Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15632 – 7 F | SAMEDI 29 AVRIL 1995 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

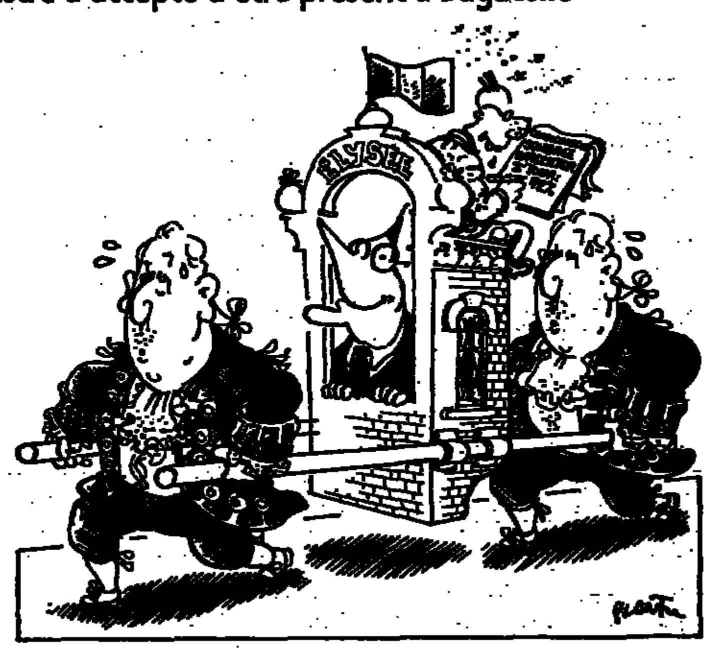
Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0429 - 7,00 F

M. Chirac obtient le concours de M. Balladur et de ses amis

Le premier ministre a accepté d'être présent à Bagatelle

SOLLICITÉ indirectement par Jacques Chirac, Edouard Balladur, qui avait prévu de rester jusqu'au 1er mai à Chamonix, a finalement accepté, jeudi 27 avril, de participer au rassemblement des partisans du maire de Paris sur la pelouse de Bagatelle, à Paris, samedi 29 avril. Les amis du premier ministre estiment que l'insistance mise par les chiraquiens à sa venue, ainsi qu'à celles de Nicolas Sarkozy et de François Léotard, représente une victoire. Initialement, le maire de Paris et ses partisans n'envisageaient pas de faire une place aux balladuriens dans leur campagne du second tour. Le fait que M. Chirac ait voulu obtenir la présence de M. Balladur et de ses principaux alliés, aux côtés de Valéry Giscard d'Estaing, montre qu'il estime nécessaire de renforcer son image de « rassembleur ». En même temps, il a réaffirmé, jeudi, qu'il estime n'avoir *« rien à négocier »* pour l'emporter le 7 mai.



Lionel Jospin a précisé, de son côté, son projet de référendum sur les institutions. Dans un entretien publié par *Le Figaro* et sur RTL, vendredi, le candidat socialiste a indiqué que la « dose de proportionnelle » qu'il propose pour le mode d'élection des députés ne sera pas introduite par ce référendum, autrement dit pas avant les élections législatives qui suivront la dissolution de l'Assemblée nationale.

Lire pages 6 et 7

La lutte pour le pouvoir est engagée en Chine

Le limogeage de Chen Xitong illustre les manœuvres autour de la succession de Deng Xiaoping

LE PLUS HAUT responsable de la municipalité de Pékin, Chen Xitong, premier secrétaire du comité du Parti communiste pour la capitale chinoise, a été limogé, sous couvert d'une « démission » liée aux multiples scandales financiers qui touchent les instances dirigeantes de la ville. Encore membre – mais pour combien de temps ? – du bureau politique du parti à l'échelle nationale, M. Chen est le premier dignitaire appartenant à cette toute-puissante instance, dans l'histoire du régime fondé en 1949, à se voir ainsi remercié à cause de malversations découvertes au sein de son administration. Il est ainsi victime de la campagne en cours contre la corruption généralisée qui, aux yeux des autorités chinoises, nourrit un mécontentement populaire menaçant pour leur pouvoir.

Cependant, la chute de cette figure importante de la haute direction chinoise doit moins à une volonté d'épuration, qui devrait logiquement continuer, qu'à des règlements de comptes et batailles de factions en coulisses pour le contrôle de l'appareil au lendemain de la mort de Deng Xiaoping. Elle indique que celle-ci est imminente et que l'héritier désigné de la vieille génération, Jiang Zemin, chef de l'Etat et du parti, se sent désormais pressé d'installer ses propres partisans aux échelons supérieurs du pouvoir.

A contrario, cette disgrâce illustre donc la faiblesse du dispositif de succession dont le régime assure qu'il est désormais en place. A l'heure où la Chine émerge comme une puissance économique et militaire avec laquelle il faut compter, sans pour autant s'exagérer son poids, les incertitudes de cette transition d'une génération à la suivante devraient provoquer une réflexion sur l'avenir de ce pays au sein du monde démocratique et industrialisé qui a misé sur une passation des pouvoirs en bon ordre à Pékin. Ce scénario idéal, s'il se réalisait, constituerait en effet une première dans un système politique qui fonctionne encore selon les mécanismes claniques du léninisme que recouvre la notion surannée et fallacieuse de « centralisme démocratique ».

Lire page 3

Les requins-taupes de l'île d'Yeu

LES RIVAGES VENDÉENS n'ont rien à voir avec les ceintures de corail des mers tropicales, et l'île d'Yeu, que l'on sache, ne fait pas partie du bassin des Caraïbes. Et, pourtant, Port-Joinville se targue d'être le premier port de France pour la pêche... au requin. La saison vient tout juste de débuter et le *Mammouth*, un robuste bateau de 25 mètres en bois, a débarqué il y a quelques jours à la criée flambant neuve 5 tonnes de squales. Un beau commencement en attendant le retour du *Bérix*, du *Mirador* et du *Cupidon*, début mai.

La flottille d'Yeu s'est forgé cette spécialité depuis peu de temps. L'an dernier, les apports ont franchi la barre des 730 tonnes. Une dizaine de navires artisanaux, armés par cinq ou six hommes, traquent d'avril à septembre le requin-taupe dans les eaux internationales, au large du golfe de Gascogne et de La Corogne. Comme le thon, dont la pêche sera ouverte dans un mois, le requin – plus connu sous l'appellation « veau de mer » – est une espèce migratoire qui remonte, à l'été déclinant, vers l'Irlande. On le capture non au filet, mais à la palangre, longue ligne de plusieurs kilomètres, solide comme un câble, dont les centaines d'hameçons, redoutables tels des crocs, sont appâtés avec des harengs congelés. Les équipages partent pour deux ou trois semaines, mais la pêche est aléatoire. On restera plusieurs jours en se battant les flancs et, le lendemain, on remontera en quelques heures trente ou quarante poissons, les plus belles prises pouvant approcher les 200 kilos.

« C'est une pêche saisonnière, mais vitale pour notre flottille », observe Stéphane Vrignaud, directeur de l'organisation de producteurs. *Les pêcheurs qui sont à la taupe ne sont pas au merlu, ce qui soulage d'autant la pression de pêche sur le plateau continental, qui est la zone la plus névralgique quant à la préservation de la ressource. »* Les pêcheurs taupiers n'ont pas trop à se plaindre, côté revenus. Les premières ventes de la mi-avril ont oscillé autour de 25 F à 26 F le kilo, bien au-dessus du prix de retrait, fixé à 15,50 F, c'est-à-dire un niveau très correct. Autre avantage : la cohabitation en mer avec les ligneurs espagnols ne donne lieu à aucune anicroche, ce qui n'est pas le cas lorsque, chaque été, la pêche au thon germon bat son plein dans une véritable foire d'empoigne. Le requin-taupe n'a pas encore conquis ses lettres de noblesse sur les tables françaises en dépit de quelques campagnes de promotion des supermarchés. Il est vrai que sa chair n'a rien d'exceptionnel et que tout est dans les aromates, les sauces et la manière de confectionner les rôtis. Le marché espagnol, en revanche, et surtout l'Italie en raffolent, et les mareyeurs qui « tiennent » ces circuits très spécialisés ne perdent pas d'argent, bien au contraire.

Pourtant, les récents désordres monétaires, avec la dévaluation de la lire et de la peseta, ont passablement désorganisé les flux commerciaux au-delà des Alpes et des Pyrénées. Quand les fraises d'Andalousie et les tomates de Sicile entrent plus facilement à Rungis, une chose est sûre : la taupe vendéenne, qu'il faut au préalable avoir décapitée et éviscérée, a tout le mal du monde à séduire le Napolitain et à trouver preneur à Vigo. N'empêche : ici c'est une valeur réelle pour quelque cinquante familles islaises.

François Grosrichard

L'Europe en attente d'une vision franco-allemande

UN DES PREMIERS exercices diplomatiques du nouveau président de la République sera la préparation de la conférence intergouvernementale de 1996. A l'origine, il s'agissait d'un rendez-vous destiné à faire le point sur l'application du traité de Maastricht. Mais, au fil des ans, les partenaires européens ont nourri de plus grandes ambitions. Certains considèrent cette conférence intergouvernementale – CIG dans le jargon communautaire – comme une sorte de Maastricht II ; d'autres veulent d'abord réformer les institutions européennes, d'autres encore – comme Alain Juppé – parlent d'un *« nouvel acte fondateur »* de l'Union européenne.

Dès le mois de juin, un groupe de travail, commencera à fonctionner. Le chef de l'Etat ne pourra alors se contenter des déclarations générales sur l'Europe propres aux candidats ; il devra donner à son représentant des directives précises sur des sujets aussi disputés entre les Européens que l'extension du vote à la majorité pour la Politique extérieure et de sécurité commune (PESC), les pouvoirs du Parlement européen, la mise en œuvre d'une défense commune ou la réforme de la Commission...

Les Français et les Allemands se sont proposé de définir une attitude commune pour la CIG. La tâche sera complexe ; les positions de départ sont encore très éloignées malgré des rapprochements récents.

Les Allemands ont lancé un ballon d'essai dès le mois de septembre, avec le « document Schaüble-Lamers ». Ce texte avait, pour eux, le double avantage d'être signé par deux personnalités de la démocratie chrétienne, au pouvoir à Bonn, sans avoir pour autant un statut officiel. Il proposait une conception très cohérente de la future Union européenne, de modèle fédéral, avec des décisions prises à la majorité et un système institutionnel se développant selon ce que le nouveau président du Mouvement européen français, Jean-Louis Bourlanges, appelle *« le principe de la chrysalide »* : la Commission se transforme en gouvernement, le Parlement de Strasbourg en première chambre et le Conseil européen en Sénat. Le texte Schäuble-Lamers est resté célèbre aussi par la proposition de *« noyau dur »* formé par les Etats membres susceptibles d'avancer plus vite sur la voie de l'intégration, à savoir la France, l'Allemagne et les trois pays du Benelux.

Daniel Vernet

Lire la suite page 19

Les difficultés du Lloyd's



DAVID ROWLAND

PRÉSIDENT du Lloyd's, le célèbre marché de la réassurance londonien, David Rowland va-t-il gagner son pari et permettre à l'institution tricentenaire de surmonter la crise financière qu'elle traverse et qui menace son identité ? Après avoir accumulé 64 milliards de francs de pertes entre 1988 et 1991, le Lloyd's, qui publie ses résultats avec trois ans de décalage, devrait encore afficher pour 1992 un déficit de onze milliards de francs, si l'on en croit le bureau de consultants spécialisé Chatset. Malgré les rumeurs persistantes dans la City sur l'insolvabilité du Lloyd's, la diminution du nombre de personnes – les « names », qui, jusqu'à présent, garantissaient sur leur propre fortune les pertes de l'institution – et la persistance de catastrophes en tout genre – depuis le cyclone « Andrew » jusqu'au tremblement de terre de Los Angeles –, la direction dément être en discussion avec la banque d'Angleterre pour mettre sur pied un plan de sauvetage.

Pour revenir à une rentabilité espérée, David Rowland et son directeur général, Peter Middleton, misent sur la création d'une société spéciale, baptisée Equitas, dans laquelle seront isolés tous les risques liés aux contrats d'assurances passés avant 1986 et notamment ceux générés aux Etats-Unis par la pollution et l'amiante. Les pertes 1992 intègrent en effet 1,235 milliard de livres découlant des années passées, la perte de l'année n'étant « que » de 235 millions de livres. Les exercices 1993 et 1994, qui s'annoncent *« prometteurs »*, d'après Chatset, devraient afficher respectivement des bénéfices d'environ 1 milliard de livres et 800 millions.

Lire page 20

RÉDUCTION La France va réduire, cette année, le montant de son aide directe à l'Algérie. L'enveloppe des crédits alloués va être ainsi ramenée de 6 à 5 milliards de francs, ce qui risque d'être interprété comme une première marque de défiance à l'encontre du pouvoir militaire. ● ALGER signera, lundi 22 mai, avec le Fonds monétaire international (FMI) un programme d'ajustement structurel pour la période 1995-1998, qui prévoit l'octroi de 1,8 milliard de dollars. ● L'ARRÊT du boycottage des cours en Kabylie et, partant, l'attitude vis-à-vis du pouvoir a provoqué de graves dissensions au sein du Mouvement culturel berbère. ● LE QUOTIDIEN indépendant *El Watan* a plaidé, jeudi, dans un éditorial, pour la fin de la politique du *« tout sécuritaire »*, jugeant que, *« nécessaire un temps, elle n'est plus suffisante aujourd'hui »*.

L'aide financière française à l'Algérie va diminuer

La décision d'allouer, en 1995, un milliard de francs de crédits de moins qu'en 1994 risque d'être perçue comme une première prise de distance des autorités françaises à l'égard du pouvoir militaire en place à Alger



PARIS a prévu de réduire son aide financière à l'Algérie. En 1994, la France avait mis 6 milliards de francs de crédits divers à la disposition d'Alger. Cette année, la somme ne devrait pas dépasser 5 milliards, selon de hauts responsables français. Pour relativiser l'importance de la baisse, qui ne devait pas être annoncée à Alger avant l'été, Paris met en avant le fait qu'elle est contrebalancée par la participation financière de la France au rééchelonnement de la dette algérienne.

L'explication risque de paraître un peu courte à Alger, où les militaires, qui détiennent la réalité du pouvoir, se voient reprocher par Paris de refuser tout dialogue avec l'opposition islamiste. Ces dernières années, l'enveloppe des crédits français ne variait guère. Largement supérieure à celle fournie au Maroc et à la Tunisie, elle était perçue à l'extérieur comme la meilleure preuve de l'appui politique et économique accordé par Paris au régime algérien. En juillet 1994, lors de la signature du précédent protocole financier, le ministre algérien des finances, Ahmed Benbitour, n'avait pas manqué de souligner publiquement que les 6 milliards offerts à Alger, cette année-là, étaient la preuve du *« soutien français »* aux efforts d'Alger.

Cette époque parait révolue. Même si elle s'explique par les problèmes budgétaires français, la baisse ne pourra qu'être perçue comme le premier signe d'une prise de distance, sinon d'un lâchage par Paris du pouvoir en place à Alger. Les responsables français en sont bien conscients. Aussi, pour éviter tout remous, Paris entendait saucissonner dans le temps l'annonce des différentes enveloppes mises à la disposition du gouvernement algérien, de façon à masquer la baisse globale des crédits. Une inflexion de la politique française est donc amorcée. D'autant que Paris, selon certaines sources, souhaite, pour la première fois, introduire un lien – même ténu – entre l'octroi de crédits et le déblocage de la situation politique en Algérie. Certains hauts fonctionnaires français souhaitent même aller plus loin. *« Paris ne veut plus être accusé de soutenir un régime corrompu »*, explique l'un d'eux sous couvert d'anonymat. Une phrase qui rappelle, en termes diplomatiques, l'hostilité de la France au recours à des intermédiaires douteux pour conclure des contrats figurerait dans la lettre annonçant à Alger la mise à sa disposition des 5 milliards de francs.

Une affaire pourrait bien servir de test de cette nouvelle attitude : le contrat conclu par le groupe Thomson avec l'Algérie en 1993. D'un montant de plus de 200 millions de francs, il porte sur la vente et la mise en service de trois stations radio-émettrices. Depuis sa signature, le contrat est régulièrement bloqué par la commission des garanties de la Coface, la société d'assurance-crédit à l'exportation. Officiellement, le retard serait dû à certaines exigences de la Coface, qui aurait demandé au groupe Thomson de ne pas assurer lui-même certaines prestations – pour ne pas mettre en péril la sécurité du personnel français expatrié – et de les confier à des sous-traitants algériens.

NÉGOCIATIONS AU FMI

La réalité semble être différente. Si le contrat est en panne, explique-t-on à Paris, c'est que l'administration, qui siège à la commission des garanties de la Coface, juge excessive la « commission » versée par le groupe français à des militaires algériens haut gradés pour emporter l'affaire. Elle atteindrait 10 % du montant du contrat – sans compter les sommes versées, côté français, à d'autres intermédiaires. Au siège du groupe Thomson, on se refuse à tout commentaire.

Même si Paris ne veut plus apparaître en première ligne et être catalogué par les islamistes comme un allié inconditionnel du pouvoir en place à Alger, le soutien français demeure. La meilleure preuve en est l'appui du gouvernement d'Edouard Balladur à l'Algérie dans ses négociations avec le Fonds monétaire international (FMI).

Celles-ci sont sur le point d'aboutir. A l'occasion de l'assemblée de printemps du FMI et de la Banque mondiale, cette semaine à Washington, la délégation algérienne a peaufiné avec les experts du Fonds la lettre d'intention qui sera prochainement adressée au conseil d'administration du FMI et dans laquelle les Algériens présenteront leur programme économique pour les trois ans (1995-1998). Ses grandes lignes confirmeront la poursuite de la libéralisation de l'économie.

En dépit de l'hostilité des Britanniques, il ne fait guère de doute que le conseil d'administration du FMI approuvera, lundi 22 mai, le plan algérien, ce qui ouvrira la voie au déblocage – par tranches successives – de 1,8 milliard de dollars (9 milliards de francs) de crédits. Le Fonds ne sera pas l'unique bailleur de fonds. La Banque mondiale, l'Union européenne, des banques arabes fourniront des financements complémentaires.

Un accord avec le FMI sera suivi d'un deuxième rééchelonnement de la dette publique algérienne dans le cadre du Club de Paris. Le remboursement de près de 20 milliards de francs de dettes garanties sera étalé dans le temps pour permettre à Alger de faire redémarrer l'économie. Là réside l'enjeu principal : stopper la dégradation des conditions de vie quotidienne et faire en sorte qu'un début d'amélioration soit perceptible sans tarder par la population. La voie s'annonce difficile. L'an passé, l'économie algérienne a continué à s'enfoncer. Cette année, les experts espèrent modestement stopper la tendance.

Jean-Pierre Tuquoi

■ **Huit policiers** ont été tués, dimanche 23 avril, dans une embuscade tendue par un groupe armé dans la banlieue sud d'Alger. En outre, selon le quotidien saoudien *El Hayat*, un capitaine et quatre soldats ont été assassinés dans la localité de Birtouta, entre Alger et Blida. Enfin, des témoins oculaires affirment que cinq policiers ont été tués, dimanche, dans le quartier algérois de Bab-el-Oued. – *(AFP.)*

La reprise des cours en Kabylie divise le mouvement berbère

LA REPRISE des cours en Kabylie, prévue, samedi 29 avril, à l'issue de huit mois de boycottage, apparaît incertaine en raison des profondes divergences qui séparent, sur cette question, les deux principales ailes du Mouvement culturel berbère (MCB). Ce dernier avait appelé, en septembre, 800 000 écoliers et étudiants à la *« grève des ardoises »* pour appuyer sa revendication de reconnaissance de la langue berbère (amazigh) comme langue nationale et officielle. Mais des dizaines de marches et plusieurs grèves générales n'ont réussi ni à faire sortir le mouvement des limites de la Kabylie ni, surtout, à faire plier le pouvoir.

Le MCB-coordination nationale, proche du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) de Saïd Sadi, a appelé à la reprise des cours dès samedi, à l'issue d'un accord conclu, le 22 avril, avec la présidence de l'Etat. Cet accord porte sur la création d'une *« instance rattaché à la présidence »* et *« chargée de la réhabilitation de l'amazighité* (identité berbère) *en tant que l'un des fondements de l'identité nationale et de l'introduction de la langue amazigh dans l'enseignement et la communication »*. Dès son annonce par un communiqué de la présidence, la signature de l'accord a suscité une levée de boucliers dans le camp des plus farouches défenseurs de la cause berbère qui l'ont qualifié de *« trahison »* et de *« complot »*.

UNE « ANNÉE » SCOLAIRE DE DEUX MOIS

« Il n'apporte aucune réponse sur le fond à la revendication identitaire berbère », a estimé, mercredi, au cours d'une conférence de presse, Djamel Zenati, chef du MCB-commissions nationales, qui milite sous la houlette du Front des forces socialistes (FFS) d'Hocine Aït Ahmed.

« L'absence de volonté réelle d'une solution politique est devenue évidente après trois jours de discussions entre les partenaires impliqués dans le boycottage scolaire et la présidence », a-t-il ajouté, assurant que *« l'écrasante majorité est pour la poursuite du boycottage »*.

Une troisième tendance nouvellement créée, le MCB-rassemblement national, n'a pas pris clairement position. Elle est animée par le chanteur Ferhat M'henni, principal artisan du boycottage, exclu, depuis février, de la présidence de la Coordination nationale. *« Nous ne nous opposerons pas à la levée du boycottage, mais nous ne ferons rien en ce sens »*, nous a-t-il déclaré avant de souligner qu'il était plus que réservé quant à la forme que doit prendre l'*« instance sur l'amazighité »* où siégeront des représentants du pouvoir, la rendant, de fait, *« très dépendante »*. M. M'henni n'a pas manqué de lancer une pique au secrétaire général du RCD, rappelant que son exclusion du MCB-coordination nationale a été prise, en partie, à cause des positions que ce dernier vient d'épouser.

Quoi qu'il en soit, la tension a brusquement monté en Kabylie entre partisans et opposants de la reprise des cours qui ne pourra, si elle est effective, qu'être symbolique puisque l'année scolaire se termine dans moins de deux mois. Ainsi de violentes échauffourées ont opposé, mardi, à Béjaïa, des militants des deux factions rivales du MCB. Sept personnes appartenant à la tendance proche du FFS ont été blessées, dont trois grièvement, selon des sources concordantes qui ont exprimé leurs craintes que d'autres heurts aient lieu, samedi.

L'INQUIÉTUDE DE LA POPULATION

La population, inquiète des divergences qui font rage au sein du MCB, semble indécise et les parents d'élèves font preuve d'une prudente réserve : *« Si je vois que la majorité des enfants ont rejoint l'école, j'envoie les miens, sinon... »*, a déclaré l'un d'entre eux, exprimant un sentiment général. D'autres admettent, tout en le regrettant, que les positions des uns et des autres sont motivées par des considérations partisanes *« avec, en filigrane, la préparation de l'élection présidentielle »*, prévue avant la fin de l'année.

Le MCB s'est laissé prendre au piège d'un jeu politique auquel excelle le pouvoir qui, bon prince, pour lui sauver la face, concède le minimum sans rien céder sur l'essentiel. Ce Mouvement risque de ne pas s'en relever. Ses fractures semblent annoncer sa mort et les affrontements prévisibles entre les militants de ses différentes tendances ne pourront que profiter aux autorités qui ont tranquillement attendu le pourrissement de la situation. A tout le moins, les responsables kabyles ont fait une erreur d'appréciation sur leurs capacités à faire céder un pouvoir qui tient, bon gré mal gré, depuis trois ans, face à un péril beaucoup plus grave : la guérilla islamiste.

Ali Habib

Le gouvernement rwandais accepte une commission internationale d'enquête sur le massacre de Kibeho

Le président Bizimungu a guidé les ambassadeurs en poste à Kigali sur les lieux du drame

KIBEHO
de notre envoyé spécial

La piste de latérite, ravinée par les pluies torrentielles et la noria des poids lourds de l'aide humanitaire, serpente entre des collines désertes. Les plantations de thé sont à l'abandon. Seules quelques parcelles sont cultivées. Mais tout est vert. Au détour d'un virage en épingle, s'ouvre tout à coup un spectacle de désolation.

Des couvertures, des nattes, des bâches en plastique, des instruments de cuisine, des vêtements jonchent les ornières de la piste. Les 150 000 déplacés hutus, évacués de force par les soldats tutsis de l'armée patriotique rwandaise (APR), sont passés par là. Ils sont partis les mains vides. Les militaires, omniprésents, surveillent les routes et les pistes, dissimulés dans la végétation et derrière ce qui reste des cahutes de branchages.

L'accès au camp est sévèrement contrôlé. Le président Pasteur Bizimungu est là, accompagné de la plupart des ministres de son gouvernement. Poussé par les réprobations unanimes de la communauté internationale, il a convié à Kibeho, jeudi 27 avril, les ambassadeurs accrédités à Kigali. Il leur annonce d'emblée la création d'une commission d'enquête internationale et indépendante pour faire la lumière sur les événements du 22 avril, qui ont fait, selon les sources, entre 300 et 8 000 morts. Cette commission sera composée de dix membres désignés par les Etats-Unis, le Canada, la Grande-Bretagne, la France, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Belgique, l'Organisation de l'unité africaine (OUA), les Nations unies et le gouvernement rwandais. Elle devrait commencer ses travaux le 3 mai.

« RIEN À CRAINDRE »

Il promet que tous les corps seront exhumés, dénombrés et examinés afin de déterminer la cause des décès. Un major britannique de la police militaire de la mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (Minuar) le conduit à l'endroit où les « casques bleus » ont creusé des fosses communes. Une dizaine de Hutus en civil se mettent aussitôt à l'ouvrage. A grand coups de houes. Les premiers corps gonflés et blanchis apparaissent dans une odeur pestilentielle. Les houes rebondissent sur les cadavres ou les déchirent. La tête d'un enfant manque d'être sectionnée. Le petit corps rejoint celui d'un bébé couvert de mouches.

Au même moment, le ministre de l'intérieur, Seth Sendashonga, pénètre dans la cour de l'école où deux mille Hutus sont retranchés depuis samedi, jour du massacre. Il s'adresse à eux, en kinyrwandais, leur explique qu'*« il faut être raisonnable »*, qu'ils n'ont *« rien à craindre »*, que *« seuls ceux qui ont participé au génocide* [l'an dernier] *devront répondre de leurs actes devant la justice »*. Et, pour convaincre, il ajoute : *« Ceux qui sont rentrés ont déjà trouvé du travail. Tout va bien pour eux. »* Les assiégés – ils n'ont reçu ni eau ni vivres depuis six jours – répondent par des grognements. La plupart d'entre eux, hébétés, comprennent à peine ce qu'on leur dit.

La cour est cernée de quatre bâtiments de brique. Toutes les pièces sont bondées. A l'extérieur, des tas de couvertures, de bâches et d'objets hétéroclites constellés d'excréments baignent dans une eau boueuse. Près du premier bâtiment, le corps d'un jeune homme gît dans l'indifférence générale. La veille, les délégués du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et les « casques bleus » ont extrait 42 cadavres de cette cour des miracles.

Le ministre s'échauffe. Il ne comprend pas l'obstination de ceux qui n'ont rien à se reprocher. Il est pourtant hutu, comme eux, et deux de ses frères croupissent depuis plusieurs mois en prison, accusés de génocide. Brusquement il en appelle aux ambassadeurs et leur demande de recueillir les noms des candidats au retour. Les diplomates comprennent mieux, d'un seul coup, la finalité de leur invitation. Le gouvernement rwandais – las des critiques – veut les impliquer dans la gestion de cette crise.

« TOUT SE PASSE TRÈS BIEN »

L'ambassadeur d'Allemagne est le premier à se prendre au jeu. *« Nous sommes ici pour garantir que vous ne serez pas tués*, lance-t-il en français. *Je vous en supplie, venez avec vos enfants. Ici, il n'y a pas de futur pour vous ! »* Au bout d'un moment, deux jeunes hommes se détachent du groupe et exigent qu'on les conduise dans leur commune d'origine. Ils veulent savoir ce qui se passe chez eux, si leur famille est rentrée et a été bien accueillie. Bondissant sur l'occasion, le ministre et l'ambassadeur entraînent les deux jeunes dans une voiture. Le village n'était pas loin. Ils reviennent vite et expliquent aussitôt que *« depuis le retour des déplacés tout se passe très bien »*. L'ambassadeur d'Allemagne fait le « V » de la victoire et invite la foule à le suivre. Fiasco ! Un jeune, au bras cassé, un vieux, une femme et son bébé sortent des rangs. Les deux mille autres ont fait le choix de rester.

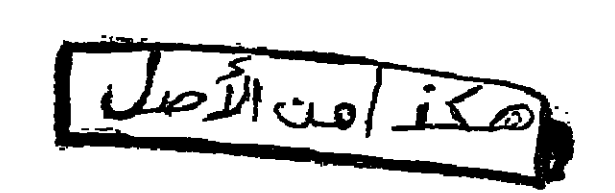
« Ceux qui quitteront cet endroit seront découpés. On refuse de nous donner de l'eau, de la nourriture, des abris. Nous sommes des morts vivants. Nous préférons mourir là, comme des bêtes, plutôt que d'être assassinés chez nous », lâche Jean-Bosco. *« On nous colle des crimes sur le dos, ça nous poursuivra toujours au Rwanda. C'est pour ça qu'on aimerait partir ailleurs, au Zaïre, par exemple »*, déclare Damascène.Tous deux affirment qu'il n'y a pas d'armes dans l'école et que ce sont les soldats de l'APR qui viennent les assassiner au couteau, à la faveur de la nuit.

« Nous n'avons pas à négocier avec eux, explique Seth Sendashonga, le ministre. *Nous avons affaire à des extrémistes qui retiennent leurs femmes et leurs enfants en otages politiques. Nous continuerons de discuter avec eux pour les convaincre de sortir. Lorsqu'il ne restera que les extrémistes, on verra... »* Le gouvernement accuse les extrémistes hutus de se servir de quelque 500 enfants comme *« bouclier humain »*, contre un éventuel assaut de l'armée et d'empêcher les adultes de partir, si besoin à coups de machette. Mercredi, une quarantaine de cadavres, portant des blessures diverses, ont été sortis de l'école.

En point d'orgue à cette journée surréaliste, le président Bizimungu tient une conférence de presse, au beau milieu du camp. Le macabre décompte est terminé. On a exhumé 338 corps. Le président tance les journalistes et ceux qui ont annoncé un nombre beaucoup plus important de victimes. Evoque-t-on les témoins oculaires, les corps enfouis dans les latrines ? La voix du président enfle. *« C'est 338 corps. Si vous prétendez qu'il y en a plus, dites-moi où ils sont, montrez-les-moi ! »*

Un « journaliste » rwandais – qui tenait précédemment le mégaphone du ministre de l'intérieur – interroge le président sur l'attitude de Médecins sans frontières (MSF), *« qui parle de plusieurs milliers de morts »*. Le président s'en prend donc à l'ONG française. La jeune déléguée de MSF, non sans courage, maintient les affirmations de son organisation. L'ambassadeur des Nations unies, estimant que *« les chiffres ont une bonne valeur indicative »*, affirme que *« la commission d'enquête internationale fournira des conclusions qui conviendront à toutes les parties »*...

Frédéric Fritscher



Chen Xitong
du Parti commu

Corée du Sud : explosion m
sur un chantier de méti



Chen Xitong, le responsable de Pékin du Parti communiste chinois, a été limogé

Cette éviction illustre les incertitudes de la succession de Deng Xiaoping

Jiang Zemin, chef de l'Etat et du Parti communiste, est pressé de placer des hommes de confiance aux principaux postes-clés du pouvoir avant la mort de Deng Xiaoping. Cette préoccupation explique l'éviction pour malversations du véritable chef de la municipalité de Pékin, Chen Xitong. Il devrait également être exclu du bureau politique du PC, ce qui constitue une « première » dans l'histoire de la Chine communiste.

PÉKIN
de notre correspondant

Pour la première fois dans l'histoire du régime chinois, un membre à part entière du bureau politique du Parti communiste, le premier secrétaire du comité municipal du parti pour Pékin, Chen Xitong, a été limogé pour avoir tenté de couvrir des malversations au sein de l'administration qu'il coiffait. Véritable chef de la municipalité – au-dessus du maire –, M. Chen, selon les termes du communiqué rendu public dans la nuit du jeudi 27 au vendredi 28 avril, *« a présenté sa démission en raison de ses responsabilités écrasantes »* dans les affaires à propos desquelles une enquête avait été ouverte par les instances de discipline du pouvoir, conduisant au suicide, le 4 avril, du vice-maire Wang Baosen (*Le Monde* du 12 avril).

Signe indubitable que la purge à la tête de la plus puissante féodalité régionale du pays va continuer, M. Chen, un ancien policier âgé de soixante-cinq ans, a été remplacé par Wei Jianxing, autre membre du bureau politique, chef de la commission de discipline du comité central. A cette dernière position, comme auparavant à celle de ministre de la supervision (du personnel dirigeant), M. Wei s'est taillé une réputation de nettoyeur de choc d'un régime où la corruption s'est généralisée à la faveur d'un décollage économique rapide, réalisé en l'absence de garde-fous juridiques. M. Chen, quant à lui, s'était illustré, aux yeux de la population, par ses bruyants applaudissements lors de la répression sanglante du « printemps de Pékin », en 1989.

Le régime n'a pas encore précisé les reproches qui pèsent sur la direction de la municipalité de Pékin. Cependant, on sait que l'enquête en cours depuis plusieurs semaines, qui a déjà abouti à l'interpellation des secrétaires particuliers de plusieurs de ses chefs, porte notamment sur les conditions d'attribution de projets immobiliers, secteur hautement lucratif sur un marché où la spéculation fait rage. Il ne fait guère de doutes que le maire Li Qiyan va suivre à terme son compère, qu'il avait remplacé à ce poste, en 1993, dans un effort artificiel visant à séparer les fonctions de chef du parti et de chef de l'administration. Les fils de ces deux personnages sont aussi sous enquête pour leur implication dans des affaires immobilières.

Le bruit courait, vendredi, que M. Chen avait été arrêté. Ce qui expliquerait le déploiement massif de policiers en armes qui a eu lieu, jeudi dans l'après-midi, autour du groupe d'immeubles où se trouvent rassemblés, à quelques centaines de mètres de la place Tiananmen, les principaux organes dirigeants de la municipalité. Le dispositif avait été levé dans la soirée.

La manière dont la presse officielle a présenté, vendredi, ce spectaculaire limogeage, décidé au nom du comité central du parti, confirme qu'il s'agit d'une mesure préparée au plus haut niveau, dans une intention politique évidente : le chef de l'Etat et du parti, Jiang Zemin, est désormais pressé de nommer des hommes de confiance à des postes-clés avant que le régime n'ait à annoncer le décès de Deng Xiaoping. M. Jiang a déjà fait nommer, à la tête de plusieurs instances stratégiques, comme le commandement de la police armée pour la place de Pékin, des responsables qui passent pour lui avoir été très proches au temps où il dirigeait la municipalité de Shanghaï.

M. Chen s'était illustré par ses bruyants applaudissements lors de la répression sanglante du « printemps de Pékin »

Cette percée à la tête du régime de la « faction shanghaïenne », comme on l'appelle désormais, est au reste observée avec méfiance dans les milieux du pouvoir, s'agissant d'une pratique contraire aux habitudes du régime, qui préfère en général répartir les postes entre dirigeants émanant de bases géographiques variées. Mais M. Jiang, qui a perdu avec le décès du conservateur Chen Yun, le 10 avril, le soutien important que la clientèle de ce dernier pouvait lui apporter, n'a plus guère le temps de forger des alliances aussi complexes, l'échéance du décès du patriarche se rapprochant.

Le ministère des affaires étrangères, qui s'en tient à la position selon laquelle M. Deng est *« dans l'ensemble en bonne santé pour un homme de quatre-vingt-dix ans »*, ne réussit plus à faire cesser les rumeurs selon lesquelles il serait en réalité à l'article de la mort. Ces bruits ont provoqué, depuis deux jours, des tassements sur plusieurs marchés boursiers asiatiques, notamment Hongkong et Tokyo. A Hongkong circulaient aussi des informations non confirmées officiellement par Pékin, mais non démenties, selon lesquelles les enfants du patriarche auraient été priés de ne plus quitter la capitale chinoise.

Mais il est difficile de déterminer si cet interdit est lié à l'état de santé de leur père ou au souci du régime de les empêcher de se livrer, à l'étranger, à des déclarations qui ne seraient pas exactement conformes à la ligne officielle, comme ce fut le cas lors de la tournée de sa fille Deng Rong en France et aux Etats-Unis, au début de l'année. En outre, une invérifiable rumeur fait état d'une enquête des brigades anti-corruption sur les transactions opérées par l'un des fils, Deng Zhifang, président de plusieurs firmes, en affaires avec le monde capitaliste.

L'éviction de M. Chen est le premier limogeage d'un très haut responsable politique depuis la mise à pied de Zhao Ziyang, secrétaire général du Parti communiste au moment des troubles de Tiananmen en 1989. La présentation du dossier par le régime prépare le terrain pour lui faire porter, avec d'autres personnages, la responsabilité de la répression militaire. Même si Jiang Zemin approuve aujourd'hui cette répression, il ne peut qu'être parfaitement conscient que le débat s'ouvrira, après la mort de Deng, sur le bien-fondé de cette décision tragique.

Dans ce contexte, la crise qui vient de se produire à la tête de l'administration de la capitale, organisme particulièrement sensible aux vents politiques créés par les luttes de clans au sein du régime, permet de relativiser l'assurance, répétée à l'envi par les porte-parole officiels, selon laquelle *« la succession* [de Deng et des autres vétérans communistes] *est réglée »*. Comme dans tout régime fonctionnant sur le mode léniniste, elle l'est jusqu'au jour où l'on décidera qu'elle ne l'était pas. Sans quoi M. Chen Xitong, dont on peut s'attendre qu'il soit aussi démis du bureau politique, aurait accepté la proposition qui lui avait été faite, en mars, de quitter en douceur son poste pour occuper des fonctions plus discrètes en province.

Francis Deron

Corée du Sud : explosion mortelle sur un chantier de métro

QUATRE-VINGT-SEIZE PERSONNES ont été tuées à la suite d'une explosion, vendredi 28 avril, sur le chantier du métro de la ville de Taegu, à 300 kilomètres au sud de Séoul, a rapporté la télévision, alors que la police disait avoir recensé 90 morts et 189 blessés. Mais ce bilan risque de s'alourdir, des dizaines de personnes pouvant encore être prises sous les décombres et la plupart des blessés étant dans un état critique.

Selon la police, l'explosion s'est probablement produite lorsqu'une grue a accidentellement rompu une canalisation de gaz urbain, provoquant une fuite de gaz, qui a pris feu au contact d'un chalumeau. Une trentaine de véhicules, dont un autobus en flammes, qui se trouvaient sur une route provisoire en acier passant au-dessus du chantier, ont été précipités dans l'immense cratère creusé par l'explosion.

Celle-ci a eu lieu à 7 h 50 locales, heure de pointe matinale, à proximité d'une école secondaire. Beaucoup d'élèves pourraient compter au nombre des victimes, selon les sauveteurs. Des radios et télévisions locales ont rapporté que l'énorme déflagration a projeté des flammes dans le ciel, causant des dommages importants à une dizaine d'immeubles et à quelque 80 véhicules. Elle a été suivie d'une seconde déflagration, une heure plus tard.

Les résidents, saisis par la panique, ont fuit le lieu du sinistre. Des plaques métalliques qui recouvraient le chantier sur 300 mètres ont été projetées alentour, faisant des victimes dans leur chute. Des canalisations d'eau ont été rompues et se sont déversées dans le fossé du chantier. L'électricité a été coupée.

Environ un millier de policiers et de soldats ont été mobilisés pour les travaux de sauvetage. Les secouristes affirment que plusieurs dizaines de survivants ont été retirés des décombres. L'accident est le plus grave dû au gaz depuis que la Corée du Sud a commencé à équiper les principales cités en gaz de ville, dans les années 70. – *(AFP, Reuter.)*

Israël saisit des terres arabes à Jérusalem-Est

GAZA. L'Autorité palestinienne a réclamé, jeudi 27 avril, une intervention du Conseil de sécurité des Nations unies, contre une décision annoncée, le jour même, par Israël, de saisir 53 hectares de terres palestiniennes dans Jérusalem-Est, afin d'y construire des centaines de logements pour des juifs. C'est la confiscation de terres arabes la plus importante, dans la partie orientale de Jérusalem, depuis 1980. Les Israéliens *« violent chaque jour ce qui a été conclu entre nous »*, a déclaré Yasser Arafat à propos de cette décision, qui a aussi suscité des remous au sein du gouvernement israélien et des protestations de la fondation Ir Shalem, qui lutte contre les expropriations. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **AIDE : les principaux bailleurs de fonds des Palestiniens** ont confirmé, jeudi 27 avril, à l'issue d'une réunion à Paris, leur engagement à financer le déficit budgétaire de l'Autorité palestinienne pour 1995 et les arriérés de 1994 – 228 millions de dollars au total – et à *« mobiliser à très court terme près de 60 millions de dollars »*. – *(AFP.)*

■ **GAZA : Amnesty International a dénoncé,** jeudi 27 avril, le tribunal militaire d'exception créé par le chef de l'OLP, Yasser Arafat, pour réprimer l'opposition armée à Gaza. Les jugements de la Cour de sûreté de l'Etat sont *« grossièrement injustes »*, affirme Amnesty, qui demande à l'Autorité de respecter les normes internationales. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **NIGERIA : les travaux de la conférence constitutionnelle** ont été suspendus, jeudi 27 avril, par son président en attendant qu'elle présente formellement son rapport au gouvernement militaire fédéral, *« dans les six semaines à venir »*. – *(AFP.)*

ASIE

■ **TIBET : cinquante-six religieuses et cinquante moines ont été** arrêtés, en février et en mars, dans trois monastères tibétains, alors qu'avaient lieu, dans la région, des manifestations indépendantistes, a affirmé, jeudi 27 avril, l'agence indépendante Tibet Information Network. – *(AFP.)*

■ **MALAISIE : la coalition du Front national du premier ministre** Mahathir Mohamad, au pouvoir depuis quatorze ans, a remporté 162 sièges sur les 192 de la Chambre basse du Parlement fédéral, selon les résultats définitifs des élections générales. Le parti islamiste PAS a obtenu 7 sièges et demeure maître de l'Etat de Kelantan. – *(AFP.)*

Michel Camdessus, directeur général du Fonds monétaire international

« Les Etats-Unis doivent faire un choix s'agissant du statut international du dollar»

Tirant la leçon des réunions du G 7, qui s'est tenue en marge de l'assemblée du Fonds monétaire international, à Washington, Michel Camdessus, directeur général du FMI, estime dans un entretien accordé jeudi 27 avril au *Monde*, que les Etats-Unis doivent choisir entre une politique économique responsable ou la diminution du rôle international du dollar.

« Les marchés financiers se sont apparemment contentés de déclarations de bonnes intentions de la part du G 7. Des actions concrètes ne doivent-elles pas être prises pour éviter une nouvelle détérioration de la situation monétaire internationale ?

- J'en suis persuadé. Lorsque, il y a une dizaine de jours, j'ai demandé aux Américains de relever leurs taux d'intérêt, j'ai indiqué qu'une telle action n'aurait ni sens ni effet durable *si* elle n'était pas accompagnée par des mesures de fond qui s'attaquent au vrai problème, l'insuffisance de l'épargne domestique américaine. Ce phénomène est aggravé par le fait que l'Etat « pompe » par son déficit une partie importante de cette épargne. Tant qu'il n'y aura pas des signes forts, de la part du gouvernement et du Congrès, montrant que la priorité des Etats-Unis est d'arrêter ces prélèvements en renonçant aux allégements fiscaux, tant que le déficit budgétaire n'aura pas été réellement ramené à un niveau proche de zéro, les causes fondamentales de la glissade du dollar seront toujours présentes : d'une part, un déficit courant très important ; d'autre part, une accumulation correspondante de passifs en dollars dans le reste du monde. Il en résulte un effet de pression négative constante sur le dollar.

» On ne peut lutter contre cette évolution que par un changement dans les comportements d'épargne, aux Etats-Unis et au Japon *[NDLR : dans le cas du Japon, le taux d'épargne est trop important]*. Bien sûr, il faut aussi corriger les « aberrations » monétaires : l'alerte doit être donnée lorsque le dollar sort de la bande de fluctuation déterminée normalement par ces mécaniques des niveaux respectifs d'épargne. A la fin février, j'ai souhaité que les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne agissent de concert pour stopper la chute du dollar, parce que la monnaie américaine était tombée comme une pierre.

- Les causes qui ont entraîné la chute du dollar ne sont pas près de disparaître : les Etats-Unis sont dans une période de précampagne présidentielle, et les républicains ne renonceront pas de sitôt à leurs cadeaux fiscaux ?

- Toute la question est là : il y a un choix à faire entre un petit peu de « joie de vivre » en période préélectorale et le statut international du dollar. Les Américains sont en train de se rendre compte que s'ils ne s'attaquent pas de front à la faiblesse de leur monnaie, le statut du dollar comme monnaie de réserve va commencer à s'éroder. En Asie notamment, on parle des velléités du Japon de renforcer le rôle du yen en tant que monnaie de réserve. Tout cela tourne autour de l'idée d'un déclin du dollar. Or il est clair que les Etats-Unis veulent garder un dollar fort, parce que cela correspond à un élément important de leur puissance et de leur rôle dans le monde.

- Estimez-vous, comme le président de la Bundesbank, que les Etats-Unis n'ont pas de politique crédible de réduction du déficit budgétaire ?

- Aujourd'hui, ils ne l'ont pas. Leur politique se borne à ne pas laisser les réductions d'impôt accroître le déficit budgétaire. Et le G 7 leur *a* dit qu'ils doivent avoir une politique spécifique de réduction réelle du déficit.

- Pratiquement, quelles mesures concrètes et immédiates doivent-ils prendre ?

- Je leur ai dit ce qu'il fallait faire, c'est-à-dire relever leurs taux d'intérêt à court terme. Ils ont refusé. Les marchés financiers veulent le calme. Il arrive un moment, quand les turbulences ont été trop fortes, où ils considèrent que trop c'est trop. Ils sont alors dans l'attente d'un alibi qui permette au jeu de se calmer. Les communiqués du G 7 sont ainsi une sorte de convention : si les Sept disent à présent que les marchés ont exagéré, qu'il est temps de revenir à un peu de stabilité, les marchés se disent : « Bon, on a sifflé la fin de la récréation ». Je ne suis donc pas surpris de leur réaction positive. Quand il est apparu que le dollar était vraiment sorti de ses rails, tout le monde s'est dit qu'il valait mieux redresser la situation, parce que c'est très dangereux d'être sans repères. Personne n'aime spéculer sans repères. Le communiqué du G 7 n'est donc pas inutile : il est important que les Etats-membres aient souligné leur accord sur les politiques à mener à moyen terme.

- Le fait que les Américains ne vous aient pas suivi sur les taux d'intérêt, vous incline-t-il au pessimisme ?

- Je n'ai pas été surpris de leur décision. Il aurait été plus facile pour eux d'agir il y a deux mois, lorsque les signes d'une croissance soutenue étaient clairs. Et cela aurait été compatible avec l'« atterrissage en douceur » de l'économie américaine. Ils ont eu grand tort de ne pas le faire, notamment parce que cela aurait pu coïncider avec des mesures similaires prises par les Allemands et les Japonais. On aurait alors arrêté la chute libre du dollar. Aujourd'hui, le mal est fait. Mais il est encore possible aux Etats-Unis d'agir dans ce sens, parce que, contrairement à ce *qui* est dit, l'économie américaine n'est pas confrontée à un risque de récession. Cela aurait en outre l'avantage de réduire les premiers signes d'une reprise de l'inflation, qui sont réels.

- S'agissant de la crise mexicaine, plusieurs pays étaient mécontents de la façon dont vous avez imposé un plan d'urgence.

- Certains étaient même furieux. Mais je n'arrive pas à m'excuser de ce que nous avons fait en faveur du Mexique. Il y a eu deux erreurs d'analyse étonnantes dans cette crise. Au moment de la dévaluation, on a vu apparaître ce que j'appelle le « syndrome OCDE » : du moment qu'on appartient à l'OCDE, on fait une dévaluation sans accord avec le FMI et sans les contraintes qui s'y rattachent ! Or ce mythe de l'OCDE échappant aux disciplines du Fonds monétaire est tout simplement grotesque. Ensuite, la « réaction ALENA » (Accord de libre-échange nord-américain regroupant les Etats-Unis, le Canada et le Mexique) : fin décembre, les Européens ont dit : « C'est un problème régional américain, du ressort de l'ALENA, traitez-le à ce niveau ». Nous leur avons rétorqué qu'il est fou de considérer une crise du vingt-et-unième siècle comme une crise régionale. Le marché étant globalisé, toute crise est mondiale et requiert une thérapie mondiale.

- Il faut donc que la communauté internationale soit alertée à temps. Quels mécanismes préconisez-vous ?

- Une crise de type mexicain n'est jamais exclusivement économique : c'est une crise générale se greffant sur une vulnérabilité économique. Au Mexique, c'est l'assemblage du déséquilibre des paiements courants, de la révolte des Indiens du Chiapas et des hésitations politiques liées à un climat électoral qui étaient en cause. Or ce risque de l'addition de plusieurs facteurs critiques existe dans au moins une quarantaine de pays à travers le monde ! Je crois qu'il faut habiliter le FMI à être là plus vite, à agir plus fort, et à pouvoir extraire tous les éléments du diagnostic. Faut-il, d'autre part, qu'il dispose d'un « filet de sécurité » financier pour ce type d'intervention ? Je le souhaitais avant la crise mexicaine, et je me suis heurté à une énorme passivité de la communauté internationale.

» Et puis nous l'avons fait, parce que nos statuts nous le permettent : nous pouvons en effet prêter sans aucune limite, autre que celle de la gestion prudente de nos réserves. Bien sûr, ce qu'il me faut, c'est une situation de liquidités abondantes, permettant de faire face. A l'époque, c'était le cas. Pour l'avenir, il faut mettre en place peu à peu l'architecture d'un Fonds monétaire correspondant aux défis de cette fin de siècle et du début du prochain. C'est ce que nous allons faire lors du sommet d'Halifax, en juin prochain.

- Est-ce que le FMI, en tant qu'institution, n'est pas en cause ?

- Il n'y a pas eu une seule voix pour dire qu'il fallait créer une autre institution. S'agissant de l'augmentation des quotas des pays-membres, nous devons nous donner un temps de réflexion. Mais fin 1996, il me faudra une augmentation. Il y a deux autres piliers dans cette architecture. Le premier, c'est de faire en sorte que nos concours financiers en faveur des pays les plus pauvres ne se limitent pas à trois ans, mais soient disponibles en permanence. Il faudrait qu'à partir de l'an 2004, ce « guichet » soit entièrement auto-financé. Enfin, le dernier pilier, c'est de faire en sorte de ne pas laisser échapper des créanciers, lorsqu'il y a une crise majeure.

Propos recueillis par Serge Marti et Laurent Zecchini

> « Les communiqués du G 7 sont une sorte de convention : si les Sept disent à présent que les marchés ont exagéré, qu'il est temps de revenir à un peu de stabilité, les marchés se disent : " Bon, on a sifflé la fin de la récréation " »

Les défaillances de l'aéroport d'Amsterdam vis-à-vis des accords de Schengen embarrassent le gouvernement néerlandais

LA HAYE
de notre correspondant

Les accords de Schengen causent bien des soucis au gouvernement néerlandais. Sur le plan politique, la coalition réunissant les sociaux-démocrates, les libéraux et les réformateurs s'est attiré de graves reproches, tant de son opposition que de sa majorité au Parlement. Face à ses partenaires de Schengen, le représentant du gouvernement de Wim Kok devait expliquer vendredi 28 avril à Bruxelles pourquoi les contrôles de passeports seront réintroduits le 1er mai, à l'aéroport Schiphol-Amsterdam, pour les voyageurs en provenance ou à destination des pays signataires des accords de Schengen.

A défaut d'être prêt pour le 26 mars dernier, jour de l'entrée en vigueur des accords de Schengen, l'aéroport international avait inauguré un système provisoire de cartes magnétiques pour les voyageurs de Schengen. Ne s'étant pas doté à temps de terminaux séparés pour les vols intérieurs et internationaux (le trafic national est réduit à la portion congrue), Schiphol avait opté pour cette solution intermédiaire. Dès le 15 décembre, tout devait rentrer dans l'ordre grâce à la construction de kilomètres de vitres séparant les « Schengen » des « non-Schengen », affirmaient de concert la direction de l'aéroport et le gouvernement.

Très vite, il est pourtant apparu que le système de passes magnétiques et de tourniquets était une véritable passoire : un passager ayant reçu une carte pouvait facilement la remettre à un autre n'y ayant pas droit. La presse a rapporté de nombreux exemples de citoyens de Sri Lanka ou d'autres pays lointains qui se voyaient délivrer abusivement le fameux laissez-passer. Des journalistes ont testé le système, et ont démontré à quel point il était aisé de donner discrètement sa carte magnétique à un collègue n'y ayant théoriquement pas droit. Lors d'un fameux débat parlementaire, un député chrétien-démocrate a même brandi une poignée de passes *« trouvés dans des bacs à fleurs de l'aéroport »*.

Après avoir minimisé le problème, le gouvernement a été contraint de reconnaître ses erreurs. Jeudi, le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, Michiel Patijn, a présenté à la seconde Chambre du Parlement une nouvelle proposition – la réintroduction des contrôles des passeports, bien que non systématiques – tout en reconnaissant que Schiphol ne sera pas entièrement prêt au 15 décembre 1995, deux terminaux étant, pour des raisons techniques et architecturales, impossibles à aménager avant 1997. Michiel Patijn est allé à Canossa en reconnaissant – sacrilège aux Pays-Bas ! – qu'il avait *« mal informé le Parlement »*, avant de présenter ses excuses.

Dans leur grande majorité, les députés ont renvoyé le gouvernement à ses études et demandé des compléments d'information. Le secrétaire d'Etat a concédé avoir *« sous-estimé le problème »*. Mais l'aéroport de Schiphol, qui s'est bien gardé d'en faire part avant les débats, affirme que le gouvernement était au courant de son incapacité à être prêt à la mi-décembre. Conclusion : soit les ministres responsables ont caché des informations aux représentants du peuple, soit ils n'était vraiment pas au courant et ont démontré leur incapacité à gérer le problème.

Les trois partis représentés au gouvernement ont réclamé la sortie provisoire des Pays-Bas de Schengen en faisant appel à l'article 2 du traité. Mais le gouvernement préfère adopter des expédients pour *« ne pas perdre la face au niveau international »*, écrit le quotidien *NRC Handelsblad*, sans oser poser encore la question cruciale : n'est-ce pas déjà le cas ?

Alain Franco

L'Autriche adhère à la convention

Les ministres européens responsables du suivi des accords de Schengen devaient se réunir vendredi 28 avril à Bruxelles pour faire le point de l'application de la convention un mois après son entrée en vigueur. Le ministre néerlandais allait devoir s'expliquer sur les retards pris dans les aménagements de l'aéroport de Schipol-Amsterdam.

D'autre part, lors de cette réunion, l'Autriche doit adhérer à la convention de Schengen. Son représentant exposera notamment les moyens mis en œuvre par Vienne pour surveiller les 1 300 kilomètres de la frontière autrichienne avec la Hongrie, la Slovénie, la Slovaquie et la République tchèque, qui deviennent frontière extérieure de l'Union européenne.

Oklahoma City : le bilan pourrait atteindre 200 morts

JOUR APRÈS JOUR, le bilan de l'attentat d'Oklahoma City ne cesse de s'alourdir. Sur le site, la fouille macabre se poursuit, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, dans des conditions de plus en plus difficiles. « *C'est comme creuser une montagne avec un seul seau* », a résumé Frank Keating, le gouverneur de l'Etat d'Oklahoma. Jeudi 27 avril, soit huit jours après l'attentat, la zone de la crèche et des bureaux de la sécurité sociale ont été enfin atteints. Selon les derniers chiffres, au moins 104 personnes (dont 15 enfants), ont été tuées par l'explosion, le nombre des « disparus » dépassant la centaine et 467 blessés ayant été recensés. Selon la Maison Blanche, le bilan final pourrait atteindre 200 morts. En outre, les dégâts matériels causés par cette bombe sont considérables : près d'une trentaine d'immeubles du centre-ville ont été endommagés. La facture totale pourrait dépasser les 510 millions de dollars. Quant à l'enquête, après avoir démarré très rapidement, elle semble marquer le pas.

Les enquêteurs auraient découvert des notes personnelles de Timothy McVeigh, l'un des instigateurs de l'attentat, indiquant que l'intéressé et ses complices avaient envisagé non pas un, mais trois attentats : à Oklahoma City, mais aussi à Phoenix (Arizona) et à Omaha (Nebraska). Il semble que les comploteurs ne disposaient pas de suffisamment d'explosif pour atteindre leurs objectifs, mais le FBI, selon la chaîne de télévison ABC, craint cependant que « John Doe numéro 2 », le deuxième homme recherché, commette un autre attentat. – *(Corresp.)*

Ouverture d'une enquête à l'encontre de M. Berlusconi

MAUVAISE SEMAINE pour *Silvio* Berlusconi. A peine remis de sa relative défaite lors des élections locales du 23 avril, l'ex-président du Conseil a de nouveaux ennuis avec la justice. Cette fois, il ne s'agit pas comme l'hiver dernier de pots-de-vins supposés, versés pour amadouer la brigade financière (affaire en cours d'enquête), ni de tentative frauduleuse pour acquérir des espaces publicitaires télévisés (affaire classée), mais d'« *irrégularités* » fiscales dans le contrat d'achat d'un terrain dépendant d'une propriété familiale à Macherio. Le parquet de Milan qui a envoyé un avis d'ouverture d'enquête à M. Berlusconi, est semble-t-il intrigué par 5 milliards de lires (1 550 0000 francs) qui au cours des opérations d'achat du terrain auraient fini sur des livrets au porteur, pouvant servir à constituer d'éventuelles caisses noires pour la société de M. Berlusconi.

« *J'ai effectivement reçu un avis à comparaître du parquet de Milan,* a précisé l'ex-président du Conseil, jeudi 27 avril dans la soirée, *mais il concerne les modalités d'achat d'un terrain, sur lesquelles je ne sais rien, sinon que le prix payé correspondait au prix du marché.* » Et d'ajouter : « *En ce qui concerne d'éventuelles irrégularités fiscales, je tiens à rappeler que je suis un des plus gros contribuables italiens* ». – *(Corresp.)*

EUROPE

■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : au cours d'une visite au quartier général de l'OTAN** à Mons (Belgique), le président Vaclav Havel a déclaré que l'alliance avait besoin « *d'une nouvelle formulation de sa raison d'être, de sa mission et de son identité* » avant tout élargissement à l'Europe centrale.

■ **TURQUIE : le président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe,** Miguel Angel Martinez, a « *regretté* », jeudi 26 avril, la décision de la délégation turque, « *sans précédent dans l'histoire de l'organisation* », de rompre toute relation avec l'Assemblée pour protester contre le vote d'une recommandation lançant un ultimatum à Ankara. (*Le Monde* du 28 avril). Cette recommandation, « *modérée et raisonnable* » selon M. Martinez, demande au Comité des ministres (organe exécutif du Conseil de l'Europe) « *d'envisager la suspension* » de la Turquie si aucun « *progrès significatif* » n'a été constaté sur le retrait des troupes turques du nord de l'Irak, la recherche d'une solution pacifique au problème kurde et les réformes constitutionnelles et législatives réclamées par le Conseil. – *(AFP.)*

■ **MACÉDOINE : sept mille manifestants,** rassemblés jeudi 27 avril à Skopje, ont demandé la démission du gouvernement et des élections anticipées. L'Union des syndicats indépendants avaient appelé à cette manifestation pour dénoncer l'emprise de la mafia sur le secteur économique et la montée en flèche du chômage. – *(AFP.)*

■ **BULGARIE : le président de la République, Jelio Jelev,** a opposé, vendredi 28 avril, son droit de veto à un projet d'amendement sur la réforme agraire introduit par le Parti socialiste (PSB, ex-communiste), revenu au pouvoir en décembre 1994. Ce projet encourage la formation de coopératives et favorise ceux qui travaillent la terre plutôt que les propriétaires. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : les Américains ont consacré 49 milliards de dollars à** l'achat de stupéfiants en 1993, contre 64 milliards en 1988, selon une étude rendue publique jeudi 27 avril. Cette baisse est en partie due au recul des prix sur le marché mais aussi à la baisse du nombre de consommateurs.

■ **ARGENTINE : un ancien gendarme est venu, à son tour, confirmer** jeudi 27 avril, les révélations concernant la façon dont la junte militaire (1976-1983) s'est débarrassée d'un certain nombre d'opposants, notamment en les jetant d'avions dans la mer. Federico Talavera a indiqué que les gendarmes avaient eux aussi organisé des « vols de la mort » et que lui-même avait été chargé de conduire les victimes jusqu'aux avions. – *(AFP.)*

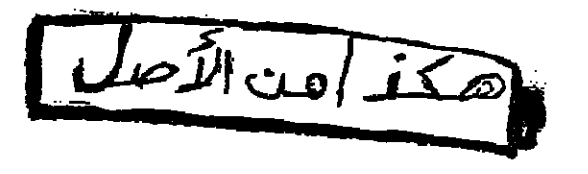
ÉCONOMIE

■ **POLOGNE : l'économie confirme sa bonne santé,** selon des chiffres provisoires communiqués jeudi 27 avril par le ministère du plan. La croissance devrait atteindre 6 % en 1995 et la production industrielle augmenter de 10 %. L'inflation devrait toutefois se situer autour de 26 % au lieu des 16 % attendus. – *(AFP.)*

■ **PÊCHE : les eaux territoriales marocaines seront fermées à la flotte** de l'Union européenne (UE) à partir du 1er mai, les négociations sur l'accord de pêche venant à expiration le 30 avril ayant été interrompues jeudi 27 avril. Elles doivent reprendre le 12 mai à Bruxelles, selon des sources communautaires à Rabat. Le Maroc ne paraît pas disposé à proroger son accord de pêche avec l'Union européenne, et dans l'attente de nouveaux textes, les 750 bateaux européens, dont 650 espagnols, devront rester à quai. – *(AFP).*

La Russie négocie sa dette extérieure

LES RÉUNIONS de printemps du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, cette semaine à Washington, ont permis aux dirigeants russes d'évoquer la restructuration de leur dette extérieure, qui s'élève à environ 120 milliards de dollars (600 milliards de francs). « *Cette année et l'année prochaine, nous rembourserons toutes nos échéances* », a déclaré le premier vice-premier ministre Anatoli Tchoubaïs lors d'une conférence de presse jeudi 27 avril. Il a cependant indiqué qu'il avait discuté avec les pays industriels des modalités du remboursement de la dette à moyen terme, dont il évalue le service à 15 milliards de dollars (75 milliards de francs) environ annuellement. La Russie a d'ores et déjà évoqué la nécessité d'un nouveau crédit de 9 milliards de dollars du FMI, après celui de 6,8 milliards qui lui a été accordé le 11 avril.



هكذا من الأصل

Les dirigeants allemands commémorent la libération de Bergen-Belsen

La plupart des responsables politiques et de nombreuses autres personnalités étaient présents sur le site de l'ancien camp où périrent 100 000 personnes

Les cérémonies organisées le 28 avril sur le site du camp de Bergen-Belsen (environs de Hanovre) ont été le point culminant de la série de commémorations qui se déroulent depuis le mois de janvier et vont se poursuivre en Allemagne pour le cinquantenaire de la libération des camps nazis (Auschwitz le 27 janvier, Buchenwald le 9 avril, Ravensbrück et Sachsenhausen le 23 avril, Dachau le 30 avril). C'est dans ce camp où périrent 100 000 personnes, dont Anne Frank, que la communauté juive d'Allemagne avait choisi de célébrer ce cinquantenaire, avec *la plupart des responsables politiques allemands* et de nombreuses autres personnalités allemandes et étrangères, parmi lesquelles l'ancien président israélien Chaim Herzog. Roman Herzog, président de la République fédérale, s'est longuement interrogé sur la tâche qui incombe aux Allemands : *« Je ne suis pas sûr que nous ayons déjà trouvé les formes adéquates pour maintenir, à l'avenir, la mémoire »*, a-t-il affirmé.

BERGEN-BELSEN
de notre envoyé spécial

Cinquante ans après la capitulation du III[e] Reich, l'une des toutes premières responsabilités historiques de l'Allemagne consiste à *« aider Israël à survivre et s'abstenir de tout acte qui pourrait renforcer ses ennemis déclarés »*, selon l'ancien président israélien Chaïm Herzog. Celui-ci estime que les deux pays, tous deux nés sur les ruines de la seconde guerre mondiale, se doivent tout particulièrement de symboliser *« la justice humaine, le caractère sacré de la vie humaine, l'égalité des hommes sans distinction de religion, de race ou de couleur, la liberté et la dignité »*. En adressant ce message aux dirigeants allemands, par ailleurs souvent critiqués pour les liens qu'ils entretiennent avec l'Iran, l'ancien chef de l'Etat juif a sans doute tenu le discours le plus actuel parmi tous ceux qui ont été prononcés jeudi 27 avril sur le site de l'ancien camp de concentration de Bergen-Belsen, proche de Hanovre.

C'est à Bergen-Belsen que les responsables de la communauté juive allemande avaient choisi de commémorer la libération des camps nazis. Les cérémonies ont eu lieu en présence de 5 000 personnes, dont 450 survivants et la quasi-totalité des dirigeants politiques allemands : les plus hauts représentants de tous les corps de l'Etat étaient présents, ainsi que les chefs de parti et de nombreuses personnalités du monde de l'économie.

Dans son discours, Ignatz Bubis, président du Conseil central des juifs en Allemagne, a demandé qu'un jour de commémoration soit instauré *« pour éviter que les crimes du national-socialisme soient oubliés »*. Interrogés sur le sujet, des collaborateurs du président de la République indiquent que ce projet n'a aucune chance de se réaliser dans le contexte actuel : l'Allemagne vient de supprimer un jour férié pour permettre aux employeurs de financer un nouveau régime de l'assurance sociale. De toutes ces cérémonies, Bergen-Belsen était la seule où le chancelier Kohl, coiffé comme la plupart des personnalités présentes d'un chapeau noir, était présent. C'est, en vertu du protocole, le président de la République, Roman Herzog, qui a prononcé le discours au nom de la République fédérale. Le président allemand s'est longuement interrogé sur la tâche qui incombe aux Allemands : *« Je ne suis pas sûr que nous ayons déjà trouvé les formes adéquates pour maintenir, à l'avenir, la mémoire. Nous nous trouvons à un tournant. la génération des témoins s'éteint. Commence à grandir une génération qui risque de considérer les expériences vécues à Bergen-Belsen uniquement comme de l'histoire. »*

La cérémonie du 27 avril correspondait à la « journée de la Shoah » du calendrier juif. Le camp de Bergen-Belsen, ou mourut Anne Frank, avait été en fait libéré le 15 avril 1945 par les troupes britanniques. Chaïm Herzog, l'ancien président israélien, se trouvait parmi les libérateurs, qui découvrirent au milieu des baraques de bois 60 000 détenus de toutes nationalités, en proie à la faim et aux épidémies. Parmi les 100 000 personnes mortes au camp entre 1940 et 1945, on dénombre 30 000 juifs et autant de prisonniers de guerre.

Bergen-Belsen n'était pas un camp d'extermination, comme Auschwitz ou Treblinka. Il a d'abord été destiné aux prisonniers de guerre français, belges, puis soviétiques. Les premiers détenus juifs ont été amenés en avril 1943. On y mourait la plupart du temps dans des conditions d'épuisement extrême. Des milliers de soldats soviétiques y ont été exécutés d'une balle dans la nuque. En 1945, les Britanniques ont détruit les bâtiments pour éviter les épidémies. Il ne reste plus aujourd'hui, à Bergen-Belsen, qu'une lande de bruyère surmontée de terre-pleins sous lesquels reposent des milliers de corps.

Lucas Delattre

L'Autriche célèbre sa deuxième République

L'Autriche célébrait, jeudi, le cinquantième anniversaire de la proclamation, le 27 avril 1945, de sa deuxième République, qui marquait sa libération du nazisme. Devant les deux chambres du Parlement, le président de la République, Thomas Klestil, a reconnu que l'Autriche *« avait pris du temps pour affronter la vérité historique »*, mais il a également souligné qu'il *« il y a peu de pays qui au cours de ce siècle ont traversé tant d'épreuves avant de retrouver leur liberté et leur indépendance »*. Le chancelier Franz Vranitzky a présidé un conseil des ministres extraordinaire pour rendre hommage *« aux partis antifascistes et démocratiques »* qui avaient proclamé l'indépendance. Mercredi soir, une « fête de la liberté » avait réuni 50 000 personnes sur la place des Héros à Vienne. – (AFP.)

A trois jours de l'expiration de la trêve, Sarajevo se prépare à de nouvelles heures noires

SARAJEVO
de notre correspondant

« Il y a un jeune chien, dans le jardin contigu au mien, qui aboie à chaque passant. Un chien franchement pénible... » Admir est attablé dans un café, dans un sous-sol de Sarajevo. *« Je viens de réaliser que, depuis trois jours, le cabot n'aboie plus. Etrange, non, ce silence si soudain ? »*, ajoute-t-il en souriant tristement. *« La raison, c'est simplement qu'il n'y a presque plus de passants. »* Le chien d'Admir est trop jeune pour avoir connu les bombardements de 1992-1993, une période durant laquelle les rues de la capitale bosniaque étaient désertes. La situation de ces derniers jours, si elle n'a rien de comparable avec ce qu'a vécu Sarajevo au début de la guerre, rappelle toutefois les heures noires de la ville assiégée. Des obus de mortier s'abattent par surprise dans le centre-ville, les sirènes résonnent, les policiers conseillent aux passants de s'abriter.

Les scènes de panique dans les carrefours sont redevenues quotidiennes. A Skenderija, les balles sifflent aux oreilles des piétons qui marchent d'un pas nonchalant. Sur le front sud de la ville, les explosions ont retenti tout l'après-midi, jeudi 27 avril, incitant les Sarajéviens à rester chez eux. Tandis qu'elles ont entrepris de tourmenter à nouveau la capitale, les forces serbes continuent de provoquer la Force de protection des Nations unies (Forpronu). L'aéroport a dû être, une nouvelle fois, placé en état d'alerte rouge, jeudi, après qu'un « officier de liaison » serbe eut refusé le débarquement de quatre passagers, pourtant employés de l'ONU. Les avions de ravitaillement, strictement destiné aux « casques bleus », deviennent très rares, tandis que le pont aérien humanitaire est suspendu depuis trois semaines.

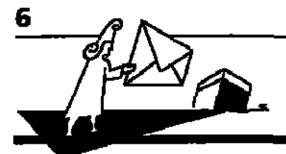
« AUCUN ENTHOUSIASME »

Poliment, par la voix de son porte-parole Fred Eckard, la Forpronu a estimé que Serbes et Bosniaques n'exprimaient *« aucun enthousiasme pour le concept »* d'une prolongation de la « trêve » officiellement en vigueur depuis le 1[er] janvier et qui avait été conclue pour quatre mois. Le représentant spécial de l'ONU, Yasushi Akashi, doit revenir à Sarajevo dimanche, pour tenter encore une fois d'obtenir la signature d'un cessez-le-feu. Dans les couloirs de la Forpronu, la plupart des responsables pensent qu'un accord sera trouvé, par exemple une trêve plus courte que prévu. Cependant, chacun s'accorde à penser que ce nouveau « bout de papier » n'aura pas de conséquences sur la situation militaire. Les combats se poursuivent dans plusieurs régions de Bosnie, notamment dans l'enclave de Bihac. Et les états-majors de chaque camp promettent une recrudescence de leurs activités.

Côté bosniaque, le général Vahid Karavelic, commandant de la région de Sarajevo, estime que *« le siège de la ville sera brisé avant la fin de l'année »*. Si tous les experts paraissent d'accord pour affirmer que l'armée bosniaque n'est pas suffisamment armée pour des batailles d'une telle envergure, il n'est pas impossible, en revanche, que le gouvernement songe à une action spectaculaire afin de montrer que la politique du statu quo n'est pas la sienne.

Côté serbe, pas un jour ne s'écoule sans que les chefs politiques ou militaires n'évoquent la *« victoire finale »*, prétextant qu'aucune solution pacifique n'est envisageable. Les Serbes de Bosnie, pour parvenir à un règlement politique du conflit, ne sont pas prêts à signer le plan de paix du Groupe de contact (Etats-Unis, Russie, Allemagne, France et Grande-Bretagne). Ils attendent donc, tranquillement et sûrs de leur supériorité, que la communauté internationale entame un dialogue pour modifier l'actuel plan de paix. Ils bénéficient, pour se faire comprendre, d'un puissant moyen de pression : des milliers de « soldats de la paix », prisonniers des enclaves bosniaques assiégées.

Rémy Ourdan



GAUCHE Lionel Jospin s'emploie à amplifier la « dynamique » sur laquelle il parie pour créer une nouvelle surprise le 7 mai. A Marseille, jeudi 27 avril, il a durci ses attaques contre la droite. ● **EXTRÊME DROITE.** Accompagné de Robert Badinter, il a montré ainsi qu'il entend ne pouvoir être soupçonné d'aucune complaisance vis-à-vis du Front national. Vendredi, dans un entretien publié par *Le Figaro* et au micro de RTL, il a précisé que les élections qui suivront la dissolution de l'Assemblée nationale, s'il l'emporte, se feront selon le mode de scrutin actuel *(voir page 10)*. ● **COMMUNISTES.** Alors que l'appel à *« dire "non" à la droite »*, lancé par le comité national du PCF, est apparu comme manquant de chaleur dans l'appui à M. Jospin, les communistes critiques, Charles Fiterman notamment, soulignent leur engagement en faveur du candidat socialiste.

Lionel Jospin dénie à son adversaire les qualités d'un homme d'Etat

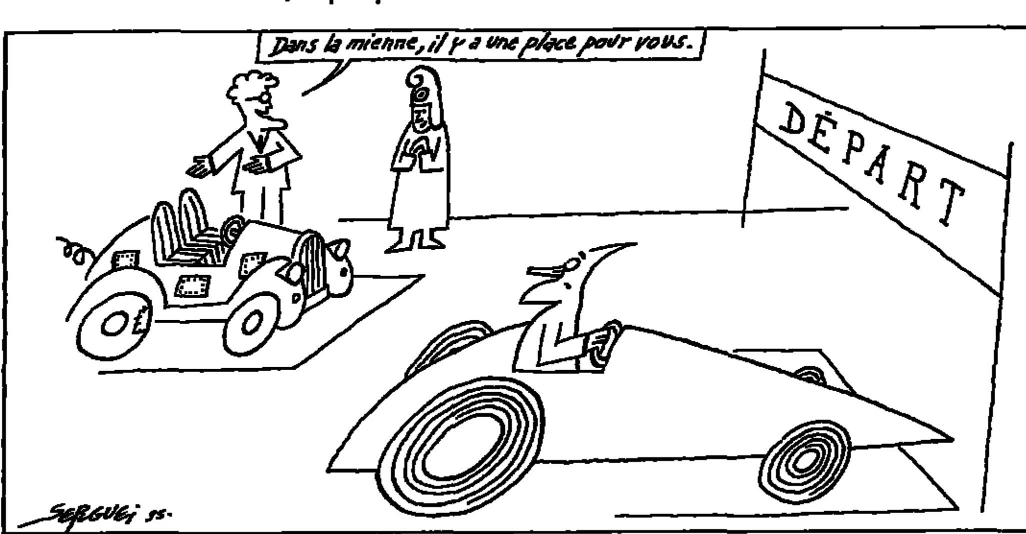
Le candidat socialiste s'appuie sur la dynamique de sa campagne pour faire mentir l'arithmétique. De réunion en réunion, il prépare le face-à-face télévisé en durcissant ses attaques contre Jacques Chirac

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Galvanisé par les résultats du premier tour de l'élection présidentielle, débarrassé du feuilleton entre les deux champions de la majorité, porté par cette « *vague tranquille, lucide et irrésistible* » qu'il sent monter à chacun de ses déplacements depuis le début de la semaine, Lionel Jospin est désormais tout entier tourné vers le face-à-face télévisé qui l'opposera, le 2 mai, à Jacques Chirac.

Jeudi 27 avril, à Marseille, devant tous les caciques locaux – et surtout devant huit mille supporters enthousiastes décidés à « *mettre le feu* », comme on le crie d'habitude dans les gradins du stade vélodrome –, il a fait la démonstration qu'à ce jeu-là il pourrait n'être ni le moins habile ni le moins pugnace. Robert Badinter avait chauffé la salle du Dôme avec un cours express sur la République. Lionel Jospin, lui, a multiplié les mises en garde à l'égard de son adversaire, bien conscient que ce genre de match se gagne d'abord dans la tête avant de se jouer sur le ring. Une bonne heure durant, il a cogné comme à l'entraînement.

Il a donc cherché à faire oublier la différence de poids entre les deux adversaires en présence : l'arithmétique donne une large avance à la majorité actuelle. Mais ce n'est, selon lui, qu'une illusion d'optique, tant la droite et son candidat apparaissent comme une force « *statique, immobile, morcelée, secouée de colères et d'arrière-pensées* ». Bref, « *ils ont le nombre* », a insisté Lionel Jospin, « *mais ils n'ont pas l'élan* ».



Le candidat a « cogné » ensuite sur les principaux seconds de son adversaire. Alain Juppé tout d'abord, qui avait déclaré : « *Jospin ne va pas nous faire croire qu'il est un poulet de l'année* », s'est trouvé sèchement renvoyé dans les cordes : « *Il a tort de prendre à mon égard ce ton de mépris* », qui traduit surtout de sa part beaucoup « *d'énervement et de manque de confiance* ». Puis Lionel Jospin s'en est pris à Philippe Séguin, qui avait suggéré que le score du candidat socialiste devait beaucoup à des voix chiraquiennes trop soucieuses de renvoyer Edouard Balladur à ses chères études. : « *Si c'était vrai*, a-t-il répondu avec ironie, *ce serait une grande imprudence, parce que, quand on y prend goût, on continue.* » Et de donner à l'un et à l'autre ce conseil : « *Ils ont tort de ne pas me respecter. Ils devraient se rendre compte que s'ils n'ont pas été respectés par les Français, c'est peut-être parce qu'ils ne se sont pas respectés eux-mêmes.* »

LE « SYNDROME CARTER »

Enfin, Jacques Chirac s'est trouvé à plusieurs reprises transformé en punching-ball. Pour dénoncer sa « *confusion politique* », le candidat socialiste s'est gaussé de la lettre que le maire de Paris vient d'adresser à la communauté portugaise en France, en oubliant simplement de rappeler qu'il était, en 1986, opposé à l'entrée du Portugal dans la Communauté européenne, qu'il avait même annoncé son intention de renégocier les accords d'adhésion quand il serait au pouvoir et qu'il n'en a rien fait. « *On ne peut jamais avoir confiance dans sa parole* », a conclu M. Jospin.

Mais ce n'est pas tout. « *On voudrait présenter M. Chirac comme un homme d'expérience, comme un homme d'État* », a-t-il ajouté, conscient que les interrogations – à son égard – sur ce thème-là pourraient porter. La réponse a fait d'une pierre deux coups : « *On a déjà essayé de nous servir ce raisonnement avec M. Balladur et on a vu comment ce genre de personnalité pouvait se dissoudre au feu du débat démocratique.* » Quant à M. Chirac, « *à quoi sert-il qu'il ait été deux fois premier ministre si on ne sait pas ce qu'il pense, encore moins ce qu'il en sera demain et encore moins ce qu'il fera après-demain ?* ».

Piqué au vif par l'évocation du « *syndrome Carter* » qui guetterait la France s'il était élu, Lionel Jospin a répliqué, cinglant : « *Oui, l'Etat, je le connais pour avoir été haut fonctionnaire, puis leader pendant sept ans d'une grande formation politique et ministre d'État et numéro deux du gouvernement pendant quatre ans. Mais il ne suffit pas de connaître l'État. Encore faut-il connaître la société française.* » Et, rappelant la polémique récente entre M. Chirac et le gouverneur de la Banque de France, M. Jospin a conclu : « *Moi, je n'ai jamais joué ni avec le franc ni avec la France. Alors, les leçons d'hommes d'État me paraissent malvenues, et on verra bien, lors de notre confrontation, le 2 mai.* » On ne saurait mieux, comme on dit, faire monter la pression.

Gérard Courtois

« Rien ne saurait justifier la violence » en Corse

Accompagné de Marie-Claire Mendès France, la veuve de l'ancien président du Conseil qui voit en lui « *un homme intègre, un homme juste, un homme de cœur* », Lionel Jospin a pu vérifier une nouvelle fois en Corse, jeudi 27 avril, la fièvre que suscitent désormais ses déplacements. A Bastia, au cours d'un banquet républicain où l'avait accueilli Emile Zuccarelli, député Radical de Haute-Corse et maire de la ville, M. Jospin a tracé à grands traits ses propositions pour l'île. Au-delà de la reconnaissance de sa culture, de son identité et de la spécificité de ses difficultés, il a condamné sans ambiguïté le « *climat de violence qui brise des vies et désespère des familles* ». « *Le mal-vivre ne saurait justifier cette violence* », a-t-il ajouté avant de préciser : « *On ne peut admettre que dans l'Etat républicain certains s'érigent en justiciers sommaires. Il n'est pas possible d'imposer à la Corse et à la République des solutions minoritaires* » quand toutes les énergies, notamment celles de la jeunesse, devraient être mobilisées pour le « *développement* ».

M. Fiterman affirme un soutien « sans ambiguïté »

COPRÉSIDENT du comité de soutien à Dominique Voynet, avant le premier tour de l'élection présidentielle, Charles Fiterman a choisi : « *Lionel Jospin, sans ambiguïté* ». Dans une déclaration au *Monde*, l'ancien ministre communiste rappelle que « *pèse* [sur le candidat socialiste] *le rejet légitime de tout ce que la gestion socialiste passée a porté de négatif* ». « *Mais*, ajoute-t-il, *avec d'autres femmes et hommes de gauche et écologistes, j'ai côtoyé cet homme au cours de l'année où s'est développé le processus des Assises de la transformation sociale. J'ai observé son ouverture à un inventaire critique de ce passé, qu'il a commencé à exprimer. J'ai constaté sa conscience du besoin d'apporter des réponses neuves, portées par un mouvement politique pluraliste inédit, dépassant les anciens clivages.* »

MOBILISATION SOCIALE

Selon l'ancien dirigeant communiste, qui n'a pas renouvelé, cette année, son adhésion au PCF, « *les conditions d'une mobilisation sociale apparaissent meilleures qu'en 1981* ». « *Et attention*, précise-t-il, *à l'illusion dangereuse selon laquelle la mobilisation sociale pourrait se passer de relais politiques de pouvoir !* » Sans attendre, M. Fiterman a animé une réunion publique, jeudi 27 avril, à Orly, en compagnie du maire de la commune, Gaston Viens, lui-même ancien membre du PCF, et de Laurent Cathala, député (PS) du Val-de-Marne. « *Les responsables communistes de la ville n'étaient pas là* », a constaté M. Viens.

Parmi les anciens dirigeants communistes, Anicet Le Pors, qui s'était prononcé pour Robert Hue au premier tour, a pris position pour M. Jospin au second tour. Dans un entretien publié par *l'Evénement du jeudi* (daté 26 avril), il lance cet avertissement : « *Il serait trop facile pour le PCF, après un résultat honorable, de monter une opération-séduction, laissant supposer qu'il a décrété sa rénovation. Ces choses-là ne se décrètent pas, elles se prouvent.* »

RÉTICENCES COMMUNISTES

Au sein du PCF, on continue péniblement d'éclaircir la position prise par le dernier comité national (*Le Monde* du 28 avril). Dans un éditorial de *L'Humanité* du 28 avril, Arnaud Spire explique que certains électeurs de M. Hue « *craignaient que leurs voix ne soient offertes au second tour, sur un plateau, au représentant d'un parti qui n'a pas voulu faire la critique de la période où il a été au gouvernement* ». « *Ils peuvent se rendre compte aujourd'hui*, ajoute-t-il, *que la prise de position du PCF n'a rien d'un désistement, encore moins d'un ralliement.* »

La direction a dû faire face à de fortes réticences, au sein de l'appareil, vis-à-vis du candidat socialiste. Dans le Pas-de-Calais, le secrétaire fédéral, Jean-Claude Danglot, a plaidé pour le « *refus clair et net d'un appel à voter Jospin* ». Francis Wurtz a indiqué que, dans le Bas-Rhin, « *existe un fort penchant radicalement antisocialiste* ». Rolande Perlican, de la fédération de Paris, a affirmé que « *le vote Jospin n'est pas, aujourd'hui, un vote d'opposition à la droite et à l'extrême droite* ».

Jean-Louis Saux

Avec M. Badinter, la gauche retrouve ses valeurs

L'HOMME qui a aboli la peine de mort, le plus farouche des adversaires de toutes les lois sécuritaires (que le père en ait été M. Peyrefitte ou M. Pasqua), l'enfant d'immigré devenu un des plus hauts personnages de la République, le farouche défenseur des droits de l'homme, le ministre de la justice dont une manifestation de policiers de droite avait demandé en juin 1983 la démission... Lionel Jospin ne pouvait trouver mieux que Robert Badinter pour témoigner que son souci de faire de la sécurité des Français une priorité n'était en rien un appel du pied à l'extrême droite. Que ce soutien ait été apporté à Marseille, là même où celui qui était encore ministre de la justice avait participé à un de ses derniers meetings publics, le 7 février 1986, avant que sa présidence du Conseil constitutionnel ne le contraigne à un strict devoir de réserve, a une une valeur hautement symbolique.



Ah ! ce devoir de réserve, comme il a pesé lourd sur les épaules de cet avocat de talent ! Combien de fois, dans son bureau du Palais-Royal, il a eu envie de prendre la plume ou la parole pour dénoncer l'obsession sécuritaire des gouvernants. Ce professeur de droit a une trop grande conscience des devoirs des charges qui lui sont confiées pour ne pas en respecter toutes les obligations. Pour justifier certaines décisions du Conseil constitutionnel qui désespéraient ceux qui avaient partagé ses combats, il ne pouvait qu'expliquer que « *toute mauvaise loi n'était pas obligatoirement contraire à la Constitution* ». L'autorité acquise sous sa présidence par cette institution garante qu'une majorité ne met pas à mal le pacte républicain autour duquel s'est unie la nation plaide, en tout état de cause, suffisamment our son action. Ce grand témoin de la gauche morale n'a pourtant pas été un seul instant tenté d'en porter le drapeau dans la bataille présidentielle, même s'il a été flatté que ses amis socialistes aient pensé à lui.Il ne savait que trop ce que son seul nom cristallisait d'adversité. Mais il était tout prêt à mettre sa force de conviction au service du candidat des socialistes. Que celui-ci soit Lionel Jospin ne pouvait que le satisfaire. Que sa présence ait été largement sollicitée prouve que la gauche a retrouvé le sens de ses valeurs. Alors, des Lilas à Dunkerque, de Marseille à Nanterre, avec ou sans le candidat, il retrouve son talent oratoire pour rappeller tout ce qui a été fait par les gouvernements socialistes pour rendre la justice plus digne, pour abolir les tribunaux d'exception, pour aider les victimes des crimes et délits, pour améliorer l'Etat de droit en France. Il dit enfin tout haut ce qu'il pense des « *lois Pasqua* », de ce code de la nationalité si sévère avec ceux dont les parents, comme les siens, sont venus trouver refuge dans le pays qui se veut la patrie des droits de l'homme.

Thierry Bréhier

Cartons d'invitation, convives empressés

MARIE-CLAIRE MENDÈS FRANCE en Corse, Robert Badinter à Marseille : pour sa journée de campagne méditerranéenne, Lionel Jospin avait invité les consciences. Les consciences de gauche répondent toujours gentiment aux invitations, comme de vrais amis, et font de délicats convives. La veuve de Pierre Mendès France a salué en M. Jospin, un « *homme intègre, un homme juste et un homme de cœur* » et l'ancien président du Conseil constitutionnel a publiquement évoqué ses qualités « *d'homme d'Etat* » en soulignant que M. Jospin est « *un homme qui aime la République, c'est-à-dire toute la France, qui aime la justice, c'est-à-dire toute la gauche* ».



RÉCIT

A gauche, en ce moment, ce n'est pas comme à droite, où l'on tergiverse, on hésite, on exige, on consulte. Il y a mariage à droite et ce n'est pas une mince affaire. La famille chiraquienne a longtemps cru qu'elle seule aurait son mot à dire sur l'organisation de la cérémonie. D'abord, elle a le prétendant, elle est plus nombreuse et elle sait mieux faire. Première anicroche, mardi. C'est la liste des convives proposée par Edouard Balladur, qui ne plaît pas à Jacques Chirac. Dans la belle-famille, il veut choisir qui bon lui semble et la tête de certains cousins, vraiment, ne lui revient pas. Vexé, M. Balladur s'en va et menace de ne pas participer du tout à la fête.

Mercredi, les plus jeunes et les plus avides décident de passer outre le mécontentement du chef de famille et, dès qu'il a le dos tourné, se précipitent avenue d'Iéna. Eux, ils ont envie de s'amuser, ça fait bientôt quatorze ans qu'on leur parle de cette fête, ils ne veulent pas la manquer. Reclu à Chamonix, M. Balladur vit mal cette ingratitude familiale et cherche, dans la lecture de Sénèque, une consolation aux petitesses de ce monde.

ASSAUT D'AMABILITÉS

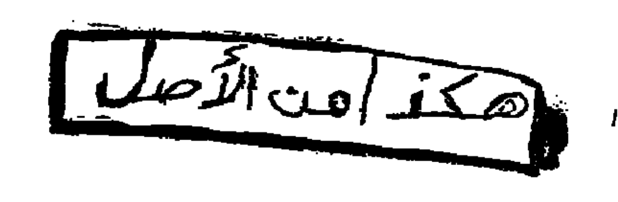
Du côté de Jacques Chirac, on est un peu gêné. Bien sûr, Edouard Balladur et son caractère ombrageux irritent. On se dit tout de même que son absence risque de gâcher la journée et qu'une alliance comme celle-ci vaut bien quelques efforts, d'autant que la famille balladurienne reste influente dans le pays. Jeudi, le prétendant connaît, de plus, quelques déboires. Jacques Toubon pensait lui faire plaisir en le présentant à ses relations de ministre de la culture. Des gens jeunes, sympathiques, juste un peu bruyants, l'avait-il prévenu. Séduit par cette bonne idée qui le sortait des visites de courtoisie aux birbes de la majorité, Jacques Chirac s'invite donc au festival du Printemps de Bourges. Ces jeunes, décidément insolents, ne trouvent rien de mieux à faire que de lui froisser son beau costume de cérémonie.

Tout bien considéré, le prétendant se dit, alors, qu'au moins dans la famille balladurienne, on sait se tenir. Il suffit d'y mettre les formes. Jacques Chirac décide de prendre la plume et d'envoyer un carton d'invitation au reclus de Chamonix, en le priant de bien vouloir accepter de troquer l'espace d'un après-midi, les cimes enneigées contre la pelouse ensoleillée de Bagatelle. Magnanime, il se résout même à inviter Nicolas Sarkozy et François Léotard.

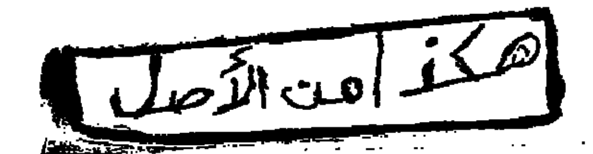
Courtois, le premier ministre accepte d'honorer l'invitation, puisque invitation il y a. Un communiqué satisfait l'atteste : M. Balladur apparaîtra samedi, aux côtés du prétendant. Pas mécontents d'en être, finalement, et surtout soucieux de ne pas porter la responsabilité d'avoir gâché la fête, s'il devait pleuvoir le 7 mai, les deux fils indignes font, à leur tour, assaut d'amabilités. « *La place n'est ni à l'amertume, ni à la rancœur, ni à la revanche, elle est à l'enthousiasme* », proclame le président d'honneur du Parti républicain, tandis que le ministre du budget répète à l'envi qu'il n'y a désormais, au sein de la famille « *ni arrières-pensées, ni rancunes* ». L'enfant choyé de la famille chiraquienne, Alain Juppé, feint d'oublier lui aussi les bagarres de cour de récréation qui l'ont opposé à ses cousins. « *C'est une grande joie pour nous et pour la France* » affirme-t-il, en apprenant que toute la parenté participera samedi aux agapes. Alain Madelin, pièce rapportée chez les chiraquiens, en déduit, pour sa part, que le cortège aura fière allure. « *Nous ne sommes plus face-à-face, nous sommes côte-à-côte* » assure-t-il, son carton à la main.

L'abbé Pierre n'a pas reçu de carton, il a pris l'initiative d'envoyer le sien pour une manifestation aux côtés du peuple irakien. Il a même invité tous les électeurs à écrire « *deux lignes au futur président de la République* » pour que son premier geste de politique étrangère soit de lever l'embargo contre l'Irak. Poli, il écrit : « *Si vous le faites, Monsieur le président, merci pour la France* ». Les militants d'Act up ont eux-aussi l'art d'apparaître là où on ne les attend pas toujours. Dans les colonnes du *Monde*, « *Lionel, homosexuel, séronégatif* » et « *Jacques, hétérosexuel, séropositif* » ont rappelé à leurs homonymes candidats que le SIDA continue de s'inviter partout dans le monde, sans carton.

Récit de la séquence France



M. Balladur et les
participeront



M. Balladur et les ministres qui l'ont soutenu participeront au meeting de Bagatelle

Les chiraquiens se sont résolus à tendre la main à leurs ex-rivaux

Le rassemblement de la pelouse de Bagatelle – initialement prévu, avant le premier tour, au stade Charléty – sera, samedi 29 avril, l'un des temps forts de la campagne de Jacques Chirac pour le second tour de l'élection présidentielle. Edouard Balladur, sollicité indirectement par l'état-major chiraquien, a décidé d'y participer avec ses principaux partisans, qui estiment avoir remporté ainsi une victoire.

SELON toutes les probabilités, le rendez-vous de la pelouse de Bagatelle, à l'orée du bois de Boulogne, sera plus réussi que celui de la pelouse de Reuilly, à la lisière du bois de Vincennes. Le 12 novembre 1994, lorsqu'il avait décidé de quitter la présidence du RPR et de la confier, par intérim, à Alain Juppé, Jacques Chirac n'était pas parvenu à y attirer Philippe Séguin. A une semaine du second tour de l'élection présidentielle, il ne manquera, au contraire, personne aux côtés du maire de Paris pour exorciser la menace d'un troisième septennat socialiste, quand bien même il ne serait qu'un quinquennat.

Après bien des tergiversations, M. Chirac sera entouré du ban balladurien, composé du premier ministre lui-même, de François Léotard et de Nicolas Sarkozy. La stratégie des deux derniers fidèles d'Edouard Balladur, finalement, aura été efficace. Le ministre du budget et de la communication connaît trop bien le RPR pour ne pas savoir qu'une seul méthode est payante avec le parti chiraquien : le rapport de forces. Comme le ministre de la défense et président d'honneur du Parti républicain, il avait été mis à l'écart par « l'opération Iéna » de contournement du premier ministre, organisée par les amis de M. Juppé en direction des chefs balladuriens de l'UDF (*Le Monde* du 28 avril).

Isolés, M. Léotard et M. Sarkozy avaient tenu bon. Discrets mais sévères pour leurs alliés, ils savaient que les chiraquiens ne pourraient se passer, au bout du compte, d'un geste en direction de M. Balladur et de ses fidèles. Le premier ministre leur a facilité la tâche, en réaffirmant, de Chamonix jeudi matin, que *« pas une des voix qui se sont portées sur moi ne doit manquer à Jacques Chirac pour le second tour »*, même s'il confirmait alors qu'il resterait dans la station alpine jusqu'à lundi.

Le geste politique attendu n'a pourtant pas tardé. L'état-major chiraquien a fait savoir aux deux ministres que leur venue, en compagnie du chef du gouvernement, serait bien accueillie, samedi après-midi, sur le pelouse de Bagatelle. D'efficaces intermédiaires sont intervenus qui, l'air de ne pas y toucher, ont exercé les nécessaires et amicales pressions d'usage. En prime, l'état-major a fait parvenir, jeudi après-midi, une lettre d'invitation aux ministres concernés pour ce que M. Sarkozy a baptisé *« symbole »* sur France 2.

LE CONTRÔLE DU PR

Les passes d'armes enregistrées au cours de la semaine ont également montré que les manœuvres pour la maîtrise du pouvoir, à l'UDF, n'ont pas attendu l'issue du second tour. Au Parti républicain, on attend déjà avec impatience la réunion du bureau politique prévue pour le 9 mai. Si l'affrontement entre François Léotard et Alain Madelin est d'ores et déjà programmé, ses modalités restent à définir. M. Madelin a pour lui, ce qui n'est pas rien, d'appartenir au camp de celui que la droite compte bien voir triompher le 7 mai. Premier des ministres PR et premier des ministres UDF dans le cas d'un succès de M. Chirac, il peut s'appuyer également sur les tergiversations de M. Léotard, un instant tenté par une fédération balladurienne, pour espérer prendre le contrôle du PR.

M. Madelin n'a pourtant pas tous les atouts dans son jeu. Conforté aujourd'hui par des parlementaires légitimistes, il ne dispose pas de la maîtrise d'un appareil efficace mis au service de M. Léotard. Quels que soient les mérites dont il a pu faire la preuve au cours de la campagne, il ne peut toujours pas disputer à M. Léotard son rang de *« présidentiable »*, même si le crédit du ministre de la défense s'est érodé au cours de ces dernières années. Il espère tirer parti de la capacité de résistance dont il a su faire la preuve avec M. Sarkozy. La discrétion dans laquelle est tenu Charles Millon, qui a décidé de soutenir M. Chirac après les renoncements de Raymond Barre et de Valéry Giscard d'Estaing, illustre assez bien la thèse de M. Léotard.

L'attitude de François Bayrou, président du CDS, qui a rompu avec M. Balladur, ne suscite, d'ailleurs, que des sarcasmes chez les léotardiens où l'on additionne déjà cette nouvelle volte aux virevoltes prêtées au ministre de l'éducation. Dans un entretien à *Sud-Ouest*, vendredi 28 avril, M. Bayrou s'explique en soulignant son opposition à la constitution d'un parti balladurien. *« Je travaillerai à construire non pas le parti d'un tel ou d'un tel, mais le grand mouvement du centre qui manque à la France »*, assure M. Bayrou.

La brouille entre M. Léotard et M. Bayrou risque de prolonger l'état d'impuissance dans laquelle se trouve l'UDF depuis que M. Giscard d'Estaing ne parvient plus à en fédérer autoritairement les composantes. Les attentions que lui prodigue Jacques Chirac, confortent M. Giscard d'Estaing dans son ambition de reprendre sa place d'interlocuteur privilégié du RPR. Le parti gaulliste a pourtant toujours tiré les plus grands avantages de l'éclatement de la famille indépendante et centriste.

Olivier Biffaud et Gilles Paris

M. Chirac : « Je n'ai rien à négocier »

Invité de TF 1, jeudi 27 avril, Jacques Chirac a déclaré que l'élection présidentielle est *« la seule élection qui suppose un dialogue direct entre le candidat et le peuple »*. *« Je souhaite rassembler le plus largement possible, mais je n'ai pas à infléchir mon projet, à négocier avec aucun »*, a-t-il déclaré. *« J'ai entendu ce qu'ont dit les électeurs, notamment les nombreux électeurs qui ont émis un vote, à l'évidence, de protestation »*, a continué le maire de Paris, en ajoutant : *« J'intègre naturellement cela, mais je n'ai rien à négocier. Je continue à présenter mon projet dans mon dialogue* [avec les Français]. »

« Moi, je m'adresse aux Français, et uniquement aux Français »*, avait dit la veille, sur RTL, l'ancien président du RPR. Il avait ajouté : *« Je le fais depuis le début de ma campagne et je continuerai de le faire jusqu'au bout, sans fard, sans combinaisons politiciennes, sans négociations avec qui que ce soit. J'ai un projet et, ce projet, je le défends. »

Le maire de Paris chahuté au Printemps de Bourges

Les spectateurs du festival de musique n'ont pas apprécié la visite du candidat de la droite, accueilli par des slogans « Jospin président ! »

BOURGES
de notre envoyée spéciale

Avec plus d'une centaine de spectacles, qui attirent plus de soixante-cinq mille spectateurs, en majorité jeunes, et environ quatre cents journalistes, le Printemps de Bourges est un appât de choix pour un candidat président. Jacques Chirac n'y a pas résisté, poussé par le désir de plaire aux amateurs de rock'n'roll, de hip-hop et de hardcore, peut-être aussi aux membres du Club des entreprises du Cher, qui tient boutique dans la section réservée aux sponsors.

Pour le Printemps, les visites officielles sont toujours une aubaine, une occasion de neutralité affichée dans un paysage subventionné, où s'affrontent, parfois durement, des collectivités locales politiquement opposées. Lionel Jospin a annoncé sa visite pour le 30 avril. Sûr de la jeunesse de son électorat, M. Chirac, sourire radieux, allure décontractée, avait d'abord prévu, jeudi 27 avril, un « bain de foule » place Séraucourt, haut lieu des déambulations festivalières, du commerce des merguez et des guitares déchirantes, en commençant par la maison de la culture, la première du genre, inaugurée par André Malraux en 1960.

Las ! A peine avait-il posé le pied à terre que le chahut démarrait : huées, sifflets, trognons de pomme. Puis un murmure, bientôt enflé jusqu'au slogan par la foule massée, un peu par hasard, sur les marches de la maison de la culture : *« Jospin président, Jospin président ! »* Des grognons, sans doute, empêchés d'accéder à la salle où chantait leur groupe favori, Edgar de l'Est, dans la section « Découvertes ». Les festivals sont ainsi : passionnels. D'ailleurs, expliquait M. Toubon, à la télévision : *« Si vous allez à Wembley, si vous allez à Bercy, c'est ainsi, vous savez. »*

M. Chirac faisait grise mine, mais il était là pour sourire. Il a dessiné le « V » de la victoire devant les caméras de télévision, en tournant le dos aux jospinistes de fortune. Sautant la place Séraucourt, le maire de Paris s'en est allé, en voiture, au Palais des congrès, saluer Alain Bashung en répétition.

RÉGLAGE

Le rocker insoumis a été photographié au côté du candidat. Un peu abasourdi, étonné par tant de professionnalisme médiatique, il a suivi M. Chirac jusqu'à la scène, où l'Américain Vic Chesnutt réglait le son. Le candidat a tendu la main. Le cruel Chesnutt, paraplégique, a ouvert les bras bien large, s'est tassé un peu plus dans sa voiture d'handicapé : *« Hello ! Bienvenue chez moi ! »*, a-t-il dit avec un sourire plus large encore que celui du présidentiable. Bashung avait disparu dans les loges.

Dehors, une dame a demandé bien fort au candidat d'aller planter ses pommiers ailleurs et de laisser la musique à la musique. Un groupe de jeunes chantait : *« Jospin président ! »* – une manie – et, dans l'allée, des militants aux allures d'enseignants d'avant 1981 vendaient *Lutte ouvrière*. M. Chirac était en retard. Il a fait l'impasse sur la visite sous chapiteau de Francis Cabrel, plus populaire que Bashung, certes, mais moins branché...

Véronique Mortaigne

Le futur président de la République devra donner un signe fort sur les salaires

M. Jospin est favorable à une augmentation du SMIC

Fin juin, le nouveau gouvernement devra indiquer à la commission nationale de la négociation collective sa position sur les salaires : hausse du SMIC ordinaire ou bien coup de pouce ? Lionel Jospin a pris position clairement pour le second terme de l'alternative, tandis que Jacques Chirac estime que la question est du domaine du futur premier ministre, et non de celui du chef de l'Etat.

Au centre des débats du premier tour de la campagne électorale, les salaires. Ils constitueront le premier grand rendez-vous social du président de la République élu le 7 mai. Fin juin, lors de la réunion annuelle de la commission nationale de la négociation collective, le gouvernement devra, en effet, se prononcer sur le niveau de l'augmentation du SMIC au 1er juillet. Faut-il être grand clerc pour savoir que, après les déclarations répétées de Jacques Chirac et de Lionel Jospin sur un meilleur partage de la croissance en faveur des salariés et leurs critiques sur un système économique qui favorise les revenus du patrimoine au détriment des revenus du travail, la décision du chef de l'Etat sera plus que symbolique ? Et que, s'il veut donner un peu de consistance à son discours social de campagne, il devra adresser un message fort à l'opinion ?

APRÈS LE 7 MAI

Ni M. Chirac ni, *a fortiori*, M. Jospin n'ont préconisé la suppression du SMIC, pourtant défendue par certains économistes libéraux et encore évoquée, au printemps 1993, dans le cadre de la commission Mattéoli sur l'emploi. « *Je ne puis que m'inquiéter devant de tels discours. A-t-on bien analysé les effets qui résulteraient, sur l'incitation au travail, du rapprochement du SMIC et du RMI ?* », s'interroge le maire de Paris dans son programme. Toute la question est donc de savoir à quel niveau le salaire minimum doit être revalorisé.

« CERCLE DE LA RAISON »

Il n'y a guère de surprise à attendre. Entre 1984 et 1988, puis entre 1993 et 1994, les smicards n'ont bénéficié que de la hausse minimale prévue par la loi (l'inflation, majorée de la moitié du gain de pouvoir d'achat du salaire horaire). Dans les périodes plus fastes, ils ont eu droit à un coup de pouce (la totalité du gain de pouvoir d'achat du salaire horaire). Contrairement au candidat socialiste, qui s'est engagé à donner ce coup de pouce s'il est élu, le maire de Paris est resté très évasif, jugeant que « *ce n'est pas un engagement qui relève du président de la République* ».

Coup de pouce ou pas, les deux candidats ont, qu'ils le veuillent ou non, enfermé leur ambition dans ce « cercle de la raison » que M. Jospin résume bien dans son projet : « *Il faut trouver un nouveau chemin sans accroître les déficits publics, ni mettre en péril la monnaie, nos échanges extérieurs ou la compétitivité retrouvée de nos entreprises.* » On est loin de la relance générale par les salaires et la consommation de 1981, symbolisée par une augmentation de 10 % du SMIC !

La gauche est revenue de son illusion lyrique, et le contexte a changé. L'impatience des salariés n'en est pas moins grande, comme le prouve la multiplication des conflits sur les salaires ces derniers mois *(lire ci-dessus)*. Le troisième tour social n'aura peut-être pas lieu, mais sa seule perspective va obliger le successeur de M. Mitterrand, au-delà du geste symbolique sur le SMIC, à montrer clairement sa volonté de défendre un partage des revenus plus favorable aux salariés et, d'une manière générale, au travail.

Tout au long de la campagne, Jacques Chirac et Alain Madelin ont réaffirmé que « *la feuille de paie n'est pas l'ennemi de l'emploi* », et qu'« *une hausse de salaires ne signifie pas forcément une relance de l'inflation* ». Ces déclarations, pour certains analystes, étaient une réponse claire aux recommandations du gouverneur de la Banque de France, gardien de la stabilité du franc, en faveur de la modération salariale. M. Jospin n'a pas manqué de constater que la part de la valeur ajoutée affectée aux salaires était passée de 70 % à 60 % au cours de la décennie 80, soulignant qu'« *un meilleur équilibre entre salaires et profits constitue une nécessité sur le plan économique et une urgence sur le plan social* ».

Le constat des candidats est assez voisin ; leur méthode est différente. M. Chirac n'a jamais caché que les hausses de salaires relèvent des seules entreprises et que « *toutes n'en ont pas les moyens* ». A cette analyse libérale, mais pragmatique, M. Jospin oppose le volontarisme de l'Etat. Il propose une « conférence nationale sur les salaires », réunissant l'Etat-employeur, le patronat et les syndicats. Son objectif : fixer un cadre général. Sur les salaires, comme sur la réduction du temps de travail, Martine Aubry, porte-parole du candidat socialiste, estime que l'Etat ne doit pas se substituer aux partenaires sociaux, mais qu'« *il doit donner le la* ».

Le véritable clivage entre les candidats porte sur une réforme qui figurait dans le programme de la droite pour les élections législatives de mars 1993 et dont le maire de Paris a fait une priorité : la hausse du salaire direct par la fiscalisation de certaines dépenses sociales pesant actuellement sur les revenus du travail (assurance-maladie). S'agit-il d'une réduction déguisée de la couverture sociale (davantage de salaire, moins de protection sociale), comme l'en accuse M. Jospin, en rappelant qu'elle serait dans la droite ligne du libéralisme défendu par M. Madelin ? Si ce n'est pas le cas, l'Etat a-t-il les moyens de financer un transfert sur le budget portant sur plusieurs dizaines de milliards de francs chaque année ?

PRESSION FISCALE

A moins que M. Chirac n'envisage de compenser ces allègements de charges sur les salaires par un accroissement de la pression fiscale (TVA, CSG) ? Il transformerait alors la hausse du salaire direct en une simple opération de rééquilibrage des prélèvements obligatoires (davantage d'impôts, moins de cotisations), mais contredirait sa volonté de réduire les prélèvements obligatoires. Pour l'heure, il n'a répondu à aucune de ces questions, et cette proposition reste confuse.

En matière de salaires, le prochain président de la République aura moins à respecter son programme qu'à tenir compte des partenaires sociaux, en particulier du patronat. Le président du CNPF, Jean Gandois, lui a involontairement facilité la tâche en se prononçant pour un net assouplissement de la rigueur salariale. Il ne faut pas, pour autant, surestimer cette ouverture du « patron des patrons » : s'il a reconnu que les salaires peuvent progresser dans les entreprises et les secteurs en bonne santé, il n'a jamais caché son opposition à toute augmentation générale et uniforme. Ni le fait qu'avec certaines précautions les rémunérations pourraient aussi être ajustées à la baisse en cas de difficulté. La reprise économique, le regain d'optimisme des chefs d'entreprise et la pression des salariés ont fait plus, ces derniers mois, pour desserrer le carcan salarial que toutes les injonctions de l'Etat.

« TRAVAIL-MARCHANDISE »

Les deux candidats ont compris que ce débat sur les salaires, qui est intimement lié aux problématiques de l'emploi, de la protection sociale et de l'exclusion, est capital pour l'avenir de la société. Deux types de développement social commencent, en effet, à distinguer les pays industrialisés : les uns tentent de maintenir un certain niveau de salaire et de protection sociale, mais ils ont un chômage de masse, comme la France ; dans les autres, le nombre de demandeurs d'emploi est faible, mais la flexibilité du marché du travail et la totale liberté des salaires engendrent une classe de travailleurs pauvres, comme aux Etats-Unis.

« *Les partisans de la suppression du salaire minimum pensent le travail comme une marchandise : s'il est abondant, il faut, pour qu'il trouve preneur, que son prix baisse librement. Ceux qui y sont opposés ont une autre conception : le travail est un projet individuel d'intégration dans une collectivité* », analyse Jean-Paul Fitoussi, président de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), dans la dernière livraison de la revue du club deloriste Témoin (éditions Balland). « *Lorsque le travail-projet devient travail-marchandise, le lien social se délite, car le travail n'est plus facteur d'intégration.* » La cohésion sociale peut être un gage d'efficacité économique. M. Jospin en est convaincu. M. Chirac le pense probablement aussi, mais il lui reste à le démontrer aux Français.

Jean-Michel Bezat

De nombreuses grèves

Si les conflits salariaux ont marqué le pas ces derniers jours, ils n'ont pas disparu. En Meurthe-et-Moselle, deux entreprises de transports en commun, la CGFTE et les Rapides de Lorraine, filiales de la Compagnie générale des eaux, ont été affectées par des grèves. Dans les deux cas, les salariés réclamaient 5 % d'augmentation, en raison des « *immenses profits réalisés par la Générale des eaux* ».

Toujours en Lorraine, et pour des raisons salariales, la CGT tente, à Sollac-Florange, d'élargir un mouvement jusqu'ici limité à un seul laminoir. Dans le Jura, les salariés de Jacob-Delafon viennent d'interrompre un conflit salarial lancé il y a un mois pour ouvrir des négociations avec la direction. Depuis février, les conflits salariaux se sont multipliés : Renault, Rhône-Poulenc, Belin, Saint-Gobain Emballages, Kodak, Michelin, Philips Eclairages, Ricoh. Tant les protocoles de fin de conflit que les premières statistiques du ministère du travail montrent que les augmentations accordées sont, la plupart du temps, au moins égales à l'inflation.

Le lent reflux du chômage a continué en mars

La politique de l'emploi n'alimente plus de controverse entre les partisans de M. Chirac et ceux de M. Balladur

EN D'AUTRES circonstances, c'est une statistique qui aurait fait grand bruit. En pleine campagne électorale, elle aurait été annoncée par le gouvernement avec force roulements de tambour, et Edouard Balladur en aurait tiré argument pour souligner que sa politique est, décidément, la bonne. Jacques Chirac, lui, n'aurait pas manqué de souligner, comme il l'avait fait il y a un mois, que la politique balladurienne des petits pas doit céder la place à un traitement de choc, autrement plus audacieux.

M. Balladur, battu au premier tour de l'élection présidentielle, est parti pour Chamonix, et M. Chirac, qui veut jouer maintenant les rassembleurs, ne se permettra sans doute plus de dire tout le mal qu'il pense de la gestion du gouvernement sortant. Le nouveau chiffre du chômage, publié jeudi 27 avril par le ministère du travail, risque donc d'être accueilli dans une indifférence quasi générale. Il est pourtant symbolique.

Pour le sixième mois consécutif, le nombre des demandeurs d'emploi a diminué en mars. La tendance n'a certes rien de spectaculaire : la baisse ne porte que sur 8 400 personnes (– 0,3 %). Il y a donc toujours, en France, 3 287 800 demandeurs d'emploi (en données corrigées des variations saisonnières), et le taux de chômage, en recul d'un petit dixième, culmine encore au niveau très élevé de 12,2 % de la population active. Toutefois, pour le gouvernement, c'est la preuve que son action commence à porter ses fruits, puisque l'on dénombre 60 000 chômeurs de moins en un semestre.

AUGMENTATION SUR DEUX ANS

« *Depuis vingt ans, c'est la première fois que l'on observe une baisse aussi importante du chômage sur une telle durée* », s'est réjoui le ministère du travail. Autre motif de satisfaction, le chômage de longue durée a, lui aussi, « *entamé son déclin* », puisqu'il a reculé de 14 400 personnes depuis janvier et de 8 100 pour le seul mois de mars.

Il y a un revers de la médaille, que les socialistes, mais plus les chiraquiens, désormais très oecuméniques, ne se priveront pas de relever : alors que la croissance économique est en phase d'accélération et qu'elle génère de fortes créations d'emplois, l'inflexion du chômage est très modeste. A l'heure du bilan de l'action gouvernementale, les chiffres parlent d'eux-mêmes : à la fin du mois de mars 1993, quand Pierre Bérégovoy quitte Matignon et cède la place à M. Balladur, la France compte 3 066 400 demandeurs d'emplois. Deux ans plus tard, alors que le premier ministre s'apprête à son tour à passer le relais, il y en a 221 400 de plus. Même si c'est la grave récession de 1993 qui en est à l'origine, la politique économique et le traitement social n'ont guère pu amortir le choc.

PROGRESSION DE L'EXCLUSION

Plus grave encore, si le chômage cède un tout petit peu de terrain, l'exclusion, elle, ne cesse de progresser, comme en témoignent les chiffres publiés jeudi 27 avril par la délégation interministérielle au RMI (*Le Monde* du 28 avril). Le nombre des allocataires du revenu minimum d'insertion a en effet atteint 908 336 à la fin du mois de décembre 1994. La hausse s'est donc ralentie en 1994 (14,6 %), par rapport à 1993 (18,1 %), mais le bilan reste malgré tout dramatique. Selon la formule si souvent évoquée durant cette campagne présidentielle, il témoigne de la gravité de la « fracture sociale ».

Pourtant, malgré cette tendance, le débat politique risque de perdre son acuité. Non pas à gauche : Lionel Jospin ne manquera évidemment pas d'observer que ces statistiques justifient les mesures qu'il préconise, jouant du traitement social classique mais aussi de mesures beaucoup plus volontaristes, comme la mise en oeuvre de grands travaux ou la réduction du temps de travail.

A droite, la controverse s'est subitement arrêtée. Voici encore quelques jours, les balladuriens dénonçaient en chœur la principale disposition préconisée par M. Chirac, le contrat initiative-emploi. Très critiques, ils expliquaient que la mesure coûterait de 30 à 50 milliards de francs et n'aurait quasiment aucun effet, sauf celui, absurde, d'augmenter le nombre des chômeurs de courte durée pour diminuer ceux de longue durée.

Signe des temps, les partisans du premier ministre, ralliés aujourd'hui à M. Chirac, ont oublié ce qu'ils disaient hier. Ils découvrent même des charmes à ce fameux contrat. C'est le cas, en particulier, du ministre du travail, M. Giraud, qui, dans un entretien publié par *Le Parisien* du 28 avril, applaudit des deux mains. « *A partir du moment où la mesure a été précisée et ajustée pour ne s'appliquer qu'à des emplois nouveaux créés par les entreprises,* dit-il, *elle devient complémentaire. et c'est bien.* » Observant ses anciens partisans de Chamonix, M. Balladur peut méditer l'injonction de saint Rémi à Clovis : « *Courbe-toi, brûle ce que tu as adoré, adore ce que tu as brulé !* »

Laurent Mauduit

Le temps partiel, une « aubaine » pour les entreprises plus que pour les salariés

LES ENTREPRISES abusent-elles du temps partiel ? Alors que la plupart des experts regrettent que cette forme de travail ne soit pas aussi développée en France que dans les pays d'Europe du Nord, une étude du ministère du travail, présentée récemment lors d'un colloque mais non publiée, se montre assez critique sur l'utilisation par les entreprises des facilités accordées par l'Etat.

Depuis septembre 1992, toute transformation d'emploi à temps plein en temps partiel avec embauche compensatrice bénéficie d'une exonération de charges patronales de 30 % (et même 50 % de janvier 1993 à avril 1994). A première vue, la mesure est un incontestable succès. Quarante mille contrats ont été signés fin 1992, 180 000 en 1993 et 100 000 durant le seul premier semestre 1994. En termes d'effectifs, cette mesure « *s'est hissée au premier rang des dispositifs de politique d'emploi* », précise l'étude. Quels ont été ses effets réels sur l'emploi ? Pour essayer d'en savoir plus, le ministère du travail a enquêté en mars 1994 auprès d'un échantillon de 1 000 établissements bénéficiaires de l'abattement. Ses résultats sont loin d'être encourageants.

MYTHE ET RÉALITÉ

Non seulement « *il semblerait que tous les établissements n'ont pas réalisé d'embauches compensatrices* », note l'auteur de l'étude dans une superbe litote, mais, surtout, une entreprise sur quatre seulement déclare qu'elle n'aurait pas pratiqué d'embauche sans cette exonération. Officiellement, « *l'effet d'aubaine* », comme disent les spécialistes, a donc été utilisé par... trois entreprises sur quatre. Or ce chiffre, impressionnant, est sans doute en deçà de la réalité, en particulier parce que les employeurs interrogés ont tendance à vanter les bienfaits d'une exonération de charges. Si l'on ajoute que les exonérations peuvent toucher des embauches à temps partiel destinées à compenser des départs de salariés âgés en préretraite progressive – eux-mêmes aidés par l'Etat –, le bilan de cette mesure prise par Martine Aubry et relancée par Michel Giraud semble donc pour le moins nuancé, ce qui explique qu'il ne devait être communiqué qu'après l'élection présidentielle. Avec ou sans exonération, le temps partiel est, de toute façon, une forme de travail de plus en plus répandue : 3,2 millions de personnes travaillaient à temps partiel en 1994, soit 14,9 % des actifs et 15,4 % des seuls salariés, rappelle l'enquête. De 1982 à 1992, 845 000 emplois à temps partiel ont été créés, soit un nombre presque équivalent à celui des créations totales d'emplois (858 000). Depuis 1991, 446 000 emplois à temps partiel ont même été créés, alors que l'emploi total régressait de 1,5 %.

Qui « bénéficie » de ce type de travail ? La réponse est simple : les jeunes, mais surtout les femmes. Ces dernières occupent près de neuf emplois à temps partiel sur dix. Si la part des femmes actives travaillant à temps partiel tend à croître avec l'âge – 45 % des mères de trois enfants et plus sont à temps partiel –, le taux de temps partiel chez les femmes de moins de vingt-cinq ans est passé de 13 % en 1982 à 35,2 % en 1994. Chez les hommes, les jeunes sont les principaux touchés. Quatre-vingts pour cent des stagiaires et des bénéficiaires de contrats aidés travaillent aujourd'hui à temps partiel. Logiquement, les emplois à temps partiel sont souvent peu qualifiés et concentrés dans les services : hôtels-cafés-restaurants, transports, PTT, entreprises de nettoyage et services domestiques... L'emploi qualifié à temps partiel relève donc davantage du mythe que de la réalité.

Frédéric Lemaître



Monsieur Le Président,

Dimanche 7 mai, à 20 h 01, pour fêter votre élection, vos amis ne pourront vous offrir que des fleurs. Ils auraient peut-être préféré enrichir votre discothèque, mais cela n'est plus si simple. En vingt ans, le nombre de disquaires spécialisés est passé de 3000 à 200. Aviez-vous remarqué que, dans notre quartier, il n'y en a plus un seul ?

Les artistes français s'honorent de votre amitié. Il serait dommage qu'au terme de votre septennat ils ne soient plus que les vestiges d'un temps où la chanson française était vivante et novatrice.

Les jeunes achètent les deux tiers des disques vendus chaque année. Vous même, lorsque vous avez eu 16 ans, qu'auriez-vous aimé recevoir : un cactus en pot ou le dernier succès des Platters ?

*Tout comme le livre, le cinéma ou le théâtre, **le disque est un bien culturel de grande diffusion.** Pourquoi n'est-il pas traité de la même façon ? **En France, il demeure frappé d'une TVA à 18,6% alors que la littérature et les spectacles sont passés au taux de 5,5%.***

Les fleuristes, eux aussi, ont obtenu, cette année, le bénéfice du taux réduit. Nous nous en réjouissons, surtout pour la Dame aux Camélias. Mais pourquoi Mozart paierait-il plus d'impôts qu'Alexandre Dumas fils ?

Monsieur le Président, soyez celui qui fera une fleur à la musique.

LES ARTISTES FRANCAIS,

LE G.I.E.E.P.A ET LE SYNDICAT NATIONAL DE L'EDITION PHONOGRAPHIQUE

ADES DISQUES • ALADIN STUDIO • ALLELUIA DISQUES • ARB FILMS ET EDITIONS • ARION • ARPEGE • AUVIDIS • AVREP • BLACK AND BLUE DISQUES • BMG FRANCE • LE CHANT DU MONDE • CLUB DU DISQUE ARABE • CORELIA • DAVOUT STUDIO • DE PLEIN VENT STUDIO • DISC'AZ • DISQUES CONCORDE • EAST WEST FRANCE • EDITIONS MILAN MUSIC • EMI FRANCE • EPM PRODUCTIONS • ERATO DISQUES • GAUMONT MUSIQUE • GUILDE INTERNATIONAL DU DISQUE • HARMONIA MUNDI • HUGUES DESALLE • MCA • MPO DISQUES • MOULAGES PLASTIQUES DE L'OUEST • MUSIDISC • MUTE FRANCE • NOCTURNE • PELLIGRINI GILLES EDITIONS • POLYGRAM • POLYGRAM MANUFACTURING ET DISTRIBUTION • RADIO PROGRAMME • RYM MUSIC • SALVADOR P.A.M • SCAM • S.E.R.P. • SFORZANDO • SHOW 2000 MUSIC • S.M STUDIO • SONODISC • SONY MUSIC • STELLA DISQUES • SUNSET FRANCE • TEME • TITAN RECORDS • VERANY PIERRE EDITIONS • VERNOU DISQUES • VIRGIN FRANCE • VOGUE • WARNER MUSIC • THE WALT DISNEY COMPANY •



ET

L'UNION DES PRODUCTEURS PHONOGRAPHIQUES FRANÇAIS INDÉPENDANTS

7 PRODUCTIONS • AB DISQUES • ACTIVE MUSIC • ARENA/FLARENASCH • ART COM MUSIK • ATOLL MUSIC • BAXTER MUSIC • BIG BLUES RECORDS • CCPM • CH2 • CLEMUSIC • CMBM • DEESSE SEPTENTRION • DELPHINE PRODUCTIONS • DENOMINATEUR COMMUN • DESPERADO • DIAMA MUSIC • DISCAFA • DISCORAMA • DISQUES JMS/ SOCIETE LE SPHINX • EDITION W • EDITIONS PRODUCTIONS GEORGES MARY • EMMA PRODUCTION • E.M.A.P. • EUROPEAN MUSIC PRODUCTION • FAIRWAY RECORD • FORLANE • FRANCIS DREYFUS MUSIC • FREE LANCE/JPR PRODUCTIONS • HAPPY MUSIC • IDA RECORDS • IRIS MUSIC PRODUCTION • LABEL BLEU • LE GRAND ORCHESTRE DU SPLENDID • MASQ • MEDIA 7 • MIC MAC MUSIC • MIX IT • MRG ART PRODUCTIONS • MUSICA GUILD • NETWORK MUSIC GROUP • OPTICAL DISC DE FRANCE • OTV CONCEPT • OWL RECORDS • PEER MUSIC • POINT 12 • PRODUCTIONS MARY JOSEE • PRODUCTIONS PAUL LEDERMAN • RDC RECORDS • RTE • SCORPIO MUSIC • SNEAK PREVIEW • SOME PLAYERS • TREMA • TWO PAR DEUX • VICTORIE MUSIC • WMD • YEARLING PRODUCTIONS •

UPFI – L'UNION DES PRODUCTEURS PHONOGRAPHIQUES FRANÇAIS INDÉPENDANTS

UPFI : 1, RUE GARNIER - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE - TÉL : (1) 46 41 05 85 - FAX : (1) 46 41 05 83

SNEP : 27, RUE DU DOCTEUR LANCEREAUX - 75008 PARIS - TÉL : (1) 44 13 66 66 - FAX : (1) 53 76 07 30/33

Réalisation PAO : Numéro Zéro 45 86 00 72

L'impossible amnistie du délit d'abus de biens sociaux

Les juges et l'opinion ne comprendraient pas que l'on accède à ce souhait de certains patrons

Exaspérés par les « affaires », les chefs d'entreprise et les hommes politiques aimeraient qu'on adoucisse la menace que représente le délit d'abus de biens sociaux. Certains patrons dénoncent *mezza voce* le harcèlement de magistrats qui profiteraient de la jurisprudence pour poursuivre, selon eux, d'une vindicte quasi personnelle élus et chefs d'entreprise. Mais les juges et l'opinion ne comprendraient pas cette amnistie déguisée.

LES CHEFS D'ENTREPRISE et les hommes politiques souhaiteraient qu'on adoucisse la menace que représente le délit d'abus de biens sociaux. Les politiques jurent leurs grands dieux qu'il n'est pas question d'amnistie *« directe ou indirecte »* pour les faits de corruption ou d'ingérence, mais ils trouvent anormal *« qu'on puisse punir des faits vieux de vingt-cinq ans »*. Ils pensent que les magistrats abusent de l'abus... Quel est l'enjeu qui se cache derrière ce débat de procédure ?

Le dirigeant d'une entreprise peut mésuser des biens ou du crédit de sa société, c'est-à-dire œuvrer dans un sens contraire à l'intérêt de celle-ci, soit à son profit, soit au profit d'un tiers. Exemple : il peut se faire consentir des avantages indus par son conseil d'administration ou passer un contrat de service bidon pour rémunérer un proche. Les lois du 10 septembre 1947 et du 24 juillet 1966 prévoient la sanction de ce délit, qui se prescrit comme tout délit dans un délai de trois ans. Mais la Cour de cassation a jugé ce délai trop favorable aux malhonnêtes qui dissimulent leurs agissements et elle a ouvert d'immenses perspectives répressives en différant cette prescription dans un arrêt du 7 décembre 1967 : *« En matière d'abus de biens sociaux*, édicte-t-elle, *le point de départ de la prescription triennale doit être fixé au jour où ce délit est apparu et a pu être constaté. »* On comprend pourquoi M. Balladur a parlé de faits vieux de vingt-cinq ans et pourquoi élus, services financiers des sociétés et PDG tremblent pour les passés accumulés !

Les magistrats se sont servis de cette possibilité pour tourner les amnisties votées par le Parlement et pour déterrer les affaires de corruption associant patrons et élus. Exemples : une entreprise met gracieusement un appartement à la disposition d'un maire ; un transporteur aérien donne des billets d'accès à bord de ses appareils à un élu ; une société paie cent fois le prix normal pour une publicité publiée dans un feuille municipale. Ces largesses sont anormales, car elles ne correspondent pas à l'intérêt des entreprises. Elles camouflent un « retour d'ascenseur » en faveur de celles-ci, et l'attribution de marchés rémunérateurs. Malgré les retombées favorables pour l'entreprise, le caractère illicite et donc répréhensible de la « générosité » demeure.

> Les patrons supportent mal de vivre sous cette épée de Damoclès. Avec les politiques, ils plaident les nécessités et les « coutumes » d'autrefois en matière de vie des affaires et de financement des partis

Il est quasiment impossible à un juge d'instruction de prouver la corruption en abordant le dossier de façon frontale. Aucun écrit n'en conserve la trace et les témoins sont muets. Pas question de lancer une enquête préliminaire sans indices – que le parquet ne peut obtenir car il ne dispose pas des très efficaces moyens d'inquisition du fisc. L'abus de biens sociaux et son recel sont donc devenus le biais juridique, le levier de fortune qui permet aux magistrats de mettre au jour la délinquance politico-financière : en attaquant la corruption par les comptes de l'entreprise et non par l'élu, les poursuites deviennent possibles ; avec le différé de prescription, les délinquants ne sont plus protégés par le temps qui passe.

Silencieux sur ce sujet, les patrons supportent mal de vivre sous cette épée de Damoclès. Avec les politiques, ils plaident les nécessités et les *« coutumes »* d'autrefois en matière de vie des affaires et de financement des partis : tout le monde pratiquait ainsi. Ils font valoir le caractère véniel de certains abus ou, *mezza voce*, s'en prennent à des magistrats qui les poursuivraient d'une vindicte quasi-personnelle.

Chez les magistrats, on est conscient des risques de dérapage, même si on déclare qu'aucune des affaires en cours ne relève d'un excès de pouvoir judiciaire. Ils savent que des enquêtes systématiques dans les sociétés feraient apparaitre de façon spectaculaire les ravages de la corruption, mais que le discrédit qui rejaillirait sur l'entreprise et sur le monde politique serait injuste et pourrait déboucher sur des excès catastrophiques se nourrissant du slogan démagogique *« tous pourris »*. Ils reconnaissent qu'il conviendrait de revenir à plus d'équilibre, mais ils ne veulent pas lâcher l'abus de biens sociaux qui permet de remonter dans la comptabilité des entreprises de façon presque *« éternelle »* et *« tant que nous n'aurons pas les outils pour combattre à armes égales avec les délinquants »*, comme le déclare Thierry Jean-Pierre, ancien juge d'instruction et député européen sur la liste de Villiers.

Même les plus chauds partisans d'une révision de l'incrimination de l'abus de biens sociaux parmi les magistrats reconnaissent que cela aurait pour effet d'adoucir la répression. La proposition de M. Balladur de prescrire ce délit trois ans après la clôture des comptes d'une société leur semblerait raisonnable, mais elle aboutirait *de facto* à une amnistie qui ne dirait pas son nom et que ne comprendrait pas l'opinion publique. Comment sortir de ce dilemme ? Une loi d'amnistie est impossible, le législateur ayant déjà fait scandale en la matière ; le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, a affirmé qu'aucune n'était en préparation. Une loi organisant une prescription relativement rapide du délit d'abus de biens sociaux soulèverait la colère des juges et du pays : pas question de revenir aux errements passés. M. Jean-Pierre demande avant toute réforme la création de juridictions financières, la formation des magistrats aux techniques financières et le rattachement au ministre de la justice d'un corps d'officiers de police judiciaire spécialisés dans le domaine financier. Certains espèrent que la Cour de Cassation dans sa sagesse fera évoluer la jurisprudence dans le sens d'une plus grande modération.

Mais tout cela est aléatoire et les magistrats se sont attelés au vrai problème : l'adaptation de la loi de 1966 sur les sociétés rendue obsolète par l'évolution de la vie économique. Peut-on automatiquement accuser d'abus de biens sociaux un *PDG qui transfère des fonds d'une* filiale à l'autre ? Doit-on lui faire porter la responsabilité d'agissements commis à son insu par des subordonnés ayant reçu une délégation de pouvoir dans une lointaine filiale ? Comment mieux apprécier le caractère grave ou non d'un abus ? C'est un système cohérent et discuté avec les acteurs économiques que certains aimeraient voir ériger dans les années à venir. Vaste et ambitieux programme ! En attendant cette heureuse issue des « affaires », il n'existe guère de chances pour que les dossiers en cours soient ralentis ou arrêtés. Les grands patrons et les élus de haut rang demeureront tétanisés par l'angoisse d'enquêtes toujours possibles. Ils resteront muets pour cause d'opinion publique sourcilleuse et furieux d'un pouvoir judiciaire rendu redoutable par l'arme de l'abus de biens sociaux. Il leur faudra bien débattre avec les magistrats de la morale et de la justice économiques.

Alain Faujas

M. Jospin ne réformerait le mode de scrutin qu'après des législatives

S'IL EST ÉLU le 7 mai, Lionel Jospin n'a pas l'intention d'instiller une dose de proportionnelle pour les prochaines élections législatives, qui, déclare-t-il au *Figaro* du vendredi 28 avril, auraient lieu dans ce cas *« très vite »*. C'est la nouvelle Assemblée qui serait chargée de *« travailler rapidement à cette réforme du mode de scrutin »* dans le but d'*« assurer une meilleure représentation des femmes au Parlement »*. Contrairement aux premières informations sur les intentions du candidat socialiste (*Le Monde* du 28 avril), l'introduction d'une dose de proportionnelle ne ferait donc pas partie de son projet de référendum. M. Jospin pense qu'au second tour *« des dynamiques psychologiques et sociales peuvent avoir raison de l'arithmétique »*. *« Je ne suis pas le favori*, ajoute-t-il, *mais dans ce match démocratique je n'ai rien à perdre. (...) Les Français ont démenti les sondages une première fois, ils peuvent très bien les démentir une deuxième fois. »* Interrogé sur l'éventualité de « tickets » avec Jacques Delors ou Martine Aubry, M. Jospin répond que *« le droit de nommer le premier ministre et donc de l'annoncer est un droit du président de la République, et non celui d'un candidat à l'Elysée »*. A propos de l'attitude de M. Mitterrand, M. Jospin affirme que, *« quel que soit le lien affectif, historique, politique qui m'unit à François Mitterrand, cette élection ne se joue pas entre lui et moi mais entre les Français et moi. »*

ÉLECTION PPRÉSIDENTIELLE

■ **IMMIGRATION : Jacques Chirac a jugé *« absurdes »*** les thèses sur l'immigration du Front national, comme celles de son adversaire socialiste Lionel Jospin. Invité, jeudi 27 avril, de l'émission « Objections » sur France-Inter, le candidat a ajouté qu'il *« ne se reconnaissait en rien dans les thèses qu'exprime »* Jean-Marie Le Pen. Il a estimé qu'il fallait prendre en compte *« l'importance du vote protestataire émis dimanche »* par des électeurs *« qui se sentent exclus, expriment un déficit de solidarité, de générosité »*.

■ **PROPORTIONNELLE : Alain Madelin a comparé la proportionnelle** au *« gruyère dans le piège à souris, pour attraper les électeurs de Le Pen »*,en commentant, dans un entretien sur France 2, jeudi 27 avril, le fait que le candidat socialiste envisage l'introduction de ce mode de scrutin. Alain Juppé, de son côté, s'est interrogé le même jour, à Bordeaux, en lançant : *« On nous accuse d'aller à la pêche aux voix des électeurs du Front national*, a-t-il ajouté. *Quand Lionel Jospin brandit l'arme de la proportionnelle, il va pas à la pêche aux voix ? »*

■ **SOUTIEN : Jean-François Touzé, président de l'Alliance populaire**, mouvement d'extrême droite, a décidé de soutenir la candidature de Jacques Chirac. M. Touzé, qui avait appelé à voter Jean-Marie Le Pen au premier tour, a déclaré, mercredi 26 avril, au cours d'une conférence de presse, que *« favoriser Lionel Jospin serait un crime politique, une faute pour la nation »*.

■ **Alain Marleix**, responsable des comités de soutien à M. Balladur et député RPR du Cantal, a appelé *« dès dimanche soir l'ensemble des comités de soutien à se mobiliser activement pour assurer la victoire de Jacques Chirac au second tour »*, selon un communiqué publié mercredi 25 avril.

■ **TÉLÉVISION : France 2 recevra Lionel Jospin et Jacques Chirac le 4 mai, TF 1 le 28 avril.** Un tirage au sort a départagé les chaînes concurrentes, qui avaient toutes deux invité les deux candidats à s'exprimer successivement sur leur antenne, jeudi 4 mai, entre 20 heures et 21 heures, veille de la clôture de la campagne officielle. Organisé jeudi 27 avril à 13 heures dans le bureau d'Hervé Bourges, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), ce tirage au sort a attribué à France 2 la date convoitée du jeudi 4 mai, M. Jospin devant être interrogé à 20 heures et M. Chirac à 20 h 30. TF 1 devra se contenter du vendredi 28 avril et recevra d'abord M. Chirac, puis M. Jospin.

■ **NON-INSCRITS : le Groupe d'étude et de réflexion interrégional (GERI)**, qui, sous la direction de Jacques Voisard et Françoise Lavallard, propose une analyse du *« réflexe institutionnel des Français à l'épreuve de la présidentielle »* (*Le Monde* daté 23-24 avril), vient de chiffrer à 3 252 906 le nombre des électeurs potentiels qui n'étaient pas inscrits sur les listes électorales au premier tour de l'élection présidentielle, le 24 avril, soit 7,55 % du corps électoral potentiel. Cette proportion n'avait été que de 3,8 % en 1981, et de 5,5 % en 1988.

■ **ANNULATIONS : à Issoudun (Indre)**, 5 296 des 11 964 suffrages exprimés lors du premier tour de l'élection présidentielle ont été annulés par le Conseil constitutionnel pour absence de *« contrôle de l'identité des électeurs »* dans six bureaux de vote. Dans cette ville, dont le maire est André Laignel (PS), Lionel Jospin était arrivé largement en tête avec 30,56 % des suffrages, devant Edouard Balladur (16,06 %) et Jacques Chirac (15,78 %). A Arnay-le-Duc (Côte-d'Or), le suffrage des 929 électeurs a également été annulé parce que le bureau de vote comprenait deux urnes au lieu d'une, l'une destinée aux électeurs dont le nom commence par les lettres allant de A à L, et une seconde pour les autres. Selon le secrétaire de mairie, *« cela fait plus de quarante-cinq ans qu'on procède ainsi, et cela s'était toujours jusqu'à présent déroulé dans de bonnes conditions »*. La décision du Conseil constitutionnel, parue au *Journal officiel* du jeudi 27 avril, se réfère aux articles L62 et L63 du code électoral, qui stipule qu'*« il ne peut être mis qu'une seule urne par bureau à la disposition des électeurs »*.

■ **RECTIFICATIF : *quelques erreurs se sont glissées dans les tableaux consacrés*** aux résultats du premier tour de l'élection présidentielle dans les villes de plus de 30 000 habitants (*Le Monde* du 27 avril) : à Montigny-Le-Bretonneux (Yvelines, mairie UDF) et à Niort (Deux-Sèvres, PS), Jean-Marie Le Pen a obtenu moins de 10 % des voix (9,39 %) ; au Havre et à Dieppe (Seine-Maritime, PC), la gauche n'est pas majoritaire ; à Saumur (Maine-et-Loire, RPR) et à Marcq-en-Baroeul (Nord, RPR), la droite est majoritaire.

DÉPÊCHES

■ **FRAUDE ÉLECTORALE : Yves Saint-Macary, procureur de la République**, a requis une peine de six mois d'emprisonnement avec sursis, une privation des droits civiques pour une durée de trois à cinq ans et une amende de 12 000 à 15 000 francs à l'encontre de Jean Mouniq, vice-président du conseil général des Hautes-Pyrénées et maire (divers gauche) de Vielle-Aure, devant le tribunal correctionnel de Tarbes. M. Mouniq est accusé de fraude électorale à l'occasion du deuxième tour des élections législatives de mars 1993 (*Le Monde* du 6 mars).

■ **PLAINTE : s'appuyant sur le code des communes**, selon lequel tout contribuable peut, avec l'autorisation du tribunal administratif, se substituer à une municipalité pour exercer une action qu'il croit nécessaire, Evelyn Ferreira, un écologiste de la capitale, demande aux juges parisiens de lui permettre de déposer une plainte contre X pour *« prise illégale d'intérêt et complicité »*. La plainte vise les conditions dans lesquelles les époux Chirac ont pu rester locataires à bon compte d'un pavillon de la rue du Bac acheté par une société filiale de la Ville qui a pour objet la construction et la gestion de logements sociaux (*Le Monde* du 30 mars). Le plaignant estime que cette opération est entachée d'une grave irrégularité.

■ **SOCIAL : la CFDT appelle à une journée nationale d'action** interprofessionnelle pour la réduction du temps de travail le 14 juin, jour de la rencontre prévue entre le président du CNPF et les cinq dirigeants syndicaux. Déçue par l'évolution des négociations entamées avec le CNPF sur l'aménagement du temps de travail, depuis le 28 février, la CFDT, par *« ce temps fort de mobilisation »*, entend *« peser sur le patronat »*. Cette journée, ouverte aux autres organisations syndicales, doit donner de *« la visibilité aux actions pour la réduction du temps de travail et l'emploi »*.

Les producteurs de fraises s'inquiètent toujours de la concurrence espagnole

AGEN
de notre correspondant

La trêve, pas l'armistice. Le regard fixé sur la ligne des cours, les producteurs de fraises du Lot-et-Garonne attendent, avec inquiétude, la première semaine de mai. *« Période critique*, dit Raymond Girardi, chef de file de la branche du Modef associée à la Coordination rurale. *Le Sud-Ouest va entrer en pleine production alors que la saison en Espagne se prolonge. »*

Fraises d'Aquitaine, fraises d'Espagne : une cohabitation toujours tendue sur le marché français (*Le Monde* du 28 avril). L'enjeu ? L'écoulement *« à un cours acceptable »* de la production de la région : 45 000 tonnes venues pour l'essentiel du Lot-et-Garonne et de la Dordogne. Et écoulée sur des marchés où joue à plein la concurrence de la fraise d'outre-Pyrénées : plus de 5 000 hectares de fraiserales déclarés en Espagne pour une production estimée à 200 000 tonnes. *« En fait, près de 10 000 hectares, et la perspective de 300 000 tonnes de fraises »*, dit l'observateur discrètement dépêché par le Comité de défense des fruits et légumes constitué, début avril, entre représentants de la Coordination rurale, du Modef et des antennes départementales de la FNSEA et du CNJA.

Moins de charges sociales, une peseta qui, en trois ans, a perdu 30 % à 35 % de sa valeur... au début de la campagne, la gariguette (la fraise primeur française très parfumée) s'est heurtée à un fruit espagnol vendu de 4 à 6 francs le kilo. L'accent mis sur la qualité des produits du Sud-Ouest n'y a rien changé. Les cours de la gariguette ont chuté jusqu'à 15 francs. C'est inacceptable pour les producteurs : *« Ces cours ne doivent pas descendre au-dessous de 20 francs en début de campagne. Et le prix réel*, dit Raymond Girardi, *c'est 18 à 20 francs pour les rondes et 25 à 28 francs pour la gariguette. »* C'est dans ce contexte que sont intervenus les raids musclés de Narbonne et de Toulouse.

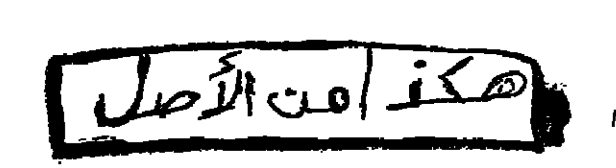
« VIGILANCE »

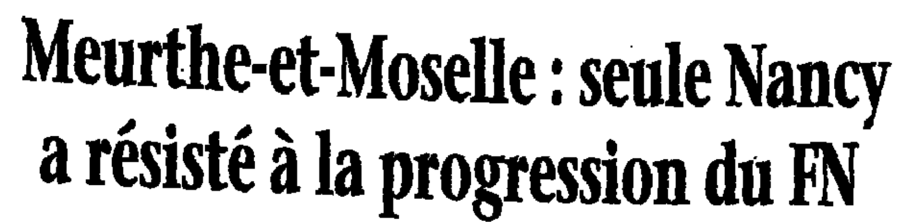
Jean Puech a condamné la *« guerre de la fraise »*. Bruxelles engage une procédure. Raymond Girardi constate, lui, que les cours ont remonté. *« Il y a les propos officiels et la réaction des centrales d'achat, des expéditeurs et des grossistes qui, s'intéressant enfin à la production française, ont permis cette réévaluation du cours de la barquette. »*

Et puisque les centrales d'achat continuent de respecter le code de bonne conduite dont les règles avaient été fixées l'an passé, dans le Lot-et-Garonne, avant d'être reprises dans toute la France, Raymond Girardi, pourrait être satisfait. La *« vigilance »* reste pourtant de mise. A ceux qui leur font miroiter les promesses de la monnaie unique, insistant sur le fait que les cours ne seront plus, dès lors, soumis au désordre actuel, Raymond Girardi parle des lois du marché. *« La monnaie unique ce serait un plus. Mais un petit plus. Resterait la loi de l'offre et de la demande. »*

Et il redoute que cette loi ne joue à plein début mai, quand le Sud-Ouest entrera en pleine production alors que l'Espagne continuera d'écouler la sienne.

Philippe Tugas





Meurthe-et-Moselle : seule Nancy a résisté à la progression du FN

Le phénomène n'épargne pas les zones rurales

En Meurthe-et-Moselle (Lorraine) comme dans la Loire (Rhône-Alpes), la progression du Front national au premier tour de l'élection présidentielle, dimanche 23 avril, a créé un choc. Dans la Loire, il est désormais le premier parti du département. Il s'agit d'un vote populaire et ouvrier, mais aussi rural, là où la crise a frappé.

NANCY
de notre correspondante

Le score du FN, arrivé en tête, en Meurthe-et-Moselle, dans les trois villes moyennes que sont Toul, Lunéville et Pont-à-Mousson, au premier tour de l'élection présidentielle, a créé un effet de surprise. Il progresse de près de trois points à Vandoeuvre, deuxième ville du département, tenue par un maire socialiste, mais aussi dans les zones rurales. A Ecrouves, un village du Toulois, *« abasourdi »* par les 25,4 % du FN, le maire, Francis Michel, grand résistant dont une partie de la famille a disparu dans les camps de la mort, est allé mardi matin présenter sa démission au préfet de Meurthe-et-Moselle (*Le Monde* du 27 avril). A Lunéville, le maire RPR, Guy Corbiat, n'en a pas cru ses yeux lorsque s'est affiché le score du FN : 22,4 %. *« Au début, c'est vrai, je me suis inquiété, mais en voyant les autres, 24 % à Toul, 25 % à Pont-à-Mousson, ou les résultats de l'Alsace, carrément catastrophiques, je me suis dit que finalement, c'était pire chez les autres. »* Il se dit serein pour les municipales et prépare une alliance UDF-RPR...

LE LUNÉVILLOIS SINISTRÉ

C'est méconnaître à quel point le représentant local du FN a été dopé par ce score. Jean-Claude de Sars, conseiller régional, qui arpente le marché de Lunéville tous les samedis en serrant des mains, ne cachait pas son enthousiasme : *« C'est simple,* déclarait-il péremptoire, *aux municipales, je ferai 25 %. Je serai le pivot, qui fera passer le maire RPR... ou qui l'exécutera. Il est temps de remettre de l'ordre dans cette ville. »*

Quelle explication donner à cette percée ? Le Lunévillois, sinistré économiquement, est fragilisé et s'enfonce chaque jour dans la crise. Fermeture d'unités industrielles, menaces sur celles qui subsistent, c'est dans cette zone que le chômage est le plus élevé du département. Que pourront les aides européennes face à la déprime dans laquelle le Lunévillois s'englue ? Dans cinq cantons sur neuf, les électeurs ont donné la préférence à Jean-Marie Le Pen. Un peu plus haut vers le nord, à Pont-à-Mousson, une ville tenue par Yvon Tondon, un socialiste, les quartiers populaires, eux aussi, ont donné leurs voix au FN, tout comme ceux de la Croix de Metz, à Toul, un quartier traditionnellement acquis à l'ex-RPR Jacques Gossot.

Là encore, se trouvent cristallisées toutes les peurs et les angoisses des quartiers HLM, des ZUP, où le quotidien est triste et le sentiment d'insécurité lié à la petite délinquance et à la toxicomanie toujours présent. *« Aux politiques de tirer les leçons en étant davantage sur le terrain et plus près des habitants HLM »*, notait, le soir du premier tour, le député socialiste Jean-Yves Le Déaut. Mais le phénomène ne touche pas seulement les petites villes. Les villages ont, eux aussi, donné leurs suffrages au leader du FN. L'avenir des agriculteurs, il est vrai, n'est pas beaucoup plus riant que celui des citadins...

Dans le pays haut, les bastions communistes résistent bien, quoiqu'on note une progression de Jean-Marie Le Pen à Villerupt, Longwy et dans certains villages proches de Briey. Si à Villerupt, mairie PC, Robert Hue est en tête avec 28,43 % des suffrages, Jean-Marie Le Pen, avec 10,44 %, progresse de trois points par rapport à 1988, ce qui contrarie fort le maire, Michel Casoni. A Longwy, il passe de 13 à 16 %.

L'EXCEPTION

Dans ces cités ouvrières où on pratique l'intégration des étrangers depuis plusieurs générations, qu'il s'agisse des Italiens, des Polonais, des *Marocains, même si les luttes* sociales ne sont plus ce qu'elles étaient, la gauche demeure enracinée, près du carreau de la mine.

Reste Nancy, qui fait exception. Lionel Jospin y arrive en tête avec 24 % des suffrages, ce qui ne ravit sans doute pas le balladurien André Rossinot. Mais celui-ci a toutes les raisons d'être satisfait du score du FN, en quatrième position. André Rossinot a toujours été, vis-à-vis du FN, parfaitement clair, refusant toute forme de compromission. Au premier tour, le FN a régressé, perdant 1,3 point, pour se situer à 12,64 %. Le mouvement qu'avait connu la ville à l'occasion des européennes, il y a deux ans – huit mille personnes étaient descendues dans la rue pour protester contre la venue de Jean-Marie Le Pen – est sans doute encore présent à l'esprit des Nancéiens, et explique en partie le score médiocre qu'y a réalisé M. Le Pen.

Monique Raux

Ile-de-France : chiraquiens et balladuriens commencent à régler leurs comptes

Après l'échec du premier ministre au premier tour de l'élection présidentielle, la composition des listes pour les municipales donne lieu à de nouvelles surenchères

DANS les deux départements d'Ile-de-France dont les élus de droite avaient en majorité soutenu la candidature d'Edouard Balladur, les représailles annoncées par les chiraquiens pour les élections municipales prennent tournure. Dans les deux principales villes de Seine-et-Marne, la très chiraquienne fédération RPR tente d'imposer de nouveaux candidats, en dépit des investitures officielles accordées depuis déjà plusieurs mois par le RPR et l'UDF. A Melun, Christian Jacob, député européen (RPR) et ancien président du Centre national des jeunes agriculteurs, laisse entendre que, s'il n'obtient pas une place de premier adjoint sur la liste du maire sortant RPR, Jacques Marinelli (qui ne veut pas en entendre parler), il pourrait mener sa propre liste. A Meaux, Jean-François Copé (RPR), qui devait se présenter sur la liste du député et conseiller municipal balladurien Pierre Quillet contre le maire socialiste sortant, Jean Lion, a fait sécession. M. Copé, suppléant du député chiraquien Guy Drut, espère que celui-ci accédera à un ministère, lui cédant ainsi un fauteuil de député qui le mettrait à égalité de notoriété avec M. Quillet.

Dans les Hauts-de-Seine, certains élus balladuriens se sont sentis en quelque sorte rassurés par la deuxième place, sur le plan national, de Jacques Chirac : à leurs yeux, celle-ci est de nature à atténuer les foudres promises par quelques partisans du maire de Paris, décidés à en découdre, lors des municipales, avec les maires de Rueil-Malmaison (Jacques Baumel), de Levallois-Perret (Patrick Balkany), voire d'Antony (Patrick Devedjian), en première ligne de la campagne de M. Balladur. Le premier, dimanche soir 23 avril, M. Baumel rejoignait le camp de Jacques Chirac, espérant même prendre la présidence du comité de soutien local, suivi, quelques heures plus tard par M. Balkany, qui a tenté, lui aussi, de diriger les opérations en faveur du maire de Paris.

LEVALLOIS-PERRET EN SUSPENS

Ces deux initiatives ont été fraîchement accueillies dans les rangs des chiraquiens de la première heure. Mais Jean-Jacques Guillet (balladurien), secrétaire adjoint de la fédération RPR, et Roger Karoutchi (chiraquien), vice-président du conseil régional et chef de cabinet de Philippe Séguin, ont prêché la modération pour voir *« enterrer la hache de guerre »* au lendemain du premier tour, demandant aux maires balladuriens d'ouvrir plus largement leurs listes. L'appel a été entendu : dès mardi 25 avril, Jacques Baumel et Danièle Küss, présidente du comité local de soutien à M. Chirac (*Le Monde* du 26 avril), se sont rencontrés. Cette entrevue pourrait déboucher sur des places pour Mme Küss et quelques-uns de ses amis dans la future équipe du maire de Rueil.

Ce scénario s'est répété le lendemain à Antony, où M. Devedjian a proposé aux chiraquiens un peu plus de postes qu'il ne l'avait envisagé avant le premier tour de la présidentielle. Seul reste en suspens le cas de Levallois-Perret, où la liste que souhaite conduire Olivier de Chazeaux (RPR), président du comité chiraquien local, a toutes les chances de voir le jour face à celle de M. Balkany. Enfin, à Neuilly, où M. Chirac a obtenu son meilleur score départemental (41,21 %), Nicolas Sarkozy devrait avoir à combattre, outre la liste du FN, deux listes de droite, celle du secrétaire général du Centre national des indépendants (CNI), Pierre-Olivier Mahaux, et celle d'un Neuilléen, Blaise Mistler, chiraquien de vingt-deux ans qui, depuis cinq mois, a annoncé sa ferme intention de se mesurer au maire sortant, et qui considère que la deuxième place de M. Balladur à Neuilly *« est un désaveu de la population »* envers son maire.

Si les chiraquiens des Hauts-de-Seine se révèlent finalement moins offensifs qu'ils ne l'avaient laissé entendre, ils restent en alerte. Ils ont prévu de fondre, le 7 mai au soir, leurs comités locaux de soutien au maire de Paris en un « Comité pour le pacte républicain » qui ne sera, selon son futur président, Roger Karoutchi, *« ni un RPR bis, ni une fédération bis, mais une vigie chiraquienne dans le département »*. M. Karoutchi devrait, pour sa part, faire équipe à Boulogne-Billancourt avec le maire sortant, Paul Graziani (balladurien), face à Pierre-Christophe Baguet (UDF-PSD), qui, aux côtés de l'économiste Guy Sorman (UDF), conduira une liste avec une partie de l'ancienne équipe Graziani.

Jean-Claude Pierrette, Roland Puig et Daniel Raymond

Loire : le Front national prospère sur les friches industrielles

SAINT-ÉTIENNE
de notre correspondant

En 1974, lors du premier tour de l'élection présidentielle, 2 483 voix s'étaient portées dans la Loire sur Jean-Marie Le Pen. Le 23 avril, le président du Front national (FN) a devancé tous les autres candidats et obtenu 78 674 voix. Il arrive notamment en tête à Firminy, La Ricamarie, La Grand-Croix et Saint-Chamond, des communes des vallées de l'Ondaine et du Gier fragilisées par le chômage.

Au Chambon-Feugerolles, le candidat du FN totalise 33,45 % des voix, soit cinq points de plus qu'en 1988. Touchée de plein fouet par la crise de la sidérurgie et par la fermeture des mines, cette commune plutôt prospère au lendemain de la seconde guerre mondiale a perdu en vingt-cinq ans près du tiers de sa population. La vétusté des outils de production de certaines industries locales traditionnelles – limes, martellerie, boulonnerie – laminées en quelques décennies, a accéléré la paupérisation de cette commune de 16 000 habitants, où près de 47 % de la population est inactive, où le revenu annuel moyen par habitant plafonne à 29 000 francs, près de 20 000 francs en dessous de la moyenne nationale. Gangrené par le chômage – 40 % dans certains quartiers –, Le Chambon-Feugerolles voit se développer une économie parallèle sur les friches de la pauvreté, alimentée par l'argent du trafic de drogue particulièrement florissant depuis une douzaine de mois dans certains îlots de logements sociaux.

Comme au Chambon-Feugerolles, le vote pour l'extrême droite a progressé, depuis une quinzaine d'années, dans l'ensemble d'un département engagé dans une reconversion industrielle lourde, où les réseaux de solidarité ont été démantelés par le retrait des Houillères et des grands groupes sidérurgiques. Depuis, sans véritable stratégie industrielle, la Loire s'appuie sur un tissu de PME et mise sur la greffe d'entreprises. Mais le doute et la pusillanimité des hommes politiques locaux avivent rancoeurs et insatisfactions.

LES ÉQUILIBRES TRADITIONNELS PERTURBÉS

Ainsi, depuis quelques scrutins, le parti de Jean-Marie Le Pen perturbe les équilibres politiques traditionnels, s'engouffre particulièrement dans les brèches ouvertes par le déclin du Parti communiste. Lors des élections législatives de 1993, des candidats du Front national ont pu se maintenir au second tour face aux représentants de l'UDF et du RPR dans quatre circonscriptions sur sept. En 1994, l'un des leurs a arbitré l'élection cantonale du Chambon-Feugerolles au détriment du maire (UDF-CDS). Malgré l'absence de personnalités locales d'envergure, le FN pourrait arbitrer les élections municipales à Firminy, La Ricamarie, Le Chambon-Feugerolles, Saint-Chamond et surtout Saint-Etienne : la municipalité (UDF-RPR) sortante, minée par douze ans de pouvoir, une dette importante et la mauvaise gestion de plusieurs dossiers sensibles – dont celui de l'eau – est particulièrement menacée.

Vincent Charbonnier

Mayenne : la palme du soutien au premier ministre

LAVAL
de notre correspondant

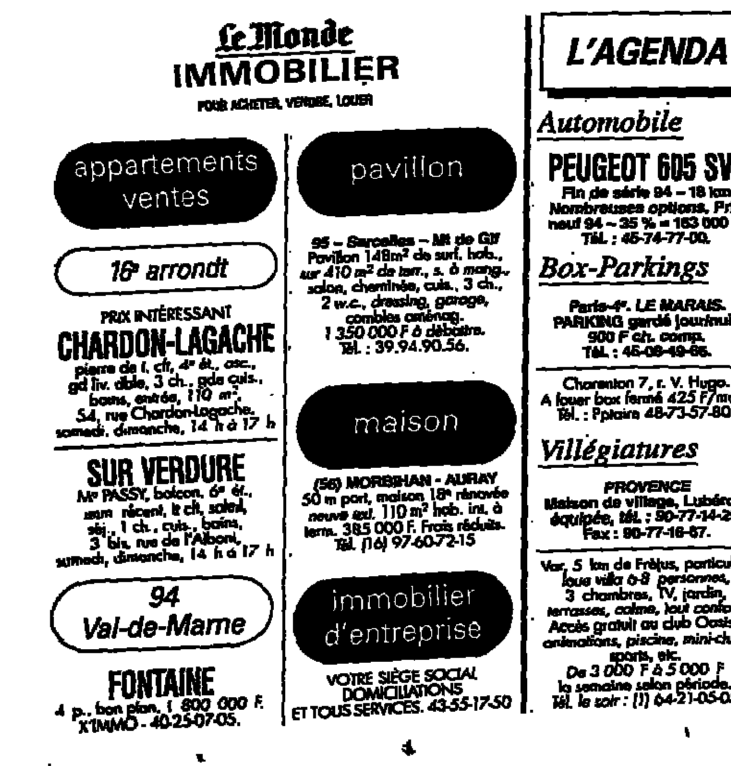
La Mayenne a apporté à Edouard Balladur son meilleur score national (26,76 %) lors du premier tour de l'élection présidentielle. Il est vrai que les cinq parlementaires du département (4 UDF et 1 RPR) avaient scellé une union, remarquée, pour soutenir le premier ministre-candidat. *« Tous d'accord pour une fois »* : le député (UDF-PR) François d'Aubert se souvient d'avoir été *« frappé par cette réflexion des gens »* lors d'une tournée de remise de médailles, dimanche matin 23 avril. *« Nous avons eu une démarche d'union franche, cohérente, active, qui a payé »*, renchérit le sénateur centriste Jean Arthuis. *« Par exemple, on n'a pas chipoté pour savoir si le siège du comité de soutien serait au CDS ou au PR. »* Point de détail sans doute, mais révélateur, pour un électorat mayennais trop habitué à voir les deux dirigeants se livrer à une « guerre des chefs ».

Avec le député (RPR) Henri de Gastines, qui a rejoint dès la première heure les quatre autres parlementaires du département, la droite de Mayenne ne s'était jamais montrée aussi unie. *Coupé de l'appareil départemental du* RPR, acquis à Jacques Chirac, Henri de Gastines veut maintenant préserver les fruits du consensus : *« La campagne en faveur d'Edouard Balladur, si elle fragilise un peu le dispositif RPR dans le département, donne de la cohésion à la majorité départementale, dans la mesure où des hommes venant d'horizons différents ont appris à travailler ensemble. Ce phénomène d'osmose survivra à la campagne présidentielle. »*

Dès dimanche soir, les cinq parlementaires ont fait savoir qu'ils fusionnaient leur comité de soutien avec celui de Jacques Chirac. Le poids de cette union, presque historique pour la Mayenne, devrait peser pour le second tour. Comme le dit Jean Arthuis : *« Nous avons toutes les raisons d'être les plus pugnaces maintenant. »*

Gérard Leclercq







SANTÉ PUBLIQUE Fait inhabituel, un rapport du gouvernement va être déposé dans quelques jours sur les bureaux de l'Assemblée nationale et du Sénat. Ce document, dont nous révélons le contenu, plaide pour que la lutte contre l'épidémie de sida devienne *« une priorité absolue »*. ● 30 000 PERSONNES SÉROPOSITIVES ENVIRON, en France, ne connaissent pas leur statut sérologique. Aussi, ce rapport insiste sur la mise en œuvre d'*« actions de prévention ciblées »* et sur le *« développement à l'école d'une éducation sexuelle »*. ● LA FRANCE, l'Italie et l'Espagne sont les pays européens les plus touchés, et la toxicomanie joue un rôle croissant dans la diffusion du virus. ● UN AVIS du Conseil national du sida, rendu le 13 avril, recommande la mise en place d'une étude sur le plus grand nombre possible d'enfants nés d'une mère séropositive traitée à l'AZT.

Le gouvernement demande que le sida devienne une « priorité absolue »

Dans un rapport qui va être remis au Parlement, l'Hôtel Matignon plaide pour un renforcement des actions de prévention et d'incitation au dépistage

DE L'ART d'éviter les pièges tout en faisant œuvre pédagogique vis-à-vis de ceux qui les avaient tendus : en novembre dernier, les sénateurs, conduits par Jean Chérioux (RPR), relançaient le débat sur l'obligation du dépistage de l'infection par le virus du sida. Il s'agissait, une nouvelle fois, pour une majorité des sénateurs d'obtenir le dépistage systématique et obligatoire. La plupart d'entre eux estimaient – contre l'avis des ministres en charge de la santé du gouvernement Balladur – que cette mesure serait de nature à freiner la progression de l'épidémie au sein de la population française.

Un compromis avait en définitive pu être heureusement trouvé. Un texte de loi du 4 février dernier abandonnait ainsi le principe du dépistage systématique et prévoyait que le gouvernement remettrait, avant le 31 mars, *« un rapport fondé sur une enquête épidémiologique en vue de mieux apprécier l'ampleur et l'évolution des modes de contamination par le VIH »*. Avec plus d'un mois de retard, ce document va être déposé dans quelques jours par l'Hôtel Matignon sur les bureaux de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Exposant les mesures préventives déjà retenues, il fournit à l'actuel gouvernement l'occasion de détailler celles qui, de son point de vue, restent à mettre en œuvre au service d'une lutte qui, dit-il, doit être une *« priorité absolue »*.

La dernière version de ce rapport (datée du 20 avril) situe, dans un premier temps, l'ampleur et l'évolution des modes de contamination par le VIH en France. Depuis la mise en place, il y a treize ans, du dispositif national de surveillance, près de trente-quatre mille trois cents cas de sida ont été recensés. Le groupe des usagers de drogues par voie intraveineuse est actuellement le plus touché, avec une incidence cinq fois plus importante en 1994 que le groupe des personnes homosexuelles et bisexuelles, et cinq cents fois plus importante que les hétérosexuels.

De plus, si le nombre de cas de sida continue d'augmenter, les taux d'évolution par rapport à l'année précédente diminuent de manière spectaculaire (+ 79 % en 1987 par rapport à 1986, et + 7,8 % en 1994 par rapport à 1993). *« L'hypothèse la plus probable pour expliquer cette évolution des cas de sida est qu'un pic d'infection très important est survenu dans la première moitié des années 80, suivi d'une phase de diffusion plus lente »*, précisent les auteurs du rapport.

Une étude récente sur l'évolution de l'épidémie à VIH en France, réalisée par le réseau national de santé publique, évaluait il y a quelques mois à cent dix mille le nombre de personnes infectées dans notre pays, les régions les plus touchées demeurant l'Ile-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Antilles-Guyane. Plusieurs études menées auprès de personnes homosexuelles et bisexuelles indiquent un relâchement inquiétant dans l'utilisation des pratiques de protection.

ÉDUCATION SEXUELLE

Pour le gouvernement, une telle situation impose à l'évidence *« une poursuite de l'effort de prévention »*. Il convient notamment de *« continuer à inciter les personnes à évaluer correctement les situations à risque auxquelles elles s'exposent, pour adopter des comportements de prévention »*. *« L'importance de l'épidémie chez les personnes originaires d'Afrique subsaharienne ou des Antilles, la fréquence plus élevée des comportements sexuels à risque chez des jeunes adultes et les taux de contamination récente importants chez les personnes homosexuelles ayant des maladies sexuellement transmissibles incitent au développement d'actions de prévention ciblées, parallèlement au maintien des actions de prévention pour l'ensemble de la population »*, peut-on lire dans le rapport.

Le renforcement de la prévention de la contamination par le VIH vise à la fois la réduction de la diffusion de l'infection et la prévention des phénomènes d'exclusion des séropositifs et des malades. Parmi les mesures retenues ou préconisées par le gouvernement devant servir à guider la politique des prochaines années, figurent : le renforcement des moyens financiers pour la formation des médecins et des professionnels du secteur sanitaire et social ; la révision, avec les associations, au niveau national et local ; des actions d'information en direction des personnes homosexuelles et bisexuelles ; ou encore le développement rapide d'une information des personnes « échangistes » chez lesquelles il semble que les pratiques de protection soient peu développées.

Figure aussi – enfin – le *« développement à l'école d'une éducation sexuelle et d'une éducation à la santé, afin de replacer la lutte contre l'infection à VIH dans le cadre de la prise en charge personnelle de leur santé par les jeunes et d'éviter que le message qu'ils entendent soit uniquement centré sur des interdits ou sur le préservatif »*.

SÉROPOSITIFS « IGNORANTS »

Est également retenue la poursuite d'une politique de réduction des risques de transmission virale chez les usagers de drogues par voie intraveineuse, notamment en continuant le développement des programmes « méthadone », en mettant aussi sur le marché d'autres produits de substitution et en facilitant l'accès au matériel d'injection stérile ainsi qu'aux préservatifs.

Au chapitre fort controversé de l'incitation au dépistage de l'infection par le VIH, le gouvernement ne remet pas en question les objections d'ordre éthique contre le dépistage obligatoire ou systématique exprimées ces dernières années par l'OMS, le Conseil de l'Europe ou le conseil des ministres de l'Union européenne. Ce dépistage devra donc demeurer *« volontaire et librement consenti »*.

Cela ne saurait pour autant masquer la réalité et l'ampleur des problèmes en suspens. On sait qu'aujourd'hui en France plus de huit millions de tests de dépistage de l'infection par le VIH sont réalisés chaque année, dont 4,6 millions en dehors des dons de sang, et le plus souvent en milieu hospitalier. *« Diverses méthodes de calcul permettent d'estimer à 110 000 le nombre de personnes infectées par le VIH en France »*, peut-on lire dans le rapport. On estime qu'environ 80 000 personnes séropositives sont suivies médicalement, soit à l'hôpital, soit en médecine de ville. *Il y aurait donc*, avec les réserves qu'appelle une telle estimation, environ 30 000 personnes qui ignoreraient leur séropositivité ou qui n'accéderaient pas à une prise en charge ou à un suivi médical. Une des questions importantes est de savoir comment inciter ces personnes à bénéficier de conseils de prévention personnalisés et d'un *dépistage*.

En outre, peut-on lire, *« contrairement aux recommandations des circulaires de 1985 et de 1987, relatives au dépistage des malades hospitalisés et à la prise en charge des sujets séropositifs, le test effectué sans information préalable des patients hospitalisés se pratique surtout dans les services de chirurgie. Cette pratique a pour conséquence : la violation des droits de la personne ; une plus grande difficulté d'annoncer un résultat (positif ou négatif) à un patient qui ne sait pas qu'un test a été effectué. Or ne pas informer ce dernier serait une attitude irresponsable et une faute déontologique »*.

« La liberté de prescription, conclut le rapport, *dégagée du cadre déontologique qui la fonde, conduit à une coupable régression de la pratique médicale. Cette régression est en totale opposition à la volonté gouvernementale de conduire une politique de dépistage conforme aux principes généraux de la responsabilité et de l'éthique, c'est-à-dire une politique basée sur l'appel à la responsabilité, sur le respect des droits de la personne, sur le refus des discriminations et sur la reconnaissance de la souffrance des personnes séropositives ou malades. »*

Jean-Yves Nau

La progression du sida en Europe

en milliers de cas adultes/adolescents
par année de diagnostic et groupe de transmission

12 – 10 – 8 – 6 – 4 – 2 – 0

1984 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94

Source : Centre européen pour la surveillance épidémiologique du sida.

L'analyse de cette progression montre le poids croissant de la transmission du VIH chez les toxicomanes utilisant des drogues par voie intraveineuse. Cette progression est particulièrement nette en Espagne. On la retrouve en outre en Italie ainsi qu'en France.

Spécificités françaises

Le rapport de l'OMS fournit une fois encore la démonstration chiffrée des dramatiques conséquences qu'a pu avoir en France la poursuite des collectes de sang jusqu'à la fin 1985 et, plus tard, dans les établissements pénitenciers et les quartiers « chauds ». On compte ainsi, en France, 1 452 cas de sida post-transfusionnels contre, par exemple, 88 en Belgique, 236 en Allemagne, 292 en Italie, 36 aux Pays-Bas, 246 en Espagne et 90 en Grande-Bretagne. Par ailleurs, en France, 425 hémophiles avaient, au 31 décembre 1994, été atteints du sida. Ils étaient 224 en Italie, 442 en Grande-Bretagne, 434 en Allemagne et 514 en Espagne.

Inquiétante progression de l'épidémie parmi les toxicomanes d'Europe méditerranéenne

L'ÉTROITE SURVEILLANCE dont le sida fait l'objet dans les pays industrialisés permet de fournir une cartographie épidémiologique détaillée de la progression de cette maladie. Elle autorise également avec l'aide d'outils mathématiques à formuler de raisonnables prévisions sur l'évolution à court terme de la situation. Le dernier rapport du Centre européen pour la surveillance épidémiologique du sida, basé à l'hôpital national de Saint-Maurice (Val-de-Marne), fournit à cet égard de riches et peu rassurantes conclusions.

En dépit de son extension vers les pays d'Europe centrale et orientale, l'épidémie demeure géographiquement très concentrée en Europe de l'Ouest et plus précisément dans un « arc méditerranéen » réunissant l'Espagne, la France et l'Italie. Alors qu'ils ne représentent que 19 % de la population de la « région Europe » de l'OMS, ces trois pays réunissent à eux seuls 73 % des cas de sida déclarés. Et depuis 1990 l'Espagne est de tous les pays d'Europe celui où le taux d'incidence annuel est le plus élevé (202,5 nouveaux cas par million d'habitants contre 102,2 en France et 95,9 en Italie).

La répartition par mode de transmission du VIH varie fortement d'un pays à l'autre. Alors que dans la plupart des pays les rapports homosexuels masculins constituent le principal mode de transmission, dans d'autres, la majorité des cas sont d'origine différente. En Espagne et en Italie, par exemple, la toxicomanie est responsable de la majorité (respectivement 65 % et 66 %) des cas déclarés depuis le début de l'épidémie. En France, en Suisse et au Portugal, bien que les homo-bisexuels masculins représentent le premier groupe de transmission par le nombre de cas cumulés, les cas diagnostiqués parmi les toxicomanes représentent une proportion très importante du total. *« Depuis 1990, année où pour la première fois le nombre de cas diagnostiqués chez des toxicomanes a dépassé celui des cas répertoriés chez des homo-bisexuels masculins, le groupe de transmission toxicomane représente la plus grande part des cas de sida recensés en Europe*, peut-on lire dans le rapport de l'OMS. *De 1993 à 1994, le nombre de ces cas a augmenté de 23 % et celui des personnes infectées par un rapport hétérosexuel de 22 %. Le nombre des cas chez les homo-bisexuels masculins a continué d'augmenter, mais à un rythme annuel inférieur à 4 %. »*

Entre 1993 et 1994, l'incidence (nombre de nouveaux cas annuels par million d'habitants) a augmenté de façon considérable dans certains pays comme l'Espagne, la Finlande, la Pologne et le Portugal alors que dans d'autres, il est resté relativement constant (Allemagne, Danemark, Suède) ou a même diminué (Autriche, Pays-Bas et Suisse). L'ensemble des observations laisse penser que le nombre cumulé d'adultes infectés par le VIH à la fin de l'année 1993 se situait en Europe entre 500 000 et 600 000. Les spécialistes estiment que 28 % environ de ces infections étaient survenues chez des homo-bisexuels masculins, 41 % chez des toxicomanes et au moins 17 % chez des hétérosexuels. Les autres infections (14 %) étaient survenues chez des sujets infectés par des dérivés sanguins contaminés, la plupart avant 1986.

« On prévoit que l'incidence annuelle du sida continuera à augmenter lentement (de 5 % environ) jusqu'à la fin 1998, conclut ce rapport. *Le plus grand pourcentage d'augmentation est attendu dans le groupe des sujets infectés par un rapport hétérosexuel. Malgré la tendance globale à l'augmentation, on prévoit une stabilisation et même une diminution de l'incidence du sida dans plusieurs pays, principalement au nord de l'Europe. »* On pourrait distinguer deux groupes de pays : ceux qui parviennent à maîtriser et à infléchir la courbe épidémique et ceux – la France, l'Espagne et l'Italie *notamment* – où la progression du virus dans certains groupes à haut risque dessine une courbe dangereusement ascendante.

J.-Y. N.

« Lionel » et « Jacques » sans réaction

« Lionel, homosexuel séronégatif. Jacques, hétérosexuel, séropositif. » **La publicité-manifeste de l'association de lutte contre le sida AIDES, parue dans nos éditions du 28 avril, n'a pas provoqué de réactions scandalisées aux QG de campagne des deux candidats à la présidentielle. Si chez Lionel Jospin on reconnaît avoir reçu des coups de téléphone de certains militants outrés, on juge toutefois que *« cette publicité volontairement choquante l'est infiniment moins que le drame que traversent les séropositifs »*. Ironique, un militant note même que *« Lionel a plus de chance que Jacques »*. Au QG de campagne de Jacques Chirac, on est encore plus laconique. *« Sans commentaire »*, lâche François Baroin, qui rappelle que, dans le programme de Jacques Chirac, le sida est une priorité nationale qui s'inscrit dans le cadre d'une grande politique de santé.**

Surveillance à vie pour les « enfants de l'AZT »

LA PROGRESSION de l'épidémie de sida soulève à échéance régulière des problèmes éthiques inédits. Le dernier cas est fourni par l'avis rendu il y a quelques jours par le Conseil national du sida à propos des enfants séronégatifs vis-à-vis du VIH et ayant été exposés *in utero* à l'AZT (ou zidovudine). Le Conseil avait été interrogé sur ce thème par l'Agence du médicament, structure en charge de la pharmacovigilance et de la police sanitaire. L'interrogation est essentielle. On sait en effet depuis plus d'un an déjà, grâce à une étude franco-américaine, que la transmission *in utero* du VIH de la mère à son futur enfant peut être réduite de 24 % à 8 % grâce à l'administration de l'AZT en fin de grossesse.

Cette observation fut rapidement suivie d'effet et la plupart des pays industrialisés recommandent la prescription de cet antiviral chez la femme enceinte et le nouveau-né. On précise auprès du Conseil national du sida qu'en France 90 % des femmes séropositives seraient aujourd'hui concernées par cette thérapeutique. On situe dans les régions métropolitaines les plus touchées par l'épidémie entre 4 et 5 pour 1000 la proportion des femmes infectées menant leur grossesse à terme. Cette proportion est environ quatre fois plus élevée chez les femmes nées en Afrique subsaharienne ou dans les Caraïbes que chez celles nées en France métropolitaine.

Les enquêtes menées jusqu'à présent n'ont pas conclu à l'existence chez les « enfants de l'AZT » de *malformations néonatales. « En revanche, on ne peut exclure* a priori *le risque de développement de pathologies diverses, éventuellement graves, plusieurs dizaines d'années après l'administration de zidovudine dans la période périnatale*, fait-on valoir auprès du Conseil national du sida. *La zidovudine agit sur le génome viral. Elle pourrait avoir des effets à long terme, encore inconnus, en particulier sur le système nerveux, le système musculaire ou le système immunitaire. »*

Aussi, s'*« il n'est pas question de limiter un traitement dont le bénéfice immédiat est démontré »*, ce Conseil estime que deux démarches s'imposent. Il s'agit d'abord de mettre en place *« un système d'alerte autant pour repérer les éventuels accidents que pour pouvoir couper court à des inquiétudes sans fondement »*. Il s'agit ensuite d'assurer *« le repérage de tous les enfants ayant été exposés à la zidovudine pendant la période périnatale »*.

Or cet objectif est moins simple qu'il n'y paraît. Les enfants nés de mères séropositives sont habituellement suivis dans les services de pédiatrie jusqu'à l'âge de dix-huit mois, âge au-delà duquel seuls ceux dont la contamination est confirmée sont spécifiquement surveillés. Or, grâce au traitement par l'AZT, 92 % des enfants nés de mères séropositives sont indemnes de cette contamination et ne seront probablement pas pris en charge et surveillés par des réseaux de pédiatrie spécialisés.

D'autre part, les registres actuels de pharmacie hospitalière ne garantissent pas un recueil d'informations fiables et utilisables pendant plusieurs années. Est-il techniquement possible de surveiller ces enfants sur de très longues périodes, voire durant leur vie entière ? Une telle surveillance est-elle d'autre part éthiquement justifiée compte tenu des difficultés touchant à la dimension « transgénérationnelle », le secret professionnel à l'égard de la maladie de la mère et les contraintes imposées tout au long d'une existence ?

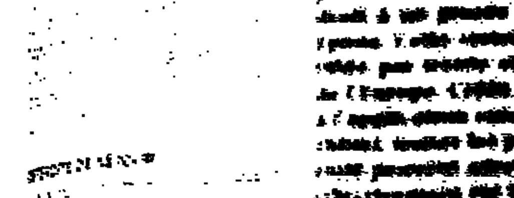
DÉCISIONS MINISTÉRIELLES RAPIDES

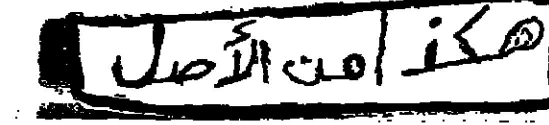
Après analyse de ces différents éléments et après avoir procédé à l'audition de plusieurs spécialistes, les membres du Conseil national du sida ont tranché. Dans un avis adopté à l'unanimité le 13 avril, ils recommandent *« la mise en place d'une étude prospective à vie d'une cohorte du plus grand nombre possible d'enfants nés dans ces conditions »*. La constitution de cette cohorte devra nécessairement comporter le consentement éclairé et écrit de la mère, des parents ou éventuellement des tuteurs, ainsi que le « relais » du consentement éclairé de l'enfant lorsqu'il aura atteint l'âge de dix-huit ans.

Avec une célérité peu commune, les cabinets de Simone Veil, ministre des affaires sociales et de la santé, et de Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, viennent de faire connaître leur plein et entier accord. C'est ainsi qu'une circulaire ministérielle rendra obligatoire la concertation des registres hospitaliers concernés et que la faisabilité d'une *« étude prospective à vie »* d'une cohorte d'enfants est d'ores et déjà en cours d'examen. Cette étude – qui soulève, en pratique, de multiples difficultés – devra être menée *« dans des conditions qui respectent les principes éthiques et les droits de la personne »*.

On peut sans mal imaginer que ce type d'étude pourra, dans un avenir proche, s'élargir à l'ensemble des techniques qui peuvent être potentiellement dangereuses pour le fœtus et les futurs enfants et pour lesquels la vigilance au long cours qui s'impose n'a malheureusement pas encore trouvé les moyens nécessaires. Seule pourtant une telle vigilance permettra d'obtenir une sécurité maximale sans freiner l'évolution des nouvelles techniques thérapeutiques.

J.-Y. N.





La Cour européenne condamne la France pour violation du droit à la liberté d'expression

Les autorités avaient interdit à un député européen de séjourner dans les TOM

Dans un arrêt rendu jeudi 27 avril, la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg a condamné la France pour violation du droit à la *liberté d'expression*. En 1986, les autorités françaises avaient interdit les territoires de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie française à Dorothée Piermont, pour avoir pris la parole au cours d'une marche protestataire. La Cour lui a accordé 80 000 francs de frais et dépens.

EN INTERDISANT à un député européen allemand qui dénonçait la politique française dans le Pacifique Sud de séjourner en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie, la France a violé l'un des droits fondamentaux protégés par la Convention européenne des droits de l'homme : le droit à la liberté d'expression.

Dans leur arrêt, les juges de Strasbourg donnent une courte leçon de démocratie à un pays qui aime pourtant à se proclamer la patrie des droits de l'homme : *« Un adversaire des idées et des positions officielles doit pouvoir trouver sa place dans l'arène politique,* rappelle la Cour. *Précieuse pour chacun, la liberté d'expression l'est tout particulièrement pour un élu du peuple. »*

INTERDITE DE SÉJOUR

Aux mois de février et de mars 1986, Dorothée Piermont, député écologiste européen, se rend en Polynésie française à l'invitation de personnalités indépendantistes locales. Au lendemain d'une marche indépendantiste et antinucléaire au cours de laquelle elle a pris la parole, elle fait l'objet d'un arrêté du haut-commissaire de la République l'expulsant et lui interdisant de séjourner à nouveau sur le territoire. Le même scénario se produit quelques jours plus tard en Nouvelle-Calédonie : arrivée à l'aéroport de Nouméa, elle reste une journée bloquée dans les bureaux de la police de l'air et des frontières avant de se voir notifier un arrêté lui interdisant l'entrée sur le territoire. Dans un premier temps, la justice administrative française donne tort au haut-commissaire : en décembre 1986, les tribunaux de Nouméa et de Papeete annulent les deux arrêtés. Mais, trois ans plus tard, le Conseil d'Etat, saisi en appel par le ministre des départements et territoires d'outre-mer, annule les décisions de Nouméa et de Papeete.

Défendue par Mes François Roux, Guylaine Lang-Cheymol et Marie-Paule Canizares, Dorothée Piermont décide alors de faire appel aux juges de Strasbourg : dans une requête adressée en 1989 à la Commission européenne des droits de l'homme, le député estime que plusieurs des droits garantis par la Convention, dont le droit à la liberté d'expression, ont été violés par la France.

UN SYMBOLE

Dans leur arrêt, les juges de Strasbourg, qui affirment que le député européen ne peut être considéré comme une *« étrangère »*, rappellent dans un premier *temps que la liberté d'expression* constitue l'un des *« fondements essentiels »* d'une société démocratique et l'une des conditions *« primordiales »* de son progrès. *« Elle vaut non seulement pour les « informations » ou « idées » accueillies avec faveur ou considérées comme inoffensives ou indifférentes mais aussi pour celles qui heurtent, choquent ou inquiètent,* note la Cour. *Ainsi le veulent le pluralisme, la tolérance et l'esprit d'ouverture sans lesquels il n'est pas de « société démocratique. »*

Analysant dans un second temps l'équilibre entre la liberté d'expression et les limitations qui peuvent parfois lui être imposées, les juges condamnent l'attitude des autorités françaises. *« Les propos reprochés ont été tenus au cours d'une manifestation pacifique autorisée,* notent-ils. *A aucun moment, la parlementaire européenne n'a appelé à la violence ou au désordre. Elle a pris la parole à l'appui des revendications antinucléaires et indépendantistes exprimées par plusieurs partis locaux. Son intervention s'inscrivait donc dans le cadre du débat démocratique en Polynésie. En outre, la manifestation ne fut suivie d'aucun désordre et le gouvernement n'a pas démontré que les prises de position de la requérante aient causé des troubles. »* Symboliquement, la décision des juges de Strabourg pèse lourd. *« C'est la première fois, depuis la ratification de la Convention, que la France est condamnée pour violation du droit à la liberté d'expression,* souligne Me Roux. *Mme Piermont a été embarquée à minuit, entre deux gendarmes, sur un vol pour Tokyo. C'est un traitement indigne pour une parlementaire européenne. »*

Anne Chemin

La convention des droits de l'homme

Signée le 4 novembre 1950 à Rome, la Convention européenne protège des droits et des libertés aussi divers que le respect de la vie privée et familiale, la liberté d'expression, le droit à l'éducation, le droit à un procès équitable ou l'égalité des droits et devoirs entre époux. Cette convention, qui est entrée en vigueur en 1953, a été ratifiée par trente et un des trente-quatre Etats membres du Conseil de l'Europe. Créée en 1959, la Cour européenne est chargée de veiller à l'application concrète de ces droits. Grâce au droit de recours individuel, toutes les personnes qui estiment que l'un de ces droits a été violé peuvent adresser une requête à Strasbourg. Si la Convention a effectivement été bafouée, les juges condamnent le pays. Cette décision, qui a un impact symbolique important, peut être assortie d'une réparation financière.

L'ancien vice-président de l'OM mis en examen

AU TERME de près de quarante-huit heures de garde à vue, Jean-Louis Levreau, ancien vice-président de l'Olympique de Marseille, a été mis en examen et placé sous contrôle judiciaire, jeudi 27 avril, par le juge marseillais Pierre Philipon, pour abus de confiance, abus de biens sociaux et recel d'abus de biens sociaux dans l'affaire des comptes de l'OM. M. Levreau devra verser une caution de deux millions de francs avant le mois de juillet. L'ancien bras droit de Bernard Tapie a été interrogé par les policiers du SRPJ de Marseille sur *« l'évasion »*, sous forme de *« fausses factures et de paiements injustifiés »*, de plusieurs dizaines de millions de francs des caisses du club vers des comptes à l'étranger.

Les règles de fonctionnement de l'OM exigeaient que tous les documents de paiement de sommes supérieures à 100 000 francs comportent une double signature. M. Levreau a donc été appelé à contresigner des ordres de virement et des chèques destinés, soit à des joueurs, soit à des intermédiaires, soit, encore, à des prestataires de service. Son rôle se serait limité, selon son avocat toulonnais, Me Jean-Martin Guisiano, *« à contrôler le respect des règles internes de l'OM. Il n'a jamais été ni le décideur ni le payeur de ces mouvements de fonds »*. M. Levreau aurait indiqué aux enquêteurs, ainsi qu'au magistrat instructeur, que l'initative des opérations revenait, selon les cas, au directeur financier de l'OM, Alain Laroche, au directeur général, Jean-Pierre Bernès, ou au président du club, Bernard Tapie. M. Levreau est la dizième personne poursuivie dans le cadre de l'information judiciaire ouverte, en avril 1992, sur les comptes de l'OM. *(Corresp. région.)*

■ **IMMIGRATION : les six parents étrangers d'enfants français**, qui observent une grève de la faim depuis le 11 avril dans un foyer protestant du quinzième arrondissement de Paris pour obtenir la régularisation de leur situation, ont obtenu le soutien du MRAP et de l'association Droit au logement (DAL) qui devaient rendre public, vendredi 28 avril, un appel de cent personnalités en leur faveur.

■ **INTÉGRATION : l'association France Plus connaît une situation de crise** avec l'élection d'un bureau national concurrent de celui élu, en mars, par le congrès national et présidé par Arezki Dahmani. Les contestataires reprochent à M. Dahmani de vouloir s'engager dans la campagne électorale et nient sa représentativité. Ce dernier riposte en rappelant qu'il avait été réélu *« à la quasi-unanimité par les 56 délégués départementaux qui ont voté à bulletin secret »*.

■ **« PHOCÉA ».** Le voilier de Bernard Tapie, qui fait l'objet d'une saisie conservatoire depuis mai 1994 à la demande de la Société de banque occidentale (SDBO, filiale du Crédit Lyonnais), a quitté le port de Marseille, jeudi 27 avril, afin d'être vendu. *Le Phocéa* est parti avec l'accord des autorités, a-t-on indiqué à la capitainerie du port. Il a accosté le soir même à Antibes (Alpes-Maritimes).

■ **PHARES.** L'occupation des phares en mer a été provisoirement levée, a annoncé, jeudi 27 avril, l'intersyndicale CGT et FO. Cette décision a été prise *« devant le blocage de la situation inhérente au contexte politique et afin de ne pas pénaliser les agents »* qui refusaient toute relève (*Le Monde* daté 23-24 avril). Lancée le 3 avril, l'opération Son et Lumière, qui consiste à maintenir en permanence éclairage et sirène de brume, devrait néanmoins se poursuivre.

JUSTICE

■ **DISPARITION : les familles de quatre touristes français disparus en Casamance (Sénégal)** ont déposé une plainte qui a donné lieu, jeudi 27 avril à Saint-Etienne, à l'ouverture d'une information judiciaire pour *« enlèvement et séquestration de personnes d'une durée de plus de sept jours »*. Des enquêteurs français pourraient être envoyés sur place sur commission rogatoire internationale du juge d'instruction chargé du dossier, Denis Breuil. Trois semaines après la disparition inexpliquée de Martine et Jean-Paul Gagnaire, Catherine et Claude Cave, plus d'un millier de soldats sénégalais ont été déployés, sans succès, dans la région où les quatre touristes ont été vus pour la dernière fois.

■ **EXTRADITION : l'avocat de Tarek Falah, un Franco-Marocain impliqué dans l'attentat de Marrakech** (deux morts, le 24 août, à l'hôtel Atlas Asni) et détenu depuis décembre en Allemagne, vient de solliciter l'intervention du garde des sceaux Pierre Méhaignerie auprès de son homologue allemand afin de hâter l'extradition de son client vers la France. Me Arnaud Montebourg, du barreau de Paris, déplore que le ministère public allemand ait *« suspendu »* la décision d'extrader son client vers la France, qui avait été prise le 9 mars par le Tribunal suprême de Bavière, afin d'examiner une autre demande d'extradition déposée par le Maroc, où Tarek Falah risque la peine de mort.

■ **DÉTENTION : un pourvoi de l'ex-adjudant chef Pierre Chanal** a été rejeté, mardi 25 avril, par la chambre criminelle de la Cour de cassation qui a ainsi confirmé l'arrêt rendu en décembre par la cour d'appel d'Amiens pour maintenir Pierre Chanal en détention provisoire dans le cours d'une instruction sur le meurtre d'un jeune Irlandais. L'ancien sous-officier avait été condamné à dix ans de prison, le 23 octobre 1990 par la cour d'assises de Saône-et-Loire pour la séquestration et le viol d'un jeune Hongrois que les gendarmes avaient trouvé ligoté dans sa voiture, le 9 août 1987, au lendemain de la découverte du cadavre du jeune Irlandais.

■ **DÉTOURNEMENTS : Pierre Gire, l'ancien directeur du Festival atlantique d'art lyrique,** a été condamné pour détournement de fonds, jeudi 27 avril, à six ans de prison dont deux avec sursis par le tribunal de Nantes. Il devra en outre rembourser plus de 15 millions de francs au Crédit lyonnais et au CIO. Pour financer ses concerts, M. Gire avait soutiré ces sommes grâce à des documents falsifiés où il imitait la signature d'élus locaux.

■ **AFFAIRES : Pierre Samot, le maire (PC) du Lamentin,** seconde ville de Martinique, a été mis en examen pour trafic d'influence, favoritisme et corruption, jeudi 27 avril, et placé sous mandat de dépôt. M. Samot, l'un des dirigeants du Parti communiste martiniquais, est accusé d'avoir violé le code des marchés publics dans l'attribution de travaux sur le réseau routier de la ville. Un entrepreneur, qui aurait servi de prête-nom, est incarcéré depuis une semaine.– *(Corresp.)*

Deuxième perquisition en six mois à la mairie de Grenoble

GRENOBLE
de notre bureau régional

Juges, policiers et serruriers ont investi, dans la soirée du mercredi 26 avril, l'hôtel de ville de Grenoble. Sous la direction des deux magistrats chargés de l'instruction du dossier sur la corruption dans l'Isère, les bureaux et les coffres-forts du maire par intérim, Pierre Gascon (CDS), des membres du cabinet d'Alain Carignon et aussi d'Yves Machefaux (UDF, radical), adjoint au maire, ont été explorés six heures durant. Les policiers et les juges auraient mis la main sur un grand nombre de documents.

C'est la seconde fois en six mois qu'un telle opération est menée à l'hôtel de ville de Grenoble. Au mois d'octobre 1994, le juge lyonnais Philippe Courroye était parti à la recherche des carnets de rendez-vous d'Alain Carignon. Mais ceux-ci n'avaient pas pu être retrouvés.

De source proche de l'enquête, on affirme que *« d'heureuses découvertes »* ont été réalisées le 26 avril, sans toutefois préciser la nature des documents saisis. Les collaborateurs d'Alain Carignon, *« qui ont naturellement déjà fait le ménage dans les dossiers les plus sensibles de la ville, n'ont pas fait disparaître tout sur tout »*, affirme un enquêteur. Leurs dernières investigations viendraient conforter le déjà très épais dossier du système de corruption politique qui fonctionnait dans l'Isère.

Depuis un peu plus d'un mois, les juges Christian Blaes et Catherine Parola disposent d'un réquisitoire supplétif délivré par le parquet de Grenoble qui étend leur compétence sur l'ensemble du *« système de corruption »* mis en place à Grenoble et dans le département. Ainsi ont-ils la possibilité d'effectuer des perquisitions dans les secteurs jugés les plus « sensibles », principalement les sociétés d'économie mixte contrôlées par la ville, comme la SEM Grenoble 2000, Gaz-Electricité-Grenoble (GEG) ou la Compagnie de chauffage, mais aussi le Syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération grenobloise.

Avançant à petits pas, mais semble-t-il déterminés à mener à son terme leur vaste et longue enquête, les magistrats et les policiers auraient pris possession de documents relatifs à ces différentes sociétés lors de leur dernière perquisition.

« GROSSE BÊTISE »

Parallèlement à leur brusque irruption à la mairie de Grenoble, les inspecteurs de la section financière du service de police judiciaire ont entendu, pendant quarante-huit heures, deux dirigeants régionaux de l'entreprise Campenon-Bernard, Yves Périllat et Jacques Basile, qui ont été relâchés jeudi en fin d'après-midi.

Cette filiale de la Générale des eaux, spécialisée dans le bâtiment et les travaux publics, opère dans de nombreux secteurs de la ville. Elle est présente sur les chantiers du tramway, mais aussi des parkings, concédés en 1993 à une filiale de la Générale. A l'exemple d'une douzaine d'autres chefs d'entreprise du BTP entendus comme témoins ou mis en examen ces dernières semaines, ils ont confirmé l'existence d'une entente entre les différentes sociétés opérant sur l'Isère. Ces sociétés se répartissaient les marchés publics à l'occasion des « tables » qui les réunissaient (*Le Monde* du 11 avril). Juges et policiers s'intéressent notamment au rôle joué au sein de ce système par l'adjoint aux grands travaux de la ville de Grenoble, Guy Névache, également premier vice-président de la Communauté de communes, mis en examen pour corruption, et qui fut incarcéré pendant trois mois et demi.

Ils ont à cette occasion réouvert le dossier de cet élu, arrêté le 13 novembre 1991 à la frontière franco-suisse en possession d'une valise contenant 600 000 francs, en coupures françaises. M. Névache expliqua alors avoir fait une *« grosse bêtise »* pour dépanner une de ses amies françaises travaillant en Suisse. *« Il n'y a là-dedans aucun financement occulte d'un parti ni une opération me concernant, mais une affaire d'amitié »*, avait alors déclaré M. Névache.

Les récentes découvertes de la justice éclairent d'un jour nouveau cette interprétation. La thèse de l'adjoint au maire de Grenoble est aujourd'hui très fortement contestée. En effet, les dirigeants de Campenon-Bernard auraient mis les enquêteurs sur la voie du financement des activités politiques d'Alain Carignon et de ses plus proches amis. Mais l'importance des sommes en jeu dépassait alors les compétences des responsables locaux de cette filiale de la Générale des eaux.

L'enquête devra établir si la source de cet argent est d'origine parisienne, et si elle était l'une des contreparties accordées par les entreprises aux élus qui les renseignaient ou les favorisaient.

Claude Francillon

CORRESPONDANCE

Une lettre de Michel Noir

Après la publication dans Le Monde *du 27 avril d'un article intitulé : « Une multiplication d'affaires », nous avons reçu de Michel Noir la lettre suivante :*

L'évocation par *Le Monde* de ce 27 avril de la *« découverte de comptes ouverts en Suisse par Pierre Botton qui pourraient – selon les dires de M. Botton – avoir été alimentés par des entreprises au profit de M. Noir »* relève de la diffamation. J'ai toujours démenti toute insinuation et toute accusation faites par mon gendre de placement ou de perception de fonds provenant de comptes en Suisse.

Les procédures judiciaires dont je fais l'objet depuis désormais plus de deux ans, systématiques et exhaustives, ont révélé le détail tant de mes revenus personnels que du financement des activités politiques que j'ai animées : il est établi que je n'ai jamais bénéficié de comptes bancaires en Suisse.

Les délations de M. Pierre Botton manquent de tout fondement. Dans son ordonnance de renvoi devant le tribunal correctionnel du 16 septembre 1994, le juge Courroye l'a stigmatisé : *« Ces explications apparaissent sujettes à caution ; il apparaît en effet surprenant que Pierre Botton ait exercé toutes les voies de recours suisses permettant d'éviter le versement au dossier d'information de documents censés confirmer sa thèse »* (page 171).

Je ne peux admettre que M. Botton, contre lequel pèsent des preuves d'usages de comptes bancaires suisses ouverts postérieurement à notre rupture en 1989, me diffame de la sorte. Le tribunal correctionnel de Lyon est saisi d'une citation contre M. Botton en diffamation pour ces faits, qu'il tranchera le 22 juin prochain.

[*S'appuyant – une fois n'est pas coutume –* sur les conclusions du juge Courroye, le maire de Lyon estime que les déclarations de son gendre sont dénuées de fondement. Force est néanmoins de constater que la justice les a tenues suffisamment crédibles pour ouvrir une enquête distincte des autres dossiers lyonnais, dans laquelle M. Botton, *quoique ayant reconnu avoir* utilisé ces comptes, n'a pas été mis en examen. En l'occurrence, *Le Monde* avait, au demeurant, fait preuve de la prudence nécessaire en attribuant ces dénonciations à leur auteur, sans préjuger de découvertes judicaires qui, peut-être, ne viendront jamais.]

Gérard Vincent quitte la direction des hôpitaux

UN DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE paru au *Journal Officiel* du 27 avril a nommé Gérard Vincent, directeur des hôpitaux depuis six ans, inspecteur général des affaires sociales. Il *« ne sera pas remplacé avant la mise en place du nouveau gouvernement, et l'intérim sera assuré par son adjoint Jacques Lenain »*, a-t-on indiqué au ministère de la santé. Né le 20 mars 1948, M. Vincent avait été directeur adjoint de l'hôpital Claude-Bernard à Paris, puis directeur de l'Hôtel-Dieu à partir de 1977. Après avoir présidé le syndicat national des cadres hospitaliers (SNCH), il avait été nommé directeur des hôpitaux en avril 1989.

Durant six ans, sous l'autorité successive de quatre ministres de la santé ou des affaires sociales, de Claude Evin à Simone Veil, M. Vincent a été le principal artisan de la politique de restructuration hospitalière. Cette politique s'est caractérisée par la planification du paysage hospitalier, la redéfinition de la carte sanitaire ainsi que par une réduction des budgets dans un secteur qui représente la moitié des dépenses de santé. M. Vincent a mis en oeuvre les schémas régionaux d'organisation sanitaire et le programme de médicalisation des systèmes d'information, mais, faute d'une réelle volonté gouvernementale, il n'a pas pu atteindre tous ses objectifs, notamment en matière de fermeture de petits établissements et de réduction du nombre de lits.

DISPARITIONS

Cy Endfield

Un réalisateur américain exilé en Angleterre

CY ENDFIELD, cinéaste américain, est mort dimanche 16 avril à Shipston on Stour (Grande-Bretagne). Il était âgé de quatre-vingts ans. Comme Joseph Losey, Cyril Raker Endfield était né aux Etats-Unis (à Scranton, en Pennsylvanie, le 10 novembre 1914) ; comme lui, il s'exila en Angleterre après avoir été placé sur la liste noire maccarthyste et dut alors travailler dans l'anonymat, avant de rencontrer l'acteur Stanley Baker, qui fut également à plusieurs reprises l'interprète de Losey. La légende veut que c'est à quelques tours de cartes qu'il dut de débuter au cinéma : impressionné par ses dons, Orson Welles lui permit d'assister au tournage de *Voyage au pays de la peur*, de Norman Foster, et au montage de *La Splendeur des Amberson* (1942).

Il réalise ensuite un court métrage pour la MGM, *Inflation*, qui est jugé trop « anticapitaliste », puis, au lendemain de la guerre, signe plusieurs scénarios et quelques films de série B sans intérêt; dont deux de la série *Joe Palooka*. Il réalise ensuite deux bons films noirs, *The Underworld Story* (ou *The Whipped*, 1946), avec Dan Duryea, et *Fureur sur la ville* (1950), suivis du médiocre *Tarzan défenseur de la jungle* (1952), avec Lex Barker, son dernier film américain.

Exilé à Londres, il travaille anonymement ou grâce à des prête-nom comme scénariste. Il collabore ainsi au scénario du magnifique film fantastique de Jacques Tourneur *Rendez-vous avec la peur* (1957). Le premier film qu'il peut signer de son nom, *Train d'enfer* (1957), est un impressionnant thriller avec Stanley Baker et, dans de petits rôles, Sean Connery, David McCallum et Jill Ireland, alors inconnus. Avec *L'Ile mystérieuse* (1961), il réussit une adaptation inventive du roman de Jules Verne, puis réalise coup sur coup ses deux meilleurs films, avec Stanley Baker comme producteur et vedette, *Zoulou* (1964) et *Les Sables du Kalahari* (1965). Remplacé par Roger Corman et Gordon Hessler en cours de tournage de *De Sade* (1961), il réalise en 1971 son dernier film, *Universal Soldier*, avant de collaborer au scénario de *Zulu Dawn* (*L'Ultime Attaque*, 1979, avec Burt Lancaster et Peter O'Toole). Devenu un spécialiste reconnu de cette période de l'histoire coloniale anglaise, il avait aussi mis au point, en 1978, une machine à écrire électronique de poche.

Pascal Mérigeau

Patrick Gillis

Un spécialiste de Massenet

PATRICK GILLIS, musicologue belge, est mort à Paris, lundi 24 avril, à l'âge de trente-six ans.

Né à Namur le 28 février 1959, Patrick Gillis vivait essentiellement à Paris, où il avait entrepris, sous la direction de François Lesure, directeur de l'Ecole pratique des hautes études, un catalogue raisonné de l'œuvre de Massenet. Conseiller de la rédaction à *L'Avant-Scène Opéra* de 1992 à 1994, où il coordonna plusieurs numéros (*Thaïs, Esclarmonde, Le Cid*...), il avait également mis sa compétence au service des éditions Leduc pour l'inventaire du fonds Heugel. Il collaborait étroitement avec le Festival Massenet de Saint-Etienne, où il organisa un important colloque en 1992. Les éditions Fayard lui avaient confié une biographie de Massenet. Il ne lui restait qu'à l'écrire, et seuls un perfectionnisme parfois paralysant et une rigueur historique intransigeante expliquent qu'il ait différé l'œuvre de sa vie.

Du moins a-t-il vécu son œuvre, et tous ceux qui l'ont connu savent quelle fraîcheur il faisait passer dans l'atmosphère souvent un peu desséchée de la musicologie. Sa générosité intellectuelle était à la mesure des amitiés et des dévouements qu'il a suscités. Qu'il me soit permis, au nom de la confiance qu'il me témoignait, d'affirmer que sa modestie n'aurait pas supporté ce que j'ai cru devoir écrire à sa mémoire. A mon au revoir, quelques jours avant sa mort, il avait répondu par un sourire d'une candeur ineffable, et c'est cela surtout qu'il faudrait dire pour honorer son souvenir.

Gérard Condé

Egon Franke

La tradition sociale-démocrate allemande

EGON FRANKE, dirigeant social-démocrate allemand, est mort mercredi 26 avril, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Ministre des affaires interallemandes de 1969 à 1982, il avait pris une part importante à la libération par rachat de détenus est-allemands.

Apprenti menuisier, il adhère au SPD à l'âge de dix-huit ans et devient un permanent du parti. A l'arrivée de Hitler au pouvoir, il passe dans la clandestinité, est arrêté, puis envoyé au front. Il participe à la reconstruction du mouvement social-démocrate après la guerre et devient un des plus éminents représentants des *Kanalarbeiter*, ces artisans de l'ombre représentant une social-démocratie modérée, qui sont la bête noire de la gauche. Quand Willy Brandt devient chancelier en 1969, il hérite du ministère des relations interallemandes, chargé de maintenir les contacts avec la RDA et d'obtenir des allégements humanitaires pour les « frères séparés » de l'Est. Il n'est pas associé à la conception de l'*Ostpolitik*, mais s'efforce d'obtenir la libération des prisonniers politiques, le regroupement des familles... Pour atteindre ces objectifs, la RFA dut payer jusqu'en 1989 plusieurs milliards de marks de « rançon » aux autorités communistes de l'Allemagne de l'Est.

D. V.

Légion d'honneur

Nous publions la liste des nominations, promotions et élévations dans l'ordre de la Légion d'honneur parues au titre du ministère de la défense dans le *Journal officiel* daté lundi 24-mardi 25 avril.

Jean Compagnon grand-croix

Est élevé à la dignité de *grand-croix* :

Jean Compagnon, général de corps d'armée.

Sont élevés à la dignité de *grand officier* :

Pierre Mary, Dominique Taddei, Roland Paulze d'Ivoy de La Poype, Joseph Casta.

Sont promus *commandeurs* :

Jacques Allaire, Georges Armstrong, Pierre Bertolini, Guy Lunet de La Malène, Georges Bouverne, Pierre Mauger, Maurice Maulbon d'Arbaumont, Pierre Richard, Julien Bazile, Léon Chebassier, Ernest Douchet, Pierre Eudes, André Guillon, Geneviève Jeanne, Jean Palaud, Benoît Fanton, Alfred Fauque, Jacques Ameil, Fulvio Cattaneo, Robert Coquart, Jean Coulon, Jean Dubreuil, Pierre Durand, Jean Fournier, Emile Gerschel, Jean Godfrain, Louis Guillot, Jean-Pierre Hallo, René Jacobé de Naurois, Rémond Lorne, Jean Magne, Jean-Pierre Mallet, Achille Muller, Eugène Prost, Joseph Reynette, Armand Suin, Bertrand Châtel, Yves Goupil.

Sont promus *officiers* :

Angelet Acquaviva, Lucien André, Fernand Aymé, Jean Bessette, Jacques Boyer, Jean Christophe, Georges Laurent, André Mora, André Rougier, Jean Susini, Max de Waubert de Genlis, Serge Andriès, Augustin Trojani, André Wackenheim, Michel Labonde, Pierre Bonnard, Georges Culioli, Georges Devic, Jean Gault, Jean Alary, Marcel Bailly, Gilles Barthez, Werner Berg, André Bois, Jacques Boitet, Jehan Bourdiec, Robert Bourgeois, Marc Bouscayrol, Roger Buquin, Marie-Jacques Cazenave de Lacaussade, Louis Chevalier, Eugène Defretin, Serge Douzé, Maurice Dumagnier, René Fages, Serge Falguère, Guy Ferron, Marcel Ferron, Gilbert Fiolet, Fernand Fuhrmann, Jacques Gandet, Henri Gros, Guy Héritier, Jean-Paul Huber, Roland Jannot, Jean Kervizic, Victor Lafond, Michel Lanson, Christian Latournerie, René Le Jouan, Yves Le Meur, Jean Lefeuvre, Gérard Lelong, Jean Lemoinne, José Lenepveu, Roger Lombardo, Théodore Mallet, Marcel Martin, Claude Moreau, Messaoud Nezzar, Bernard Nyo, Hubert Patricot, Gabriel Pelat, Alexis Puons, André Py, François Raoul, Roland Ratelade, Fernand Reinbold, Armand de Rocquigny du Fayel, Charles Sébillot, Jean Thevenot, Jean Touya, Jean-Alain Truc, Robert Tursan, Jean Villerouge, Jacques Vogein, René Azou, Jacques Balzé, Robert Le Stum, Emile Vasseur, Claude Abad, Leslie Atkinson, Pierre Avenel, Jean Bernard, Fernand Cassourret, Paul Charrière, Marcel Charrin, Alexandre Chatellier, Pierre Court, Luc Dubois, Guy Durupt, Georges Grenouillet, Paul Leidwanger, Jacques Lemaire, Robert Sartini, Charles Souchet, Claude Villey, Pierre Youchtchenko, Claude Aulong, Edmond Ribuot, Serge Vez, Raymonde Basserue, André Caruhel, Alfred Allain, André Bonny, Bernard Gandillière, Jean Joblin, Ben Mohamed el Ghiati Kaddour, Jean Verdier, Colette Chaine, Albert Couderc, Lucien Fischer, Jean Galliot, Denise Le Graët, Albert Prin, Roland Thiébaut, Marcel Rouot.

Sont nommés *chevaliers* :

Guy Arlecchini, Jacques Boisson, Mohamed Bouchema, Guy Bourdillat, Stanislaw Butryn, Serge Clerc, Andras Csicsova, Claude Dallbot, Alfredo Danesin, André Debarge, Max Descoubes, Michel Duroux, Séraphin Effernelli, Gerhard Fieritz, Gabriel Galtier, Marcel Gasc, Paul Giudicelli, Jean Gourmelen, Hans Jandt, Emile Jurquet, Istvan Konkoly, Christian Lachaud, Michel Laisney, Serge Le Gal, Louis Lions, Marco Maiorana, Jean Moreau, Maurice Morin, Maurice Navarre, Marcel Navoret, André Nivet, Paul Paillet, Jean Péré, Jean Ranger, Louis Séverine, Robert Smilovici, Daniel Sornat, Jacques Valentin, André Vandomme, Bernard Voyat, René Vrillac, Dino Zampi, Jean-Pierre Chottin, Marcel Graignic, René Langevin, Joseph Le Bougeant, Henri Parent, René Prud'homme, Paul Deshayes, Emile Elbhar, Guy Fayolle, Robert Durry, René Maria, Michel Trinquand, Robert Dumas, Jean Lebarbier, Charles Adenot, Jean-Claude Adrian, Jacques Allamassey, Jésus Arias, Yves Baillache, Jean-Marie Balança, Pierre Baraton, Louis-Michel Baty, Michel Berger, Jacques Brachet, Hans Braitmaier, Didier Brigand, Albert Brossard, Bernard Chaton, Philippe Cochet, Jacques Colimmaire, Renée Combette, Jean-Pierre Daux, Claude Dorée, Jean-Pierre Faure, Ferdinand Giudicelli, Marcel Goret, Jean Guironnet, Jean-Pierre Herbaut, Guy Héry, Lucien Huber, Gérard Jarry, Paul Lambron, René Lara, Antoine Laspuertas, Robert Latour, Jean Laval, Jean Le Menn, Jean-Claude Le Moal, Yvette Leroux, Jean-Jacques Luccioni, Victor Maillet, Michel Merle, André Nobili, Christian Ouvrard, Jean Pasquier, Georges Perron, André Petithomme, Denis Picot, Janine Podeur, Louis Pougaud, Guy Raguenet, Albert Raymond, Raymond Robou, Jean Thomas, Yves Toulemonde, Jean-Pierre Trévidic, Alain Vallerie, Patrick Vally, Paul Vincent, Eugène Zimmermann, Hervé Briand, Pierre Morin, Jean Bonnet, Pierre Braconnier, René Carboni, André Carbonnaux, Fernand Cardinal, Jean Damour, Claude Drugy, Jean Eschbach, Pierre Larroque, Lucien Legros, Georges Léonard, Maurice Martin, Pierre Pamart, Jean-Marie Perrin, Jean-Claude Repetto, Jacques Sauvage, Pierre Serrano, Jean-Marc Tron, Michel Vergnol, Michel Caré, François Dondi, Philippe Masson, Mohammed Dafer, Saint-Rémy Jean-Baptiste, François Brignon, Gabriel Caramella, Jean-Marie Delabre, Raymundus Demaegdt, Joseph Diaféria, Jean Dombras, Pierre Evrard, Marie Gandin, Edwin Haas, Claude Lapiaud, Marcelle Le Bail, Germaine Pedersoli, Féliciana Pintos, Robert Zarb, Jean Gilbert de Gourville, Eugène Riccardi, Philippe Chaussin, Marie Kistetter, Gilbert Lazard, Georges Protopappas, Jacques Sommet, Alfred Blanquart, Germain Brûlé, Joseph Coquereau, Lucien Delatouche, Jean Duplaix, François Hivert, Robert Legros, Jean Moïse, Jules Moreau, Maurice Mouflette, Jérôme Mouychard, Félix Passeron, Jean Perroy, Constant Raboin, Paul Renaudon, Marcel Triou, Pierre Caillot, Albert Carcelen, Louis Côme, Bernard Communal, Pierre Delaborde, Pierre Guichard, Clet Penture, Robert Richard, Isidore Alberici, Léon Barbier, Martial Barlatier, Jacques Beaujard, Giovanni Bettazzi, William Bizet, André Bouloc, Jean Brial, Léopold Cayol, Edouard Colombani, André Cortès, André Courmont, Georges Croissant, Jean Cros, Jean Derouard, Michel Dodane, Arnoult Dubar, Edmont Durepaire, Guy Emmerich, René Fontanay, Gilbert Gentil, Paul Gonçalvès, René Guillermain, Roger Henry, André Horard, Jozsef Horvath, Georg Huber, André Lacroix, Raymond Lange, Charles Leca, René Lécalier, Joseph Ledig, André Leroy, Lucien Mallia, Joseph Martinez, Henri Mauchamp, Gilbert Médina, Auguste Ménagé, Ferdinand Migilla, Emile Monot, Sergio Montalbano, Henri Morain, Paul Ondernard, Maurice Parisel, Joseph Paruzza, Jacques Polneau, André Prigent, Paul Quilici, René Roubaud, Guy Roux, Emile Roy, Joseph Sainsimon, Eugène Salis, François Sansonetti, Joseph Sigward, Taero Taerea, Georges Tanton, Maurice Toulouse, René Tripotin, Robert Vélut, Gilbert Virlon, Jean Virriot, Horst Zschernig, Marie Chesnais, Fernand Garcia, Andrée Griotteray, André Guillebaud, Charles Mucchielli, Jeanne Poncet, Louis Soulry, Jean-Marie Spinosi, Lucien Bretté, Henri Faye, Simonne Fournot, Julien Helfgott, Anne-Marie Jeanprost, Marc Kosloff, Mauricette Lanclot, Marcel Nallier, André Pittelioen, Jean Quentel, Léon Ségard, Jules Tripogney.

AU CARNET DU MONDE

Naissances

Laura

est née le 25 avril au foyer de
Elisabeth Reussner et Marc Kerignard.

Ses grands-parents,
Ses tantes,
Et Etienne, son cousin, l'accueillent avec amour.

17, rue Francis-Tattegrain,
80090 Amiens.

Anniversaires de naissance

– Nous nous excusons de ne pas avoir relaté tes exploits plus tôt.

Pour tes dix-neuf ans, on se fait pardonner.

Nous ne t'oublierons plus dorénavant dans nos colonnes.

Très heureux anniversaire.

Yaël, David, Laurent,
Papa, Maman.

Décès

– Bihorel (Seine-Maritime).

Mme Denis Debène,
son épouse,
M. et Mme Marc Debène,
M. et Mme Jean-Pierre Debène,
M. et Mme Yves Debène,
ses enfants,
Xavier, Olivier, Antoine, Alice,
Luc et Delphine,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès subit de

Charles DEBÈNE,
docteur en médecine,

survenu le lundi 24 avril 1995, dans sa soixante-quinzième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée le vendredi 28 avril, en l'église Notre-Dame-des-Anges de Bihorel.

En cette occasion, on aura une pensée pour

Jean-François DEBÈNE,

son fils,

décédé le 12 juillet 1985.

12, rue d'Etancourt,
76420 Bihorel.
PFG Rouen,
51, place du Général-de-Gaulle,
Tél. : 35-70-83-50.

– Béatrice Costantini,
Henriette Laugier,
Mado Le Gall,
Monique Richardy,
Le président Jean Saint-Geours,
Le conseil d'administration,
Les membres de l'association,
Le directeur et le personnel
de la Cinémathèque française,
ont la tristesse de faire part du décès de

Marie EPSTEIN,
vice-présidente et cofondatrice
de la Cinémathèque française,

survenu le 24 avril 1995, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

Marie Epstein a consacré sa vie au cinéma, à la fois en tant que scénariste et coréalisatrice de nombreux films avec Jean-Benoît Levy et en tant que membre fondateur de la Cinémathèque française auprès de Henri Langlois et promoteur de l'œuvre de son frère Jean Epstein.

Une messe sera célébrée en son souvenir le 3 mai, à 12 h 15, en l'église Sainte-Odile, boulevard Stéphane-Mallarmé, Paris-17e.

L'incinération aura lieu au Père-Lachaise, le 3 mai, à 15 h 30.

(*Le Monde* du 27 avril.)

– Françoise Favette,
Sophie Favette,
Robert Chevallier,
font part du décès de

Odette FAVETTE,
née Patry,

survenu le 23 avril 1995, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

34460 Cessenon-sur-Orb,
94600 Choisy-le-Roi.

– Sa famille, ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur David FRIJA,

survenu le 21 avril 1995.

Selon ses volontés, l'incinération a eu lieu dans l'intimité, le 21 avril, et ses cendres seront dispersées en mer à la Martinique.

Cet avis tient lieu de faire-part.

95, rue Nationale,
60610 La Croix-Saint-Ouen.
3, rue du Dôme,
75116 Paris.
32, rue E.-Ménier,
75116 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Les amis de

M. Roger GOMAND,

ont la tristesse de faire part de son décès, survenu à Paris, le 22 avril 1995, à l'âge de soixante-neuf ans.

Une cérémonie religieuse sera célébrée, le samedi 29 avril, à 9 heures, en la chapelle du cimetière du Père-Lachaise, boulevard de Ménilmontant, à Paris-20e.

– Mme Margaret Piquemal,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Jacqueline Piquemal,
ses enfants Richard et Bertrand Courtil,
Mme Pierre Piquemal,
ses enfants Olivier Piquemal,
Jean-Pierre et Isabelle Courmon,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Max PIQUEMAL,
ancien résident de Nouakchott (1962),
directeur honoraire du CHU
de Montpellier,
hôpital de la Colombière,

survenu à son domicile, le 26 avril 1995, dans sa soixante-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 29 avril, à 9 h 15, en l'église Sainte-Bernadette à Montpellier, suivie d'une incinération.

Ni fleurs ni couronnes.

– La LDH a la tristesse de faire part du décès de

Roger ROUQUETTE,
président de la commission Droits
économiques et sociaux
et membre du comité central de la LDH.

Une cérémonie aura lieu, le mardi 2 mai, à 10 h 30, à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, 194, rue Raymond-Losserand, 75014 Paris.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité.

Dons à adresser à ATD-Quart Monde.

(*Le Monde* du 26 avril.)

– Les militants et les élus socialistes du 14e arrondissement de Paris,
ont la tristesse de faire part du décès de leur camarade,

Roger ROUQUETTE,
conseiller du 14e arrondissement,
ancien député,
ancien conseiller régional
d'Ile-de-France.

Ses obsèques seront célébrées, mardi 2 mai, à 10 h 30, à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, 194, rue Raymond-Losserand, 75014 Paris.

– Mme Yvan Rousset,
M. et Mme François Creuzet,
et leur fille Marine,
M. et Mme Auguste Rousset,
M. et Mme André Etcheto,
M. et Mme André Rousset,
M. et Mme André Martinez,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Yvan ROUSSET,
professeur des universités,
directeur de l'IUT de Reims,

survenu à Ville-en-Selve (Marne), le 11 avril 1995, à l'âge de cinquante-six ans.

37, allée du Bois,
51500 Ville-en-Selve.

– Mme Rachel Tancerman,
son épouse,
Ses enfants et ses petits-enfants,
font part du décès de

Jacob TANCERMAN,
ancien résistant FTP-MOI,
croix de guerre,
croix du combattant volontaire,
guerre 1939-1945.

Les obsèques ont eu lieu, le 20 avril, à Nethanya (Israël).

5, rue Claude-Pouillet,
75017 Paris.

– Les familles Millot, Rousseau, Genet,
Les familles Merland, Blanc, Taisne,
Guillaume et Michel Leroyer,
Lionel Vincent et Yvon Coty,
Et tous ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Jacques VIGNAULT,
HEC-CPA,
commandeur de la Légion d'honneur
à titre militaire,
grand officier de l'ordre national
du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
commandeur des Arts et Lettres,
chevalier des Palmes académiques,
conseiller honoraire du commerce
extérieur de la France,
président fondateur et d'honneur
de la Fédération française de l'industrie
des produits de parfumerie, de beauté
et de toilette,
président d'honneur de la Confédération
française des métiers d'art,
ancien président
de l'association amicale
des anciens élèves du CPA,
professeur honoraire d'HEC et du CPA,

survenu le 26 avril 1995, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 3 mai, à 15 heures, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, place Saint-Thomas-d'Aquin à Paris-7e, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière des Batignolles.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, rue Louis-Codet,
75007 Paris.

Rectificatif

– Yves Quéré,
son mari,
Rose Jaulmes,
sa mère,
Sylvie Jaulmes,
sa sœur,
David et Agnès Quéré,
Anne et François Amblard,
Irène, Elise, Esther,
Emmanuelle Quéré,
ses enfants et petits-enfants,
Thérèse et Michel Henry,
Alain et Maryse Quéré,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
Tous ses proches et amis,
ont la profonde douleur de faire part du décès, le 14 avril 1995, à l'âge de cinquante-huit ans, de

France QUÉRÉ,
écrivain,
théologienne,
membre du Comité consultatif
national d'éthique
et du Haut Conseil de la population
et de la famille,
chevalier de la Légion d'honneur.

Des dons peuvent être envoyés à « Votre école chez vous », établissement scolaire pour enfants malades, BP 106, 92106 Boulogne-Billancourt (CCP Paris 10 703 54 J), qu'elle présidait.

3, rue Laplace,
Paris-5e.

(*Le Monde* du 26 avril.)

Anniversaires

Véronique Budgie FLAVIGNY,
15 juin 1970-9 mai 1994.

Il y a un an, Budgie, tu décidais de nous quitter et cependant comme tu nous aimais. Petite fille si belle, si pure, si généreuse, tu as donné ta vie pour ces jeunes qui avaient comme toi le mal de vivre.

Tu nous as écrit : vous me rejoindrez au ciel quand Dieu le décidera, le monde y est meilleur.

Petite fille chérie, nous t'aimons, tu resteras notre petit ange gardien pour la vie.

Souvenons-nous de Véronique.

Messe en l'église Saint-Léon, rue Dupleix à Paris-15e, le mercredi 10 mai à 19 heures.

Messe en l'église de Gazeran (Yvelines), le dimanche 7 mai à 9 h 30.

– Il y a dix ans, le 28 avril 1985,

Estelle, Lucie KARSENTY,
née Rebboh

nous quittait.

Ceux qui l'ont aimée se souviendront.

André,
son époux,
Jean-Paul et Brigitte,
ses enfants,
Marie-Claire Medina,
sa belle-fille,
Léna et Fanny,
ses petits-enfants.

– Il y a quatre ans,

Pierre NERSON,

nous quittait.

Sa famille, ses amis, auront une pensée émue pour lui, en ce triste anniversaire.

– Il y a vingt ans,

Olivier-Marie PEYRET,
1958-1975

Il aimait les Beatles, Pink Floyd, Bob Dylan, et surtout Jimi Hendrix, il rêvait de liberté, il espérait être heureux...

Il est mort sur une route, seul et brutalement. Nous gardons sa mémoire, innocente et chérie.

– Il y a dix ans, le 29 avril 1985, disparaissait accidentellement

Myriam WAJNBERG.

Elle avait quatorze ans.

Communications diverses

– **Droits de l'Homme** (cours par correspondance). Renseignements au CEDI, 5, rue de l'Arc-de-Triomphe, 75017 Paris. Tél. (1) 53-81-87-20.

– **Une mémoire des camps français : 1939-1946.** Une exposition de photos inédites de P. Bard organisée par les Amis de la CCE. Le 6 mai 1995 de 13 heures à 17 heures. Débat à 17 heures et le 7 mai de 10 heures à 17 heures à la Galerie de Nesle, 8, rue de Nesle, 75006 Paris.

HORIZONS

ENQUÊTE

Les mémoires de la Shoah – V

Confrontation avec l'Histoire

Désormais, le génocide n'est plus un sujet tabou dans les écoles. L'Amérique y puise des leçons susceptibles d'inciter ses jeunes à la vigilance et à la responsabilité civique

UN proviseur de lycée américain avait coutume d'envoyer cette lettre, lors de chaque rentrée scolaire, à l'ensemble des enseignants de son établissement :

« Cher Professeur,

Je suis un survivant de camp de concentration. Mes yeux ont vu ce qu'aucun homme ne devrait voir :

Des chambres à gaz construites par des ingénieurs instruits.

Des enfants empoisonnés par des praticiens éduqués.

Des nourrissons tués par des infirmières entraînées.

Des femmes et bébés exécutés et brûlés par des diplômés de collèges et d'universités.

Je me méfie donc de l'éducation.

Ma requête est la suivante : aidez vos élèves à devenir des êtres humains. Vos efforts ne doivent jamais produire des monstres éduqués, des psychopathes qualifiés, des Eichmann instruits.

La lecture, l'écriture, l'arithmétique ne sont importantes que si elles servent à rendre nos enfants plus humains. »

Margot Stern Strom fut bouleversée par ce message. Professeur d'histoire dans un collège de la banlieue de Boston, la jeune femme s'interrogeait sur son métier au regard de sa propre scolarité. Elle avait été élevée à Memphis, dans l'État du Tennessee, à une époque où la ségrégation raciale était encore légale. Une époque où les enfants noirs n'avaient accès au zoo qu'une fois par semaine, où les petits écoliers blancs étaient sûrs de trouver des sièges vides à l'avant des bus, quand les gens *« de couleur »* s'entassaient, debout, tout au fond.

Mais, de cette situation d'injustice, l'école n'avait dit mot. L'histoire s'apprenait comme une suite de dates et d'événements aussi *« inévitables »* que lointains et n'appelait nullement à la réflexion sur de possibles résonances dans le présent. L'école, donc, ne remplissait pas sa mission.

L'histoire, pensait Margot Stern Strom, était pourtant le terreau idéal pour exercer l'intelligence des adolescents, ces « graines de philosophes », sensibles aux notions de justice, de courage, de liberté, et toujours prêts à débattre. L'histoire devait servir à observer le monde d'aujourd'hui avec plus d'acuité et plus de vigilance. Et s'il était un événement majeur, unique, dans l'histoire de l'humanité, qui exigeait non seulement d'être enseigné en classe, mais qui se prêtait à toutes sortes de réflexions sur la responsabilité civique, la morale, le conformisme, la liberté, c'était la Shoah.

Aucun programme aux Etats-Unis ne prévoyait cet enseignement ? Margot Stern Strom allait en créer un. Avec un de ses collègues, puis l'aide d'une bourse du gouvernement fédéral, elle travailla longtemps à définir des principes et une méthode d'enseignement sur le génocide et créa en 1976 Facing History and Ourselves, FHO, « affronter l'histoire et nous-mêmes », un organisme sans équivalent qui a déjà formé plus de trente mille professeurs et touche désormais chaque année un demi-million d'élèves.

LA bâtisse de briques rouges est sympathique. Située à la périphérie de Boston et donnant sur une place abritée, on dirait une école, avec sa cour de récré. Mais les bureaux de FHO n'y occupent encore que deux étages et, si des groupes d'enfants y défilent chaque jour, le nombre d'adultes y reste sensiblement plus élevé. Pédagogues, historiens, psychologues, documentalistes, bénévoles... La ruche est au travail. Margot en déplacement à l'autre bout du pays, c'est Mark Skvirsky qui est aux commandes, en réunion de programmation : séminaires, conférences, ateliers avec des professeurs, tables rondes dans tout le pays, semaine de formation pour l'académie de police, soirée-débat sur le thème « Racisme et antisémitisme dans la nouvelle Europe », rencontre avec des parents d'élèves, réunion amicale des rescapés de la Shoah collaborant avec l'organisme... Facing History est très sollicité.

Sa vocation initiale était pourtant plus limitée : initier les professeurs de collège à une méthode d'enseignement sur la Shoah étalé sur une douzaine de semaines. Une vocation en forme de credo dans les vertus pédagogiques de l'histoire et de ses connexions avec le monde moderne ainsi que dans la formation de l'esprit critique des enfants, afin d'en faire des citoyens engagés dans leur société.

Postulat préalable : l'histoire n'est pas inéluctable. Elle est le fruit de millions de décisions humaines, de choix dont les auteurs ont à peine conscience mais qui engagent leur responsabilité. Choix complexes, ambigus. Mais l'étude du III[e] Reich n'exige-t-elle pas que les élèves renoncent à une vision trop simplificatrice de la société allemande, et notamment de ses nazis ?

Ilse Koehn. *« La vie est toujours plus compliquée qu'on ne le pense. Derrière les rangs scintillants de ceux qui avaient l'allure de robots totalitaires, se tenaient des hommes et des femmes, divers et variés, certains courageux, d'autres lâches, certains dénués de jugement, d'autres avec une forte personnalité, et tous très humains. »*

TERMINÉ également le mythe d'une histoire se résumant à une poignée de dates illustrant des secousses aussi brutales que spectaculaires. L'engrenage était plus subtil, enseigne FHO, et le piège autrement dangereux.

Un professeur allemand. *« Si la dernière et la plus terrible des mesures prises par le régime était intervenue juste après la toute première et la plus inoffensive, des millions de gens auraient été scandalisés ! Par exemple si le gazage des juifs était intervenu immédiatement après la pose des étiquettes « magasin allemand » à la vitrine des commerces non juifs en 1933 ! Mais évidemment, ça ne s'est pas passé comme cela. Dans l'intervalle, il y eut des centaines de petites marches, certaines imperceptibles, mais chacune vous préparant à ne pas être choqué par la suivante. La marche C n'est pas tellement pire que la B, et si vous n'aviez pas réagi à la B, pourquoi le feriez-vous à la C ? Puis à la D ? »*



GASTON BERGERET

Le message est explicite, perçu comme un appel à la vigilance. La pente peut être douce et l'escalade subtile : aux jeunes de rester attentifs au moindre signal de leur communauté, de savoir déceler aujourd'hui ce qui pourrait être la « petite marche fatale » : les signes les plus minimes d'intolérance ou d'injustice, les stéréotypes racistes dangereux, les gestes d'exclusion, les écarts de langage, y compris en classe. Car c'est bien dans les dix année précédant le génocide qu'il faut lire l'enchaînement infernal qui conduisit à la solution finale. Dix années, dont FHO approfondit l'étude avant d'aborder la Shoah.

Mark Skvirsky. *« C'était encore l'heure des choix : voter ou non pour le parti nazi ; dénoncer ou non l'atteinte aux libertés ; accepter ou non le* boycott *des juifs ; mettre ou non ses connaissances (médicales, scientifiques) au service des tragiques desseins d'Hitler (car c'était bel et bien une option) ; préférer privilégier son ambition à son sens de la justice ; ou l'inverse... La notion de choix, donc de responsabilité, est essentielle dans tout ce cheminement. Les adolescents doivent comprendre qu'eux aussi sont chaque jour en situation d'agir, d'exprimer des préférences, de tenter de faire ainsi « la différence » sur leur environnement en fonction de leurs priorités... »*

Les connexions entre l'histoire et le présent sont toujours encouragées, facilitées par l'abondance de témoignages sur la vie quotidienne dans les écoles nazies, les *« Heil Hitler »*, la propagande, le sort fait aux livres et aux idées. Ainsi, le récit par un observateur américain de cette impressionnante cérémonie organisée par Goebbels en 1933, lors de laquelle furent brûlés, en un gigantesque brasier, les livres d'auteurs juifs ou « indésirables » :

« Je retenais ma respiration pendant qu'il précipita le premier volume dans les flammes : c'était comme brûler quelque chose de vivant. Puis les étudiants ont suivi avec des brassées de livres, pendant que des écoliers hurlaient dans le micro leur condamnation de tel ou tel auteur, la foule huant et sifflant chaque nom. On sentait derrière le venin de Goebbels... »

Les livres seraient donc subversifs ?, demande-t-on aux élèves. Quels livres ? Quelles idées ? Qu'appelle-t-on endoctrinement ? Comment auriez-vous réagi ? Des questions infinies pour obliger l'élève à se mettre dans les différentes situations, s'imprégner du contexte. Puis émettre un jugement. La solution finale n'est abordée au fond qu'après une longue préparation et à l'aide de grands textes, de témoignages vidéo enregistrés à l'université de Yale (notamment un étonnant montage d'entretiens de femmes néerlandaises ayant eu l'âge d'Anne Frank et permettant de suivre, étape par étape, son itinéraire, dans la lignée de son journal interrompu) ou, lorsque c'est possible, lors d'une rencontre de la classe avec un ou une rescapé des camps.

Rencontre précieuse, incomparable, pour les enfants pleins de respect puis de tendresse pour leur visiteur et qui, souvent, amorcent avec lui ou elle un bout de correspondance... Mais l'après-Shoah ne saurait être négligé, et les grands procès de criminels nazis confrontent les élèves aux notions de culpabilité, revanche, réparation, responsabilité collective et individuelle, crimes de guerre.

Enfin, sans craindre d'aborder l'histoire américaine, le douloureux héritage de l'esclavage, le problème des relations entre les communautés noire et blanche aux Etats-Unis, le génocide des nations indiennes, la propagande du Ku Klux Klan, FHO interpelle directement les étudiants sur leur capacité à échapper au conformisme et à intervenir, quelles que soient les circonstances, pour la défense des valeurs démocratiques – qui ne sont jamais acquises pour toujours – et contre le racisme. Penser par soi-même, en dépit des autres, voire contre le groupe. Ne jamais taire une injustice. Ne pas être de ceux que fustigeait Albert Einstein dans une phrase célèbre mise en exergue par le manuel de Facing History : *« Le monde est trop dangereux à vivre – pas à cause de ceux qui font le mal mais à cause de ceux qui regardent et laissent faire ».*

Plus « humains », les enfants de Facing History, comme le souhaitait le proviseur dont la missive avait tant impressionné Margot Stern Strom, il y a vingt ans ? Plus vigilants, à l'évidence, et peut-être plus actifs. Plusieurs études indiquent que les élèves ayant suivi un tel programme sont plus enclins à accepter, voire à demander davantage de responsabilités dans leur école et à s'engager dans des activités bénévoles à l'extérieur. Tous semblent suivre avec une attention très neuve les informations venues de Bosnie ou du Rwanda. A Los Angeles, une classe d'adolescents s'est proposée de préparer un cours de sensibilisation au racisme à destination d'élèves du primaire. Une quarantaine d'étudiants se sont également portés volontaires pour aider, chaque samedi, des immigrés latinos à remplir les formalités administratives en vue de leur naturalisation. Dans l'État du Massachusetts, un groupe de filles a entrepris d'écrire aux élus, journaux, entreprises locales afin de faire connaître leur point de vue sur des sujets qui leur tenaient à coeur, comme l'égalité devant la médecine et le contrôle des armes.

C'EST dans un petit village d'Allemagne, près de Kassel, un soir de février, que l'on a rencontré Angelika, Monika et Inge, trois professeurs allemandes. Ardentes, dévouées à leur métier, elles venaient de participer à un séminaire sur l'enseignement de la Shoah organisé par... Facing History and Ourselves. Elles connaissaient la méthode, sa philosophie, ses outils, mais elles restaient perplexes : la Shoah en Allemagne ne pouvait être enseignée comme elle l'était à New York, Londres, ou même Paris. La Shoah était l'histoire à l'ombre de laquelle elles étaient nées toutes trois. Celle qui avait impliqué, meurtri, voire souillé leur famille. Celle avec laquelle elles devaient seules se battre, sans formule miracle. Elles en parlaient volontiers, admettant que le corps professoral allemand était loin d'avoir réglé son appréhension à enseigner le génocide, chaque enseignant entretenant avec le sujet une histoire personnelle et intime.

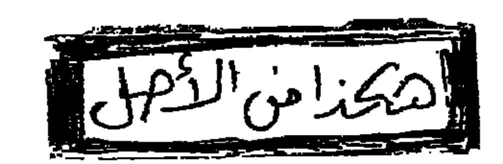
Inscrit dans les programmes des différents Länder, le sujet ne peut cependant plus être évité dans les écoles, la tendance actuelle allant vers une personnalisation de l'histoire et un travail de rapprochement vers le passé. *« Sortir de l'abstraction qu'affectionnait tant le nazisme,* expliquait Angelika Rieber, *se réapproprier notre histoire d'avant la rupture, retrouver les visages, les souvenirs, les racines de notre communauté explosée. »* Comme preuve de leurs efforts, toutes trois avaient apporté les ouvrages qu'elles avaient réalisés sur le passé recomposé.

Angelika avait longuement interrogé – et invité dans son école – des rescapés du pogrom de novembre 1938 à Francfort ; Inge Naumann avait reconstitué avec ses élèves l'histoire de son école, à Wiesbaden, au temps du national-socialisme, en s'intéressant particulièrement au sort des élèves juifs. Quant à Monica Kindgreen, elle avait passé dix ans à reconstituer l'histoire de la communauté juive du petit village dans lequel elle avait un jour emménagé. Avec patience, elle avait collecté photos, documents, témoignages, adresses, remuant souvenirs et histoires dans la communauté, qui ne voyait vraiment pas où elle voulait en venir et redoutait qu'elle veuille rebaptiser *« rue des Juifs »* la ruelle qui, d'un commun accord, avait été appelée, il y a plus de cinquante ans, *« la rue de la Brasserie ».* Enfin, après avoir remué ciel et terre, elle avait invité dans le village les quelques juifs rescapés qu'elle avait retrouvés aux quatre coins du monde.

C'était en juillet et le temps était à la fête. La mairie avait sorti ses drapeaux, ses fleurs, ses bouteilles. « Ils » allaient arriver, plus d'un demi-siècle après, dans le village d'où ils avaient été chassés. A la dernière minute, le maire avait eu une frayeur : la salle était si grande ! Elle pourrait faire si vide si le village boudait et restait calfeutré... Allons ! Ils sont venus par dizaines, endimanchés et entourés d'enfants, avec des cadeaux, des sourires, des photos jaunies et des fleurs. Et l'on posa joyeusement à côté des revenants. Entre-temps, la rue de la Brasserie avait été rebaptisée « Rue de la Synagogue ».

Annick Cojean

FIN



Sondages, télévision : tel est pris... *par Monique Dagnaud*

L'ÉTRANGETÉ de la *« démocratie du public »*, comme l'appelle Bernard Manin, cette ère où la télévision et les sondages s'imposent comme démiurges de la vie politique, c'est qu'elle a suscité une multitude d'interrogations sur les réactions de l'électeur-téléspectateur, et peu sur celle de l'acteur du jeu politique. Or, semble-t-il, le premier est beaucoup moins ébranlé que le second : alors que l'un observe avec une certaine placidité l'offre proposée dans les médias, l'autre est pris dans le tournis des sondages et des reflets d'images. Cette différence atteint un paroxysme en période électorale. L'un campe sur une réserve, l'autre s'agite dans des ajustements constants.

De multiples études invitent à relativiser le pouvoir de persuasion de la télévision. D'abord une grande partie des citoyens vient y guetter une confirmation d'opinions déjà élaborées, plutôt que des arguments pour constituer un choix. L'influence est certes plus vive envers les indécis : on a observé la cristallisation des votes après certains débats télévisés, par exemple, celui qui opposa Kennedy et Nixon, ou Giscard et Mitterrand. Mais ces grand-messes télévisuelles n'aboutissent à un départage que quand le scrutin se révèle serré : en aucun cas, l'image ne suscite de retournements spectaculaires.

D'autre part, les convictions se forgent à travers des mécanismes complexes, dans lesquels les groupes d'appartenance (famille, communauté de travail, cercles amicaux) constituent l'humus, une référence cruciale pour la réflexion et la décision. Même si cet enseignement est secoué par l'individualisme d'aujourd'hui, il n'est pas balayé dans son principe.

Les déterminations sociologiques des préférences électorales s'affaiblissent, d'abord parce que le lien entre milieu et univers partisan se distend, aussi parce que, dans une culture individualiste qui fait de l'indépendance d'esprit une vertu, les conformismes de comportement sont moins automatiques. Mais il paraît difficile d'affirmer que l'électeur fonctionne comme un électron libre, complètement disponible pour succomber aux efforts de séduction qu'accomplira chaque candidat. Les choix électoraux ne se fixent pas dans une pure logique de marché. Même dans le flou des programmes et des valeurs affichés par chaque candidat, les réflexes d'affiliation idéologiques continuent pour une part à imprimer leur marque.

L'approche du téléspectateur est *polysémique*. Ce dernier appréhende un portrait, un programme en fonction de sa propre culture, son histoire, ses références. Plus généralement l'image investit l'imaginaire archaïque et est décodée sur un mode émotionnel, laissant peu de place à la raison.

Les nouveaux instruments de la démocratie sont les produits de l'« establishment » politico-médiatique : ils correspondent à sa culture, à ses intérêts

A la puissance et à la répétition des images s'oppose le regard oblique, divaguant, souvent partial, et quelque peu incrédule du citoyen : là se situe la barrière à l'influence de la télévision. Au point que la seule analyse que l'on puisse effectuer quant à son rôle dans une campagne électorale est la suivante : le média est un instrument que tous cherchent à contrôler, en espérant en orienter les effets, alors qu'il s'agit d'une machine en roue libre et aux conséquences imprévisibles.

L'impact des sondages n'est pas davantage prédicatif. Certes la révélation du candidat qui recueille la préférence majoritaire produit des déplacements de voix en sa faveur, conformément au grégarisme qui caractérise l'électeur, surtout s'il est indécis. Mais elle engendre aussi des stratégies de contournement (voter pour Untel afin d'empêcher Untel) ou de rejets accentués (tout sauf...). Au total, les instruments modernes de la démocratie renouvellent les modalités du jeu, mais ne déterminent pas l'issue de la partie. L'électeur demeure relativement insondable et énigmatique devant son poste de télévision.

Le candidat, surtout s'il fait partie des possibles éligibles, lui, rive son attention sur les intentions de vote annoncées : toute sa stratégie de campagne en dépend.

Le sondage fournit d'abord une idée de son classement : être le préféré ou un simple *outsider* ne détermine pas le même comportement dans la course. Dans le premier cas, on peut avancer à son allure, le second cas suppose une analyse de positionnement et des capacités de réaction. De façon plus générale, chaque candidat va jouer une guerre de tranchée, adapter sa situation par rapport à celle des autres, ajuster son image, son programme en fonction de leurs propositions, cherchant à repérer son principal adversaire, tâchant à la fois de se démarquer ou de rivaliser sur les terrains les plus prometteurs, d'occuper les espaces laissés disponibles dans les thèmes de débat, bref, de se construire une identité, tout en chassant sur les terres les plus larges. Et les photographies successives de l'opinion engendrent autant d'aménagements obligés...

Le sondage indique aussi le profil des adeptes du candidat, ceux qui sont prêts à s'engager en sa faveur. Cette connaissance a des implications : il doit à la fois conserver ce noyau dur tout en l'élargissant aux électeurs potentiellement séduits (ceux qui le mettent en seconde position dans leurs intentions de votes, ceux qui semblent constituer son électorat naturel ou souhaité, les indécis, etc).

Qu'il opte pour une présence forte à la télévision, ou qu'il préfère une offensive multimédia, qu'il se présente comme le champion d'un parti ou au-dessus, au-delà des enfermements « partidaires », qu'il valorise ses fonctions passées ou se construise une posture d'homme neuf, qu'il s'inscrive dans la continuité ou le changement, qu'il se drape dans une stature d'homme d'Etat ou se signale comme proche du peuple, qu'il privilégie le dialogue direct en tête à tête avec l'électeur par écran interposé ou qu'il adopte le parti pris de se montrer entouré de ses partisans, ou au cours de meetings, au fil de la campagne s'élaborent des représentations qui frappent et visent à conquérir l'électeur. Experts ès sondages, conseillers en communication, spécialistes du marketing politique, apportent une part essentielle à cette construction d'image.

Autre viatique de l'homme politique d'aujourd'hui : le média audiovisuel. Son discours, nourri de l'adage habituel des politologues selon lequel *« la télévision ne fait pas l'élection »* marque son scepticisme, sa pratique indique tout le contraire. Tout candidat est persuadé que pour gagner le cœur des électeurs, il faut d'abord conquérir des téléspectateurs, occuper l'écran et faire de l'audience. Cette certitude aboutit à déléguer aux rédactions, qui maîtrisent les questions et les conditions de passages à l'antenne, une responsabilité certaine dans le jeu démocratique.

Sondages et télévision sont des croyances essentielles dans la culture des hommes politiques contemporains, c'est sur cette mystique qu'il convient de s'interroger.

La vénération de la réalité chiffrée caractérise la haute fonction publique, vivier de recrutement du personnel politique (cinq candidats sur neuf à l'élection présidentielle en étaient issus). Eloignés le plus souvent du terrain local, et portés à n'avoir qu'une vision diffuse du climat social, ces décideurs ont besoin d'instruments de pilotage, de garde-fous, et sont en quête d'arguments tangibles pour élaborer et justifier des choix qui engagent la société. Quoi de plus éloquentes alors pour ces anciens premiers de la classe que des représentations chiffrées ? Elles comblent le besoin de certitude et offrent le sentiment rassurant d'associer les citoyens aux décisions collectives.

Cette même croyance dans la technique et la modernité explique la fascination pour les médias : communiquer avec le peuple par écran interposé paraît une solution d'efficacité à l'époque de l'ordinateur, et des réseaux d'interconnexion mondiaux.

La mystique du sondage est aussi entretenue par les médias eux-mêmes : une partie de ces enquêtes est commandée, non par les responsables politiques, mais par les organes de presse, en particulier la télévision. Un sondage constitue d'une certaine façon pour eux un scoop, une exclusivité que l'on a soi-même provoquée.

La boucle est ainsi bouclée. Les nouveaux instruments de la démocratie sont les produits de l'*establishment* politico-médiatique : ils correspondent à sa culture, à son mode de fonctionnement, à ses intérêts. Aux éléments connus de clivages qui séparent la classe politique des citoyens, il faut ajouter celui-ci : les uns croient aux sondages et aux représentations médiatiques, les autres s'en distancient et s'en jouent.

Monique Dagnaud *est sociologue et membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel.*

« Evangelium vitae » : de bonnes intentions, une théologie douteuse

par Michel Viot

DÉFENDRE le respect de la vie en condamnant l'avortement et l'euthanasie est bon et légitime de la part d'un chef d'Eglise chrétienne. Beaucoup de textes de l'Ecriture sainte cités par l'encyclique papale le prouvent, bien que ceux-ci apparaissent souvent comme « sollicités » par une interprétation trop littérale. Ainsi, je ne suis pas sûr qu'il soit (exégétiquement) exact d'écrire comme le fait l'encyclique que *« la joie messianique apparaît comme le fondement et l'accomplissement de la joie qui accompagne la naissance de tout enfant »*, et ce en rapprochant Luc II, 10-11 de Jean XVI, 21. C'est plutôt l'inverse qui est vrai : la joie (après les douleurs) qui peut accompagner la naissance d'un enfant est proposée comme exemple de la joie messianique.

Qu'on y prenne bien garde, ce n'est pas la même chose ! Pas plus qu'elle ne sacralise d'une manière absolue la vie humaine, la Bible ne fait des petits enfants des modèles de pureté et de vertu. Jésus ne les prend en exemple que pour telle ou telle de leur qualité. En fait, quand l'encyclique parle de *« l'inviolabilité absolue de la vie humaine »*, elle raisonne comme si le péché originel n'existait pas et donc comme si toute vie n'était que pure expression de la bonne et miséricordieuse volonté de Dieu.

Dans le cathéchisme de l'Eglise catholique, la peine de mort est admise *« en cas de nécessité absolue lorsque la défense de la société ne peut être possible autrement »*. La vie du meurtrier n'est donc plus regardée comme sacrée, parce que reconnue agressive pour le reste des hommes. Ce pourquoi, comme le commande l'hébreu, il faut traduire le 5e commandement par *« Tu ne commettras pas de meurtre »* et non par *« Tu ne tueras point »*. Ce qui, entre autres, en relativise considérablement l'emploi pour l'avortement.

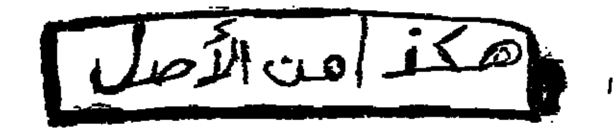
Il me paraît grave que l'encyclique ne fasse aucune distinction entre l'avortement pour convenance ou confort personnel et les cas très précis d'interruptions volontaires de grossesses qui, arrivées à terme, auraient produit des formes de vies *« agressives »* pour leur milieu. Je pense au fœtus gravement mal formé ou encore aux fruits de l'inceste et du viol. Une naissance ne se réduit pas à la sortie du ventre d'une femme. Une naissance doit aussi être aimée et chérie à défaut d'être désirée. Quand cela ne peut exister, la femme comme le couple sont en droit de se défendre sans être traités de meurtriers.

Il me paraît également grave qu'une autorité religieuse déclare des lois invalides sur le plan juridique. Enfin, pour en revenir à *« l'inviolabilité absolue de la vie humaine »*, certains ne pourront s'empêcher de s'interroger sur les choix moraux du pape. Pourquoi et au nom de quoi préférer ces vies en devenir que sont les fœtus à des vies existant dans leur plénitude et menacées par le sida ?

Au moment où le monde a besoin d'entendre de fortes paroles chrétiennes, solidement fondées sur la Bible, je ne crois pas que cette encyclique ait rempli sa mission. Ce que je regrette d'autant plus que ses intentions étaient bonnes.

Michel Viot *est pasteur luthérien.*





هكذا من الأصل

pris...

Une autre politique pour le Vietnam

par Olivier Todd et Canh Tran

LA période de l'élection présidentielle coïncide avec le vingtième anniversaire de l'entrée à Saïgon des blindés nord-vietnamiens. Avril 1975 marque le début d'une émigration tragique, qui explique la présence en France, aujourd'hui, de 250 000 Vietnamiens. Cette communauté reste travaillée par les causes de son exil. Elle prête une attention particulière aux développements de la politique vietnamienne de la France. Constante – que la majorité soit de gauche ou de droite –, cette politique prétend aider les autorités de Hanoï afin de promouvoir les intérêts français ; elle pèserait, nous dit-on, sur le *dôi moi*, ou politique (*dite*) de la rénovation.

Depuis 1989, superbe exemple de la *« pensée unique »* diplomatique, cette politique se traduit par un doublement annuel de l'aide française et un ballet de visites officielles. En février 1993, François Mitterrand fut le premier chef d'Etat occidental à lourdement légitimer le régime de Hanoï par sa présence. En juin 1993, Edouard Balladur, premier ministre, recevant son homologue vietnamien, confirmait les engagements pris par le président. Jacques Chirac, maire de Paris, se rendit aussi au Vietnam.

Là-bas, la population vit mal ces excès d'attention : entre 1989 et 1993, chaque aide financée par les contribuables français coïncide avec de nouvelles vagues d'emprisonnements et de procès politiques. Les dirigeants vietnamiens rappellent sans cesse que les circonstances actuelles ne modifient en rien *« l'édification au Vietnam d'une société socialiste marxiste-léniniste »*, ce qui *« exclut le remplacement du monopartisme par le pluripartisme »*.

La politique bornée de l'invariable diplomatie française s'accroche à un sophisme increvable : *en l'absence d'opposition* démocratique crédible, il n'y aurait pas pour la France, figurez-vous, d'autre solution que la politique de coopération avec les autorités communistes.

L'aide économique d'une main, la francophonie de l'autre, nous courtisons les bourreaux

Mais il y a une opposition crédible : celle de 2 millions de Vietnamiens établis à l'étranger. Ils font l'exercice quotidien de la démocratie. Ils disposent d'un revenu global trois fois supérieur au revenu national d'un Vietnam de 70 millions d'habitants. Ils constituent un des éléments essentiels de la démocratisation et de la reconstruction du Vietnam. Sceptique sinon perplexe, la communauté vietnamienne de France assiste depuis vingt ans au spectacle consternant d'une *politique qui, l'aide économique* d'une main et la francophonie de l'autre, courtise ceux qui ruinèrent le Vietnam et jetèrent à la mer ou en camps de rééducation la plupart des Vietnamiens francophones.

Le Parti socialiste approuva l'idée de François Mitterrand dans son discours de La Baule : selon lui il fallait lier aide et progrès démocratiques. Edouard Balladur invoqua pieusement une politique favorisant *« la liberté et la dignité de l'homme »*.

Beau résultat : Hanoï menaçait récemment le gouvernement français, parce que Jacques Toubon, *ministre de la culture et de* la francophonie, s'était permis de décorer Duong Thu Huong, romancière vietnamienne considérée comme dissidente. L'ambassadeur de France à Hanoï s'empressa de présenter des explications embarrassées en forme d'excuses. Ne serait-il pas temps d'envisager une autre politique étrangère, plus réaliste et moins servile, de ne pas oublier que les communistes vietnamiens sont les demandeurs, de mettre sur pied une commission parlementaire française sur les droits de l'homme au Vietnam et même une autre sur l'emploi des fonds versés à Hanoï depuis vingt ans ?

Le renvoi prochain vers le Vietnam de *boat people* (près de 40 000 à partir de la Thaïlande, de la Malaisie et de Hongkong) offre une occasion : la France pourrait proposer de créer une université à Saïgon, qui formerait avant tout ces *boat people*.

Ils fourniraient aux entreprises françaises installées au Vietnam du personnel qualifié. Des Vietnamiens de la diaspora participeraient sans aucun doute à cette entreprise. Son coût de construction et de fonctionnement pour trois ans ne représenterait que 5 % de l'aide française lâchée à Hanoï en 1994.

Cette initiative politique et humaine serait pour une fois dénuée d'ambiguïté et de complaisance. Et plus utile que les pèlerinages à Dien Bien Phu.

Olivier Todd *est journaliste et écrivain* ; **Canh Tran** est juriste

Pas de voyage à Moscou

par Tahar Ben Jelloun

EN Tchétchénie, les massacres des populations civiles ont été programmés, planifiés en toute impunité par l'armée russe. Ils se déroulent comme prévu devant les caméras du monde. On tue les enfants, les vieillards, les infirmes, on bombarde les villages et on ne sait plus où jeter les morts. Pendant ce temps-là, M. Clinton prend rendez-vous avec M. Eltsine pour discuter des relations communes.

Quant à M. Eltsine, il presse son armée d'achever – ou de suspendre – sa sale besogne au plus vite pour être fin prêt pour faire la fête. Quelle fête ? Celle qui célébrera le cinquantième anniversaire de la victoire de la liberté sur la barbarie nazie.

Une barbarie se penche sur une autre pour la saluer. Elles n'ont que cinquante ans de différence. L'une est l'aînée de l'autre. La démarche est la même. Les méthodes sont identiques : il s'agit d'écraser toute résistance en Tchétchénie, d'éradiquer, nettoyer, brûler, de ne rien laisser de l'âme tchétchène qui a eu l'audace de vouloir vivre sa différence culturelle et religieuse.

Ce sera sur les cendres de tous ces feux éteints *in extremis* (?), ce sera sur la poussière des corps carbonisés, sur des ruines de maisons dynamitées avec ses occupants, que des chefs d'Etat viendront, le 9 mai prochain, porter un toast à la liberté ! La liberté de faire le ménage chez soi, la liberté de ne porter aucune responsabilité.

Un peu de décence ! Un peu de courage ! On ne se fait plus d'illusion sur les démocraties qui interviendraient en Bosnie, au Rwanda ou en Tchétchénie. On sait leur impuissance et leurs intérêts. Mais, au moins, que les dirigeants de ces démocraties n'aillent pas faire la fête dans la maison des morts, serrer la main de ceux qui donnent des ordres pour égorger les populations civiles et leur délivrer ainsi un brevet de respectabilité en leur disant : *« Après tout c'est une affaire intérieure. »*

Le siècle est moche. On solde les vies humaines. Un peu partout, elles ne valent pas grand-chose. Même si elles ne valent rien, rien ne les vaut. Alors, messieurs les responsables, ne faites pas le voyage de Moscou le 9 mai. Cet anniversaire mérite d'être célébré ailleurs, sur une terre digne et avec des hommes dignes.

Tahar Ben Jelloun *est écrivain.*

Chirac, Balladur et le Grand Stade

par Jean Glavany

L'HISTOIRE qu'on vous raconte n'a pas commencé en mars 1993, mais elle a recommencé à cette date. Pensez donc : tout ce qu'avaient fait les socialistes jusqu'à cette date était, par principe, nul et non avenu, incompétent par nature.

L'histoire du Grand Stade repartait de zéro.

Le choix de Melun-Sénart était idiot, par nature, par principe. Peu importe tout ce qui s'était passé avant : un recensement rigoureux de 27 sites en Ile-de-France, la présélection de 11, puis de 3 sites, l'analyse coût-avantages transparente et le choix d'aménagement du territoire.

Peu importe : c'était idiot, car Melun-Sénart était trop loin ! Trop loin pour 100 journalistes, 50 dirigeants sportifs et 150 leaders d'opinion fainéants. Pensez-donc : une demi-heure de RER, le TGV à la porte, deux autoroutes à proximité.... Pensez-donc : le stade le plus rentable du monde, Meadowlands, se trouve à près d'une heure du centre de New York.

Pensez-donc : c'était idiot, on vous dit. *La compétence allait reprendre le dessus.*

La compétence, c'était quoi ?

C'était l'arrogance des technocrates – vous savez, ceux que dénoncerait M. Chirac – de la Ville de Paris, qui n'acceptaient pas qu'on ne les ait pas associés à ce choix. La compétence, c'était l'impérialisme de la Ville de Paris, qui voulait décider pour les autres. La compétence, c'était, c'est, la nébuleuse immobilière, financière du RPR, qui exigeait que le stade soit construit sur un terrain à elle ! A la Ville de Paris. Alors, on alla à Saint-Denis.

Pourquoi pas ? S'est-on jamais demandé pourquoi les socialistes n'avaient pas pensé à cette idée lumineuse ? Pour deux raisons : d'une part, parce que le terrain est très petit et ne permet de faire que moins de la moitié des 12 000 places de parking nécessaires ; d'autre part, parce qu'on se trouve dans un tissu urbain dense, dans une banlieue qui mérite toutes les attentions, toutes les solidarités, et que construire un stade dans un tel environnement coûte plus cher si l'on veut que ce soit non pas un traumatisme, mais un atout pour cette banlieue.

L'arrogance des technocrates et l'impérialisme de la Ville de Paris

Un stade simple à Melun-Sénart, ça coûte 1 milliard.

Un stade valorisant pour Saint-Denis, ça coûte le double. Et ni en 1993 ni aujourd'hui, le ministère du budget n'a dégagé les financements pour cela...

Mais puisqu'on vous disait que les socialistes étaient imbéciles par nature, incompétents par principe.

Seulement voilà : depuis deux ans, on nage en plein délire. De concours architectural contesté en concession non signée, de négociations tendues avec les communes en découverte d'un sous-sol pollué, de choix d'entreprise prédéterminé en suppliques au PSG ou à Canal Plus, nous assistons depuis deux ans à un triste feuilleton.

Après ce temps-là, le stade à Melun-Sénart serait presque achevé, les habitants de l'est de l'Ile-de-France, enfin considérés, et le sport ne serait pas otage d'un ridicule méli-mélo.

Vous avez dit compétence ?

Jean Glavany *est député des Hautes-Pyrénées et secrétaire national du Parti socialiste.*

AU COURRIER DU « MONDE »

LA SÉLECTION DES ÉTUDIANTS, VUE DE GRANDE-BRETAGNE

Ceux qui ont la moindre expérience de l'enseignement supérieur britannique, très dégradé depuis quelques années, mais dont certains principes restent valables, souriraient à l'idée qu'on se propose en France, pour la énième fois, de réduire le taux d'échec dans le premier cycle des études universitaires.

Le problème est radicalement insoluble dans les termes où il est posé en France. Le bac n'est manifestement pas assez sélectif, et toutes les mesures qu'on propose pour essayer d'accueillir des étudiants incapables de suivre un enseignement de niveau supérieur ne sont qu'un cautère sur une jambe de bois.

L'insuffisante sélectivité à l'entrée garantit l'impossibilité d'encadrer correctement les étudiants inscrits, et l'inscription d'étudiants qui n'ont pas les moyens intellectuels de suivre un enseignement de niveau supérieur constitue un gaspillage colossal des deniers publics.

On veut supprimer les contrôles aux frontières en Europe, mais les frontières ont la vie dure dans les têtes ; et ce qui semble une évidence vu de l'autre bout du tunnel sous la Manche, à 38 km de Calais, est complètement incompréhensible en France. Alors ?

Eric Cahn,
Paris

De la démagogie, et des moyens de la combattre

par Danièle Sallenave

PAR quelque bout qu'on les prenne, les thèses d'extrême droite défendues par Jean-Marie Le Pen et Philippe de Villiers portent le sceau évident de la démagogie.

Sont démagogiques en effet des thèses où la bêtise le dispute à l'ignominie ; des thèses qui ne font appel *ni à la justesse ni à la justice* ; des thèses enfin dont l'application aggraverait le mal qu'elles prétendent résoudre ; bref, des impostures nourries de fantasmes et nourrissant de criminelles illusions.

La démagogie est aussi vieille que la démocratie dont elle est l'envers corrompu. La plupart des intellectuels connus, nourris de culture républicaine et d'exigences démocratiques, en sont extrêmement conscients, et c'est heureux.

Et pourtant, en les écoutant, en les lisant développer avec une *vivacité convaincante* les inquiétudes que leur suggère la forte présence de l'extrême droite dans *l'élection présidentielle*, on ne peut se défendre d'une certaine gêne.

Pourquoi donc ? Ne faut-il pas sans relâche fustiger, dénoncer, stigmatiser la démagogie d'extrême droite et ses effets destructeurs sur nos institutions, sur notre vie politique ? Mais comment la combattre sinon en la prenant à sa racine ? Or cette racine existe, c'est là que se fondent et s'appuient les discours des démagogues... Les discours démagogiques ne se développent pas seulement sur fond de difficultés économiques et sociales.

Pour qu'ils triomphent, il faut quelque chose de plus. Ce quelque chose a pour noms aveuglement, méconnaissance des armes politiques, absence d'analyse et de jugement, *solitude*, communautarisme apeuré, délaissement, conscience d'être entre soi contre *tous les autres... bref, abandon de* l'homme privé des livres, ignorance, inculture et mauvaise foi. *Une forme d'ignorance typiquement moderne*, que n'ont pas vaincue mais plutôt renforcée quelques années d'école, les informations télévisées, le déploiement abrutissant de la consommation et des loisirs de masse ; une forme de barbarie montante qui ne dit pas son nom, qui corrompt les âmes et arme les milices dans l'Amérique blanche rameutée par la peur.

C'est dire en d'autres termes que, pour résister aux discours qui combinent mensonges politiques, équivoques sociales, fantaisies économiques, théories raciales absurdes et criminelles, il ne suffit pas de dénoncer, il faut encore et toujours éduquer, expliquer, convaincre. Or qui peut contribuer à cette éducation incessante, véritable formation permanente du citoyen ? Les intellectuels. Pour ma part, je ne leur vois pas d'autre tâche. *Comment ? Par l'analyse, le* commentaire, l'élucidation incessante ; par la prise de parole publique ; par des livres ; par les journaux, mais de ceux qu'on lit dans le métro, en banlieue, en province.

Or, *malheureusement*, tel ne semble pas être le souci premier des clercs d'aujourd'hui, cette génération des grandes consciences autoproclamées apparue à l'ombre des médias, oublieuse de la tradition des Lumières à qui l'on doit, par la voix de Condorcet, le grand mot de la République : *« Il n'y a pas de liberté pour l'ignorant. »*

Beaucoup d'intellectuels aujourd'hui, parmi les plus visibles, ne veulent plus être des *Aufklärer*, ils n'en ont pas le temps : leur temps est tout entier occupé à des luttes d'image et de magistère, à la conquête de postes et de chaires, à des intrigues de couloir ou de cour. *Leur idée de la vie publique* et de leur rôle social se résume à ceci : déjeuner avec le Prince, le *tancer parfois*, mais en être consulté toujours. Ils ont ainsi renoncé, trahison nouvelle que *n'avait pas décrite Julien Benda*, à la tâche, à la mission d'élucidation, de formation et d'éducation qui est la leur. *Et on s'étonnera que* 20 % de nos concitoyens soutiennent les thèses stupides et dangereuses de l'extrême droite, quittant ainsi la communauté des citoyens pour s'enfoncer dans une apathie politique et une désertion civique distraites par des jeux télévisés !

Qu'on l'appelle forfaiture, renoncement ou trahison des clercs, cet abandon de positions est grave, et il met en jeu, par-delà le *fonctionnement des institutions*, la vie même de la République, qui est une création politique continuée par l'éducation.

Trop d'intellectuels ont renoncé à leur mission d'élucidation, préférant déjeuner avec le Prince ou paraître au « 20 heures »

Si nul ne veut plus se mettre en devoir d'éclairer la conscience nationale sur l'abjection et la sottise des thèses des démagogues ; si l'on se contente de fustiger sans les instruire ceux qui en sont victimes ; si l'on tient désormais en mépris toute action visant à instruire ceux que l'ignorance égare autant que l'abaissement social les opprime, alors je crains bien que le démagogue et l'intellectuel démissionnaire ne se retrouvent complices. Et que finalement, régression ultime et ultime offense au peuple, ils ne partagent tous deux la même image péjorative et méprisante des masses, de la foule : les démagogues parce qu'elle leur est utile, les intellectuels parce qu'elle leur épargne une action longue, lente et moins spectaculaire qu'une intervention au journal de 20 heures. Dénoncer *les flatteurs ne suffit pas* ; on n'a rien fait tant qu'on n'a pas refusé l'idée même qu'ils se font de la *« multitude »*.

Le démagogue d'extrême droite est, par sottise souvent et par *intérêt toujours, un essentialiste* ; pour lui, la foule – la masse ou le peuple – n'est qu'un conglomérat d'ignorants, livrée à des instincts bas, en somme une populace. Cette thèse choquante a ses racines dans l'anthropologie politique du XIXe siècle, qui attachait aux *hommes rassemblés* l'énigmatique et redoutable capacité de se transformer en une bête aux mille visages, animée d'une seule âme assoiffée de sang. Image d'un *peuple toujours enfant, versatile*, abruti par le travail ou les loisirs de bas étage, toujours prêt à se déchaîner pour peu qu'on *s'emploie* habilement à le séduire.

Mais cette masse n'existe pas par nature : elle est le produit d'une action, celle justement des politiciens démagogues qui sciemment travaillent à la constituer comme telle. C'est la manipulation du démagogue qui transforme la communauté de citoyens en une communauté dégradée, avec d'autant plus de facilité qu'elle est plus ignorante et moins *éduquée. Sans* doute la foule ameutée est-elle redoutable, et les grandes tyrannies *du XXe siècle ont montré comment* on pouvait tourner l'esprit des foules vers des buts abjects. Mais la foule n'est pas abjecte en soi, elle n'est pas vile ou simplement servile parce qu'elle est foule : elle se forme selon les buts qu'elle s'est donnés et en raison du degré de conscience et de réflexion de ceux qui la composent. La démagogie ne consiste donc pas seulement à user selon son gré des humeurs incertaines et du fond mauvais des hommes en masse, mais d'abord à traiter le peuple comme une essence négative. *C'est pour cela que le face-à-face* des démagogues et des intellectuels « éclairés » (mais non « éclaireurs ») est inutile et dangereux. En se livrant au jeu des indignations télévisées et des pétitions, ce type *d'intellectuel perpétue l'idée* que le « peuple » est un enfant et qu'on peut et doit parler en son nom, voire à sa place. Mais non : le « peuple » n'est pas un enfant capricieux et cruel ; il a en lui-même *les forces nécessaires* pour échapper au piège de la démagogie, pour peu qu'on les développe et les cultive.

Et si les démagogues sont ses ennemis, éveillant et instrumentalisant ses passions basses à leurs propres fins, que ceux qui se parent du nom d'intellectuel prennent garde de ne pas leur frayer la voie, en ne mettant pas à la disposition du plus grand nombre les instruments dont ils disposent – en tant qu'intellectuels qui ont reçu le secours de l'école et des livres, – pour l'aider à se forger, contre les mirages ignominieux et bas de l'extrême droite, les armes de l'intelligence, de la *culture et de la réflexion*.

***Danièle Sallenave** est écrivain.*

Un néo-autonomisme frontalier alsacien ?

par Bernard Reumaux

ON tournait un film, lundi 24 avril au matin, dans les rues du centre de Strasbourg vidé de ses voitures. Il s'intitule *Les Alsaciens*, grande coproduction télévisée européenne racontant, sur un siècle, la saga d'une *famille* alsacienne déchirée entre France et Allemagne. Pour les besoins d'une *scène, un gigantesque* drapeau à croix gammée fut déployé sur la cathédrale. Tandis que les touristes *allemands, toujours nombreux à* Strasbourg, regardaient le bout de leurs chaussures, un vent de ré*volte saisit les riverains et les pas*sants : la mairie, la police, les journaux furent assaillis de coups de téléphone *scandalisés*, le drapeau prestement descendu et le réalisateur du film présenta ses excuses.

En ce même matin, lendemain du premier tour de l'élection présidentielle, la presse titrait sur le raz de marée de Jean-Marie Le Pen en Alsace, et personne ne téléphonait nulle part.

Ainsi donc Le Pen est en tête en Alsace, ainsi donc l'Alsace est la première région lepéniste de France. Stupeur et honte pour beaucoup d'Alsaciens, gêne vite étouffée chez d'autres, mais un constat incontournable : l'Alsace est devenue, au fil des années, la terre de prédilection de l'extrême droite en France. Les commentateurs, qui ont vite fait d'expliquer les bons scores du Front national dans les régions, les villes, les quartiers étiquetés *« difficiles »*, se cassent les dents sur le cas de l'Alsace, globalement plutôt prospère, paisible, encore bien ancrée dans des traditions et une sociabilité à toute épreuve.

L'Alsace ne saurait s'épanouir que dans le cadre d'un « espace rhénan transfrontalier »

Comment, en effet, une commune rurale sans chômeurs, sans immigrés, à la population homogène, *aux maisons cossues, aux* artisans prospères, aux vergers étincelants sous le soleil du printemps – véritable image d'Epinal, vivante gravure de Hansi – peut-elle voter, comme Hengwiller (canton de Marmoutier), à 47 % pour Jean-Marie Le Pen ? Qu'a dit de si séduisant ce candidat ? Qu'ont dit ou que n'ont pas dit les autres candidats pour être à ce point boudés ?

Poser ces questions, c'est avouer qu'on ne sait pas trop. Et que les explications politologiques habituelles ne sont pas convaincantes : *il n'y a pas eu en effet de transfert* simple et évident de catégories bien définies d'électeurs des partis traditionnels vers le Front national. Impossible de dire que ce sont plutôt les personnes âgées, ou les protestants, ou les gaullistes déçus, ou les chômeurs qui voteraient plus particulièrement pour Jean-Marie Le Pen en Alsace. Non, *tous les milieux, toutes les zones* sont concernés. On se trouverait plutôt en présence d'un phénomène culturel large et profond, d'un sentiment identitaire, d'une volonté d'affirmer quelque chose. *Mais quoi ?*

Masquée par les slogans généraux du Front national, on assiste *en effet à la renaissance de l'ex*pression d'un particularisme politique alsacien, d'une volonté de se *démarquer du jeu politique* et *ins*titutionnel français. Ce particularisme politique, qui avait prospéré dans l'entre-deux-guerres, n'avait pas réapparu en 1945, grâce notamment au verrouillage habile et ferme opéré par le MRP, puis à la vague de fond gaulliste. Mais le centrisme alsacien chrétien-social s'est dilué, miné de l'intérieur par l'émergence d'un discours régionaliste à consonance identitaire quasi ethnique, de type *Blut und Boden* (« notre langue, notre culture »).

Ce discours identitaire – produit, amplifié, radicalisé par certains élus alsaciens en vue –, qui gagne progressivement tous les secteurs de l'activité régionale (économie, politique, tourisme, télévision régionale, etc.), est très déroutant pour la population – et pour ses visiteurs ! – car, au nom de la nostalgie d'un passé idéalisé, il crée un décalage croissant entre ce rêve d'une Alsace mythique et la réalité difficile d'une région à son tour *confrontée aux problèmes géné*raux du pays. D'où des frustrations fortes, d'où pour partie ces pous*sées électorales de l'extrême* droite.

Jamais le vague à l'âme existentiel de l'Alsace n'a été aussi fort. C'est le déclin du dialecte alsacien qui a fourni un début de prise de conscience dans beaucoup de familles, mais aussi le différentiel croissant de richesse avec les voisins allemands et suisses. Alors que plus rien ne menace l'Alsace, nombre de ses habitants, plus attentifs aux vertus du système alle*mand, se prennent à rêver à un* destin meilleur, éloigné du « désordre français ». Les Alsaciens, mieux que d'autres peut-être, ont observé ce phénomène étonnant, incompréhensible, d'une Allemagne qui non seulement n'a pas sombré après avoir absorbé la RDA exsangue, mais en a tiré une force décuplée. Quand l'économie, le commerce, l'immobilier, le tourisme de l'Alsace dépendent à ce point du mark, il faudrait être fou, n'est-ce pas, pour ne pas essayer de mieux s'arrimer à cette puissance invincible.

La composante économique du nouveau discours identitaire plaide inlassablement pour le découplage de la région avec la France. L'Alsace ne saurait s'épanouir que dans le cadre d'un « espace rhénan transfrontalier » – un concept bien flou et un contenu fort déséquilibré – dont elle serait une composante naturelle. La coopération transfrontalière pratiquée entre l'Alsace et les régions d'outre-Rhin se révèle à l'usage fonctionner à sens unique, faute de centres de décision puissants de ce côté-ci de la frontière.

Le raz de marée lepéniste est un signal paradoxal, fruit du rêve d'un destin encore meilleur, loin du « désordre français »

Mais l'ambiguïté n'est pas qu'économique. Elle est aussi politique et culturelle. A ce titre, les propos étonnants de Daniel Cohn-Bendit, rapportés dans *Le Monde* du 26 avril (*« Si l'Alsace était restée allemande, elle aurait sans doute un comportement plus démocratique »*), révèlent une tonalité pangermaniste qu'on croyait oubliée, qu'on n'attendait en tout cas vraiment pas dans cette bouche-là et qui montrerait, quoi qu'on en dise, que l'Allemagne ne se désintéresse pas de ses « provinces perdues ».

Une bonne part des électeurs al*saciens de l'ultra-nationaliste* Jean-Marie Le Pen veut à sa manière dire non à la France, à la France citoyenne, et affirmer un état d'esprit néo-autonomiste. Le paradoxe n'est qu'apparent. Et la classe *politique* alsacienne gagnerait à ne pas continuer à faire l'autruche, mais à prendre à bras le corps le problème de l'extrême droite chez elle et à comprendre que l'Alsace attend une redéfinition de sa place à la jonction des *deux* grands pays de l'Europe continentale. Ni ligne Maginot, ni réserve touristique et folklorique, ni nouveau Land allemand, l'Alsace doit d'urgence et avec audace réinventer sa mission, dans une France plus attentive aux *richesses* de ses composantes régionales, en se rappelant du temps pas si éloigné où ses inventeurs, ses industriels, ses artistes irriguaient le pays et le monde.

***Bernard Reumaux**, éditeur, est également rédacteur en chef de la revue « Saisons d'Alsace » et président des Rencontres de Strasbourg.*

هكذا من الأصل

هكذا في الأصل

Le Monde

Amnésie et amnistie

LA question se pose pour toutes les démocraties renaissantes : faut-il tirer un trait sous les crimes de la dictature que l'on vient d'abattre ou bien purger le pays en curant la plaie jusqu'à l'os ? L'Allemagne a eu à y répondre deux fois, lors de la chute du IIIe Reich et lors de celle du mur de Berlin ; la France de la Libération n'y a pas échappé non plus, et la question de Vichy reste toujours lancinante. L'Argentine s'interroge à son tour, depuis de récentes révélations, sur la façon atroce dont des opposants à la junte militaire (1976-1983) ont été assassinés, jetés vivants dans la mer depuis des avions. Pour la première fois, un haut responsable de l'armée argentine vient de reconnaître officiellement les faits, même s'il les a qualifiés pudiquement de *« méthodes illégitimes »*.

Dans un souci de réconciliation nationale, le gouvernement Alfonsin et celui du président Menem avaient accordé l'*indulto* aux responsables militaires de ces années de plomb. Mais l'amnistie n'a pas provoqué l'amnésie. La mémoire refait surface aujourd'hui, entraînant une cascade de confessions. Les Argentins réalisent que la réconciliation d'un pays avec lui-même ne peut se faire au prix du « non-dit », de l'occultation, des demi-vérités. Comme le rappelle souvent le président bulgare Jelio Jelev : *« Certes, il faut* [savoir] *tourner la page, mais, avant, il faut l'avoir lue. »*

Ce brusque retour de mémoire n'a d'ailleurs pas été déclenché par ceux qui, depuis des années, refusent l'oubli et réclament la vérité sur les disparus, mais par l'un des tortionnaires. L'ancien officier de Marine Adolfo Scilingo n'a pu supporter le poids de sa propre mémoire, même lavée à grande eau par la raison d'Etat. Les psychanalystes savent ce qu'il en coûte de refouler son passé, fût-il noir. En serait-il de même pour les nations ? Un sous-officier de l'armée de terre et un ancien gendarme sont venus cette semaine confirmer l'indicible : nul n'était épargné lors de ces vols de la mort, pas même les femmes sur le point d'accoucher ; et cela parfois avec la complicité directe de certains prêtres et indirecte d'une partie de la hiérarchie catholique. C'est donc du côté du bourreau que s'est fracturée la loi du silence.

Même si le temps du pardon doit venir un jour, une nation ne peut l'espérer au prix d'une mémoire bafouée, d'une amnésie collective. Le président Carlos Menem, qui fut pourtant l'une des victimes politiques de la junte, est en train de l'apprendre à ses dépens. Alors que se profile l'échéance de la présidentielle du 14 mai, il se serait bien passé de tout ce déballage, lui qui espère décrocher un second mandat. Sous la pression de l'opinion, il lâche peu à peu pied, faisant, ici ou là, quelques concessions tout en se cramponnant à l'idée qu'il ne sert à rien de raviver de vieilles plaies.

La porte de la mémoire est désormais ouverte : ce sera notamment à ces femmes, mères et compagnes des disparus que l'on appelait « folles » parce qu'elles osaient refuser l'oubli et manifestaient sans relâche pour que soit mise au jour la vérité de dire quand le temps du pardon sera venu.

Les politiques et le sida

D'OÙ vient que, à la différence des patients atteints d'autres maladies, les malades du sida et les personnes séropositives infectées par le VIH soient pratiquement les seuls à faire entendre leur voix à l'occasion de cette élection présidentielle ? D'où vient que, dans leurs discours, les hommes politiques se croient obligés de mentionner le caractère dramatique de l'épidémie, passant en général sous silence les autres problèmes médicaux et d'accès aux soins – pourtant fort nombreux et préoccupants – qui se posent actuellement en France ? Le sida ne serait donc pas une maladie « comme les autres » ?

Affection virale épidémique, le sida – c'est une banalité de le rappeler – constitue un immense problème de société et, comme tel, appelle de la part des politiques un traitement spécifique. S'il en fallait une preuve supplémentaire, on la trouverait dans le caractère totalement inhabituel du rapport que le gouvernement s'apprête à remettre au Parlement en guise de « testament » et dont nous révélons le contenu. Sur quel autre sujet, M. Balladur a-t-il pris le soin de laisser un tel document ?

Au-delà du caractère exceptionnel de ce rapport, il convient de s'interroger sur son contenu. Pour, tout d'abord, se féliciter de voir réaffirmés les principes éthiques qui doivent guider l'action des politiques et pour remarquer l'insistance avec laquelle le gouvernement appelle de ses vœux la mise en place d'actions, dès l'école, d'éducation sexuelle et d'éducation pour la santé. Autre point de satisfaction, la nécessité d'actions de prévention ciblées, visant en toute priorité les personnes ayant des comportements à risque, au premier rang desquelles les toxicomanes.

Il n'était que temps, à en juger par les derniers chiffres de l'OMS qui, s'agissant de la progression de l'épidémie, montrent une Europe à deux vitesses : des pays situés plutôt au nord du continent, où visiblement une politique de réduction des risques a commencé à porter ses fruits, et les pays du pourtour méditerranéen dans lesquels on observe une inquiétante augmentation des cas, en particulier chez les toxicomanes. De ce point de vue, comment ne pas regretter, une fois de plus, l'extrême timidité avec laquelle, jusqu'à présent, les autorités sanitaires françaises ont agi à l'adresse des personnes les plus exposées ?

Pour ce qui concerne la diffusion du virus au sein de la communauté homosexuelle, les pouvoirs publics peuvent craindre, là encore, de voir le nombre de nouveaux cas de contamination s'élever à nouveau après une période où la prévention avait visiblement commencé à montrer son efficacité. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire la série d'articles consacrés aux « ratés de la prévention » parmi les homosexuels publiée récemment dans *Le Journal du sida*... Face à cette maladie décidément pas comme les autres, rien n'est jamais acquis.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé,
adjoints au directeur de la rédaction ; Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet,
directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Le conseiller occulte
par Philippe Bertrand



L'Europe en attente d'une vision franco-allemande

Suite de la première page

Depuis, les auteurs du texte ont quelque peu adouci leurs propositions. Reste que les positions françaises sont en contradiction avec les intentions allemandes sur deux points – le vote à la majorité et les pouvoirs des députés européens – et que sur un troisième – la politique de défense et les rapports avec l'OTAN – des éclaircissements sont pour le moins nécessaires.

Dans toutes leurs déclarations, les dirigeants allemands mettent en cause le droit de veto, c'est-à-dire le vote à l'unanimité, notamment pour la PESC. Ils souhaitent l'instauration d'une double majorité qualifiée, l'une tenant compte du nombre des Etats-membres, l'autre de la population de chacun d'eux. Du côté français, on n'est pas prêt à renoncer au droit de veto quand les intérêts vitaux des Etats sont en jeu mais on est disposé à envisager une extension du vote à la majorité. Encore faut-il se mettre d'accord sur les domaines et les modalités.

Un compromis franco-allemand sera plus difficile pour les pouvoirs du Parlement européen. Deux conceptions de la démocratisation de l'Union européenne, dont tout le monde s'accorde à reconnaître la nécessité, s'affrontent. Les Allemands considèrent que l'Assemblée de Strasbourg est le lieu du contrôle démocratique des actes de la Commission comme du conseil des ministres dans ses fonctions exécutives. Les responsables français de l'actuelle majorité nient au contraire toute véritable légitimité au Parlement européen et soutiennent que le renforcement du contrôle parlementaire passe par une association plus étroite des Parlements nationaux aux décisions communautaires, surtout quand il s'agit de la PESC qui met en jeu la souveraineté nationale.

Sur la règle de l'unanimité comme sur les droits du Parlement européen, les positions officielles françaises sont plus proches des idées de Londres que des conceptions de Bonn. Mais amitié franco-allemande oblige, c'est avec Bonn qu'il faut rechercher des compromis. Sans doute sera-t-il plus facile de trouver un terrain d'entente sur la réforme de la Commission afin que celle-ci n'enfle pas démesurément à chaque nouvel élargissement de l'UE. Les difficultés viendront plutôt des petits pays qui risquent de se voir privés de leur commissaire et qui demanderont des compensations. Français et Allemands parlent aussi en termes quasiment identiques de la nécessité de doter la PESC d'une certaine *« visibilité »*. Il s'agit de trouver un système plus efficace que l'actuelle troïka – le ministre des affaires étrangères du pays qui assure la présidence, flanqué de son prédécesseur et de son successeur – pour représenter l'UE à l'extérieur. La solution pourrait être soit une présidence plus longue que les six mois actuels, soit la désignation d'un président du conseil européen, voire la combinaison des deux. Le champ des possibles est ouvert à l'imagination des diplomates.

La question de la défense européenne est plus épineuse car elle met en jeu les relations avec des pays tiers et notamment avec les Etats-Unis au sein de l'OTAN. A peine évoquée dans le traité de Maastricht à propos de la PESC, la défense est devenue depuis quatre ans un des thèmes dominants des réflexions. Dans un mémorandum, le gouvernement de Londres a apporté la première contribution qui témoigne d'une grande continuité dans l'affirmation de la priorité atlantique mais marque aussi un ralliement à l'idée de défense européenne à travers l'UEO. Cependant, pour bien marquer le caractère spécifique de cette coopération par rapport aux autres politiques de l'UE, ils proposent d'en faire un quatrième pilier (à côté de l'économie, de la PESC et des affaires intérieures), un pilier extérieur au champ couvert par Maastricht. Dans la même logique, ils se prononcent contre la fusion de l'UEO dans l'Union européenne.

Les Français et les Allemands estiment au contraire que l'UEO doit être à la fois le pilier européen de la défense atlantique et le bras armé de l'Union européenne avec laquelle elle doit fusionner. Le principe est clair. Ce qui l'est moins, ce sont les conditions de cette fusion et les rapports de l'Europe de la défense avec l'OTAN. Les deux questions sont d'ailleurs liées ; certains membres de l'UE ne font pas partie de l'OTAN, ni même de l'UEO. Devra-t-il à l'avenir y avoir coïncidence parfaite entre l'UEO et l'UE ? La sécurité de l'Europe étant, en cas de menace extrême, garantie par l'Alliance atlantique, devra-t-il y avoir également coïncidence entre la participation à l'OTAN et la participation à l'UE-UEO ? Qu'adviendra-t-il des pays neutres adhérant à l'UE ? Peut-on imaginer une Union économique, monétaire, et peut-être politique, dont tous les membres ne bénéficieraient pas de la même sécurité ? Quelques Etats seront-ils alors appelés à garantir la sécurité de tous ? Si tel était le cas, tous les membres de l'Union européenne pourraient-ils participer sur un pied d'égalité aux décisions de politique étrangère commune dont les risques seraient assumés seulement par quelques-uns d'entre eux ?

On retrouve par ce biais la question des institutions, des majorités, des droits de vote et du droit de veto quand il y va du droit de vie et de mort des dirigeants sur leurs concitoyens. On retrouve aussi la question du *« noyau dur »* des quelques Etats qui seraient, par hypothèse, disposés à faire plus que les autres pour l'intégration européenne.

Sur tous ces points, le prochain président de la République devra rapidement arrêter une doctrine. Les solutions techniques existent mais, pour les mettre en œuvre, il faut une vision de l'Europe et une volonté politique qui a fait défaut ces derniers mois.

Daniel Vernet

AU FIL DES PAGES/International

« Bye Bye Mitterrand! »

LES « grosses » revues étrangères ne se bousculent pas autour de la campagne électorale française. Rien de commun avec les flots d'articles consacrés à la Russie et à l'Europe de l'Est, à l'OTAN et à l'intégration européenne. En outre, les analystes s'intéressent moins à la partie qui se joue en France qu'à la page qui s'y tourne, avec le départ de François Mitterrand. Sans craindre d'insister lourdement sur les chapitres les plus sombres révélés l'an dernier, de Vichy à Bousquet, de Pierre Bérégovoy à Roger-Patrice Pelat.

Commençons par le plus excessif, avec un article de Roger Kaplan dans *The Americain Spectator* (février 1995). François Mitterrand, selon lui, a été *« un fasciste dans sa jeunesse »*, puis un partisan de la guerre *« de terreur et de torture »* menée en Algérie, enfin un allié du Front national et autres *« saddamophiles »*. Ce qui n'empêche pas l'auteur d'affirmer, contre toute logique, que le président français *« serait rentré dans l'Histoire comme un grand homme »*, s'il s'était retiré... en 1988. Retenons surtout sa conclusion: *« Qui dira qu'en cet homme immensément complexe, rusé, aux fidélités perverses et à l'égoïsme renversant, les Français n'ont pas vu un vrai reflet d'eux-mêmes? »*

Car ces critiques visent bien au-delà de la personne du président sortant. De Gaulle n'est pas épargné, dont Ian Buruma rappelle, dans le mensuel américain *Tikkun* (janvier 1995), qu'il *« ne souhaitait pas faire trop de lumière sur la collaboration »* et qu'il se voyait *« comme Pétain, en grand unificateur de la France »*. Pour ces auteurs, Pétain, de Gaulle, Mitterrand, tous ces personnages incompréhensibles ont mené le même combat pour gouverner un pays étrange, profondément illogique malgré sa réputation cartésienne et, pour tout dire, bien peu sympathique.

Dans l'hebdomaire américain *The New Republic* (20 mars 1995) et sous le titre *« Bye Bye Mitterrand! »*, Davis Bell est plus nuancé. Lui aussi se demande *« pourquoi les Français ont besoin de pseudo-monarques pour les présider »* et observe que, *« historiquement, en France, les frontières entre la gauche et la droite ont été étonnamment poreuses »* (en fait, il ne semble pas que ce phénomène soit spécifiquement français). Plus originale est sa critique selon laquelle le président sortant, *« un homme de sentiment »*, s'est trompé de société. Certes, il aime *« les simples gens »*, mais précisément les plus simples : les paysans ou ouvriers représentatifs de la France rurale d'autrefois, pas la nouvelle majorité beaucoup plus complexe des cols blancs, cadres moyens et autres *« banlieusards déracinés »*. Ou plutôt, navigant entre le 5e arrondissement de Paris et Latche, il a ignoré ces gens-là, qui, selon David Bell, *« n'en appellent pas à son imagination littéraire »*.

Pour certains auteurs américains, Pétain, de Gaulle, Mitterrand, tous ces personnages incompréhensibles ont mené le même combat pour gouverner un pays étrange, profondément illogique

Cela dit, l'homme, selon notre auteur, a réussi beaucoup de choses. En faisant rentrer des communistes au gouvernement, *« il a hâté le déclin du dernier puissant parti stalinien d'Europe occidentale »*. Il a aussi fait de la France *« un membre de l'Alliance atlantique plus sûr qu'à aucun moment depuis de Gaulle »*. Bref, *« si c'est de l'opportunisme, ce n'est pas si mal »*.

Plus positive encore est l'analyse du professeur américain Ronald Tiersky dans *Foreign Affairs* (janvier/février 1995). Sans trop prendre au sérieux les engagements socialistes de François Mitterrand, l'auteur note qu'il a fait accepter à une gauche modernisée les institutions gaullistes et l'économie de marché : *« un conservateur ne pouvait le faire. »* A son crédit figurent encore la *« décentralisation de l'Etat napoléonien »*, le fait que l'ancrage dans l'Europe a atteint *« le point de non-retour »*, enfin une période de bonnes relations avec les Etats-Unis, surtout sous la présidence Bush. Et de souligner le rôle déterminant de la France pour les relations euro-américaines : *« Londres soutient en général la politique américaine, Bonn essaie d'éviter d'avoir à choisir entre Washington et Paris. Seule la France peut décider s'il y aura une politique « européenne » plutôt qu'une collection de politiques bilatérales envers les Etats-Unis. »*

Bien sûr, il y a de nombreux échecs, parmi lesquels notre auteur range les erreurs en Yougoslavie, la non-rénovation de la politique *« néocolonialiste »* en Afrique et les *« erreurs de jugement »* sur la fin du communisme et la réunification de l'Allemagne. Mais tout cela n'empêche pas François Mitterrand de laisser un héritage *« à la limite de l'homme d'Etat »*, d'être *« le plus important dirigeant politique français depuis Charles de Gaulle »*. Un compliment mesuré donc, mais plus flatteur que pour les deux présidents qui ont gouverné entre-temps...

Michel Tatu

★ On lira également avec profit, dans *Politique étrangère* (printemps 1995), un article de François Heisbourg sur la politique de défense française, où l'ancien conseiller de Charles Hernu plaide pour l'abandon de la conscription et une redéfinition des doctrines de dissuasion.

GRANDE-BRETAGNE Le Lloyd's, qui produit ses comptes avec trois ans de décalage, devrait afficher plus de 11 milliards de francs de pertes pour 1992. Peter Middleton, le directeur général, dément qu'un plan de sauvetage soit en cours de discussion avec la Banque d'Angleterre et affirme que l'institution pourra passer le test de solvabilité imposé par les pouvoirs publics sans avoir besoin de solliciter ses membres pour une augmentation de capital. ● LES PERTES cumulées avaient atteint quelque 64 milliards de francs entre 1988 et 1991. Mais les deux dernières années devraient être profitables. ● DES MILLIERS de ses membres ont engagé des poursuites judiciaires contre leurs agents ou leurs souscripteurs, mais pas envers le Lloyd's lui-même, corrige la direction. ● EN CINQ ANS, le nombre de particuliers faisant partie des membres du Lloyd's a diminué de moitié.

Le Lloyd's sort avec difficulté des années noires de la réassurance

L'institution londonienne, tricentenaire, devrait annoncer à nouveau des pertes. Mais son directeur général promet un retour prochain à la rentabilité et dément qu'un plan de sauvetage soit nécessaire

LONDRES
de notre correspondant

Après auscultation du Lloyd's of London, les consultants indépendants Chatset, qui font autorité dans le milieu de l'assurance, sont formels : l'institution, qui est un marché de la réassurance londonien, annoncera en juin une perte de 1,46 milliard de livres (11,46 milliards de francs) au titre de l'exercice 1992 (elle publie ses résultats avec trois ans de retard pour permettre le traitement des demandes d'indemnisation). La note est lourde. Toutefois, le déficit lié à l'activité de cette année *stricto sensu* serait limité à 235 millions de livres, le reste étant constitué du reliquat des exercices précédents. Et, quoi qu'en disent ces consultants, Peter Middleton, le directeur général du Lloyd's, dément avoir engagé des discussions avec la Banque d'Angleterre pour mettre au point un plan de sauvetage.

Le célèbre Lloyd's de Londres aime projeter une image tranquille et étanche qu'aucune nouvelle catastrophique ne saurait ternir. Il suffit d'évoquer la perspective d'une fermeture de la première bourse mondiale de l'assurance, au cas où cette dernière ne passerait pas le test de solvabilité imposé à tous les assureurs londoniens, pour que résonne la voix du nord de l'Angleterre de Peter Middleton : *« Je peux affirmer que nous avons suffisamment de liquidités pour passer ce test. Une augmentation de capital auprès de nos membres ne sera donc pas nécessaire pour satisfaire les critères de solvabilité. Bien sûr, nous connaissons des difficultés. Mais le Lloyd's sera à nouveau rentable l'an prochain. Les années difficiles ne seront alors qu'un mauvais souvenir »*, affirme-t-il. Quelque sept mille membres – les fameux « names » – de cette institution plus que tricentenaire, fondée sur la responsabilité individuelle et le partage des risques, refusent-ils d'honorer leur dette ? Préfèrent-ils traîner les syndicats de souscription devant la justice ou se déclarer en faillite ? *« La grande majorité de nos affiliés ont réglé leur dû. Quant au contentieux juridique, il oppose dans la quasi-totalité des cas des membres à leur agent ou à des souscripteurs, accusés de négligence ou d'incompétence, pas au Lloyd's en tant que tel »*, souligne le numéro deux de la firme.

UN HOMME À POIGNE

Pour tenir le rôle de grand redresseur, cet ancien séminariste, qui fut diplomate avant d'être arraché à la Midland Bank par David Rowland, le nouveau président entré en fonction le 1er janvier 1993, possède au moins un trait de caractère indispensable : la poigne. Rendre confiance aux membres meurtris par des pertes record qui ont totalisé 8 milliards de livres entre 1988 et 1991, causées par une série noire de catastrophes et d'accidents, et rassurer les pouvoirs publics, inquiets des lacunes de l'autoréglementation : aux yeux de Peter Middleton, *c'était pour le Lloyd's une question de vie ou de mort.*

Cette gageure, le tandem Rowland-Middleton estime l'avoir réussie en l'espace de deux ans. La création d'une société spéciale, baptisée Equitas, qui devrait fonctionner dès l'an prochain et s'occuper uniquement des contrats passés avant 1986, devrait permettre d'isoler les risques américains, liés à l'asbestose (maladie broncho-pulmonaire consécutive à l'inhalation de poussières d'amiante) et aux pollutions. A partir de 1997, cette nouvelle entité devrait reprendre également les contrats des années 1986-1992, celles des grandes tragédies comme l'ouragan Andrew, l'incendie de la plate-forme Piper Alfa et le tremblement de terre de San Francisco.

Par ailleurs, la réforme des capitaux apportés grâce à l'invitation lancée aux entreprises a été un succès. La cinquantaine de fonds d'investissement bénéficiant du régime de responsabilité limitée représente désormais un quart du capital du Lloyd's, et cette initiative pourrait être étendue aux compagnies d'assurances, voire aux caisses de crédits hypothécaires. Enfin, ce marché physique où la plupart des transactions se font en tête-à-tête, ce qui lui donne son aspect particulier, va être doté d'un outil électronique facilitant le renouvellement des contrats.

Certes, des points noirs subsistent : la mauvaise publicité provoquée par les procès intentés par les « names », un vilain différend avec les autorités new-yorkaises portant sur la solvabilité des opérations en dollars et la fragilité financière, due notamment à la dette des membres qui dépasse 800 millions de livres. Ces déboires font l'affaire de dangereux concurrents qui, à partir des îles Bermudes, s'activent sur le marché de la réassurance. Or la réassurance constitue 55 % des recettes du Lloyd's. Et sur les créneaux spécialisés (assurance des stars, assurance contre le terrorisme...), des organismes indépendants raflent aussi des parts de marché. Enfin, malgré la création du grand marché européen, la compagnie tire toujours 40 % de ses revenus de l'Amérique du Nord contre 30 % au Royaume-Uni et seulement 10 % pour le reste de l'Union européenne. *« 1993 a été très profitable. 1994 sera une bonne année grâce à la tenue des tarifs dans le secteur maritime et en réassurance. Le Lloyd's s'en sortira, même si l'opération d'effacement des ardoises du passé doit être pénible »*, prédit, résolument optimiste, Stephen Dias, analyste auprès du courtier Goldman Sachs.

M. R.

14 800 particuliers et 16 500 professionnels

Le Lloyd's est un marché d'assurance-réassurance pour risques exceptionnels fondé il y a 308 ans par un cabaretier gallois du nom d'Edward Lloyd. Cette Bourse fonctionne à partir des apports de 31 396 *names* (littéralement, « noms » en anglais), responsables jusqu'à leur dernier penny en cas de pertes. Il s'agit de 14 853 riches particuliers (dont 89 Français) et 16 543 professionnels qui travaillent au siège londonien. Les particuliers étaient au nombre de 22 400 en 1992, 32 000 en 1988 et 51 260 en 1962.

Les *names* souscrivent des parts dans des syndicats d'assurance – il en existe 170 – gérés par les souscripteurs, ou *underwriters*. Cette institution cosmopolite, et si britannique, a deux spécialités : l'assurance maritime (40 % du marché mondial) et la réassurance. Elle emploie, directement ou indirectement, 60 000 personnes. Quand tout va bien, les membres reçoivent un pourcentage des profits. En cas de pertes, comme entre 1988 et 1992, ils sont tenus de les couvrir sur leur fortune personnelle. En 1995, la capitalisation du Lloyd's s'est élevée à 10 milliards de livres, dont 2,3 proviennent de sociétés.

L'accumulation des sinistres pèse sur la profession

LES RÉASSUREURS verront-ils la fin du cycle de catastrophes qui pèse, depuis 1992, sur leurs résultats ? Le bilan 1994 risque d'être lourd, en raison du tremblement de terre de Los Angeles, et l'année 1995 a dramatiquement démarré avec le séisme de Kobé, dont les dégâts ont été estimés à plus de 95 milliards de dollars (plus de 7 % du budget du Japon), et les inondations *dans le nord de l'Europe (4 milliards). Le record, détenu* jusqu'à présent par l'ouragan Andrew en 1992, pourrait être battu.

Si l'effondrement du marché de Londres, le Lloyd's, le réassureur des réassureurs, qui a enregistré 64 milliards de francs de pertes entre 1988 et 1991, est plus que jamais un sujet de préoccupation, la montée en flèche des sinistres « techniques » risque également de mettre à mal la profession : les dommages industriels, maritimes, les catastrophes aériennes, ferroviaires et routières et les actes de terrorisme ont augmenté en valeur de 15 %, à 25 milliards de francs en 1993, dernier chiffre connu. Les catastrophes aériennes, seules, ont pesé pour 4,9 milliards de francs, en croissance de 50 % sur 1992. Et on ignore encore le coût de l'attentat au gaz sarin perpétré à Tokyo par la secte Aum, tout comme celui de l'explosion d'Oklahoma City, dont le bilan est aujourd'hui d'une centaine de morts.

C'est aujourd'hui la profession elle-même qui est sinistrée. Et 1994 a vu nombre d'entreprises disparaître. *L'année dernière,* l'allemande Kolnische Ruck a fusionné avec la compagnie américaine General Re. Début 1995, le groupe américain Employers a racheté la société allemande AMB Ruck, dont la maison mère est détenue à 34 % par les AGF.

Le traditionnel rendez-vous de Monte-Carlo, qui réunit chaque année en septembre la fine fleur de la réassurance, a été l'occasion pour les professionnels d'annoncer un ajustement sévère de leur tarifs. Au point que certaines compagnies d'assurances, comme Statefarm, Allstate ou Farmers, ont décidé de ne pas se réassurer.

Ba. S.

Le partage du pouvoir économique en Afrique du Sud bute sur les conglomérats blancs

JOHANNESBURG
de notre envoyé spécial

« Dans la nouvelle configuration politique sud-africaine, il est malsain que tous les leviers de l'économie soient entre les mains des Blancs. Si la montée d'un capitalisme noir se révèle trop lent, le gouvernement pourrait être contraint de prendre des mesures radicales désagréables. » Allure très distinguée, flegme de rigueur, anglais susurré plutôt que parlé et dépourvu de la moindre trace d'accent rocailleux sud-africain, Patrick Retief, président de la Johannesburg Consolidated Investment Compagny (JCI), cumule toutes les légitimités qui font de lui un beau fleuron du patronat anglophone. On imagine quel déchirement interne cet industriel de soixante et un ans, qui a fait toute sa carrière dans cette vénérable maison minière avant d'en prendre les commandes il y a cinq ans, a dû ressentir quand la maison mère, l'Anglo American Corporation of South Africa (détenant 49 %), a décidé de démanteler sa filiale.

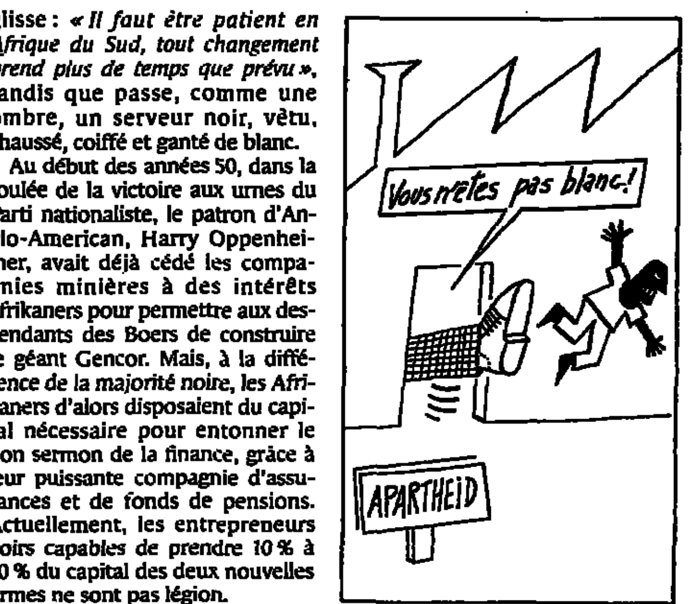
Un an après les premières élections multiraciales en Afrique du Sud, le monde des affaires blanc s'efforce de jouer la carte du partage économique en vue de créer, à terme, une classe d'entrepreneurs. Le 15 mai, JCI, dont la capitalisation en Bourse s'élève à 1,8 milliard de rands (2,5 milliards de francs), va être divisée en trois unités de poids égal : JCI Limited, qui reprend les mines d'or et de charbon ; Johnnies Industrial Corporation, englobant les actifs industriels ; et JCI-Anglo American Platinium Corporation, reprenant le platine et le diamant, qui reste, elle, dans le giron de l'Anglo American. Les titres des deux premières sociétés doivent être vendus à des intérêts noirs, mais sans ristourne, au prix du marché boursier.

LE BON SERMON

« C'est surtout la portée politique de cette première restructuration qui importe. La charité de nos actionnaires, les investisseurs institutionnels, a ses limites », insiste Pat Retief dans son décor colonial, où trônent gravures, tableaux et meubles de la compagnie créée il y a cent cinq ans par Barney Barnato, l'une des figures légendaires de l'épopée dimantaire de Kimberley à la fin du XIX siècle. Tel un cardinal de conclave lourd de secrets, il glisse : *« Il faut être patient en Afrique du Sud, tout changement prend plus de temps que prévu »*, tandis que passe, comme une ombre, un serveur noir, vêtu, chaussé, coiffé et ganté de blanc.

Au début des années 50, dans la foulée de la victoire aux urnes du Parti nationaliste, le patron d'Anglo-American, Harry Oppenheimer, avait déjà cédé les compagnies minières à des intérêts afrikaners pour permettre aux descendants des Boers de construire le géant Gencor. Mais, à la différence de la majorité noire, les Afrikaners d'alors disposaient du capital nécessaire pour entonner le bon sermon de la finance, grâce à leur puissante compagnie d'assurances et de fonds de pensions. Actuellement, les entrepreneurs noirs capables de prendre 10 % à 20 % du capital des deux nouvelles firmes ne sont pas légion.

« La seule manière pour eux d'acquérir ces titres est de s'endetter, être l'esclave des banquiers. Un vrai pouvoir économique, c'est autre chose », s'insurge Nhato Motlana, noir et millionnaire, patron du New Africa Investments, une compagnie financière, devant le prix exigé par Anglo. Un pessimisme partagé par Don Ncube, patron du groupe Real Africa Holdings, ancien responsable des relations sociales auprès de Anglo American, dont il est devenu l'un des administrateurs : *« Même en mettant en place un mécanisme de financement complexe, je ne pourrais prendre dans un premier temps qu'une très petite participation dans l'une des deux nouvelles JCL »* Tout en applaudissant ce premier exemple de démembrement d'un symbole de l'ancien pouvoir blanc, le Congrès national africain (ANC) insiste pour que le plus large éventail d'intérêts noirs soient représentés : *« Nous ne voulons pas d'un Oppenheimer noir. Nous refusons de n'enrichir que quelques individus. »* D'autres préconisent une aide de la compagnie financière internationale, filiale de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement, voire des financiers afro-américains.



Depuis l'arrivée au pouvoir, le 10 mai, de Nelson Mandela et de son gouvernement d'unité nationale, rien n'a vraiment changé dans la vie économique du pays. Préoccupé par la vague de criminalité et par l'intégration de la police et de l'armée, le gouvernement a d'autres chats à fouetter que de s'attaquer à la mainmise des mastodontes blancs sur les grand secteurs. Le premier budget postapartheid, destiné à rassurer les investisseurs, la levée partielle du contrôle des changes, la suppression du double rand, ont comblé la Bourse de Johannesburg. Si la politique d'*affirmative action* (discrimination à rebours) au profit des Noirs, menée avec prudence, provoque une certaine grogne dans les beaux quartiers blancs du nord de la capitale économique du pays, la plupart des compagnies ont mis en place un écheveau de réglementations visant à promouvoir une classe moyenne noire. A l'exemple de l'Anglo American, dont le programme Equity Employment s'est fixé comme objectif d'embaucher désormais 50 % de Noirs, les promotions étant toutefois attribuées par la suite selon le mérite.

MANQUE DE FORMATION

Dans son bureau directorial du « 44, Main Street », le siège de l'Anglo American, lequel constitue à lui seul un quartier au centre de la ville des affaires de Johannesburg, Rupert Pardoe, directeur financier, explique la trop timide ascension des Noirs aux postes de responsabilité : lacune du système éducatif hérité de l'apartheid, obstacles à la formation dus au corporatisme du syndicat blanc des mines, manque d'intérêt des Noirs pour la finance et l'ingénierie, les deux voies royales pour faire une brillante carrière au sein du groupe diamantaire et aurifère.

Le débat sur l'avenir des grands cartels sud-africains, sur l'efficacité de l'opération de décartélisation et les répercussions de l'*affirmative action* est contradictoire et déformé. Il est aussi de nature morale. Reste à savoir si on assiste à une révolution culturelle d'un business blanc acceptant de se fondre dans le nouveau modèle multiracial, ou d'un simple tour de passe-passe permettant à une poignée de groupes de continuer à contrôler l'économie.

A l'heure actuelle, les apparences vont plutôt en faveur de la première version, mais la réalité est sans doute plus proche de la seconde.

Marc Roche

Six géants omniprésents aux montages complexes

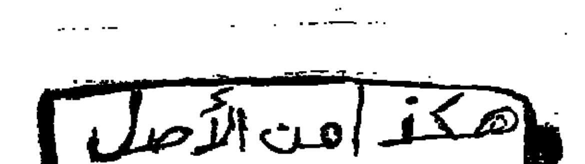
ANGLO AMERICAN, De Beers, Rembrandt Group, Old Mutual, Sanlam, Liberty Life... Lorsqu'on évoque l'économie sud-africaine, la tentation est de l'identifier à ces six mastodontes qui contrôlent 80 % de la Bourse de Johannesburg. La réglementation très stricte du contrôle des changes, qui les a empêchés longtemps d'investir à l'étranger, a créé des géants omniprésents dans la vie nationale.

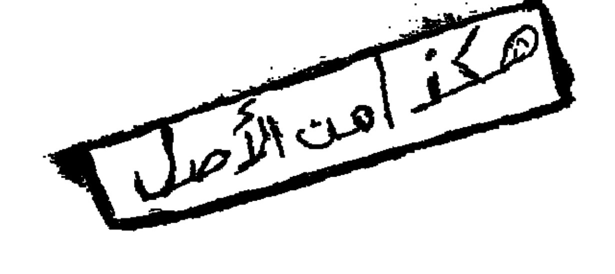
Longtemps présenté comme le remède radical à une concentration du pouvoir économique, et comme une clé à la redistribution de la richesse aux Noirs, le démembrement des cartels se heurte à l'organisation « en pyramide » de ces sociétés. Il s'agit d'un écheveau de compagnies holdings cotées en Bourse, constituées en multiples strates, l'ensemble étant contrôlé par un trust, privé, échappant à toute supervision. Ainsi, les Oppenheimer sont les maîtres de l'Anglo American, de Minorco et de De Beers, grâce à 8,2 % des titres d'Anglo et 7 % de Minorco, par le truchement d'une société off shore, E. Oppenheimer & Sons, non cotée en Bourse, véritable chef-d'œuvre de complexité. Les avoirs étrangers de la famille Rupert (notamment Cartier et Dunhill) sont contrôlés via deux holdings suisses, la Compagnie financière de Richemont et Richemont SA, dont le groupe afrikaner est actionnaire majoritaire. Richemont contrôle à son tour deux sociétés commerciales cotées en Bourse : Vendôme (70 %), basée au Luxembourg, et Rothmans International, dont le siège est aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. Les avoirs sud-africains sont englobés dans le Rembrandt Group, lui-même contrôlé par un trust, privé, et dont les Rupert sont les seuls actionnaires.

Ces conglomérats massifs, hypercentralisés, ne sont pas seulement typiques d'une économie en voie de développement dotée d'un marché intérieur relativement restreint. Il en existe également en Suède et en Suisse, ou en Corée. Pour ses défenseurs, un tel système pyramidal protège les compagnies des OPA hostiles, rassure les banquiers et facilite la levée de capitaux nécessaires aux grands projets d'investissement, notamment miniers. Pour ces critiques, ces conglomérats sont de véritables « dinosaures », dont la direction n'a de compte à rendre à personne.

Ce n'est pas la nationalisation qui menace les cartels, l'ANC y a renoncé, mais une législation antitrust. Mais le gouvernement aura du mal tant il a besoin des cartels pour financer son programme de reconstruction et de développement.

M. R.





Les marchés financiers mexicains ont commencé à se redresser

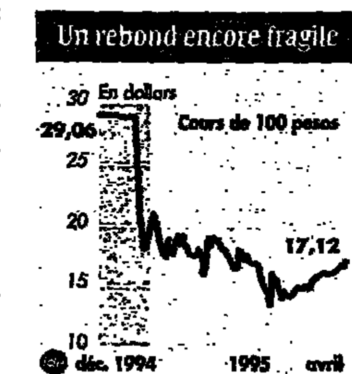
La Bourse de Mexico a progressé de plus de 30 % depuis le début du mois de mars

La dévaluation du peso, décidée à la fin de l'année dernière, a permis un redressement spectaculaire des comptes extérieurs du Mexique. La balance commerciale, largement déficitaire en 1994, est redevenue excédentaire au premier trimestre. Cette embellie incite les investisseurs étrangers à retourner sur les marchés financiers mexicains. Mais le plan d'austérité économique mis en place par le gouvernement présente un coût social élevé

LE PESO MEXICAIN est tombé dans l'oubli. Il avait défrayé la chronique financière tout au long du premier trimestre. Le 20 décembre 1994, le gouvernement mexicain, sous la pression des investisseurs étrangers, avait été contraint de dévaluer sa devise. Le peso mexicain avait alors entamé une descente aux enfers, entraînant dans sa chute le dollar et déstabilisant l'ensemble des marchés financiers internationaux. Le 9 mars, il était tombé à un plus bas niveau historique de 7,45 pesos pour 1 dollar. Depuis, le peso a connu un rebond spectaculaire, regagnant plus de 20 % de sa valeur face à la monnaie américaine. Dans son sillage, la Bourse de Mexico s'est elle aussi redressée : sa hausse depuis un mois est supérieure à 30 %.

« Il y avait eu une surréaction à la baisse », observe Christophe Cordonnier, économiste à la banque Indosuez. Les investisseurs étrangers, pris de panique devant l'ampleur croissante de la crise, avaient vendu les valeurs mexicaines au-delà du raisonnable. Depuis plusieurs semaines, ils ont commencé à revenir – timidement encore – à Mexico. Ce retour est encouragé par l'amélioration spectaculaire du solde commercial du Mexique. Les exportations ont progressé de 31,9 % au premier trimestre. Au mois de mars, la balance commerciale a dégagé un excédent de 383 millions de dollars (après 250 millions en février). En 1994, le déficit de la balance commerciale mexicaine s'était élevé à 19,9 milliards de dollars. La balance des paiements courants pourrait même retrouver l'équilibre dès cette année. Elle avait été déficitaire de 24,2 milliards de dollars en 1994, soit 6,6 % du produit intérieur brut (PIB), un record mondial !

Autre élément positif, l'inflation ne s'est pas envolée. Au cours du premier trimestre, les prix ont progressé de 14,5 %. Si le mois d'avril s'annonce mauvais (5 % de hausse annoncée pour les quinze premiers jours), cette tension résulte de la hausse de la TVA, portée de 10 % à 15 %. Le Mexique, estiment les spécialistes, grâce à la politique monétaire très restrictive suivie par la Banque centrale et par la pression fiscale exercée, devrait échapper au risque d'hyperinflation. Les investisseurs jugent également favorablement les efforts déployés par la Banque centrale du Mexique pour racheter sa dette à court terme libellée en dollars et émise sous forme de *tesobonos*. L'encours de ces titres est tombé à 15 milliards de dollars contre 30 milliards en début d'année.



Depuis le début du mois de mars le peso mexicain a regagné 20 % de sa valeur face au dollar.

FARDEAU ALLÉGÉ

Le fardeau financier que représente le service de la dette s'en retrouve du même coup considérablement allégé. *« L'ampleur sans précédent* [50 milliards de dollars] *du soutien financier apporté par le FMI et les grands Etats industrialisés élimine presque totalement le risque à court terme d'illiquidité et d'insolvabilité du Mexique »*, ajoute-t-on à la banque Indosuez. *« Le système de rééchelonnement, avec indexation sur l'inflation, des dettes bancaires des PME et des emprunts hypothécaires devrait également éviter un effondrement des banques et maintenir à flot l'essentiel du tissu des PME. »*

Signe de cette normalisation « financière », les taux d'intérêt ont commencé à se détendre. Le rendement des bons du Trésor (*cetes*) à 28 jours est revenu de 90 % début mars à 70 %. La banque du Mexique profite quant à elle de la meilleure tenue du peso pour reconstituer ses réserves de changes. Elles ont augmenté de 10,7 milliards de pesos au cours de la troisième semaine d'avril, pour atteindre 53,1 milliards de pesos (9 milliards de dollars). Preuve qu'il ne craint plus les attaques spéculatives contre sa devise, le gouvernement mexicain vient d'autoriser le Chicago Mercantile Exchange (CME), premier marché mondial pour les transactions sur les devises, à réintroduire des contrats à terme et des options sur le peso mexicain.

L'amélioration de la situation financière du Mexique est saluée par les autorités économiques internationales. *« Vers la fin de la crise, dans le courant 1996, vous verrez un Mexique plus robuste qu'auparavant »*, a affirmé Michel Camdessus, directeur général du Fonds monétaire international (FMI), en avertissant toutefois que les douze mois à venir seront difficiles. Le ministre mexicain des finances, Guillermo Ortiz, se veut lui aussi optimiste. Dans un discours prononcé mercredi 26 avril devant le Comité intérimaire du FMI à Washington, il a expliqué que *« les effets négatifs seront de courte durée »*, tout en reconnaissant que *« le processus d'ajustement suivi par l'économie mexicaine est intense et douloureux en termes sociaux »*. Le nombre de chômeurs a progressé de 750 000 depuis la dévaluation du peso !

RISQUE SOCIAL

Cette période délicate, en attendant le retour de la croissance, incite certains analystes à la prudence. Ceux de la banque américaine JP Morgan estiment que, si le pire est bien passé, il serait un peu prématuré de se ruer à la Bourse de Mexico. La popularité exceptionnelle dont bénéficie le président Ernesto Zedillo (70 % des Mexicains sont satisfaits de sa politique) pourrait toutefois limiter le risque d'explosion sociale. D'autres experts font observer qu'un rebond trop brutal du peso pourrait gêner le redressement des comptes extérieurs du Mexique. C'est pourquoi la banque Indosuez estime que le gouvernement mexicain veillera à conserver une monnaie sous-évaluée (à un cours compris entre 5,50 et 6 pesos pour 1 dollar), en imposant si besoin est des restrictions à l'entrée de capitaux étrangers. Il y a deux mois à peine, il s'efforçait par tous les moyens d'en limiter les sorties !

Pierre-Antoine Delhommais

Plastic Omnium s'intéresse aux clients de Reydel Industries

GENEVE
de notre envoyé spécial

Comment convaincre qu'une entrée surprise et en force dans le capital d'une entreprise n'est rien d'autre qu'une opération amicale destinée à maintenir et à développer des collaborations entre deux groupes ? Cet art difficile est actuellement pratiqué sans grand succès par le groupe familial lyonnais Plastic Omnium. Bien qu'il soit devenu le premier actionnaire de l'équipementier automobile Reydel Industries en acquérant 31,1 % de son capital pour 165 millions de francs en mars dernier, il n'a encore obtenu aucune réponse à sa demande de disposer d'un représentant au conseil d'administration. La famille Bourgois, détentrice de 26,8 % du capital et de 42,3 % des droits de vote, compte rester opérateur de Reydel avec l'aide de son nouvel allié, Paribas, qui possède 12 % du capital.

La recomposition du tour de table ne change rien à la situation à terme de la société. *« Je n'exclus pas le fait qu'on puisse s'entendre »*, a indiqué, jeudi 27 avril, à Genève, Jean Burelle, président de Plastic Omnium, en présentant les résultats. Fort de sa participation et doté de moyens suffisants pour lancer une OPA (offre publique d'achat), il s'est refusé à tout commentaire sur l'attitude des dirigeants de Reydel, préférant se placer sur le plan stratégique. *« Il ne s'agit pas de signer des chèques. La complémentarité entre les deux sociétés existe. Elle est évidente tant au niveau des produits que des clients. »* Si Reydel est spécialiste des équipements intérieurs des véhicules (tableaux de bord, consoles, panneaux de porte), Plastic Omnium est un des leaders européens en matière de réservoirs d'essence en plastique et de pare-chocs. Autre avantage pour Plastic Omnium, Reydel lui apporterait des clients comme le japonais Nissan et l'italien Fiat ainsi qu'une présence en Italie.

Si la partie ne semble pas jouée d'avance, cette affaire a sans doute atteint son premier objectif : décourager tout investisseur qui aurait voulu profiter, lui aussi, de la recomposition du tour de table de Reydel pour prendre place chez l'équipementier automobile. *« Désormais, toute restructuration du capital ne peut se faire sans nous »*, précise le président de Plastic Omnium.

« Hors Reydel, nous ferons au moins 400 millions de francs d'investissements industriels cette année », a souligné Jean Burelle. Ce niveau est légèrement supérieur à celui des années précédentes et devrait être encore entièrement autofinancé. La volonté est de promouvoir au même rythme le développement des trois métiers du groupe : équipements automobiles, conteneurs et prestations de services pour les déchets ménagers, plastiques de haute performance. Pas question de privilégier l'un ou l'autre, même si l'automobile pèse le plus lourd, représentant plus de 65 % de l'activité globale. Ainsi, voulant se renforcer dans le recyclage des conteneurs en matière plastique, le groupe vient d'acquérir la société Profutex, implantée à Roubaix et spécialisée dans cette technique. Un autre objectif est de renforcer la dimension internationale de Plastic Omnium, qui, pour la première fois en 1994, a réalisé la partie la plus importante (54 %) de son chiffre d'affaires à l'étranger, principalement dans les pays de l'Europe de l'Ouest et aux Etats-Unis. La part devrait passer à 56 % cette année.

Après une croissance de 7 % en 1994, le chiffre d'affaires du groupe devrait croître de 5 à 7 %, pour atteindre cinq milliards de francs cette année. Il s'est apprécié de 11,5 % pour le seul premier trimestre. En revanche, aucune prévision de résultats n'a été avancée en 1994. Le bénéfice est passé à 106 millions de francs après une chute à 61,2 millions l'année précédente en raison de la crise économique. *« Nous sommes, certes, un groupe international, mais aussi lyonnais »*, a rappelé Jean Burelle pour justifier sa prudence.

Dominique Gallois

La revanche des actionnaires

Un ouvrage sur le « gouvernement d'entreprise »

LES « AFFAIRES » qui salissent ici et là le monde des... affaires n'ont pas que des répercussions éthiques, médiatiques ou politiques. La *Revue d'économie financière* vient de consacrer au « gouvernement d'entreprise » (*corporate governance*) un numéro spécial d'une grande richesse tant par les signatures rassemblées que par les analyses fouillées et les études comparatives. Le sujet anime en ce moment les milieux patronaux (*Le Monde* du 27 avril).



BIBLIOGRAPHIE

Pour Michel Albert, on assiste à une révolution au sein du capitalisme, menée par le peuple des actionnaires. Finies *« l'ère des organisateurs »*, la montée de la technostructure chère à Galbraith, le pouvoir absolu des managers. Ce qui légitime l'entreprise, c'est le profit le plus élevé à court terme, et les têtes tombent qui ne parviennent pas à satisfaire à cette exigence. On voit la vertu du système : l'efficacité. Mais aussi, au-delà, son coût : l'effritement d'une solidarité avec les clients, les fournisseurs, les salariés.

FONDS DE PENSION

L'intensité et même la nature du débat varient selon les pays, note Olivier Pastré : *« On retrouve à peu de chose près la frontière qui sépare les pays de marché financier des pays de banque. »* Ou, si l'on veut, comme précise Karel Lannoo, les systèmes *« ouverts »* et les systèmes *« fermés »*. Les premiers sont caractérisés par l'abondance des sociétés cotées, les actionnaires dispersés, la séparation des propriétés et du contrôle, le petit nombre de participations croisées (Etats-Unis et Grande-Bretagne). Les seconds s'appuient sur un marché de capitaux peu liquides, une faible transparence des droits des actionnaires plus concentrés, une représentation plus poussée des intérêts des banques et des salariés, un environnement peu favorable au rachat hostile (Europe continentale et Japon).

En France, où le conseil d'administration n'était trop souvent que la garde rapprochée du président, la réflexion sur le « gouvernement d'entreprise » prend de plus en plus de relief. Jean Saint-Geours a raison de rappeler que la COB n'avait pas attendu la nouvelle mode pour s'en préoccuper, mais il est certain que la vague de privatisations comme les défaillances d'un organisme aussi puissant et (théoriquement) contrôlé que le Crédit lyonnais accélèrent le processus de remise en cause de la répartition des pouvoirs au sommet. L'impulsion des investisseurs institutionnels américains exigeants sur les résultats des firmes explique aussi l'importance prise par le thème, comme le remarque justement Didier Davydoff. Fin 1993, 1 280 milliards de dollars d'actions étaient détenues dans le monde par des investisseurs non résidents, soit 9 % de l'en-cours d'actions cotées à travers le monde.

Le balancier porte vers la revanche des actionnaires, mais tel type de « gouvernement d'entreprise » n'est pas pour autant exportable. La Commission européenne a elle-même bien du mal à faire converger les points de vue des pays membres de l'Union. *« Il y a cependant une tendance très nette à la séparation de la gestion et du gouvernement des affaires »* (Karel Lannoo), qui conduit à distinguer la frontière entre président et directeur général, à prévoir des comités de contrôle spécifiques... L'harmonisation des législations est sans doute un vœu pieux, comme l'établissement d'un statut de société européenne. Plus réaliste serait sans doute d'imaginer un code de conduite auquel les sociétés cotées en Europe souscriraient dans leur relations avec les actionnaires et les autres parties prenantes de l'entreprise.

Pierre Drouin

★ ***Revue d'économie financière*, numéro 31, Dossier « *Corporate Governance* », Le Monde Editions, 300 pages, 160 francs.**

La COB adresse un rappel à l'ordre à Lagardère Groupe

LA COMMISSION des opérations de Bourse (COB) a adressé jeudi 28 avril un rappel à l'ordre à Lagardère Groupe en soulignant que toute information susceptible d'influer sur le cours de Bourse devait être *« exacte, précise et exhaustive »*, à l'issue d'une enquête sur les mouvements du titre le 11 octobre 1994. La COB rappelle qu'elle avait ouvert une enquête à la suite de *« rumeurs sur les perspectives de résultats consolidé de Lagardère Groupe pour l'exercice 1994 et sur l'éventuelle prise en compte de la plus-value exceptionnelle de cession des titres SAT (500 millions de francs) qui venait d'être annoncée »*. Ces rumeurs avaient entraîné des mouvements en Bourse. Lagardère Groupe *« a pris acte des conclusion de l'enquête, désormais classée, de la Commission des opérations de Bourse menée à la suite des rumeurs et mouvements qui avaient affecté le cours du titre au cours de la journée du 11 octobre 1994 »*, a indiqué la société jeudi.

DÉPÊCHES

■ **SNCF : des billets gratuits**, obtenus par l'utilisation frauduleuse du code secret d'accès au système de réservation de la SNCF Socrate, qui permet aux cheminots de voyager sans payer, ont été saisis à deux reprises. Douze de ces billets gratuits émis avec les réservations correspondantes pour diverses destinations ont été trouvés en possession de quatre mineurs originaires de Montbéliard (Doubs). Ces quelques billets peuvent être le signe d'une fraude à beaucoup plus grande échelle, reconnaît-on à la SNCF. C'est la seconde fois que cette resquille sophistiquée se produit, de nouveau dans l'est de la France.

■ ***SIEMENS* : le groupe allemand** a enregistré un bénéfice après impôts en hausse de 7 % à 939 millions de deutschemarks (3,3 milliards de francs environ) sur les six premiers mois de son exercice 1994-1995 (clos fin septembre), a annoncé le groupe jeudi 27 avril. Siemens a précisé qu'il n'était pas certain d'enregistrer comme prévu une hausse de 20 % de ses bénéfices pour cet exercice en raison des effets de change. *« L'impact monétaire sur les activités internationales s'est soldé par une baisse de 6 % »*, a indiqué le groupe. Le chiffre d'affaires des six premiers mois a progressé de 5 % pour s'établir à 40 milliards de deutschemarks.

■ **SABENA : la compagnie aérienne belge** a enregistré en 1994 une perte nette de 1,2 milliard de francs belges (environ 240 millions de francs) contre un déficit de 4,5 milliards en 1993, a annoncé jeudi 27 avril la compagnie. Le Groupe Sabena clôture l'exercice avec un résultat d'exploitation positif de 1,3 milliard de francs belges contre un déficit de 238 millions. Le trafic aérien a progressé de 17 % en 1994 avec près de 4,3 millions de passagers. La compagnie est toujours l'objet de discussions, Swissair envisageant d'entrer dans son capital alors qu'Air France souhaite en sortir.

■ **USINOR SACILOR : le groupe sidérurgique** a annoncé le 27 avril que son bénéfice net (part du groupe) définitif s'était établi à 1,005 milliard de francs en 1994, affecté par un retraitement comptable exceptionnel de 760 millions de francs, contre une perte de 5,7 milliards en 1993. Hors retraitement imposé par la COB, le résultat net part du groupe s'est établi à 1,765 milliard de francs.

■ **FERRUZZI FINANZIARIA : le holding italien** a réduit ses pertes de plus de la moitié en 1994. Le groupe, qui contrôle notamment le chimiste Montedison, a réalisé l'an dernier un déficit de 997 milliards de lires (2,8 milliards de francs) contre 2 419 milliards de lires de pertes l'année précédente. Cette amélioration provient essentiellement de Mondedison, qui a réduit ses pertes de 74 % à 345 milliards de lires. *(suite)* d'une restructuration de son portefeuille, de nombreuses *(cessions)* et d'une augmentation de capital, l'endettement financier du groupe est passé de 21 951 à 14 840 milliards de lires, en baisse de 32 %.

■ ***PORTUGAL TELECOM* : le Conseil des ministres portugais** a approuvé jeudi 27 avril les conditions générales de privatisation de Portugal Telecom, selon le modèle déjà établi qui prévoit *« la vente simultanée par une offre publique de vente sur le marché national et la dispersion d'actions sur les marchés internationaux »*, indique un communiqué officiel. La vente de 30 % des actions de Portugal Telecom, d'une valeur d'environ 200 milliards d'escudos (6,7 milliards de francs) aura lieu le 25 mai prochain. Les deux tiers seront vendues sur les principales places financières européennes et américaines, et le dernier tiers sur le marché portugais.

■ **DAIMLER-BENZ : le géant industriel allemand** va entrer dans le capital de Swissmetro SA, la société chargée de réaliser l'ambitieux projet ferroviaire souterrain qui doit relier les grandes villes suisses en l'an 2010, annonce un communiqué de Swissmetro publié jeudi 27 avril à Genève. Ce projet s'inspire du principe de train à sustentation magnétique Transrapid sur lequel les filiales de Daimler-Benz, Dornier et AEG, ont travaillé. Le Swissmetro circulera dans des tunnels enterrés et sous vide partiel. Il n'aura pas de roues et circulera de 1 à 2 cm au-dessus des rails de guidage à 800 ou 900 km/h.

■ ***DASSAULT* :** Serge Dassault demande au futur président de la République de *« promouvoir l'industrie aéronautique et spatiale française »*, et de soutenir les industries de haute technologie comme le fait le président américain Bill Clinton. Le président du groupe aéronautique souhaiterait que ce secteur reçoive un soutien actif – surtout à l'exportation – du prochain président et de son gouvernement, comme c'est le cas aux Etats-Unis où les exportations de matériels aéronautiques sont considérées comme prioritaires et soutenues par toute l'administration.

Matra Communication envisage une progression à deux chiffres

LE GROUPE de télécommunications Matra Communication, filiale à 50/50 de Lagardère groupe et du groupe canadien Northern Telecom, est redevenu bénéficiaire en 1994 de 7,6 millions de francs contre une perte nette de 98 millions l'année précédente, a annoncé le PDG du groupe, Jean-Bernard Lévy, le jeudi 27 avril. Son chiffre d'affaires s'est élevé à 6,55 milliards de francs, en hausse de 6,7 %. A l'exception des activités en Allemagne, qui *« ont souffert de la pression concurrentielle mise en œuvre de façon brutale par Deutsche Telecom »*, Jean-Bernard Lévy *« ne trouve pas la conjoncture si morose »* et prévoit une progression à deux chiffres des recettes en 1995. Il espère notamment gagner la moitié des nouvelles commandes de centraux téléphoniques de France Télécom et compte accentuer l'internationalisation du groupe (33 % de son chiffre d'affaires en 1994). Dans les mobiles, Matra Communication est notamment leader européen des téléphones de voiture avec 30 % de parts de marché. Le groupe détient par ailleurs 10 % du marché mondial des téléphones portatifs. Il participe avec Bouygues au troisième réseau de radiotéléphone français, mais exclut l'hypothèse de devenir opérateur téléphonique lui-même.

■ **WALL STREET : nouveau record jeudi grâce à un repli des taux d'intérêt à long terme. L'indice Dow Jones a gagné 14,87 points à 4 314,70 points, soit une avance de 0,35 %.**

■ **LE TRÉSOR AMÉRICAIN a vendu jeudi pour 17,88 milliards de dollars en bons à un an au taux moyen de 5,90 %, soit le taux le plus bas enregistré depuis six mois.**

■ **LES RÉSERVES DE CHANGES de la Banque de France ont progressé de 1,09 milliard de francs entre le 13 et le 20 avril pour s'établir à 122,10 milliards de francs.**

■ **LE DOLLAR se négociait en hausse vendredi à Tokyo, à 83,60 yens contre 83,45 yens la veille. Il était en baisse par rapport à son cours de jeudi soir à New York, à 83,67 yens.**

■ **LE FRANC FRANÇAIS était en légère baisse face au DM à 3,5404 francs pour 1 mark, vendredi *matin, contre* 3,5395 francs jeudi soir.**

LES PLACES BOURSIÈRES

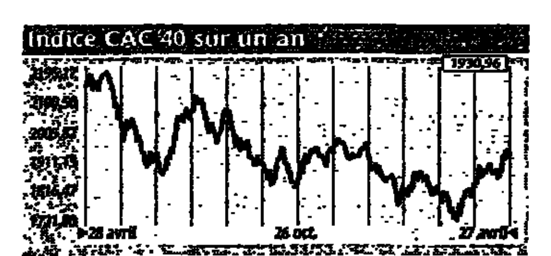
CAC 40	CAC 40	CAC 40	SBF 120	NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
↘ Clôture	↗ 1 mois	↘ 1 an	↗ 3 mois	↗ DOW JONES	↘ FT 100	↗ MIB 30	↘ DAX 30

Effritement à Paris

Dans un marché très calme à la veille du long week-end du 1er Mai, la Bourse de Paris était très morne vendredi, la cote s'effritant légèrement. En baisse de 0,11 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure et demie plus tard une perte de 0,22 %. A 12 h 45, les valeurs françaises s'inscrivaient en baisse de 0,33 %, à 1 924,51 points. Le Matif, en recul en début de journée, était en hausse de 0,06 %, à 113,32. Le Pibor reculait de 0,13 %. Le franc *se retrouve à 3,55 francs* face au mark, contre 3,5278 francs selon le cours indicatif de la Banque de France jeudi.

Jeudi à New York, le taux d'intérêt des bons du Trésor à 30 ans est revenu à 7,32 %, contre 7,33 % la veille. Wall Street a affiché un nouveau record absolu en attendant pour *vendredi la publication* des chiffres sur la croissance américaine au premier trimestre.

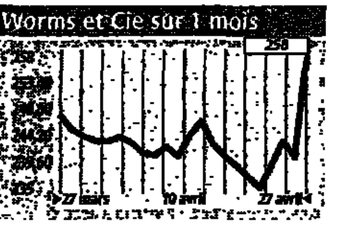
Parmi les titres en hausse sensible on relève Zannier + 5,8 %, Radiotechnique + 4,4 % et Sidel + 1,4 % au cours record de 1 465 francs. La Société générale vient de publier une étude « *enthousiaste* » sur Sidel après l'annonce d'une hausse de 57 % du chiffre d'affaires au premier trimestre. Les analystes de la banque voient le titre à plus de 2 000 francs grâce à une augmentation de 70 % du carnet de commandes, expliquait un gestionnaire.



CAC 40 5 jours

Worms et Cie, valeur du jour

BONNE JOURNÉE, jeudi 27 avril, à la Bourse de Paris pour Worms et Cie, qui a terminé la séance sur un gain de 7,4 % à 258 francs dans un volume étoffé de 22 000 titres. En début de matinée, Worms et Cie, holding de la Compagnie nationale de navigation et *d'Athéna Assurance*, avait annoncé avoir réalisé en 1994 un bénéfice net consolidé part du groupe en hausse de 20 % à 858 millions de francs. Le bénéfice net par action du groupe Worms et Cie est en hausse à 26,07 francs contre 21,70 francs l'année précédente. Un dividende de 8 francs par action, contre 7,50 francs pour l'exercice 1993, sera proposé aux actionnaires.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 28/04	Var. % 27/04	Var. % 31/12
Z Gr.Zannier #Ly 1	129,10	+5,04	−9,65
Finextel 1	65,80	+4,44	−29,32
Radiotechnique 1	492,60	+3,92	−6,17
Nordon (Ny) 2	345	+3,60	−19,95
Euro Disney 1	14,45	+3,21	+29,59
UIC 1	98	+2,83	−65,67
Eurafrance 1	1574	+2,54	+0,87
GAN 1	173,50	+2,54	−36,44
Metrologie Inter.1	29,70	+2,41	+49,24
Filipacchi Medias1	689	+2,23	−31,03
BAISSES, 12 h 30			
Selectibanque 1	151	−4,43	−2,01
Thomson-CSF 1	130	−3,35	−18,64
Worms & Cie 1	250	−3,10	−2,91
UGC DA (M) 1	182	−3,09	−5,45
Intertechnique 1	570	−2,99	+10,03
Sagem 1	2699	−2,74	+1,46
Legris indust. 1	378,50	−2,70	+15,22
Credit Lyonn.CIP 1	246,50	−2,57	−44,23
B.N.P. 1	236,10	−2,36	−3,82
AGF-Ass.Gen.France	161	−2,13	−24,05

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	28/04 Titres échangés	Capitalisation en KF
Elf Aquitaine 1	329312	131086654,90
Total 1	291511	91123405,50
LVMH Moet Vuitton1	78690	73666530
Danone 1	69170	56537470
Oreal 1	42670	55325060
Alcatel Alsthom 1	116030	53527633
Lafarge Coppee 1	124118	47806054,20
B.N.P. 1	196460	46851278
Eaux (Gle Des) 1	88810	46606090
Saint-Gobain 1	67520	43193210

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 28/04	Var. % 27/04	Var. % 31/12
Pochet 2	1155	+5	−7,52
Expand 2	328,20	+4,99	−4,86
Infogrames Enter.#	450	+4,89	+14,35
Viel et Cie #	161	+3,54	−2,95
Naf-Naf 1#	135,50	+3,44	−35,47
BAISSES, 12 h 30			
Locamur-Sofigros	290	−4,60	−3,33
VM Materiaux (Ns)#	254,10	−4,07	+7,76
Sofco (Ly)	119,90	−3,30	−27,33
Guillard Mus. (Ly)	155,10	−3,12	−3,06
Idianova	60,10	−3,06	−14,14

INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	27/04	26/04	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1314,63	1321,46	−0,52
Ind. gén. SBF 250	1265,97	1271,79	−0,46
Valeurs Indus.	1465,51	1472,74	−0,49
1 - Energie	1486,91	1480,92	+0,40
2 - Produits de base	1383,48	1381,74	+0,13
3 - Construction	1564,53	1583,95	−1,23
4 - Biens d'équip.	1072,01	1078,60	−0,61
5 - Automobile	1949,12	1960,77	−0,59
6 - Biens consom.	1864,04	1884,02	−1,06
7 - Indus. agro-alim.	1389,71	1393,21	−0,25
Services	1246,38	1252,59	−0,50
8 - Distribution	1995,91	2015,93	−0,99
9 - Autres services	937,30	938,39	−0,12
Sociétés financières	989,16	992,79	−0,37
10 - Immobilier	698,37	699,73	−0,19
11 - Services financ.	1031,29	1036,66	−0,52
12 - Sociétés invest.	1104,25	1104,87	−0,06
Ind. Second Marché	240,51	240,35	+0,07

Indice SBF 120 sur 3 mois

Indice SBF 250 sur 3 mois

Indice second marché sur 3 mois

Nouveau record à Wall Street

LA BOURSE DE TOKYO a fini en baisse vendredi 28 avril, à l'approche du « *Golden Week* ». Le marché sera en effet clos mercredi, jeudi et vendredi prochains. L'indice Nikkei a perdu 77,24 points, à 16 806,75 points, dans un volume de 180 millions de titres, contre 220 millions jeudi. Jeudi, Wall Street a enregistré un nouveau record, grâce à un repli des taux d'intérêt à long terme. L'indice Dow Jones a gagné 14,87 points, à 4 314,70 points, soit une avance de 0,35 %. En revanche, à Londres, le marché est reparti à la baisse. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en repli de 8,6 points, à 3 217,6 points, soit un effritement de 0,3 %. La Bourse de Francfort a également terminé en légère baisse, le DAX perdant 0,17 %, à 2 026,08 points. Les cours avaient en effet grimpé de 2,7 % au cours des *séances de mardi et de mercredi. La* Bourse de Francfort a également été affaiblie par la baisse du titre Siemens, un des poids lourds de la cote. Siemens a perdu 14 DM, à 682,50 DM. Le groupe a annoncé jeudi matin qu'il n'était pas sûr d'afficher une hausse de 20 % de ses bénéfices pour l'exercice en cours, comme précédemment indiqué, en raison de l'appréciation du deutschemark.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 27/04	Cours au 26/04	Var. en %
Paris CAC 40	1929,80	1942,32	−0,65
New-York/DJ indus.	4302,60	4299,83	+0,06
Tokyo/Nikkei	16884	16826,50	+0,34
Londres/FT100	3222,70	3226,20	−0,11
Francfort/Dax 30	2026,08	2029,53	−0,17
Frankfort/Commer.	744,88	747,25	−0,32
Bruxelles/Bel 20	1601,25	1597,88	+0,21
Bruxelles/Général	1419,96	1416,97	+0,21
Milan/MIB 30	14942	14732	+1,41
Amsterdam/Gé. Cbs	278,10	278,10	—
Madrid/Ibex 35	281,82	278,34	+1,23
Stockholm/Affarsal	1206,99	1201,98	+0,42
Londres FT30	2447,40	2449,70	−0,09
Hong Kong/Hang S.	8312,29	8285,69	+0,32
Singapour/Strait t	2056	2063,63	−0,37

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	27/04	26/04
Alcoa	44,25	44,12
American Express	34,75	34,87
Allied Signal	39,75	39,62
AT & T	51	50,50
Bethlehem	14,62	14,12
Boeing Co	56,37	56,12
Caterpillar Inc.	56,25	56,37
Chevron Corp.	47,37	47
Coca-Cola Co	58,12	58,12
Disney Corp.	56	56
Du Pont Nemours&Co	65,87	65,75
Eastman Kodak Co	57,75	58
Exxon Corp.	69,50	69,75
Gén. Motors Corp.H	43,62	42,87
Gén. Electric Co	55,87	55,75
Goodyear T & Rubbe	37,87	37,75
IBM	95,37	95,12
Intl Paper	74,87	74,75
J.P. Morgan Co	65,12	65,12
Mc Don Dougl	61,37	61,12
Merck & Co.Inc.	42,87	42,87
Minnesota Mng.&Mfg	59,50	59,50
Philip Moris	68,12	67,75
Procter & Gamble C	68,37	68,50
Sears Roebuck & Co	53,75	53,75
Texaco	67,87	68,37
Union Carb.	31,25	31,25
Utd Technol	73,75	74,25
Westingh. Electric	15	14,87
Woolworth	15,25	15,25

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	27/04	26/04
Allied Lyons	5,48	5,43
Barclays Bank	6,46	6,45
B.A.T. industries	4,74	4,71
British Aerospace	5,40	5,37
British Airways	3,99	4,03
British Gas	2,99	3
British Petroleum	4,48	4,51
British Telecom	3,95	3,96
B.T.R.	3,28	3,30
Cadbury Schweppes	4,39	4,43
Eurotunnel	1,98	1,98
Glaxo	7,35	7,35
Grand Metropolitan	4,02	4,04
Guinness	4,73	4,72
Hanson Plc	2,36	2,38
Great Ic	5,98	6
H.S.B.C.	7,16	7,10
Impérial Chemical	7,56	7,57
Lloyds Bank	6,41	6,38
Marks and Spencer	4,15	4,15
National Westminst	5,44	5,44
Peninsular Orienta	5,69	5,75
Reuters	4,84	4,85
Saatchi and Saatch	0,93	0,94
Shell Transport	7,40	7,41
Smithkline Beecham	4,98	4,99
Tate and Lyle	4,30	4,30
Univeler Ltd	12,25	12,20
Wellcome	10,66	10,62
Zeneca	9,03	9,11

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	27/04	26/04
Allianz Holding N	2559	2555
Basf AG	309,10	311
Bayer AG	339,50	354,90
Bay hyp&Wechselbk	374,50	376,50
Bayer Vereinsbank	401,70	402
BMW	714,50	713
Commerzbank	335,70	335,20
Continental AG	207	207,50
Daimler-Benz AG	635	630,50
Degussa	418	418,50
Deutsche Babcock A	152	155,50
Deutsche Bank AG	682,50	676
Dresdner BK AG FR	386	386,30
Henkel VZ	530	536
Hoechst AG	293,90	296,20
Karstadt AG	605,50	611,90
Kaufhof Holding	498	508
Linde AG	794	792
DT. Lufthansa AG	184	183
Man AG	340,50	342,50
Mannesmann AG	379	377,80
Mettallges AG	27,70	27,20
Preussag AG	406,50	400,50
Rwe	470,20	471,50
Schering AG	1038	1080
Siemens AG	682,50	696,50
Thyssen	256,70	256,80
Veba AG	518,80	515
Viag	517	510,50
Wellag AG	1083	1070

New York. Dow Jones sur 3 mois

Londres. FT100 sur 3 mois

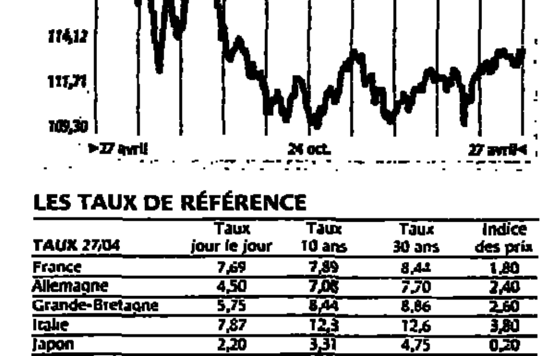
Francfort. Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
→ Jour le jour	↗ OAT 10 ans	→ Jour le jour	↗ Bonds 10 ans	↗ Jour le jour	→ Bunds 10 ans

Baisse du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif – le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – a ouvert vendredi 28 avril en légère baisse. L'échéance juin cédait 10 centièmes à 113,16. Le taux de rendement de l'emprunt d'Etat à dix ans de référence s'établissait à 7,82 %. L'écart avec les titres allemands de même échéance s'élargissait pour sa part à 78 points de base *(0,78 %). Cette dégradation relative du marché obligataire* français trouve son origine dans le repli du franc observé face au deutschemark. Sur le front des taux d'intérêt à court terme, le contrat Pibor 3 mois du Matif était en baisse de 8 centièmes à 92,63. Les taux à trois mois s'inscrivaient à 8 %. La veille, la Banque du Danemark, profitant de la bonne tenue de la couronne, avait réduit de 0,25 % son taux de prises *en pension en le portant à 6,50 %.*



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 27/04	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	7,69	7,89	8,44	1,80
Allemagne	4,50	7,08	7,70	2,40
Grande-Bretagne	5,75	8,44	8,86	2,60
Italie	7,87	12,3	12,6	3,80
Japon	2,20	3,31	4,75	0,20
Etats-Unis	5,88	7,02	7,35	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 27/04	Taux au 26/04	indice (base 100 fin 94)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	7,32	7,33	101,80
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	7,52	7,47	102,09
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	7,81	7,79	102,67
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	7,89	7,87	103,13
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	8,36	8,34	102,63
Obligations françaises	8,08	8,05	102,27
Fonds d'Etat à TME	−0,74	−0,74	100,17
Fonds d'Etat à TRE	−0,42	−0,42	99,41
Obligat. franç. à TME	−0,68	−0,57	99,92
Obligat. franç. à TRE	+0,09	+0,08	100,53

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 27/04	Vente 27/04	Achat 26/04	Vente 26/04
Jour le jour	7,68	—	—	—
1 mois	7,68	8,18	7,90	8,05
3 mois	7,56	8,06	7,95	8,20
6 mois	7,18	7,68	7,57	7,82
1 an	6,81	7,31	7,15	7,40
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	8,05	—	—	—
Pibor Francs 3 mois	7,91	—	—	—
Pibor Francs 6 mois	7,50	—	—	—
Pibor Francs 9 mois	7,23	—	—	—
Pibor Francs 12 mois	7,13	—	—	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	6,35	—	—	—
Pibor Écu 6 mois	6,45	—	—	—
Pibor Écu 12 mois	6,68	—	—	—

MATIF

Échéances 27/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 95	93687	113,44	113,56	113,22	113,26
Sept. 95	2822	113	113	112,80	112,84
Déc. 95	723	112,74	112,74	112,54	112,58
Mars 96	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Juin 95	20647	92,77	92,82	92,70	92,71
Sept. 95	3651	93,51	93,52	93,45	93,47
Déc. 95	3978	93,53	93,57	93,50	93,52
Mars 96	1348	93,42	93,46	93,40	93,41
ÉCU LONG TERME					
Juin 95	2796	84	84	83,72	83,76
Sept. 95	—	—	—	—	83,70

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 27/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Avril 95	36340	1944	1946	1927	1929
Mai 95	19248	1948	1945	1926,50	1928
Juin 95	1625	1925	1927	1910	1910,50
Sept. 95	674	1942	1944	1940	1933

LES MONNAIES

US/F	US/DM	US/¥	DM/F	£/F
↘ 4,8620	↗ 1,5125	↗ 97,4500	↗ 3,5278	↗ 7,8350

Repli du franc

LE DOLLAR était stable vendredi matin 28 avril lors des premières transactions entre banques. Il s'échangeait à 1,3750 deutschemark, 83,60 yens et 4,87 francs, dans un marché calme. Les opérateurs attendaient la publication des statistiques de croissance du produit intérieur brut (PIB) aux Etats-Unis au premier trimestre pour prendre de nouvelles positions. Un chiffre supérieur aux prévisions des analystes (+ 3,1 %) pourrait inciter la Réserve fédérale américaine à relever ses taux directeurs, ce qui offrirait un soutien au billet vert. Sur le marché des devises européennes, la lire italienne était en hausse à 1235 lires pour un deutschemark. L'ancien président du conseil Silvio Berlusconi a abandonné l'idée d'élections législatives anticipées. Le franc, affecté par le contexte électoral, était en revanche en baisse et s'inscrivait vendredi matin à 3,5435 pour un deutschemark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 27/04	% 26/04	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	352,7800	+0,16	341	365
Ecu	6,4745	+0,21	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	4,8620	−0,21	4,5500	5,1500
Belgique (100 F)	17,1455	+0,18	16,6000	17,7800
Pays-Bas (100 fl)	314,9200	+0,14	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	2,8575	+0,49	2,5500	3,1280
Danemark (100 krd)	89,8000	+0,08	84	94
Irlande (1 iep)	7,9390	−0,22	7,6000	8,8500
Gde-Bretagne (1 L)	7,8350	+0,01	7,4000	8,2500
Grèce (100 drach.)	2,1625	+0,07	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	67,3500	+1,97	61	71
Suisse (100 F)	427,3600	+0,17	415	439
Norvège (100 k)	78,3600	+0,17	74	85
Autriche (100 sch)	50,1340	+0,14	48,6000	51,7800
Espagne (100 pes.)	3,9540	+0,53	3,6500	4,2500
Portugal (100 esc.	3,3300	—	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	3,5632	−0,30	3,2500	3,8500
Japon (100 yens)	5,8123	−0,09	5,6000	5,9500
Finlande (mark)	114,5100	+0,38	108	119

PARITÉS DU DOLLAR	28/04	27/04	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5125	[illegible]	—
TOKYO : USD/Yens	97,4500	[illegible]	—

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,8647	4,8662	4,8950	4,9000
Yen (100)	5,8330	5,8368	5,8413	5,8542
Deutschemark	3,5375	3,5395	3,5365	3,5375
Franc Suisse	4,2635	4,2686	4,2725	4,2806
Lire ital. (1000)	2,8565	2,8608	2,8265	2,8343
Livre sterling	7,8040	7,8112	7,8680	7,8786
Peseta (100)	3,9502	3,9547	3,9419	3,9491
Franc Belge	17,193	17,204	17,206	17,241

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	7,84	7,43	7,18
Eurodollar	6,12	6,25	6,43
Eurolivre	6,56	7	7,50
Eurodeutschemark	4,50	4,56	4,87

L'OR

	cours 27/04	cours 26/04
Or fin (k. barre)	61000	60000
Or fin (en lingot)	61400	60450
Pièce française(20f)	354	351
Pièce suisse (20f)	356	351
Pièce Union lat(20f)	355	349
Pièce 20 dollars us	2420	2490
Pièce 10 dollars us	1320	1450
Pièce 50 pesos mex.	2295	2295

LE PÉTROLE

En dollars	cours 27/04	cours 26/04
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	17,38	17,32
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	27/04	26/04
Dow-Jones comptant	193,58	194,04
Dow-Jones à terme	276,31	276,49
Moody's	—	—
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2796	2780
Cuivre à 3 mois	2756	2752
Aluminium comptant	1809	1797
Aluminium à 3 mois	—	—
Plomb comptant	—	—
Plomb à 3 mois	—	—
Etain comptant	5940	5890
Etain à 3 mois	5945	5885
Zinc comptant	1080	1069
Zinc à 3 mois	1099	1087
Nickel comptant	7255	7170
Nickel à 3 mois	7255	7170

MÉTAUX (New-York)		cents/once
Argent à terme	4,73	4,73
Platine à terme	0,80	0,80
Palladium	168,25	167
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	1,24	1,24
Maïs (Chicago)	2,41	2,41
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	—	—
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	335,10	281,80
Orge (Londres)	108	107
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1424	1419
Café (Londres)	3079	3079
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	1,10	1,10
Jus d'orange (New-York)	1,02	1,02



RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 28 AVRIL

Liquidation : 23 mai
Taux de report : 8,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,33 %
CAC 40 : 1924,53

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Quotité négociation (1)
EDF-GDF 3%	7470	7360	− 1,47	5
B.N.P. (T.P)	980	980	—	10
Cr Lyonnais(T.P.)	851	850	− 0,11	10
Renault (T.P.)	1865	1860	− 0,26	10
Rhone Poulenc(T.P)	2050	2040	− 0,48	10
Saint Gobain(T.P.)	1165	1165	—	10
Thomson S.A (T.P)	1075	1075	—	10
Accor 1	563	564	+ 0,18	25
Air Liquide 1	795	796	+ 0,13	10
Alcatel Alsthom 1	461,20	459,30	− 0,41	10
Alcatel Cable 1	383	381	− 0,52	10
Alspi 1	339,50	340	+ 0,15	50
AGF-Ass.Gen.France	164,50	161	− 2,13	10
Axa 1	259,80	260,80	+ 0,38	5
Bail Invest. 1	862	864	+ 0,23	1
Bancaire (Cie) 1	550	547	− 0,55	1
Bque Colbert CI#	65,25	—	—	25
Bazar Hot. Ville 2	506	506	—	50
BIC 1	820	821	+ 0,12	25
BIS 1	385	387,40	+ 0,62	25
B.N.P. 1	241,80	236,10	− 2,36	10
Bollore Techno.1	530	529	− 0,19	1
Bongrain 1	2800	2790	− 0,36	1
Bouygues 1	593	597	+ 0,67	25
Canal + 1	670	666	− 0,60	5
Cap Gemini Sogeti 1	181	180	− 0,55	10
Carnaudmetalbox 1	173,90	174,50	+ 0,35	50
Carrefour 1	2436	2451	+ 0,62	5
Casino Guichard 1	145	143	− 1,38	50
Casino Guich.ADP 1	118,70	119	+ 0,25	50
Castorama Dl (Li) 1	801	800	− 0,12	10
C.C.F. 1	222	221	− 0,45	10
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	53	52,70	− 0,57	100
Cegid (Ly) 1	485	482	− 0,62	10
CEP Communication 1	493	499	+ 1,22	50
Cerus Europ.Reun 1	87,10	85,50	− 1,84	5
Cetelem 1	1049	1050	+ 0,10	10
CCIP 1	1182	1175	− 0,59	5
Chargeurs 1	987	981	− 0,61	1
Christian Dior 1	440,70	439,90	− 0,18	5
Ciments Fr.Priv.B1	227,10	230	+ 1,28	25
Clarins 1	476	475	− 0,21	10
Club Mediterranee 1	499	494,50	− 0,90	50
Coflexip	293	297	+ 1,37	1
Colas 1	890	883	− 0,79	25
Comptoir Entrep. 1	219	—	—	100
Comptoir Moder. 1	1519	1519	—	5
CPR 1	365	363,90	− 0,30	25
Cred.Fon.France 1	658	660	+ 0,30	10
Credit Local Fce 1	424	420,10	− 0,92	1
Credit Lyonn.CIP 1	253	246,50	− 2,57	25
Credit National 1	394,50	394	− 0,13	10
CS(ex.CSEE) 1	307	312	+ 1,63	25
Damart 1	4850	4790	− 1,24	1
Danone 1	816	817	+ 0,12	10
Dassault-Aviation 1	412,10	414,90	+ 0,68	10
Dassault Electro 1	341	340	− 0,29	10
De Dietrich 1	2758	2744	− 0,51	1
Degremont 1	383	383	—	10
Dev.R.N-P.Cal Li 2	70	—	—	50
DMC (Dollfus Mi) 1	245	242	− 1,22	50
Docks France 1	735	736	+ 0,14	25
Dynaction 1	147	148	+ 0,68	25
Eaux (Gle Des) 1	528	523	− 0,95	10
E.B.F 1	956	963	+ 0,73	5
Ecco 1	676	684	+ 1,18	25
Eiffage 1	925	925	—	10
Elf Aquitaine 1	399,50	395	− 1,13	1
Eridania Beghin 1	766	755	− 1,44	50
Essilor Intl 1	885	879	− 0,68	25
Essilor Intl ADP 1	600	608	+ 1,33	25
Esso 1	592	590	− 0,34	50
Eurafrance 1	1535	1574	+ 2,54	5
Euro Disney 1	14	14,45	+ 3,21	100
Euro RSCG W.W 1	540	542	+ 0,37	10
Europe 1 - 1	1250	1250	—	1
Eurotunnel 1	15,90	15,60	− 1,89	50
Filipacchi Medias 1	674	689	+ 2,23	10
Finextel 1	63	65,80	+ 4,44	100
Fives-Lille 1	458	460	+ 0,44	50
Fromageries Bel 1	4351	4355	+ 0,09	1
Galeries Lafayet. 1	2130	2116	− 0,66	1
GAN 1	169,20	173,50	+ 2,54	10
Gascogne (B) 1	499	500	+ 0,20	50
Gaz et Eaux 1	1880	1890	+ 0,53	1
Geophysique 1	331,40	332,70	+ 0,39	50
G.F.C. 1	355	360	+ 1,41	10
Groupe Andre S.A. 1	431	429	− 0,46	10
Groupe De La Cite 1	878	885	+ 0,80	10
GTM-Entrepose 1	415	419	+ 0,96	50
Guilbert 1	450,50	450,40	− 0,02	5
Guyenne Gascogne 1	1379	1395	+ 1,16	5
Havas 1	422,50	422,40	− 0,02	25
I.D.I.A 1	132,90	132,50	− 0,30	50
Imetal 1	517	519	+ 0,39	25
Immeubl.France 2	343	343	—	10
Immob.Phenix 1	63,80	63,50	− 0,47	100
Ingenico 1	80,75	80,75	—	25
Interbail 1	340	343,90	+ 1,15	25
Intertechnique 1	587	570	− 2,90	10
Jean Lefebvre 1	357,50	351	− 1,82	10
Klepierre 1	580	578	− 0,34	25
Labinal 1	777	770	− 0,90	25
Lafarge Coppee 1	382	383,10	+ 0,29	1
Lagardere (MMB) 1	109,90	108,80	− 1	25
Lapeyre 1	325	327	+ 0,62	25
Lebon 2	246	241	− 2,03	25
Legrand 1	7170	7190	+ 0,28	1
Legrand ADP 1	4750	4785	+ 0,73	1
Legris Indust. 1	389	378,50	− 2,70	50
Locindus 1	800	800	—	25
LVMH Moet Vuitton 1	938	935	− 0,32	10
Lyonnaise Eaux 1	488,50	489	+ 0,10	5
Marine Wendel 1	386	381	− 1,30	50
Matra-Hachette 1	109	108	− 0,92	50
Metaleurop 1	59	59,10	+ 0,17	100
Metrologie Inter. 1	29	29,70	+ 2,41	1
Michelin 1	218	220,50	+ 1,15	50
Moulinex 1	116	115,10	− 0,78	100
Navigation Mixte 1	925	930	+ 0,54	5
Nord-Est 1	132,60	132,70	+ 0,08	100
Nordon (Ny) 2	333	345	+ 3,60	25
NRJ # 1	438	440	+ 0,46	10
Olipar 1	8,95	8,95	—	100
Oreal 1	1306	1294	− 0,92	10
Paribas 1	301	299,40	− 0,53	1
Pechiney CIP 1	298,50	297,50	− 0,34	50
Pechiney Intl 1	124	123	− 0,81	100
Pernod-Ricard 1	339,80	340,50	+ 0,21	5
Peugeot 1	708	714	+ 0,85	25
Pinault-Prin.Red. 1	1124	1120	− 0,36	5
Plastic-Omn.(Ly) 1	544	543	− 0,18	25
Poliet 1	434,70	435,80	+ 0,25	25
Primagaz 1	918	928	+ 1,09	25
Promodes 1	1140	1135	− 0,44	10
Publicis 1	404,90	400	− 1,21	10
Radiotechnique 1	474	492,60	+ 3,92	25
Remy Cointreau 1	162	159	− 1,85	25
Renault 1	171,10	170,50	− 0,35	1
Rexel 1	818	825	+ 0,86	25
Rhone Poulenc A 1	119,70	119,90	+ 0,17	10
Rochette (La) 1	50,75	50,60	− 0,30	100
Roussel Uclaf 1	707	706	− 0,14	25
Rue Imperiale(Ly) 1	3650	—	—	1
Sade (Ny) 1	177	179	+ 1,13	50
Sagem 1	2775	2699	− 2,74	1
Saint-Gobain 1	637	642	+ 0,78	10
Saint-Louis 1	1560	1564	+ 0,26	5
Salomon (Ly) 1	1940	1940	—	10
Salvepar (Ny) 2	430	430	—	25
Sanofi 1	271,70	271,50	− 0,07	5
Sat 2	2046	2048	+ 0,10	1
Saupiquet (Ns) 1	1145	—	—	25
Schneider 1	381,70	379,40	− 0,60	25
SCOR S.A 1	110	110	—	10
S.E.B. 1	532	530	− 0,38	10
Sefimeg 1	291,50	292	+ 0,17	5
SEITA 1	149	149,60	+ 0,40	1
Selectibanque 1	158	151	− 4,43	100
SFIM 2	885	890	+ 0,56	1
SGE 1	172	171	− 0,58	100
Sidel 1	1445	1460	+ 1,04	5
Simco 1	409	409	—	25
S.I.T.A 1	685	696	+ 1,61	10
Skis Rossignol 1	1298	1300	+ 0,15	10
Sligos 1	430	428	− 0,47	25
Societe Gale A 1	537	535	− 0,37	10
Sodexho 1	935	938	+ 0,32	10
Sommer-Allibert 1	1895	1880	− 0,79	1
Sophia 1	423,70	421	− 0,64	25
Sovac 1	376,80	379	+ 0,58	10
Spie Batignolles 1	231,30	—	—	25
Spir Communic. 1	470	466,10	− 0,83	1
Strafor Facom 1	655	654	− 0,15	10
Suez 1	255,20	255,70	+ 0,20	1
Synthelabo 1	247,20	248,50	+ 0,53	25
Technip S.A. 1	293,50	292,90	− 0,20	1
Thomson-CSF 1	134,50	130	− 3,35	100
Total 1	313,90	312,50	− 0,45	1
UAP 1	136	135	− 0,74	10
UFB Locabail 1	339,60	340	+ 0,12	10
UGC DA (M) 1	187,80	182	− 3,09	25
Ugine S.A 1	348	350	+ 0,57	5
UIC 1	95,30	98	+ 2,83	10
UIF 1	445	442,10	− 0,65	25
UIS 2	197	197	—	10
Unibail 1	480	480	—	25
Union Assur.Fdal 1	505	502	− 0,59	1
Valeo 1	280	277	− 1,07	10
Vallourec 1	246	244,50	− 0,61	100
Via Banque 1	286	286,90	+ 0,31	25
Worms & Cie 1	258	250	− 3,10	10
Z Gr.Zannier (Ly) 1	122,90	129,10	+ 5,04	10
Zodiac 1	580	579	− 0,17	1
Elf Gabon 1	980	980	—	25

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Quotité négociation (1)
ABN Amro Holding 1	185	—	—	50
American Express 1	167,60	167,30	− 0,17	50
Anglo American 1	268	275,10	+ 2,64	50
Amgold 1	475	—	—	50
Arjo Wiggins App. 1	20,90	21,30	+ 1,91	100
A.T.T. 1	250	249,50	− 0,20	100
Banco Santander 1	167,70	—	—	50
Barrick Gold 1	118,10	120,60	+ 2,11	100
B.A.S.F. 1	1098	1090	− 0,72	25
Bayer 1	1204	1215	+ 0,91	25
Blenheim Group 1	18,20	—	—	100
Buffelsfontein 1	32,90	32,90	—	100
Chase Manhattan 1	214	215	+ 0,46	50
Cordiant PLC 1	7,50	7,50	—	100
Daimler Benz 1	2235	—	—	10
De Beers 1	136,90	137	+ 0,07	100
Deutsche Bank 1	2428	2408	− 0,82	10
Dresdner Bank 1	1351	1367	+ 1,18	10
Driefontein 1	68,20	70,30	+ 3,07	100
Du Pont Nemours 1	318	324	+ 1,88	50
Eastman Kodak 1	280	280	—	50
East Rand 1	5,35	5,35	—	500
Echo Bay Mines 1	47,80	48,90	+ 2,30	100
Electrolux 1	247	—	—	100
Ericsson 1	320	321	+ 0,31	100
Exxon Corp. 1	336,50	—	—	100
Ford Motor 1	130	—	—	100
Freegold 1	59	59,50	+ 0,84	100
Gencor Limited 1	15,65	—	—	500
General Electric 1	265,40	274	+ 3,24	50
General Motors 1	210	—	—	50
Generale Belgique 1	375	370,10	− 1,30	50
Grd Metropolitan 1	31,95	31,60	− 1,09	100
Guinness Plc 1	37	37,10	+ 0,27	100
Hanson Plc 1	18,75	18,65	− 0,53	500
Harmony Gold 1	41,80	42,75	+ 2,27	100
Hewlett-Packard 1 ●	314	322	+ 2,54	50
Hitachi 1	50,20	49,25	− 1,89	500
Hoechst 1	1053	1053	—	25
I.B.M 1	463,50	471,50	+ 1,72	25
I.C.I 1	64	—	—	100
I.T.T. 1	503	507	+ 0,79	50
Ito Yokado 1	264	260	− 1,51	100
Matsushita 1	80,30	80,50	+ 0,24	500
Mc Donald's 1	169	171,90	+ 1,71	100
Merck and Co 1	207,10	206,70	− 0,19	25
Minnesota Mining 1	293,90	—	—	50
Mitsubishi Corp. 1	62,90	61	− 3,02	100
Mobil Corporat. 1	452,20	459	+ 1,50	100
Morgan J.P. 1	316	—	—	25
Nestle SA Nom. 1	4745	4791	+ 0,96	5
Nippon MeatPacker 1	70,70	—	—	100
Norsk Hydro 1	196	197,10	+ 0,56	100
Petrofina 1	1516	1523	+ 0,46	25
Philip Morris 1	329,20	329,20	—	50
Philips N.V 1	185,60	186,10	+ 0,26	100
Placer Dome Inc 1	117,70	120,50	+ 2,37	100
Procter Gamble 1	329,90	—	—	25
Quilmes 1	218	215,50	− 1,14	50
Randfontein 1	25,30	25,60	+ 1,18	100
Rhone Poul.Rorer 1	206	206,10	+ 0,04	50
Royal Dutch 1	601	605	+ 0,66	25
R T Z 1	63,80	63,10	− 1,09	100
Sega Enterprises 1	234,20	—	—	10
Saint-Helena 1	44,10	46,10	+ 4,53	100
Schlumberger 1	310	308,40	− 0,51	100
SGS Thomson Micro.	185	182	− 1,62	1
Shell Transport 1	58,60	59,05	+ 0,76	500
Siemens 1	2400	2395	− 0,20	10
Sony Corporation 1	248	243,50	− 1,81	100
Sumitomo Bank 1	104	—	—	100
T.D.K 1	231,80	—	—	100
Telefonica 1	60,80	—	—	100
Toshiba 1	32,50	32	− 1,53	500
Unilever 1	650	656	+ 0,92	50
Unit.Technologie 1	357,70	359,10	+ 0,39	50
Vaal Reefs 1	298,60	308	+ 3,14	50
Volkswagen A.G 1	1308	1364	+ 4,28	10
Volvo (act.B) 1	91,90	91	− 0,97	50
Western Deep 1	159,90	164	+ 2,56	100
Yamanouchi 1	109,40	108,70	− 0,63	100
Zambia Copper 1	3,37	3,63	+ 7,71	500

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 28 AVRIL

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	106	4,315 ↓
CEPME 8,5% 88-97CA	102,25	7,010
CEPME 9% 89-99 CA#	105,15	6,214
CEPME 9% 92-06 TSR	104,36	7,619
CFD 9,7% 90-03 CB	109,80	2,179
CFD 8,6% 92-05 CB	103,70	1,814
CFF 10% 88-98 CA#	107,10	5,151
CFF 9% 88-97 CA#	103,40	5,104
CFF 10,25%90-01CB#	111,30	1,232 d
CLF 8,9% 88-00 CA#	105,09	8,168
CLF 9%88-93/98 CA#	103,98	2,121
CNA 9% 4/92 CB	—	8,852 d
CRH 8,6%92/93/94CB	102,70	7,139
CRH 8,5% 87-88 CA#	103,55	1,254
EDF 8,6% 88-89 CA#	104,05	1,696 ↑
EDF 8,6% 92 CA#	104,87	0,446 ↑
Em.Etat10,26%86 CA	102,59	1,318
Emp.Etat 6%7/93 CA	97,76	4,701
Finansder 9%91CB#	105,90	3,773 o
Finansd.8,6%92CA#	104,20	2,144
Floral9,75% 90 CA#	107,67	7,426 ↑
OAT 8,7%5/88-95CA#	100,05	8,056 ↑
OAT 9,8% 1/96 CA#	101,91	2,363 o
OAT 8,50% 6/97 CA#	102,90	7,149
OAT 9,90%85-97 CA#	106,50	3,689
OAT 88-98 TME CA	100	1,865 ↓
OAT 9/1998 TRA	97,12	3,825 ↓
OAT 9,50%88-98 CA#	106,27	7,990
OAT TMB 01/99 CA	99,50	1,747
OAT 8,125% 99 CA#	102,78	7,524
OAT 8,50%90/00 CA#	104,39	0,720
OAT 85/00 TRA CA	101,85	4,694
OAT 10% 5/2000 CA#	110,36	9,205 ↓
OAT 01 TME CA	99,71	1,865 ↓
OAT 8,5% 11/02 CA#	104,65	3,586 ↑
OAT 8,50% 2019 CA#	102,30	8,308
OAT 8,50%92-23 CA#	101,50	0,070
PTT 11,2%85-95 CB#	102,20	4,253 o
SNCF 8,8% 87-94CA	103,36	2,049
Lyon.Eaux 6,5%90CV	841	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel 2	418	415
Bains C.Monaco 2	702	702
B.N.P.Intercont.2 ◆	242	242
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) 2	12,85	13,65
Cambodge ◆	800	800
Carbone Lorraine 2	606	603
CBC 1	221	222
Centenaire Blanzy	280	268
Ceragen Holding ◆	29	29
Champex (Ny) ◆	15,20	15,20
CIC Un.Euro.CIP 1	325	322
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2817	2817
Cpt Lyon Alem.2	371	371
Concorde-Ass Risq2 ◆	700	700
Gpe Valfond ex.CMP ◆	14,85	14,85
Credit Gen.Ind. ◆	20,50	20,50
Darblay ◆	470	470
Didot Bottin ◆	525	525
Eaux Bassin Vichy ◆	2801	3088 d
Ecia 1	728	725
Ent.Mag. Paris ◆	3910	3910
Eridania Beghin CI	752	740
Fidei(exImmofice)2	92	95
Finalens	360	364
F.I.P.P. ◆	115	115
Fonciere (Cie)	526	530
Fonciere Euris ◆	199,90	199,90
Foncina #	463	463
France I.A.R.D. ◆	578	578
France S.A 1	719	710
From. Paul-Renard	2050	2050
Gaumont 1 ◆	275,40	275,40
Genefim	166	167,90
Gevelot ◆	1201	1201
G.T.I (Transport)2	410	415
Immobail 2	260	256
Immobanque 2	806	806
Im.Marseillaise 2	5060	5060
Invest.(Ste Cie.)	1390	1330
Lille Bonnieres ◆	1795	1795
Locafinanciere	410	400
Louvre 1	199,50	196
Lucia ◆	75	75
Machines Bull ◆	22,10	22,10
Monoprix	179,50	180
Metal Deploye ◆	445	445
Mors 2 #	13,70	13,70
Navigation (Nle) ◆	89	89
Origny-Desvroise ◆	1352	1352
Paluel-Marmont ◆	335	335
Pap.Clairefont(Ny) ◆	850	850
Parfinance 2	172	174
Paris Orleans ◆	230	230
Piper Heidsieck	940	950
Porcher ◆	190	190
Promodes (CI)	860	840
PSB Industries 2Ly	398	398
Rochefortaise Com.	180	184
Rosario 2 ◆	209	209
Rougier #	750	759
S.A.F.I.C Alcan	299	300
Saga	258,20	259
Salins du Midi 2	343,90	341,10
Savoisienne M. ◆	149,90	149,90
Silic 2	693	700
S.I.P.H. ◆	170,20	170,20
Sofal ◆	300	300
Soffo	370	370
Sofitam act.a reg. ◆	70,30	70,30
Sofragi ◆	3527	3527
Soudure Autogene ◆	905	905
Sovabail	406,90	407
Taittinger 1	2360	2380
Tour Eiffel	289	287,10
Elyo 2	277,50	285
Vicat 2 ◆	541	541
Virax ◆	130	130

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
A.E.G. AG	432	432
Bayer.Vereins Bank ●	1332	1332
Commerzbank AG	1159	1160
Fiat Ord.	20,10	19,70
Gevaert	250,10	250,10
Gold Fields South	129	129
Johannesburg Cons.	118,60	114
Kubota Corp.	32	32
Montedison act.ep.	4,80	7,282 d
Olympus Optical	45,70	45,70
Ottomane(cie Fin.)	175,30	182
Robeco	305,80	317,10
Rodamco N.V.	147	145
Rolinco	320,10	332,50
Solvay SA	2521	2521
Wagons Lit	1535	1535

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 28 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	51	51
AFE 2 #	473	480
Aigle 2 #	277	282
Alain Manoukian(Ly)2#	95	95
Albert S.A (Ns) ◆	120,50	120,50
Altran Techno 1 #	518	525
Arnault Associes ◆	500	500
Axime (ex.Segin)	263	262,70
B.A.C. ◆	23,70	28,70
Bque Picardie (Li) ◆	603	603
Bque Sofirec (M) ◆	480	480
Bque Tarneaud(B)#	206,50	207
Bque Vernes	635	635
Beneteau #	385	385
B I M P ◆	100	81,50
Boiron (Ly) 1 #	452,60	452,50
Boisset (Ly)#	271	271
Brioche Pasq.(Ns)1	555	551
But S.A. 1	925	929
Cardif SA 1	540	537
CDA-Cie des Alpes2	135,90	134,90
C.E.E 2#	485	487
CEGEP #	156,90	156,90
Cermex 2 # (Ly)	284	284
CFPI ◆	275	275
Change Bourse (M)	236	240
Christ.Dalloz 2 #	805	800
Cipe France Ly 2 #	675	692
CNIM CA#	227	228
Codetour ◆	285	285
Comp.Euro.Tele-CET	164	164
Conflandey S.A.	313	318
C.A. de la Brie 2	349,70	349,70
C.A.Gironde (B)	441,10	442
C.A.Haute Normand.	399	399
C.A.Ille & Vilaine	330	330
C.A.Indre et Loire	307	307
C.A. Paris IDF 1	730	740
C.A.de l'Isère Ly#	370	370
C.A.Loire Atl.(Ns)	355	360
C.A.Loire/H.Loire# ◆	815	815
C.A.du Loiret CCI# ◆	460	460
C.A.Morbihan (Ns) ◆	348	348
C.A.du Nord (Li)	428	428
C.A. Oise CCI	240,50	241
C.A.Pas de Calais	406	407
C.A. Somme CCI 2	236	236
C.A.Toulouse (B) ◆	334	334
CFJPE(exGAN part)#2	88,90	89,90
Chaine et Trame #	265	264,90
C.A. Midi CCM(Ly)	230	229
Credit de l'Est ◆	426	426
Creeks ◆	119,80	119,80
Dapta-Mallinjoud 2	129,50	129,40
Darnal Expansion#2	63	64
Dauphin OTA	260	262
Delta Prot.# C2 Ly	309	309
Desquenne Giral	123,80	120
Devanlay 2	720	743
Deveaux(Ly)	574	580
Devernois (Ly)	450	450
Ducros Serv.Rapide ◆	60,10	49
Ecco Trav. Tempo 1	327	325,10
Elysee Inv. 1	35,95	36
Emin-Leydier# (Ly)	600	595
Eramet 2	342,90	341
Europ.Extinc.(Ly)#	278	278
Europ Propulsion 2	302	301
Expand 2	312,60	328,20
Factorem	468	468
Faiveley #2	268	268
Finabail 2	127,90	127,90
Finacor 2	159	162
Fininfo	430	435
Fructivie 1	545	532
Gautier France 2#	341,20	341,20
Gel 2000 2	112	110
GFI Industries # ◆	351	351
Girodet # (Ly)	67,05	67,05
GLM S.A.	385	380
Grandoptic.Photo #	390	390
Gpe Guillin # Ly	143	144,90
Kindy #	171,50	172
Guerbet 2	330	330
Hermes internat.1#	635	629
Hurel Dubois	372,10	375,10
ICBT Groupe # 2	189	190
I.C.C. 2	190	188
Idianova	62	60,10
Immob.Hotel. 2 #	86	86
Installux (Ly)2	509	505
Int. Computer #	144	144
Invest.Paris 1	142,50	142,60
IPBM 2	58,10	58,10
J.Clairbois(Ly) ◆	112,10	112,10
Lambert-Riviere ◆	400	400
M6-Metropole TV 2	320	323
Manitou 2#	499	500
Manutan	505	500
Marie Brizard 2	1164	1130
Maxi-Livres/Profr.	430	429,90
Mecadyne	171	171
Mecelec 2 (Ly)	120	120,20
MGI Coutier 2#	518	513
Michel Thierry# 2	725	725
Monneret Jouet #	95	95,05
Naf-Naf 1#	131	135,50
Norbert Dentres 2#	473	472
N.S.C Schlum.2 Ny	944	925
OGF Omn Gest.Fin.1	720	720
Onet	862	881
Paul Predault #	176	179
P.C.W. 2	77	75
Petit Boy #	103,90	101,30
Pier Import ◆	100	100
Pochet 2	1100	1155
Poujoulat Ets (Ns) ◆	210	210
Radiall 2#	350	359
Rallye(Cathiard)Ly	154	154
Reydel Indust.Li 2	1070	1070
Robertet #	1157	1158
Rouleau-Guichard 2	545	544
Securidev 2 #	124,50	123,70
Sediver 2 #	210	205
Seribo 2	392,50	399
Siparex (Ly) #	81,50	81,30
Smoby (Ly) 2 ◆	530	530
Sofco (Ly)	124	119,90
Sofibus ◆	418	418
Sogepag 2 #	132	132
Sogeparc (Fin) 1	582	584
Sopra 2	300	300
Steph.Kelian #	92	95
Sylea 2	510	511
Teisseire-France	205	210
TF1-1	455	455
Thermador Hold(Ly)	457	457
Trouvay Cauvin 2#	130	132
Unilog 2	326	327
Union Fin.France 1	470	469
Via Credit(Banque)	227	227
Viel et Cie #	155,50	161
Vilmorin et Cie#2	358	359,50
Virbac	536	535

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 27 avril

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	34940,35	34940,35
Actimonétaire D	31343,57	31343,57
Agipi Ambition (Axa)	109,05	103,86
Amplia ◇	109505,06	109505,06
Amplitude Monde D	668,32	648,85
Antigone Trésorerie	806173	806173
Arbitr. Court Terme	8910,54	8910,54
Asie 2000	596,19	578,83
Associa Première	35440,37	35440,37
Associc	1096,37	1096,37
Atout Amérique	103,26	100,74
Atout Asie	91,54	89,31
Atout Futur C	541,59	528,38
Atout Futur D	526,68	513,83
Aurecic ◆	1406,90	1365,92
Avenir Alizés	1817,21	1781,58
Axa Valeurs PER	147,09	142,81
Cadence 1	1027,52	1017,35
Cadence 2	1034,97	1024,72
Cadence 3	1022,95	1012,82
Capimonétaire	7604,63	7597,03
Capioblig	7564,91	7490,01
Capitacic	1559,23	1536,19
Cicamonde	1146,45	1113,06
Coeurs	1606,31	1576,36
Comeuvalor	2157,66	2154,43
Crédit Mutuel Capital	1510,44	1480,82
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	800,36	800,36
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	95,34	92,79
Créd.Mut.Ep.Ind.Dis	93,06	90,57
Créd.Mut.Ep.J	21231,81	21231,81
Créd.Mut.Ep.long.T.	203,87	198,41
Créd.Mut.Ep.Monde	1066,18	1037,64
Créd.Mut.Ep.Quatre	1075,58	1046,79
Dieze	1601,46	1571,60
Ecocic	1170,53	1136,44
Ecupar	121,04	117,51
Ecur. Actions futur	192,69	187,08
Ecur. Distrimonétaire	10266,54	10266,54
Ecur. Expansion	299613,50	298419,82
Ecur. Géovaleurs	2679,97	2601,91
Ecur. Investissement	160,56	155,88
Ecur. Monepremière	10336,35	10336,35
Elanciel D	123,54	119,94
Elicash ◇	867434,13	867434,13
Emergence Poste D	95,77	92,98
Eparcic	4468,07	4468,07
Eparcourt-Sicav	188,22	187,75
Epargne-Unie	1407,93	1373,59
Eufi Cash capi ◆	9506,43	9506,43
Euroo Solidarité	1186,80	1175,05
Eurocic Leaders	1229,07	1193,27
Eurodyn	1403,69	1369,45
Fonsicav	17930,11	17894,32
France Garantie ◆	270,33	269,79
France Obligations	445,64	441,29
Francic	505,86	491,13
Francic Pierre	111,10	107,86
Francic-Regions	1397,42	1356,72
Gestilion	18222,45	18222,45
HLM Monétaire	17215,11	17215,11
Indicia ◆	1132,30	1104,48
Intensys D	104,94	104,68
Interoblig	5545,88	5493,94
Intersélection Fce	532,80	522,35
Japacic	173,67	168,61
Jeunepargne	340,84	335,80
Latitude C	2742,69	2738,58
Lion 20000	15883,06	15883,06
Lion Association	10870,13	10870,13
Lion Institution	37211,84	37119,04
Lionplus	1219,46	1195,55
Lion Trésor	2117,09	2096,13
Livret Bourse Inv.	592,43	575,17
Livret Portefeuil.	761,33	739,16
Méditerranée	208,80	202,72
Mensuel CIC	10086,78	9986,91
Moneden	84352,63	84352,63
Moné-Dis ◇	10268,18	10268,18
Mone.J. ◇	10989,73	10989,73
Monévalor	50669,09	50669,09
Mutualité dépôts	16763,67	16730,21
Natio Court Terme	12953	12953
Natio Court Terme2	352244	352244
Natio Epargne	20722,70	20517,52
Natio Ep. Capital	13559,15	13424,90
Natio Ep. Croissance	1935,13	1897,19
Natio Ep. Obligations	197,89	194,01
Natio Epargne Retraite	131,38	128,80
Natio Epargne Trésor	9564,80	9545,71
Natio Epargne Valeur	471,06	461,82
Natio France Index	1041,36	1020,94
Natio Immobilier	1163,20	1140,39
Natio Inter	1678,75	1645,83
Natio Monétaire	5087,07	5081,99
Natio Opportunités	140,98	138,22
Natio Patrimoine	1367,06	1340,25
Natio Perspectives	1165,14	1142,29
Natio Placements	72471,89	72471,89
Natio Revenus	1030,98	1020,77
Natio Sécurité	11612,25	11612,25
Natio Valeurs	920,87	902,81
Nord Sud Dévelop.	1874,77	1871,03
Oblicic-Mondial	3020,59	2975,95
Oblicic-Régions	1093,84	1077,67
Oblifutur	3425,70	3361,83
Oblig. tres caté.	209,25	206,16
Obilion	1658,36	1647,94
Oblisécurité Sicav	5319,73	5319,73
Oblitys D	516,57	508,94
Oraction	1421,22	1386,56
Pervalor	600,93	589,15
Plénitude D	146,65	142,38
Poste Croissance C	3323,66	3320,34
Poste Gestion C	40725,20	40725,20
Première Oblig. C	12010,42	12010,42
Première Oblig. D ◆	11176,03	11170,44
Proficlus	954,86	937,06
Rentacic	161,42	159,03
Revenus Trimestr.	5217,55	5165,89
Revenu-Vert	1128,42	1107,38
St-Honoré Pacifique	708,01	675,90
St-Honoré Réal.	18375,13	18301,92
Sécuricic	2112,24	2112,24
Sécuritaux ◆	1696,14	1696,14
Sensivalor	32523,82	32523,82
SEVEA ◆	105,42	102,85
SFI-CNP Assur	707,19	686,59
S.G. France opport. C	1448,09	1419,70
S.G. France opport. D	1414,53	1386,79
S.G. Monde opport. C	926,94	908,76
S.G. Monde opport. D	926,94	908,76
Sicav Associations	2249,74	2243,74
Sicav 5.000	490,08	480,47
S.I. Est	1130,02	1097,11
Silvafrance	788,84	773,37
Slivam	413,43	405,32
Slivarente	220,79	216,46
Slivinter	499,96	490,16
Sogenfrance C	1346,59	1320,19
Sogenfrance D	1258,72	1234,04
Sogépargne	303,64	300,63
Sogevar	1106,80	1085,10
Sogimter	1574,21	1543,34
Solstice D	2281,05	2275,36
State Street Act. Eur ◆	12041,82	11748,12
State Street Act. France ◆	11591,15	11308,44
State Street Act. Japon ◆	1408,04	1373,70
State Street Act. Monde ◆	949,15	926
State Street Activ.Asie ◆	1249,11	1206,45
State Street Alloc.Franc. ◆	1032,29	1022,07
State Street Amér.Latine ◆	597,67	577,26
State Street Emer. Mts ◆	1379,87	1332,75
State Street États-Unis ◆	1222,36	1192,55
State Street OAT Plus ◆	12827,63	12700,62
State Str. Oblig. Monde ◆	972,55	962,92
State Street Spinnaker2 ◆	1200,74	1171,45
State Street Trésorerie ◆	12689,42	12689,42
Stratégie Actions ◆	946,30	909,90
Stratégie Rendement ◆	1616,70	1565,81
Synthesis	13558,70	13292,84
Thésora D	769,03	761,42
Trésor Plus	1594,19	1578,41
Trésor Trimestriel	1018,12	1008,04
Trésoricic	161560,98	161560,98
Trilion	5098,80	5033,37
Uni-Associations ◇	120,93	120,93
Uni-Foncier	1194,79	1165,65
Unifrance	601,46	586,79
Uni-Garantie C	1472,07	1444,62
Uni-Garantie D	1277,81	1253,98
Uni Régions	1385,26	1351,47
Univar ◇	284,50	284,50
Univers Actions	1544,11	1506,45
Univers Obligations	1976,68	1939,82
Valorg	2321,14	2318,82
Valreal	32669,34	32653,01
Winterthur St-Honoré	243,94	232,88

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUS LES COURS DE LA BOURSE
3615 code LEMONDE

AUJOURD'HUI

SPORTS

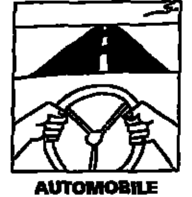
GRAND PRIX DE F1. Sur le circuit d'Imola sera disputé, dimanche 30 avril, le Grand Prix de *Saint-Marin, qui ouvre la saison européenne du* championnat du monde de formule 1. Il se court sur une piste au tracé profondément modifié, à la suite du double accident mortel qui avait endeuillé l'épreuve en 1994. ● LA MORT d'Ayrton Senna, le triple champion du monde brésilien disparu le 1er mai 1994, sera dans toutes les pensées. Le patron de l'écurie Williams-Renault, Frank Williams, lui a rendu hommage, jeudi 27 avril, alors que les conclusions de l'enquête sur l'accident n'ont toujours pas été rendues publiques. ● FERRARI, pour le premier grand prix de la saison sur le sol national, veut apporter la preuve de son renouveau. Le Français Jean *Alesi espère gagner, devant ses tifosi,* la première course d'une carrière de pilote Ferrari entamée il y a déjà quatre ans.

Ferrari veut redonner force à sa légende

La Scuderia revient au premier plan de la formule 1. L'équipe italienne, à la poursuite de son propre mythe, espère renouer avec la victoire à Imola

MARANELLO
de notre envoyé spécial

Pour eux, le rêve a déjà commencé. Ils sont quelques dizaines à braver une tenace pluie d'avril qui les oblige à patienter plus que de coutume. Ils ne sont là que pour les voir, pour admirer ces bolides rouges lancés à fond dans les méandres de la piste de Maranello.


AUTOMOBILE

Chaque année, avant le Grand Prix de Saint-Marin, la même scène se reproduit, *inlassablement. Les tifosis* viennent au chevet des Ferrari. Ici, au cœur de l'Emilie-Romagne, place forte du PDS, l'ancien Parti communiste italien, ils viennent examiner les voitures rouges, symbole du luxe à l'italienne. Au fil de discussions, ils soupèsent les chances de victoire.

Jean Alesi a deviné leur présence. Il les aperçoit à peine, mais il voudrait leur faire plaisir, leur offrir un record du tour de piste, en guise de préambule d'un week-end qu'il espère glorieux. *« C'est le meilleur début de saison que nous ayons réussi depuis mon arrivée, il y a cinq ans,* confie le pilote français, deuxième en Argentine. *Tout le monde est très motivé, tout le monde se sent concerné par les résultats. Je veux gagner à Imola. »*

Son coéquipier, l'Autrichien Gerhard Berger, est à peine plus prudent. Il se sent lui aussi gagné par un sentiment que l'on avait un peu oublié chez Ferrari. Les voitures rouges peuvent à nouveau lutter contre les meilleures, contre les écuries britanniques qui, depuis tant d'années, privent la Scuderia du premier rôle, le seul qu'elle désire interpréter. *« Nous allons pouvoir franchir un pas, c'est sûr,* estime Berger. *Nous sommes presque au niveau des Williams-Renault, même si je pense que l'on ne s'est pas encore totalement rendu compte de l'excellence de leur voiture. »*

A Maranello, tout est fait pour que les 340 employés du département formule 1, des mécaniciens aux ingénieurs, aient l'impression de travailler dans une écurie qui ne sera jamais tout à fait comme les autres. Ferrari est né avec la formule 1, Ferrari est la seule à lui être toujours restée fidèle, la seule à tout fabriquer sur ses voitures : châssis, moteurs, pièces mécaniques.

Mais, depuis plusieurs saisons, la légende s'est vu écorcher par une absence criante de résultats. Le dernier titre mondial des conducteurs remonte à 1979, une éternité que les coups d'éclats des pilotes qui se sont succédé au volant des voitures rouges n'ont pu combler. *« Le public, la presse italienne, ne nous font pas vraiment ce reproche,* corrige Jean Alesi, *mais ils nous attendent à chaque Grand Prix, nous réclament à chaque fois la victoire. »*

Ferrari, en quête de renaissance, s'est totalement réorganisée, il y a trois ans. Fiat, l'actionnaire principal, a confié la présidence à Luca Di Montezemolo. Il avait fait fonction de directeur sportif, de 1974 à 1977, grandes années pour les « Ferraristes » qui avaient fêté deux titres de champion du monde remportés par Niki Lauda (1975, 1977). Montezemolo a très vite pris conscience de son rôle. Il bénéficie d'une complète autonomie.

La formule 1 est financée à 45 % par la vente des Ferrari de série. Le reste provient des sponsors. Fiat n'y participe qu'à hauteur de la petite publicité qui figure sur les flancs des voitures de formule 1. Luca Di Montezemolo a, depuis son arrivée, carte blanche, à l'unique condition de redonner de la compétitivité à l'équipe, parce que, dit-il, en une formule soigneusement pesée, *« chez Ferrari, la compétition est le bois qui fait brûler le feu du mythe ».*

En 1994, l'usine de Maranello a produit et vendu trois mille modèles de série. Les résultats enregistrés en formule 1 n'ont aucune incidence sur les ventes, mais la participation au Championnat du monde de formule 1 est la seule publicité que s'autorise la marque créée par Enzo Ferrari. *« Nous sommes connus dans le monde entier, la formule 1 est un vecteur de notre image, c'est pour cela que nous devons gagner, que la compétition, c'est notre vie »,* explique Luca Di Montezemolo, avant de récuser d'un geste et d'une phrase tous ceux qui considèrent la course comme un *business*. Car, pour entretenir le mythe, tout autant que les victoires, la Scuderia a besoin de se poser en chantre de l'élégance, de la noblesse du sport à l'ancienne.

LA MOITIÉ DU CHEMIN

En débarquant de Paris, en juillet 1993, Jean Todt s'est tout de suite rendu compte qu'il entrait dans un autre monde, où le poids du mythe pèse sur toutes les épaules. Choisi pour ses qualités d'organisateur et son autorité sur les hommes, il tient un rôle-clé dans la tentative de redressement.

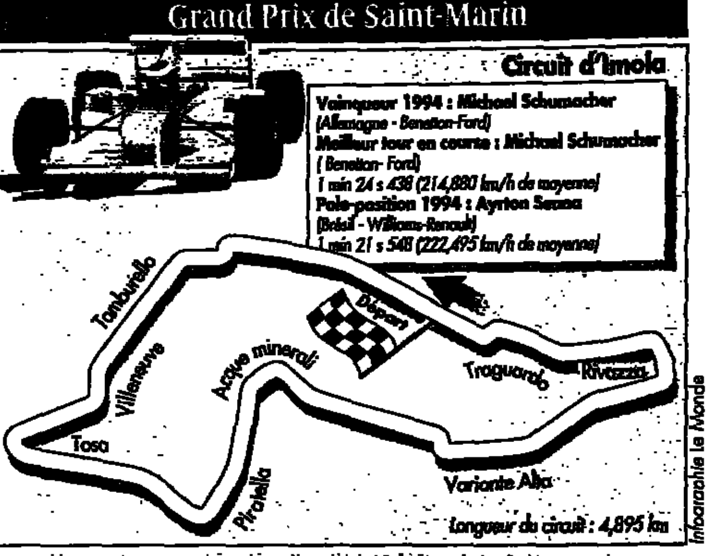
Il dirige tous les efforts vers la compétition, coordonne le travail des deux principaux sites, Bristol en Angleterre où réside John Barnard, l'ingénieur qui conçoit les châssis, et l'usine de Maranello qui fabrique les voitures. *« Pour la première fois cette année,* précise le directeur sportif, *j'ai l'impression que tout le monde tire dans le même sens. Je n'entends plus dire par les uns que si l'on ne réussit pas, c'est parce que les autres ne font pas leur travail. Nous avons comblé 70 % de notre handicap. Il en reste 30 %. Moi, je suis réaliste, c'est la seule manière de progresser. »*

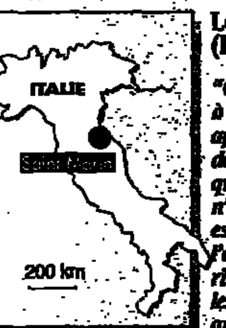
A son arrivée en décembre 1991, Luca Di Montezemolo s'était fixé *deux échéances : trois ans pour retrouver* une compétitivité digne du prestige de la marque, cinq ans pour gagner la capacité de remporter le championnat du monde. Ferrari n'a pas encore accompli la moitié du chemin, et le président de la Scuderia compte beaucoup sur ses deux pilotes pour accélérer la marche.

L'équipe, à la veille d'une course dont elle attend beaucoup, veille à les traiter exactement de la même manière. *Détail significatif : ils disposeront,* à Imola, chacuns d'une voiture de réserve. Habituellement, ils doivent se contenter d'un seul mulet dont ils ont la charge à tour de rôle. *« Tous les deux aiment beaucoup Ferrari,* explique le président Di Montezemolo. *Alesi est là depuis longtemps, Berger est revenu après nous avoir quittés, c'est très important. »*

Cet amour du « cavallino rampante », le fameux cheval cabré qui symbolise la marque, Jean Alesi le clame très haut. Le pilote français, d'origine sicilienne, dit ne s'être jamais senti aussi bien dans l'équipe. *« C'est quelque chose de capital pour un pilote,* dit-il, *on ne peut pas rester dans un endroit où l'on ne vous aime qu'à moitié, car dans ces cas-là, on est incapable de prendre tous les risques, on se retient un peu. »* Pour redonner force au mythe, et embraser les milliers de banderoles déployées à Imola, Jean Alesi et Gerhard Berger ont à cœur de vivre à fond leur dimanche. *Les deux pilotes de la* Scuderia en sont convaincus. Ferrari a tout pour réussir. Il ne lui manque que la victoire.

Pascal Ceaux





Les impressions de Gerhard Berger (Ferrari)

"C'est un circuit que nous découvrons, à la suite des modifications qui ont été effectuées après les deux accidents mortels de l'année dernière. La courbe de Tamburello, que nous prenions à pleine vitesse, n'a plus du tout la même allure, et le circuit est plus lent. Avant d'arriver ici, nous n'avions pu l'étudier que sur le plan. La moyenne au tour risque de baisser sensiblement. Moi je préfère les circuits plus rapides. Mais je reconnais que toutes les modifications faites ont renforcé la sécurité. C'est l'essentiel. Reste que l'interrogation principale ne trouvera sa réponse que pendant la course. Je me demande quelles vont être les possibilités de dépassement. Je crains qu'elles ne soient limitées, ce qui rendra encore plus important le fait d'être bien placé sur la grille de départ".

Le souvenir de Senna

« Cela va être un week-end très dur, car il est difficile de l'oublier. » **Par ces mots, Frank Williams a voulu évoquer la disparition d'Ayrton Senna survenue le 1er mai 1994 sur le circuit d'Imola, à bord de l'une de ses voitures. Aucune cérémonie officielle ne sera organisée à la mémoire du champion brésilien ou du jeune Roland Ratzenberger qui avait trouvé la mort la veille, lors de la dernière séance d'essais. En dehors de quelques phrases, le patron de l'écurie Williams-Renault a décidé de se taire.**

Un an après le tragique accident, les conclusions de l'enquête menée par un magistrat italien n'ont toujours pas été rendues publiques. Frank Williams admet avoir eu connaissance du dossier, il y a environ six semaines, mais il affirme ignorer quelles suites le juge entend lui donner. Dans l'expectative, il se retranche dans le silence. Plusieurs hypothèses ont été évoquées : la plus plausible fait état de la rupture d'une pièce mécanique qui aurait occasionné la perte totale de direction enregistrée par la voiture. Si c'est elle qui est retenue *in fine*, cela posera la question de la responsabilité de l'écurie dans l'accident du pilote.

Gemplus change son plan pour le sauvetage de l'OM

COMME PRÉVU, deux plans de reprise de l'Olympique de Marseille ont été déposés, jeudi 27 avril, auprès de l'administrateur judiciaire du club, Henri Nespoulous (*Le Monde* du 28 avril). Robert Vigouroux, maire (ex-majorité présidentielle) de Marseille, a confirmé que ses avocats, Me Michel Guénaire et Me Michel Pitron, ont présenté un projet d'acquisition des actifs du club par une société d'économie mixte, au capital de 40 millions de francs, associant, d'une part, la ville, le conseil régional de PACA, le conseil général des Bouches-du-Rhône (50 %) et l'association de l'OM (1 %) et, d'autre part, des partenaires privés (49 %) dont, principalement, la société japonaise Alcom, mandataire de la Japan League de football. M. Vigouroux a cependant précisé que le capital réuni par les investisseurs privés ne représentait que 12 millions de francs (sur 19,6), de façon à laisser la possibilité à d'autres actionnaires de participer au tour de table.

Par ailleurs, la société Gemplus a renoncé à son projet, fondé sur une capitalisation des abonnements, en raison de « *certaines difficultés juridiques* ». Le numéro un mondial de la carte à puce a finalement soumis un plan passant par la création d'une société anonyme à objet sportif (SAOS) qui prendrait le club marseillais en location-gérance pour deux ans avec une garantie financière de 30 millions de francs. – (*Corresp. rég.*)

■ **FOOTBALL : le Comité français d'organisation de la Coupe du monde 1998** a annoncé, jeudi 27 avril à Paris, que les sociétés américaines Electronic Data Systems (EDS) et Hewlett Packard (HP) sont les deux premiers partenaires économiques de la Coupe du monde. Ces deux firmes figureront parmi les huit grands commanditaires internationaux que le CFO doit réunir d'ici à 1998. Le montant de leur contribution n'a pas été révélé.

■ **La Yougoslavie est réintégrée dans l'UEFA** et fera son retour dans les compétitions européennes en juin, dans le cadre de la nouvelle Coupe Intertoto. Cette décision de l'Union européenne de football, annoncée jeudi 27 avril et entérinée par la Fédération internationale (FIFA), fait suite à l'assouplissement des sanctions de l'ONU autorisant le rétablissement partiel des relations sportives et culturelles avec la Yougoslavie (Serbie et Monténégro). Soixante clubs disputeront la Coupe Intertoto, du 24 juin au 23 juillet. La Yougoslavie a obtenu deux places. Ses matches à domicile seront disputés à Belgrade. – (*AFP.*)

Christophe Auguin, un artisan du grand large

Le marin de Granville a remporté son deuxième tour du monde en solitaire

CHARLESTON
correspondance

Le vent du large n'a pas balayé son sourire de gamin farceur. Pas plus qu'il n'a pu lui dessiner, à coups d'embruns et de vague à l'âme, un profil de vieux loup de mer au verbe rare et aux regards toujours portés vers le lointain. Christophe Auguin n'est pas de ces marins à qui la terre ferme donne des envies de repli sur soi. Accueilli jeudi 27 avril à Charleston, terme de l'ultime étape du BOC Challenge, par une centaine d'Américains et quelques poignées d'amis français, il a reçu les félicitations d'usage et l'accolade émue de ses parents avec une fraîcheur de premier communiant.

VOILE

Sa victoire, acquise avec une avance de près de 600 milles, le désigne pourtant comme l'un des grands de la voile au large. Vainqueur pour la deuxième fois consécutive de ce tour du monde en solitaire avec escales, Christophe Auguin rejoint au palmarès Philippe Jeantot, qui l'avait emporté en 1983 et 1987. Mais l'exploit le secoue à peine. Il se sert d'un humour de chef de bande comme d'une arme pour préserver sa modestie. *« Ma première victoire,* dit-il, *m'avait un peu pris par surprise. Je découvrais la course. J'étais comme un débutant qui avance avec prudence, ne sachant jamais trop bien ce que la suite lui réserve. Cette fois, j'ai vraiment navigué. Je n'avais qu'une seule idée en tête : aller toujours plus vite. J'ai fait abstraction du danger, des risques de casse et de la tentation de préserver mon avance. »*

Dans un milieu où il est souvent de bon ton de se donner des airs bohèmes, Christophe Auguin marque volontiers sa différence. Ses succès sur les mers, il aime les construire pièce par pièce, avec un goût pour la patience et une farouche volonté de progresser. *« On me dit souvent que je ne suis pas médiatique,* soupire-t-il en grattant doucement une barbe de plusieurs jours. *C'est sans doute vrai. Mais c'est parce que j'aime trop me concentrer à fond sur un projet. Je suis incapable de me disperser. Cette victoire dans le BOC, j'ai bien mis deux ans à la préparer, dont une bonne moitié passée essentiellement à travailler sur le bateau. »*

L'EXEMPLE ANGLAIS

Ce souci du geste parfait lui vient sans doute de ses premières années en mer, lorsque son apprentissage de la voile le conduisait à se frotter chaque été aux meilleurs régatiers de la planète. Né à Granville (Manche), Christophe Auguin a usé ses années d'enfance à regarder les vagues cogner sur les rochers que dominait son lycée. *« Dans les salles de physique et de sciences naturelles,* se souvient-il, *les fenêtres donnaient directement sur la mer. On ne pouvait pas faire autrement que de la regarder. »*

Pour ses cinq ans, son père le cale solidement au fond de la coque et l'initie à la régate. Plus tard, à l'adolescence, il profitera de chaque vacance scolaire pour rejoindre les côtes anglaises et se mêler discrètement aux compétitions qui font alors la réputation des îles de Cowes. *« C'était la Mecque de la voile,* explique-t-il avec une admiration que les années n'ont pas diminuée. *A l'époque, les Britanniques dominaient vraiment la spécialité. La semaine de Cowes était un événement que je ne ratais jamais. Je crois que j'ai vraiment fait mon apprentissage de la voile au contact des meilleurs régatiers anglais. »*

Aujourd'hui, l'envie lui prend encore souvent d'aller frotter sa quille contre celles des meilleurs techniciens du moment. Entre deux courses au large, il ne connaît pas de plus grand plaisir que de rejoindre un équipage et batailler ferme avec la seule motivation d'apprendre son métier de marin. *« En réalité,* dit-il, *je participe sans arrêt à des courses, mais ce sont des épreuves dont personne ne parle. Je suis parfois réduit à un rôle de simple équipier, mais cela n'a aucune importance. J'ai besoin de rester régulièrement en contact avec ce qui se fait de mieux dans le domaine technique. »* Dans ces régates d'un jour, la défaite le motive. Il s'en relève toujours avec un air réjoui, *persuadé d'avoir découvert chez* l'adversaire une force dont il saura bientôt s'approcher.

Jeudi matin, Christophe Auguin a retrouvé la terre ferme et le bruit de la foule avec plaisir et une pointe de soulagement. *« J'aime les courses en solitaire, mais je suis tout le contraire d'un solitaire »,* avoue-t-il. A peine avait-il posé le premier pied sur ce bout de quai envahi par les curieux que ses pensées s'éloignaient déjà de l'instant présent. *« Ma prochaine étape,* expliquait-il sans s'accorder le temps de la réflexion, *ce sera le Vendée Globe Challenge. »* Un tour du monde à la voile en solitaire, mais cette fois sans escale, dont le départ est prévu pour le mois de novembre 1996. L'objectif est lointain, il lui paraît pourtant tout proche. *« C'est que j'ai besoin de tellement de temps »,* soupire-t-il.

Alain Mercier

RÉSULTATS

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Quarts de finale
matches retour

Antibes-Levallois	101-85
Limoges-Villeurbanne	83-58
Pau-Orthez-PSG-Racing	76-75
Cholet-Montpellier	96-86

Les clubs en gras sont qualifiés pour les demi-finales. Le match d'appui entre Montpellier et Cholet sera disputé, samedi 29 avril à Cholet.

HOCKEY SUR GLACE

CHAMPIONNATS DU MONDE
GROUPE A

Canada-Allemagne	5-2
Italie-Suisse	3-2

Classement : 1. Russie, 6 pts ; 2. France, Canada et Italie, 4 ; 5. Allemagne et Suisse, 0.

GROUPE B

Etats-Unis-République tchèque	4-2
Suède-Autriche	5-0

Classement : 1. Etats-Unis, 6 pts ; 2. Suède, République tchèque et Finlande, 4 ; 5. Norvège et Autriche, 0.

TENNIS

OPEN DE MONTE-CARLO
Huitièmes de finale
D. Wheaton (EU) b. P. Haarhuis (PB), 6-2, 6-7, 6-4 ; T. Muster (Aut. /no 9) b. A. Berasategui (Esp. /no 7) 7-6, 6-2 ; S. Bruguera (Esp. /no 5) b. R. Fromberg (Aus.) 6-2, 6-4 ; A. Gaudenzi (Ita. no 14) b. b. E. Kafelnikov (Rus., no 3) 1-6, 7-5, 7-5 ; G. Schaller (Aut.) b. F. Santoro (Fra.) 6-3, 6-1 ; *G. Ivanisevic (Cro., no 4) b. M. Rosset* (Sui., no 13) 6-4, 6-3 ; R. Krajicek (PB, no 10) b. A. Lopez-Moron (Esp.) 6-4, 6-4 ; B. Becker (All., no 2) b. A. Corretja (Esp.) 6-2, 6-2.

VOILE

BOC CHALLENGE
Quatrième étape (et dernière)
PUNTA DEL ESTE-CHARLESTON
1. Ch. Auguin, en 24 jours, 20 heures, 17 minutes et 29 secondes.
Temps total (quatre étapes) : 121 jours, 17 heures, 11 minutes, 46 secondes.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le « Wall Street Journal » crée une édition personnalisée sur écran

Le quotidien financier diffuse des informations adaptées à chacun de ses lecteurs

Constitué à partir des sujets que le lecteur sélectionne à son gré, le *Personal Journal* inaugure un nouveau type de publication électronique. Lancé par le quotidien financier américain *The Wall Street Journal*, il se distingue des journaux accessibles par Minitel ou par les réseaux tels qu'Internet, CompuServe ou Prodigy. En effet, une partie importante du sommaire du *Personal Journal* est composée par le lecteur lui-même, en fonction de ses centres d'intérêt. Le système fonctionne avec un abonnement mensuel peu élevé.

PRINCETON (Etats-Unis)
de notre envoyé spécial

A une heure de voiture de Manhattan, le siège de Dow Jones & Company est à l'échelle de la presse américaine. A Princeton, New Jersey, dans une série d'imposants bâtiments, l'éditeur du *Wall Street Journal* emploie 1 200 personnes, dont près de 200 informaticiens. Ces derniers se chargent de la conception des logiciels destinés aux nouveaux médias, qui substituent l'informatique et les télécommunications au vulgaire papier...

Ainsi, Timothy Andrews, directeur du développement de Dow Jones Business Information Services, a travaillé deux ans pour mettre au point le *Personal Journal*, une version électronique du *Wall Street Journal*, que Dow Jones expérimente commercialement depuis le 8 mars. *« Nous avons réfléchi à la façon d'améliorer l'information grâce à la technologie »*, explique-t-il.

Avec un millier de journalistes dans le monde, le célèbre journal financier de New York diffuse 2 millions d'exemplaires par jour auprès d'environ 6 millions de lecteurs. Les hommes d'affaires constituent l'essentiel de son lectorat.

« Le Wall Street Journal *est lu par un grand nombre de gens très pressés »*, constate Timothy Andrews. D'où l'idée de leur fournir l'information sous une forme *« logique et sensée »*, personnalisée grâce à l'informatique. *« Il est devenu impossible à un individu d'analyser la masse des informations qu'il reçoit afin d'isoler celles qui ont de l'importance pour lui »*, précise Timothy Andrews.

Edité spécialement pour chaque lecteur et actualisé tout au long de la journée, le *Personal Journal* n'est pas disponible en kiosque... Pour le recevoir, un ordinateur, un modem et une ligne téléphonique sont nécessaires. Un équipement en voie de banalisation auprès des cadres américains où, faute de Minitel, la communication par réseaux informatiques a été popularisée par Internet et les services commerciaux, comme CompuServe, Prodigy ou America on Line.

En se branchant plusieurs fois dans la journée, on peut suivre presque en direct les développements d'une affaire importante

Mais le *Personal Journal* va plus loin que la fourniture d'une version électronique de l'édition papier. Il ajoute une dimension très prisée des adeptes des réseaux : l'interactivité.

Grâce à cette nouvelle relation entre éditeur et lecteur, le contenu du *Personal Journal* est constitué en fonction de la demande de chacun de ses lecteurs. D'où une diffusion théoriquement limitée à un exemplaire, comme le souligne le slogan du journal : *« Published for a circulation of one »*. Les ingénieurs de Dow Jones ont conçu un astucieux partage des tâches entre informatique et télécommunications. L'abonné au *Personal Journal* (13 dollars, soit 65 francs par mois) prépare son sommaire sur son ordinateur grâce aux logiciels qu'il a acquis pour la somme modique de 5 dollars.

Il choisit les 10 sujets sur lesquels il désire être informé. Ces thèmes sont soit des noms d'entreprise, soit des titres de rubrique du *Wall Street Journal*.

Le lecteur sélectionne également les 25 titres dont il souhaite recevoir les cours de Bourse. La fonction éditoriale du journal ne disparaît pas pour autant. Une sélection des plus importantes nouvelles d'intérêt général constitue le tronc commun que reçoivent tous les abonnés. Les informations sportives et les prévisions météo sont également fournies à tout le monde.

Une fois ce cadre défini, il reste à se brancher sur l'ordinateur de Dow Jones. Un simple clic sur l'icône représentant un téléphone suffit. Toute la manœuvre est réalisée automatiquement, et, suprême raffinement, la communication est gratuite (numéro vert).

Pendant la connexion, c'est l'ordinateur central qui gère le transfert des données. Il coupe lui-même la communication au bout des 3 ou 4 minutes nécessaires au téléchargement.

L'abonné peut alors prendre connaissance des toutes dernières nouvelles. En effet, les informations sont enrichies en temps réel. En se branchant plusieurs fois dans la journée, on peut suivre presque en direct les développements d'une affaire importante.

L'abonnement couvrant une seule liaison par jour, il en coûte 50 cents (2,50 francs) à chaque connexion supplémentaire. La sélection des articles s'effectue au sein des milliers d'informations collectées chaque jour par le *Wall Street Journal*.

Pour les seuls Etats-Unis, 2 200 articles sont traités quotidiennement. Timothy Andrews estime que la recherche des mêmes informations dans une base de données informatique classique représenterait au moins *« 20 minutes de travail »* pour un habitué.

Dans les prochaines versions du *Personal Journal*, Dow Jones prévoit d'améliorer la présentation afin de se rapprocher de la maquette du journal papier et de sa légendaire sobriété, tout en augmentant la partie personnalisée de l'édition.

Timothy Andrews a également pour objectif de transférer deux fois plus d'informations (soit vingt sujets au lieu de dix) dans le même laps de temps, grâce à la compression de données.

Pour les seuls Etats-Unis, 2 200 articles sont traités quotidiennement

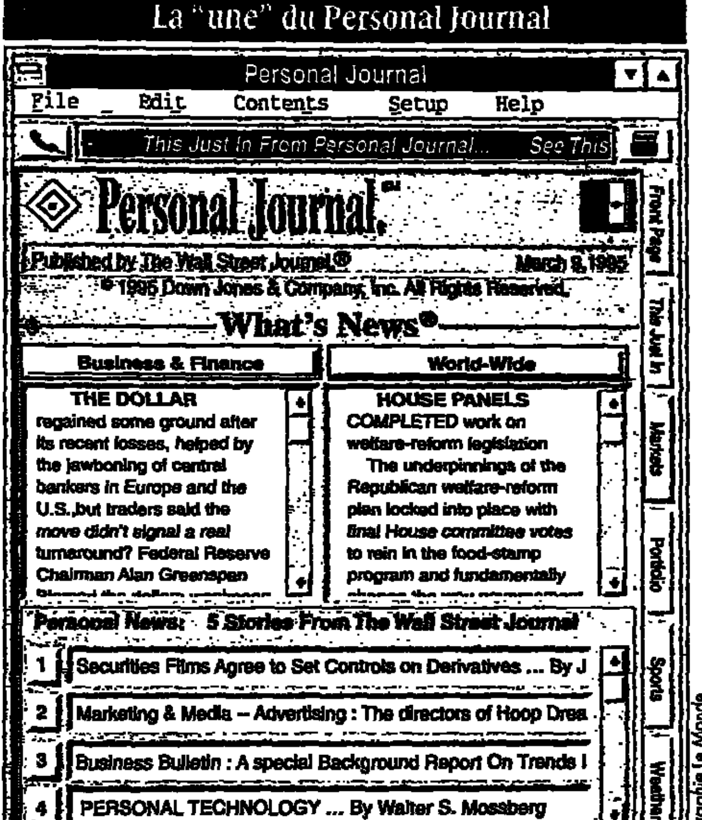
Vu les tarifs pratiqués, la publicité sera indispensable pour rentabiliser le *Personal Journal*. Elle contribue à hauteur de 80 % au chiffre d'affaires du *Wall Street Journal*. Mais les annonceurs sont souvent réticents à l'égard des médias électroniques.

Néanmoins, le *Personal Journal* dispose déjà de deux annonceurs, le constructeur informatique Hewlett Packard et l'établissement financier Charles Schwab, qui ont retenu tous les espaces prévus pour les six premiers mois de commercialisation. Leurs annonces apparaissent lors de la lecture des cours de Bourse et des rubriques sports et météo.

Aujourd'hui, Dow Jones reste discret sur le nombre d'abonnés, qui, selon Timothy Andrews, serait de l'ordre de quelques milliers. En phase de test aux Etats-Unis, la commercialisation du *Personal Journal* n'est pas annoncée en Europe. Mais les ventes de modems s'accélèrent sur le Vieux Continent.

De quoi ouvrir un marché potentiel important aux « journaux personnels ».

Michel Alberganti



Infographie Le Monde

A partir de la première page qui apparaît à l'écran, le lecteur accède à la totalité du contenu de "Personal Journal" en "cliquant" sur la case correspondante. Dans la partie haute, on trouve les principales nouvelles de la journée. Dans la partie basse, un menu déroulant indique les titres des thèmes sélectionnés par le lecteur. Sur la droite, des onglets conduisent aux différentes rubriques.

Les archives du « Monde » en ligne

Depuis quinze jours, les archives du *Monde* sont accessibles sur CompuServe. Les abonnés de ce service d'informations en ligne peuvent ainsi afficher sur les écrans de leur ordinateur le texte de n'importe quel article paru depuis janvier 1987. Le dernier numéro archivé est celui imprimé l'avant-veille. Pour sélectionner les articles souhaités, il suffit de taper un mot significatif du thème étudié, et la recherche s'effectue, soit sur le texte intégral de l'article, soit sur le titre. Il en coûte environ 16 francs par document trouvé, plus les frais de connexion et le prix d'abonnement à CompuServe (70 francs par mois pour cent vingt services de base et trois heures de connexion sur Internet ; gratuit le premier mois).

Des services professionnels, également disponibles sur abonnement, comme l'Européenne de données, Questel, Nexis et Knightridder Datastar, offraient déjà *Le Monde* en ligne depuis plusieurs années. Sur le kiosque Minitel, le 3617 LMDOC et 36-29-04-56 permettent également d'obtenir les références (pour le premier) et le texte intégral (pour le second) de tous les articles du *Monde* parus depuis 1990. Un service permettant de donner à ses lecteurs des informations « profilées », du type de celui du *Wall Street Journal*, est actuellement à l'étude. Dans une première étape, *Le Monde* proposera un service d'informations économiques réalisé en partenariat avec Reuter.

L'accès à la Cité des sciences est perturbé par une grève

« ILS POURRAIENT prévenir ! » Sur le parvis de la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette, les visiteurs ont trouvé porte close, mercredi 26 et jeudi 27 avril. Un panneau laconique explique que la Cité est fermée *« à la suite d'un mouvement d'une partie du personnel »* qui interdit d'assurer la sécurité et le fonctionnement normal de l'établissement.

Le public, venu en foule en ces jours de vacances scolaires, est réorienté vers la Géode, qui est restée ouverte, ou repart vers d'autres musées de la capitale. Aux plus curieux qui demandent la raison de cette fermeture, le personnel d'accueil répond que la direction en a décidé ainsi, *« alors qu'il n'y a pas de mouvement de grève et que tout le personnel est à son poste »*. Mais qu'il continue à réclamer des augmentations de salaire.

Ce pas de deux dure depuis une semaine : lorsque la Cité est ouverte, une partie du personnel se met en grève, à l'appel des syndicats CFDT et CNT (Confédération nationale du travail) et permet au public d'accéder gratuitement aux expositions de la Cité ; lorsque la direction décide de fermer l'établissement, invoquant des impératifs de sécurité, le personnel se remet au travail (*Le Monde* du 27 avril).

CHANTAGE

Les augmentations de salaire réclamées de longue date par la CFDT et par la CNT, mais aussi par les autres organisations syndicales, qui toutes ont refusé de signer l'accord salarial pour 1995, sont à l'origine du conflit. La direction estime ne pouvoir répondre à l'ensemble de ces revendications, dont certaines relèvent de sa tutelle, le ministère de la recherche. Parallèlement à la CFDT et à la CNT, dont ils entendent se démarquer, les syndicats CGT et FO ont appelé à un arrêt de travail, jeudi 27 avril, pour se rendre en délégation au ministère de la recherche.

Les négociations devaient se poursuivre, le président de la Cité des sciences, Pierre David, ayant réclamé la réouverture de discussions salariales avec l'ensemble des organisations syndicales. *« Un accord ferme est le préalable à la réouverture de la Cité »*, assurait la direction. *« C'est un chantage à la signature »*, rétorquaient, de leur côté, les syndicats.

Un chantage dont le public, en augmentation de 30 % depuis le début de l'année par rapport à 1994, fait les frais. Son seul recours reste d'appeler le standard (40-05-70-00) pour savoir si la Cité ivre est ouverte ou non.

REVUE DES REVUES

LA RECHERCHE

Le mensuel français publie un point de vue du physicien Yves Pomeau (CNRS/Ecole normale supérieure), très critique vis-à-vis du projet international ITER de construction d'un réacteur thermonucléaire expérimental. Délégué français au comité consultatif pour le programme fusion [thermonucléaire] de l'Union européenne, M. Pomeau estime que ce projet extrêmement coûteux (11 milliards de dollars) risque de ne pas remplir son but, qui est avant tout de *« démontrer la faisabilité scientifique et technologique de l'énergie de fusion »*. Trop de problèmes techniques restent à résoudre avant cela. *« On n'achète pas une Ferrari pour tester des gants de conduite »*, écrit Yves Pomeau. Citant l'exemple du surgénérateur Superphénix paralysé par de multiples fuites causées par les contraintes thermiques et chimiques, il souligne que *« dans un réacteur à fusion, ces contraintes seront bien supérieures »*.

SVM

Dans son édition du mois de mai, *Sciences et Vie Micro* dresse un tableau comparatif des ordinateurs PC dotés d'un Pentium 75. Pour ce mensuel spécialisé en micro-informatique, la puce d'Intel devrait rapidement détrôner son prédécesseur, le 486, vu les importantes baisses de prix dont elle a fait l'objet. Sur quinze machines analysées, SVM sélectionne trois élus : l'Elonex PC-575 B/I, *« le plus rapide »*, le Gateway 2 000, *« idéal pour le multimedia »*, et le Modulux Pro PCI Pentium 75, pour *« la qualité de ses composants »*.

SCIENCE

La revue scientifique américaine s'associe à la société Pharmacia Biotech pour créer un prix international destiné à de jeunes chercheurs travaillant dans le domaine de la biologie moléculaire. L'objectif : donner à des étudiants méritants *« de toutes les régions du monde »* un coup de pouce pour commencer leur carrière de chercheur. La première de ces récompenses reviendra à un lauréat ayant passé son doctorat en 1994, qui devra rédiger un essai (ultérieurement publié dans *Science*) sur ses travaux et leurs perspectives.

MÉDECINE SCIENCES

Le numéro d'avril de *Médecine Sciences* est entièrement consacré à la reproduction masculine et fait le point sur *« tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le testicule sans oser le demander »*, comme l'indique l'éditorial de la revue internationale de biologie et de médecine. Si le testicule est un organe *« sexy »* à étudier, indique Bernard Jégou, directeur du Groupe d'étude de la reproduction chez le mâle à l'Inserm, l'andrologie a encore beaucoup de chemin à parcourir pour décrire les mécanismes de contrôle de la spermatogenèse. Son étude conditionne pourtant le traitement des stérilités masculines et des cancers, ainsi que la mise au point de nouveaux contraceptifs masculins. La prévention des effets des thérapies anticancéreuses et la compréhension du rôle du sperme dans la transmission du sida reposent aussi sur un effort de recherche accru.

CIEL ET ESPACE

La revue de l'association française des astronomes amateurs initie les astronomes également intéressés par l'informatique aux méandres d'Internet. Dans son édition de mai, on trouve les adresses cybernétiques du service diffusant des photos prises par Hubble, celles d'autres serveurs spécialisés tels ceux du Jet Propulsion Laboratory, de la Nasa, de l'ESO (European Southern Observatory), ou encore celle de Skylink, un service conçu par un amateur, Maxime Carpentier, étudiant à l'Ecole centrale de Lille.

Le dernier Macintosh intègre la télévision

APPLE renoue avec les ordinateurs compacts. Comme le premier Macintosh qui, lors de son lancement en 1984, intégrait dans une même « carcasse » écran et lecteur de disquettes, le Macintosh Performa 5 200, dont l'arrivée est annoncée vendredi 28 avril par le constructeur à la pomme, est un ordinateur multimédia intégrant toutes les unités nécessaires au traitement, non seulement des données, mais aussi de l'image (fixe et animée) et du son.

Evolution des technologies oblige, un lecteur de CD-ROM quadruple vitesse figure en standard avec deux haut-parleurs stéréo, un micro, ainsi qu'un écran de 15 pouces. Ces dispositifs complètent les unités désormais habituelles sur les ordinateurs de cette catégorie : à savoir une mémoire vive de 8 millions d'octets (Mo), extensible à 64 Mo et un disque dur de 500 Mo.

Une option vidéo permet de transformer l'ordinateur en téléviseur et de lui connecter magnétoscope et caméscope. Il devient donc possible de recevoir et d'enregistrer des séquences vidéo sur le disque dur de l'ordinateur, puis éventuellement de les intégrer dans des documents. Les traitements sont rapides : le processeur est en effet un Power PC.

Comme il est de tradition chez Apple, la simplicité d'utilisation de la machine et le branchement aisé des périphériques sont très séduisants. Son prix est du même ordre de grandeur que les machines comparables de l'univers PC. A savoir 13 790 francs en standard, plus 2 000 francs pour les connexions vidéo, carte de réception télé et les 4 Mo de mémoire vive supplémentaires nécessaires à ce type d'usage.

Une passerelle vers le monde PC est également possible grâce au logiciel SoftWindows (1 000 à 1 500 francs) permettant d'exécuter sur le Performa 5 200 des applications MS-DOS et Windows.

Dès le mois de juin, un logiciel d'émulation Minitel permettra en outre de se connecter sur les dizaines de milliers de service Télétel. Parallèlement, Apple France mène actuellement des négociations avec des prestataires Internet pour pouvoir inclure la connexion au réseau planétaire dans son offre de services.

A. K.

■ **ARCHÉOLOGIE : des chercheurs israéliens** ont mis au jour, sur le site du temple de Samarie, un autel pour les sacrifices entouré d'ossements de bêtes ainsi que de nombreuses pièces de monnaie du IIe siècle avant J.-C. Selon certaines sources, ce temple était une réplique du second temple de Jérusalem, sur lequel le roi Hérode a construit son propre sanctuaire au premier siècle de notre ère. Le temple samaritain aurait été détruit en 128 avant J.-C. – (*AFP.*)

■ **ESPACE : Columbia, la doyenne des navettes spatiales américaines**, est prête pour sa 18e mission spatiale, prévue pour le mois de septembre, après quelque deux cents jours passés dans des ateliers de réparation, a annoncé la NASA. Quatorze ans après son premier lancement, le 12 avril 1981, Columbia devait regagner le centre de Cap Canaveral (Floride) sur le dos d'un Boeing 747.

■ **YÉTI : une équipe de scientifiques chinois** vient de s'installer pour huit mois dans la région montagneuse du Shennongjia, au centre de la Chine, dans l'espoir d'y trouver le Yéti. Selon Yuan Zhengxin, de l'Institut de paléontologie des vertébrés, chef de l'expédition, cette créature dont la légende se perpétue depuis des siècles pourrait être un *« fossile vivant »* issu du gigantopithèque, singe géant vieux de dix millions d'années. – (*AFP.*)

JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

MOTS CROISÉS
Problème n° 862

HORIZONTALEMENT

I. Ont rempli bien des charrettes. – *II. Est-elle « métropolie » ?* Favori des plongeurs. – III. Preuve d'attention. Prépara Arte. Réclame une attention particulière. – IV. *Ne laissent pas place au doute.* En Suisse. – V. Pronom. Il n'appartient pas qu'aux Nord-Américains. Amateur de pommes. – VI. Huitième décimale de pi. Préposées à certains nettoyages. – VII. A trouvé preneur. Préposition. – VIII. Cachée au fond des gorges. Comme vous, peut-être, lecteur. – *IX. ...* mais sûr. Fait des vers sans complexe. – X. Préparèrent l'avenir.

VERTICALEMENT

1. Pourvu que Dorlet n'y tombe pas ! – 2. Presse. Sort de l'onde bouleversée et bouleversante. – 3. Abat. Cinéaste. – 4. Amandine chez Cyrano. – 5. Plissèrent. – 6. Préposition. Possessif. Ancienne circonscription. – 7. Possessif. Pour continuer la famille. Dans le coup. – 8. Conclut la Berezina. Forme le cercle avec ses semblables. – 9. Parfaitement protégée. – 10. Pharaon. Biens. – 11. Conjonction. Une oeillade, peut-être. – 12. Adverbe. Sur le blason. – 13. Font de la résistance.

SOLUTION DU N° 861

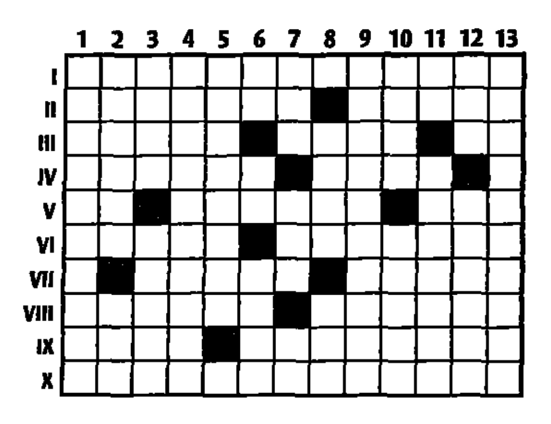
Horizontalement

I. Dépouillement. – II. Exeat. Ouraque. – III. Nerf. Aye. Ruer. – IV. OMS. Praticien. – V. Uppercuts. Psi. – VI. Elitiste. Ré. – VII. Mèche. Este. As. – VIII. Aérés. Anime. – IX. Nacrés. Violon. – X. Tressautement.

Verticalement

1. Dénouement. – 2. Exemple. *AR.* – 3. *Perspicace.* – 4. *OAF.* Ethers. – 5. Ut. Prières. – 6. Arcs. ESA. – 7. Loyautés. – 8. Luettes. Vt. – 9. ER. Is. Taie. – 10. Marc. Renom. – 11. Equipe. Ile. – 12. Nuées. Amon. – 13. Ternissent.

François Dorlet



ANACROISÉS (R)
Problème n° 863

Les Anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées *par les lettres de mots à trouver.* Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables *sur la grille. Comme au Scrabble, on* peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'*Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. CEELNOPU. – 2. DEEEIRS (+ 2) – 3. ELNPRTUU. – 4. AEILNPS (+ 5). – 5. ADEELNOR (+ 1). – 6. BCEEET. – 7. AEGILOOP. – 8. DIMRSUUV. – 9. AEHILTY. – 10. EEIRRT (+ 5). – 11. *AEEIIRRT (+ 3).* – 12. CEELORT (+ 1). – 13. EIINORS (+ 2). – 14. ADEGINNR. – 15. GHIINST. – 16. ACEEFNSS. – 17. ACEINRSS (+ 4). – *18. CEERSU (+ 8).* – 19. AEIIRSV (+ 3). – 20. CEEIRSTU (+ 2).

VERTICALEMENT

21. ACHIOSTU (+ 1). – 22. EEGLNSU. – 23. CEEFLNOR. – 24. ADILMNOU. – 25. ACILNR *(+ 1). – 26. AEINOPU.* – 27. AEEGNRRT (+ 6). – 28. DEEORTT. – 29. CEEINPR (+ 1). – 30. AIINOS. – 31. CEEINR (+ 1). – 32. DDEIRU. – 33. DEEEGLU (+ 1). – 34. EEFIORRS. – 35. CEEINOTU+E. – 36. EIIMSSV. – 37. EEILNRV (+ 1). – *38. DEEEIMN (+ 2).* – 39. EEEGILSS. – 40. BEEEINST. – 41. AEINORT (+ 4).

SOLUTION DU N° 862

1. VENGEUR. – 2. PHAETONS. – 3. ALEOUTE. – 4. EUMENE, guêpe solitaire. – 5. CIMIERS. – 6. CIRANT *(CRAINT...).* – *7. SISMIQUE.* – *8. CUI*TANT. – 9. CONSPUEE (PONCEUSE). – 10. TETEAUX, extrémités de branches. – 11. ENDIABLE (BALENIDE). – 12. GUEERAI. – 13. COFFRET. – 14. ASPLES (LAPSES SALEPS SALPES). – 15. AVIAIRE. – 16. SAOULA. – 17. SONDANT. – 18. DENUAMES. – 19. MAILLEES (EMAILLES MESALLIE SE*MAILLE). – 20. ECLAIRS (CALIERS CLAIRES SLICERA).* – 21. CASSAGES. – 22. VACANCES. – 23. ASSOMME. – 24. ELISION (ELIIONS). – 25. PLAÇAT (CAPTAL). – 26. MOVIOLA, visionneuse. – 27. PETRIFIE. – 28. *UTRICULE.* – 29. RESSUES. – 30. EGRISEES. – 31. NUERONS (SONNEUR). – 32. CODETENU. – 33. QATARIE (QARAITE). – 34. AUCUNES. – *35. ARASAMES (AMASSERA).* – 36. EMIETTE. – 37. BASANEES. – 38. FLIPOTS. – 39. ONAGRACEE. – 40. VELEUSE (LEVEUSE). – 41. FUSANTES (FAUSSENT).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

ÉCHECS
Problème n° 1635

MÉMORIAL TAL
(Riga, avril 1995)
Blancs : G. Kasparov.
Noirs : J. Timman.
Gambit-D. Défense slave.

1. d4	d5	12. f4!	Cg6
2. ç4	ç6	13. é4! (j)	Fd7
3. Cf3	Cf6 (a)	14. f5!	Cé5
4. Cç3	dxç4 (b)	15. Ff4 (k)	f6 (l)
5. a4	Ff5 (ç)	16. Fxé5	fxé5
6. Cé5 (d)	Cb-d7 (é)	17. Td1! (m)	Tb8 (n)
7. Cxç4	Cb6 (f)	18. Dxa7	Tb4 (o)
8. Cé5	Cb-d7 (g)	19. Fé2! (p)	g6 (q)
9. Df3! (h)	Cxé5	20. Tf1	Fg7 (r)
10. dxé5	Cg4 (i)	21. fxg6	Td4 (s)
11. Dxb7	Cxé5	22. Fh5!	abandon (t)

NOTES

a) Gagner ici le pion ç4 donne un jeu aisé aux Blancs ; par exemple, 3..., dxç4 ; 4. é3, b5 ; 5. a4, é6 ; 6. axb5, çxb5 ; 7. b3, Fb4+ ; *8.* Fd2, *F*xd2+ ; *9.* Cbxd2, a5 ; 10. bxç4, b4 ; 11. ç5!, Cf6 ; 12. Fb5+, Fd7 ; 13. Da4, 0-0 ; 14. Cé5, Fxb5 ; 15. Dxb5, Dç7 ; 16. Cd-ç4 (Malaniuk-Mafiutin, Forli, 1992).

b) Ou 4..., Db6 ; 5. Db3, Ff5 ; 6. ç5!

ç) 5..., Fg4 et 5..., Ca6 sont également jouables.

d) Une ligne de jeu intéressante qui conduit souvent les Noirs à sacrifier une pièce après 6..., é6 ; 7. f3, Fb4 ; 8. é4, Fxé4.

é) Ou 6..., é6 ; 7. é3!, Cb4 ; 8. Fxç4, é6 ; 9. 0-0, Fé7 ; 10. Dé2 avec avantage aux Blancs. A noter que 6..., ç5 est réfuté par 7. é4!, Cxé4 ; 8. Df3!, é6 (si 8..., çxd4 ; 9. Dxf5, Cd6 ; 10. Fxç4!) ; 9. *g4!,* Dxd4 ; 10. gxf5, Cxç3 ; 11. Cxf7! avec gain ; ou bien 7..., Fxé4 ; 8. Fxç4, é6 ; 9. Cxé4, Cxé4 ; 10. Fb5+.

f) A considérer aussi 7..., Dç7 avec la suite possible 8. g3!, é5 ; 9. dxé5, Cxé5 ; 10. Ff4, Cf-d7 ; 11. Fg2, f6 ; 12. 0-0, Fé6.

g) Cette recherche de la nullité par répétition de coups est une grave erreur. 8..., é6 ; 9. f3, Cf-d7 ; 10. a5!, Cxé5 ; 11. axb6, Cd7 ; 12. é4, Fg6 ; 13. Txa7, Cxb6 ; 14. Txb7, Ta1 ; 15. Rf2!, Fé7 ; 16. Db3, Txç1 ; 17. Dxb6 ne donnait aux Blancs qu'un léger avantage.

h) Kasparov prend immédiatement l'initiative.

i) Si 10..., Cd5 ; 11. é4, Cxç3 ; 12. *éxf5, Cd5 ; 13. Dxb7.*

j) La conquête du centre par les Blancs est totale.

k) Avec gain de temps.

l) Cette unique défense illustre l'incroyable déroute des Noirs.

m) Menaçant 18. Fç4 et 19. Fé6.

n) Si 17..., Dç8? ; 18. Txd7!

o) Si 18..., Txb2 ; 19. Fç4 et 20. Fé6.

p) Toujours avec gain de temps, en raison de la menace 20. Fh5+.

q) 19..., h5 ne sauvait rien après 20. Tf1-Tf3-Td3 (ou Th3).

r) Et non 20..., gxf5? ; 21. Fh5 mat.

s) Si 21..., hxg6 ; 22. Fg4, Td4 ; 23. Txd4, éxd4 ; 24. Fxd7+, Dxd7 ; 25. Da8+, Dd8 ; 26. Dxç6+, Dd7 ; 27. Dxg6+, etc.

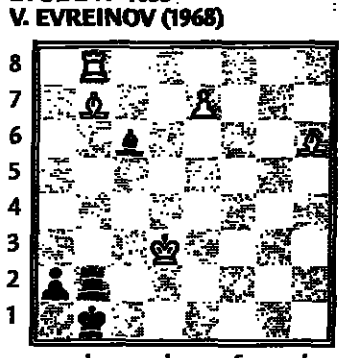
t) Si 22..., h6 ; 23. Txd4, éxd4 ; 24. Dxd4!, etc.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1634
A. CHERON (1951)

(Blancs : Rg4, Fb1 et b8. Noirs : Rf2, Pd4 et é3.)

1. Ff4!, Ré2 (si 1..., é2 ; 2. Fg3+, Ré3 ; 3. Fé1, d3 ; 4. Rg3, d2 ; 5. Ff2 mat ; et si 1..., d3 ; 2. Fxd3) ; 2. Fa2!, d3 ; 3. Fç4, Rd1! ; 4. Rf3! (et non 4. Fxé3?, d2 nulle), é2 ; 5. Fb3+, Ré1 ; 6. Rg2!, d2 ; Fg3 mat.

ÉTUDE N° 1635
V. EVREINOV (1968)



Blancs (5) : Rd3, Tb8, Fb7 et h6, Pé7.

Noirs (4) : Rb1, Tb2, Fç6, Pa2.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

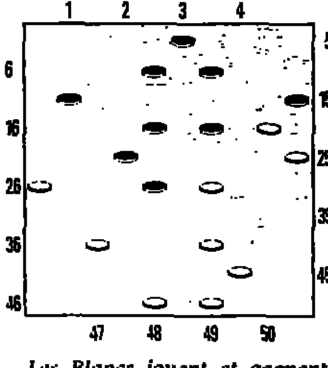
DAMES
● **Problème n° 505**

LE COIN DU DÉBUTANT

L'arme du collage (suite)

● Erratum dans le premier exemple (*Le Monde* du 15 avril 1995) : la case 25 est occupée par un pion *noir*, et non par un pion blanc.

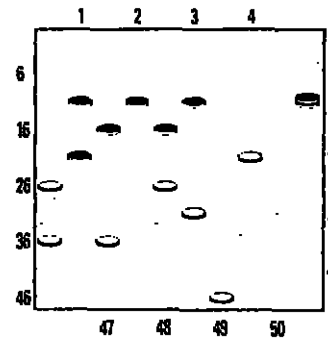
3e exemple :



Les Blancs jouent et gagnent. Voyons d'abord l'une des fausses solutions : *29-24* (19 × 30) 25 × 34 (15 × 24) 34-29 (24 × 33) 37-32 (28 × 37) 39 × 6 (37-41), =.

SOLUTION : 37-32 ! [le collage] (15 × 33) 32 × 14 [et non (32 × 12)] (9 × 20) 39 × 6, +.

4e exemple :

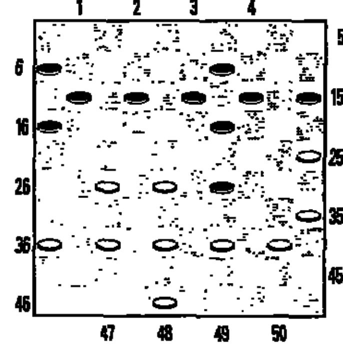


Les Blancs jouent et gagnent. Torture pour débutants est la fausse solution : *28-22* (15 × 31) 36 × 7 (12 × 1) !! La prise judicieuse pour annuler.

SOLUTION : 28-23 ! [le bon collage] (15 × 31) 36 × 7, et c'est le mat, puisque :
– si (12 × 1) 23 × 21, + ;
– si (18 × 29) 7 × 9, +.

L'UNIVERS MAGIQUE

B + 1 ou + avec les Blancs, dans la position du diagramme, par J. de Rosny, au Damier parisien *en 1959 !*



37-31 !! [l'esprit du jeu à travers les coups de position implacables (15-20, *a*) 38-33 (29 × 38) 28-23 (19 × 28) 48-43 (38 × 49) 31-26 (49 × 21) 26 × 10 !, +.

a) (19-24) 38-33 (29 × 38) 48-43 (38 × 49) 31-26, *etc.*, +.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 504
O.G.V. VEEN (1942)

Blancs : pions à 26, 32, 33, 34, 38, 39, 41, 42, 45, 48.

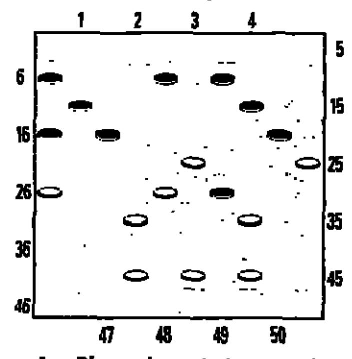
Noirs : pions à 5, 8, 14, 17, 18, 21, 23, 24, 35, 36.

32-27 !! (21 × 43) 45-40 ! (36 × 29) 26-21 ! [les collages] (35 × 33) 48 × 10. Et si :

a) (29 × 40) 21 × 3 (5 × 14) 3 × 45 !, +.

b) (5 × 14) 34 × 3 (29 × 40) 3 × 45, +.

PROBLÈME N° 505
D. DOUWES (1946)



Les Blancs jouent et gagnent.

Solution dans la prochaine chronique. Très difficile !

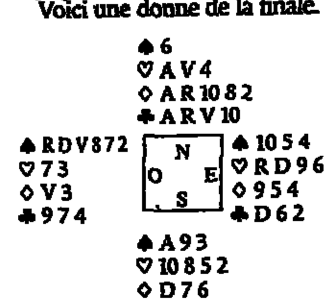
Jean Chaze

BRIDGE
Problème n° 1631

L'EXPLOIT DE L'ANNÉE

En 1994, une équipe de quatre étudiants a non seulement gagné le championnat d'Europe des moins de vingt ans, mais elle a aussi remporté la Coupe de France malgré la présence de quelques-unes des plus fortes équipes françaises.

Voici une donne de la finale.



Ann. : O. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
X...	Rombaud	Y...	Bouscarel
2 ♠	contre	3 ♠	passe
passe	contre	passe	4 ♡
passe	passe	passe	

Après avoir pris l'entame du Roi de Pique avec l'As, Bouscarel *donna* un premier coup d'atout en jouant le 2 de Coeur pour le Valet du mort pris par le Roi d'Est qui continua Pique. *Comment Bouscarel a-t-il gagné* QUATRE CŒURS ?

Réponse

Le déclarant a coupé le retour à Pique avec le 4 de Coeur, et il a éliminé le dernier atout d'Ouest en tirant l'As de Coeur. Ensuite, *il a joué quatre fois Carreau* en espérant qu'Est fournirait trois fois. Sur le quatrième Carreau, Est a coupé avec le 9 de Coeur surcoupé par le 10. Le *déclarant est retourné au mort par* le Roi de Trèfle pour jouer *le cinquième Carreau* sur lequel il défaussa son dernier Pique. Il ne perdit ainsi que *deux atouts* et *la Dame de Trèfle.*

Un coup relativement simple, mais assez facile à... chuter !

LES FAUSSES APPARENCES

Au bridge, on se laisse souvent impressionner quand l'adversaire a un grand nombre d'atouts. La donne suivante, du Tournoi des champions au casino de Deauville il y a deux ans, en est un exemple typique. En effet, quand les spectateurs du bridgerama ont vu qu'un des défenseurs avait *six atouts*, ils étaient convaincus que la manche à Coeur chuterait. Mais le brillant Polonais Lesniewski ne se laissa pas démoraliser, et il fit quand même dix levées.

♠ A R 7
♡ V 2
◊ R 8 7 5
♣ 9 6 4 3

♠ V 5
♡ R D 9 7 5 3
◊ 10 9 6
♣ 5 2

N
O E
S

♠ D 8 6 3 2
♡ –
◊ D V 4 3 2
♣ D 8 7

♠ 10 9 4
♡ A 10 8 6 4
◊ A
♣ A R V 10

Ann. : S. Tous vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Lesniew.	De Falco	Martens	Burgay
1 ♡	passe	1 ♠	passe
2 ♣	passe	3 ♣	passe
3 ♠	passe	4 ♡	passe...

Ouest (De Falco) ayant entamé le Valet de Pique, le déclarant Lesniewski a pris avec le Roi, puis il a *joué* l'As de Carreau et le 4 de Coeur. Ouest a mis la Dame et a continué Pique avec le 5 pour l'As du mort. *Comment Lesniewski, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Note sur les enchères

La réponse de « 1 Pique » (qui promettait en principe quatre cartes) était... naturelle et économique, et (tant bien que mal) on est arrivé à « 4 Coeurs ». Avec des enchères dites « paysannes », on aurait atterri sans fatigue à « 3 SA » (1 Coeur - 2 SA - 3 SA).

A l'autre table, les Italiens Lanzarotti et Buratti, en Nord-Sud, ont atterri à « 5 Trèfles » contrés après... vingt-sept enchères ! Mais Buratti fit onze levées...

COURRIER DES LECTEURS

« Où pourrais-je trouver des donnes un peu comparables à celles du *Monde*, qui sont de bons exercices ? » demande Mme F.

Guy Dupont, rédacteur de la chronique de bridge du *Figaro Magazine*, vient de publier un petit livre, *Art et magie*, où l'on trouvera soixante-dix donnes fort instructives (Editions du Rocher, 110 F).

Philippe Brugnon

هكذا من الأصل

Nuages et radoucissement

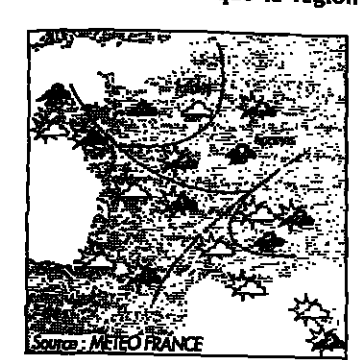
UN FRONT pas très actif traversera la moitié nord du pays samedi. Les pressions remonteront à l'arrière laissant présager une journée de dimanche agréable. Une nouvelle perturbation de faible intensité intéressera les régions de la moitié nord dans la journée de lundi.

Samedi matin, le ciel sera variable en Corse avec quelques ondées sur le relief. Le littoral méditerranéen ainsi que la région Midi-Pyrénées seront plutôt ensoleillés. Sur l'Alsace, la Lorraine, la Bourgogne, la Franche-Comté, l'Auvergne et la région Rhône-Alpes, le ciel sera peu nuageux avec du soleil et quelques brumes locales. Partout ailleurs, les nuages seront bien présents. Il y aura tout de même quelques rayons de soleil sur l'Aquitaine, le Limousin, le Poitou-Charentes, les Pays-de-Loire, le Centre, le Nord, la Picardie et l'Ile-de-France. Sur la Bretagne et la Normandie, les nuages domineront et donneront des ondées.

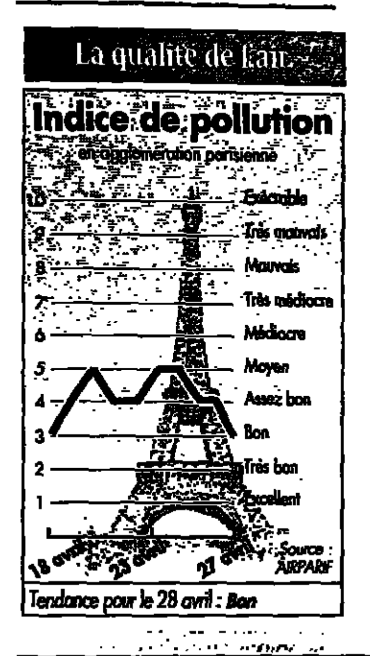
Samedi après-midi, les régions méditerranéennes vont rester sous le soleil. Le temps couvert et instable va se manifester à nouveau sous forme d'ondées sur la Lorraine, l'Alsace, la Champagne-Ardennes, la Normandie, l'Ile-de-France, le Nord, la Picardie, le Centre, la Bourgogne, la Franche-Comté et la région Rhône-Alpes. Ces ondées pourront être orageuses surtout sur les Alpes et le Jura. Sur Midi-Pyrénées, l'Auvergne et l'intérieur de la Provence, les nuages gagneront dans l'après-midi. Sur la moitié ouest, nuages et éclaircies alterneront avec davantage de nuages au nord et des averses près des côtes de la Manche.

Les températures vont se radoucir. Le mercure indiquera entre 6 et 10 degrés le matin sur la moitié nord et entre 8 et 12 degrés sur la moitié sud. L'après-midi, les températures seront de l'ordre de 14 à 16 degrés sur la moitié nord et jusqu'à 18 degrés en plaine d'Alsace. Sur la moitié sud, il fera de 16 à 22 degrés près de la Méditerranée.

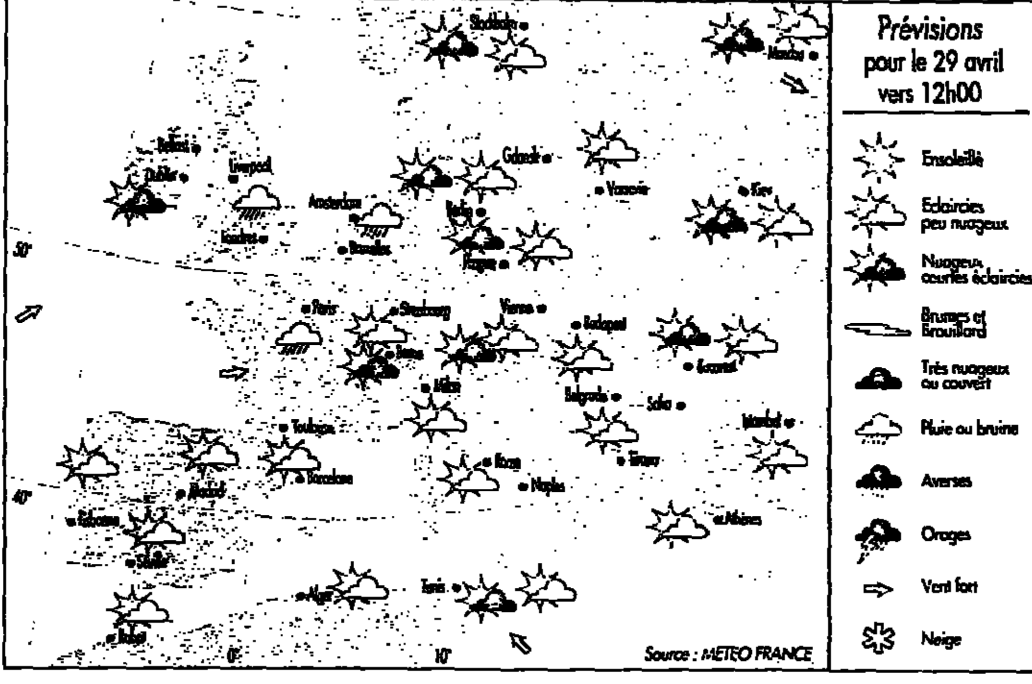
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 29 avril vers 12h00



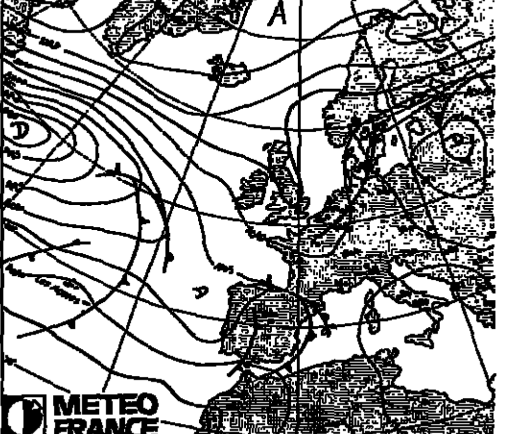
Tendance pour le 28 avril : Bon



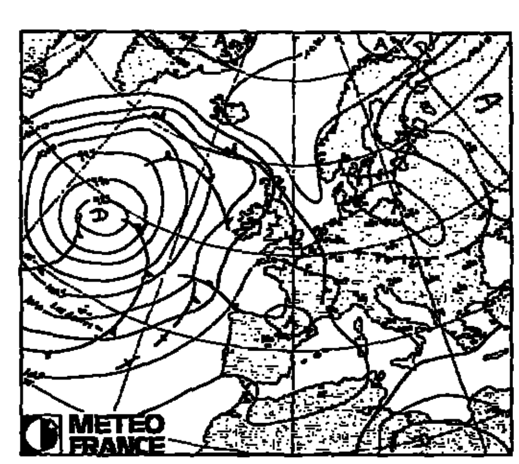


TEMPÉRATURES du 27 avril 1995 maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	17/7
BIARRITZ	20/11
BORDEAUX	19/9
BOURGES	12/8
BREST	12/9
CAEN	10/8
CHERBOURG	9/8
CLERMONT-F.	14/7
DIJON	15/9
FORT-DE-FR.	30/24
GRENOBLE	17/8
LILLE	11/6
LIMOGES	15/8
LYON, BRON	14/7
MARSEILLE	19/10
NANCY	13/9
NANTES	14/8
NICE	17/10
PARIS	11/8
PAU	20/10
PERPIGNAN	20/13
POINTE-A-PIT.	31/20
RENNES	11/10
ST-D.-RÉUNION	29/20
ST-ÉTIENNE	14/9
STRASBOURG	15/10
TOULOUSE	19/11
TOURS	12/9
ÉTRANGER	
ALGER	21/12
AMSTERDAM	11/3
ATHÈNES	22/14
BANGKOK	36/26
BARCELONE	19/13
BELGRADE	19/11
BERLIN	14/7
BOMBAY	40/28
BRASILIA	-/-
BRUXELLES	10/4
BUCAREST	21/10
BUDAPEST	14/10
BUENOS-AIRES	15/24
CARACAS	30/23
CHICAGO	12/7
COPENHAGUE	11/5
DAKAR	25/19
DJAKARTA	32/24
DUBAI	31/20
DUBLIN	9/0
FRANCFORT	14/9
GENEVE	12/8
HANOI	26/25
HELSINKI	4/1
HONGKONG	28/22
ISTANBUL	21/5
JÉRUSALEM	30/16
KIEV	12/9
KINSHASA	33/21
LE CAIRE	35/18
LIMA	23/16
LISBONNE	18/13
LONDRES	13/6
LOS ANGELES	17/14
LUXEMBOURG	15/6
MADRID	11/9
MARRAKECH	24/14
MEXICO	24/10
MILAN	18/8
MONTRÉAL	14/3
MOSCOU	18/10
MUNICH	14/7
NAIROBI	25/16
NEW DELHI	38/24
NEW YORK	21/12
PALMA DE MAJ.	20/14
PEKIN	23/15
PRAGUE	14/8
PRETORIA	25/12
RABAT	20/14
RIO DE JAN.	26/23
ROME	17/9
SAN-FRANC.	17/10
SANTIAGO	11/23
SÉVILLE	19/13
ST-PETERS.	6/3
STOCKHOLM	6/0
SYDNEY	15/20
TENERIFE	24/19
TOKYO	24/18
TUNIS	20/11
VARSOVIE	14/9
VENISE	17/12
VIENNE	17/11



Situation le 28 avril, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 30 avril, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

La querelle de Stuttgart

UN DIFFÉREND a éclaté entre le haut commandement américain et le commandement français à propos de Stuttgart. On sait que la capitale du Wurtemberg a été prise il y a quelques jours par la 1re armée française. Nos troupes, poursuivant leur avance, sont actuellement beaucoup plus loin : elles marchent d'une part sur Munich, de l'autre sur le Vorarlberg par le lac de Constance, qu'elles ont déjà atteint. Cependant, conformément à l'usage, elles laissent derrière elles des officiers chargés de l'administration des villes occupées et les effectifs nécessaires pour le maintien de l'ordre.

L'observation de cette règle n'avait suscité jusqu'à présent aucune discussion. Mais à Stuttgart le commandement américain demande à substituer son gouvernement militaire à celui de l'armée française. Le commandement français s'y est opposé, et le conseil des ministres, réuni hier sous la présidence du général de Gaulle, lui a donné son approbation sans réserve.

Sa thèse est que l'occupation pendant la durée des opérations des territoires conquis et l'occupation définitive après la fin des hostilités sont deux choses différentes. On sait que l'Allemagne, avant la conférence de Crimée, avait été divisée en trois zones qui devaient être occupées respectivement par les Britanniques, les Américains et les Russes. A Yalta, il fut décidé qu'une quatrième zone serait attribuée à la France. Le gouvernement français fit à ce sujet des propositions. Il n'a pas reçu de réponse : à l'heure actuelle, il ignore les limites du territoire qui doit lui être assigné.

Stuttgart y est-il compris ? Il est possible que non. Mais, en attendant que ce partage soit effectué, il est naturel que chacun conserve les villes et les terres conquises.

(29-30 avril 1945.)

ABONNEMENTS

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : *Le Monde* Service abonnements 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine Cedex - Tél. : 33 (1) 49-60-32-90.

Je choisis la durée suivante	France	Suisse, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	Autres pays de l'Union européenne
☐ 3 mois	536 F	572 F	790 F
☐ 6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
☐ 1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Abonnements USA/Canada
« LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine, France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tél. : 800.428.30.03

Nom : .... Prénom : ....
Adresse : ....
....
Code postal : .... Ville : ....
Pays : .... 501 MQ 001
Ci-joint mon règlement de : .... FF par chèque bancaire ou postal ; par Carte bleue n° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Signature et date obligatoires

PP. Paris DTN

Changement d'adresse :
- par écrit 10 jours avant votre départ.
- par téléphone 4 jours. *(Merci d'indiquer votre numéro d'abonné.)*

Renseignements : Portage à domicile ● Suspension vacances.
● Tarif autres pays étrangers ● Paiement par prélèvements automatiques mensuels.
33 (1) 49-60-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel : 3615 LE MONDE	accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037
Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993
Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **CHINE.** Le gouvernement chinois prépare de nouveaux règlements pour mieux protéger les sites historiques, très souvent victimes d'un urbanisme chaotique. – *(AFP.)*

■ **LAOS-SINGAPOUR.** Un accord sur les services aériens a été signé lundi 24 avril à Singapour. Il prévoit l'instauration de liaisons aériennes directes entre Singapour et Vientiane : trois vols hebdomadaires devraient être prochainement assurés par les compagnies nationales des deux pays. – *(AFP.)*

■ **GRÈCE.** Air Grèce propose à partir du mardi 2 mai et jusqu'au 5 novembre des vols charters réguliers pour Athènes au départ de Paris, les *mardis, jeudis, samedis et dimanches*. Les prix aller-retour, qui varient, selon les dates de départ, de 1 200 à 1 740 francs, sont valables pour des séjours de sept jours minimum et de quinze jours maximum.

■ ***PAYS-BAS.*** *Le gouvernement* néerlandais vient d'approuver la construction avant l'an 2004 d'une ligne ferroviaire pour le transport des marchandises entre le port de Rotterdam et l'Allemagne. – *(AFP.)*

■ ***NOUVELLE-ZÉLANDE.*** Pour la deuxième année consécutive, Air New Zealand a été élue, par l'industrie britannique du tourisme, meilleure compagnie aérienne du Pacifique, devant Qantas, British Airways et Cathay Pacific.

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Un nombre record de 22 millions de visiteurs étrangers sont attendus cette année dans le Royaume-Uni, contre 20,6 millions en 1994. La Grande-Bretagne est la sixième destination touristique après les Etats-Unis, la France, l'Espagne, l'Italie et l'Autriche, mais elle voit sa part du marché du tourisme international baisser lentement, passant de 5,3 % en 1990 à 4,7 % l'an dernier. – *(AFP.)*

■ **THAÏLANDE.** Le gouvernement a annoncé lundi 24 avril qu'il allait favoriser l'émergence d'une seconde compagnie aérienne nationale pour concurrencer Thai Airways. – *(AP.)*

■ **RUSSIE.** Le nombre de morts dans des accidents d'avions a triplé en 1994 par rapport à 1993 : l'année dernière, 402 personnes ont été tuées et 466 blessées dans des catastrophes aériennes. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Dimanche 30 avril

■ **LA SAINTE-CHAPELLE** (37 F + prix d'entrée), 11 heures, boulevard du Palais devant la grille d'honneur du Palais de justice (Monuments historiques).

■ **LE QUARTIER MOUFFETARD** (55 F), 11 h 15 et 15 h 30, sortie du métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

■ **MARAIS** : histoire et architecture (40 F), 14 heures, 44, rue François-Miron (Résurrection du passé).

■ **LE 5e ARRONDISSEMENT** en suivant le mur de Philippe-Auguste (40 F), 14 h 30, 49, rue Monge (Sauvegarde du Paris historique).

■ **MARAIS** : le Plätzel du quartier Saint-Paul (37 F), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul, côté escalier roulant (Monuments historiques).

■ **MARAIS** : synagogues et quartier juif (55 F), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Christine Merle).

■ ***LE QUARTIER CHINOIS*** et ses temples bouddhiques (50 F), 14 h 30, sortie du métro Porte-d'Ivry (Art et Histoire).

■ ***L'ACADÉMIE FRANÇAISE*** (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, quai de Conti (Connaissance de Paris).

■ **L'ANCIENNE COUR DES MIRACLES** et la rue Montorgueil (50 F), 15 heures, sortie du métro Sentier (Résurrection du passé).

■ **LA CONCIERGERIE** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 1, quai de l'Horloge (Monuments historiques).

■ **DEUX PARCS FLEURIS** dans le faubourg Saint-Germain (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 4, rue Rousselet (Paris et son histoire).

■ **DU BÛCHER DES TEMPLIERS** à la tour de Nesles (45 F), 15 heures, sortie du métro Pont-Neuf, côté Pont-Neuf (Découvrir Paris).

■ **L'HÔTEL-DIEU** (50 F), 15 heures, devant l'entrée côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

■ **MUSÉE NISSIM DE CAMONDO** (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 63, rue de Monceau (Elisabeth Romann).

■ **LA CATHÉDRALE ORTHODOXE RUSSE** et sa crypte (50 F + prix d'entrée), 15 h 30, 12, rue Daru (Tourisme culturel).

■ **LES SALONS** de l'ambassade de Pologne (45 F + prix d'entrée), 15 heures, sortie du métro Invalides, côté esplanade (Didier Bouchard).

■ **LE VIEUX MONTMARTRE** (50 F), 15 h 30, en haut du funiculaire, sortie côté gauche (Claude Marti).

Lundi 1er mai

■ **DU PONT-NEUF** au pont Alexandre-III (37 F), 14 h 30, Pont-Neuf, devant la statue d'Henri IV (Monuments historiques).

■ **L'ÎLE DE LA CITÉ** et l'île Saint-Louis (50 F), 14 h 30, sur le Pont-Neuf, devant la statue d'Henri IV (Connaissance de Paris).

■ **MARAIS** : petites synagogues et rue des Rosiers (50 F), 14 h 30, sortie du métro Hôtel-de-Ville, côté rue Lobau (Art et Histoire).

■ **LE QUARTIER MOUFFETARD** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Monge côté escalier roulant (Europ explo).

■ **L'ACADÉMIE FRANÇAISE** et l'Institut (70 F), 15 heures, 23, quai de Conti (Pierre-Yves Jaslet).

■ **LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS** et ses jardins hispano-mauresques (37 F + prix d'entrée), 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite (Monuments historiques).

■ ***L'ÎLE DE LA CITÉ*** *(50 F)*, 15 heures, sur le Pont-Neuf devant la statue d'Henri IV (Elisabeth Romann).

■ ***LES SALONS*** de la Maison Opéra et le quartier du parc Monceau (carte d'identité, 45 F + prix d'entrée), 15 heures, 5, rue du Docteur-Lancereaux (Didier Bouchard).

■ **LE VIEUX BELLEVILLE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Télégraphe (Résurrection du passé).

LOTO SPORTIF
RÉSULTATS OFFICIELS
MATCHS DU JOUR :

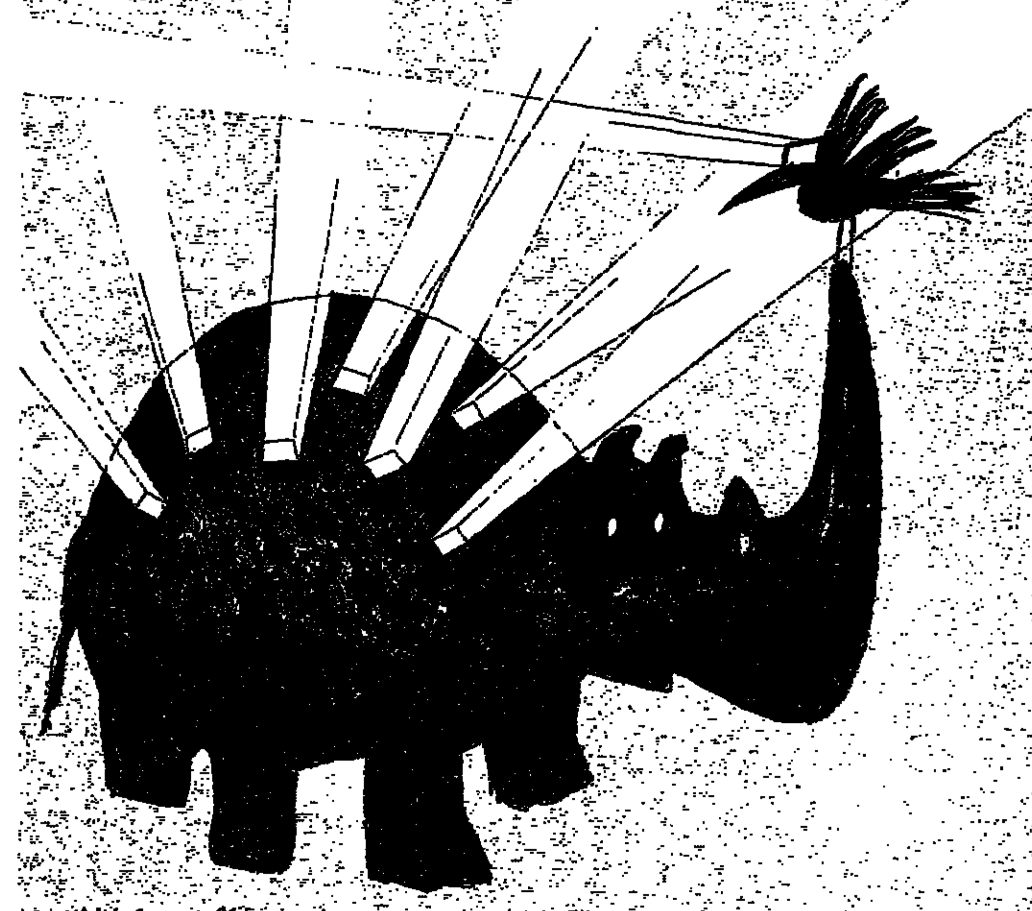
SEPTIÈME ART Alors que la Gaumont vient d'inaugurer en plein cœur de Nantes le huitième multiplexe français, les projets du même type sont de plus en plus nombreux. Ils concernent cependant moins les centres urbains que la périphérie des grandes villes. Le public visé est prioritairement celui qui ne va pas *au cinéma et qu'on* va chercher là où il se trouve. ● CES SUPERMARCHÉS du cinéma risquent à terme de provoquer une déstabilisation d'un marché qui *peine déjà à trouver suffisamment* de films à succès. Ils suscitent également un nouveau type de relation aux films, de plus en plus ouvertement considérés comme de *simples produits commerciaux.* ● LA RÉPONSE des « petits » indépendants, et la condition de leur survie, réside dans leur capacité à proposer une approche radicale*ment différente.*

Les « multiplexes » tentent de réconcilier le public avec le cinéma

Ces supermarchés du septième art sont de plus en plus nombreux à s'installer à la périphérie ou en plein cœur des grandes villes. La Gaumont vient ainsi d'ouvrir un complexe à Nantes, capable d'accueillir 900 000 spectateurs par an

NANTES
de notre envoyé spécial

En ouvrant au public, le mercredi 26 avril, le huitième multiplexe de France, la Gaumont a tiré le premier coup de canon de la bataille pour Nantes. Son objectif : attirer chaque année au moins 900 000 spectateurs dans les douze salles totalisant 2 010 fauteuils tendus de rouge, en occupant massivement un terrain sur lequel d'autres sont bien décidés à venir jouer le plus vite possible. Situé place du Commerce, en plein cœur de la ville, le Gaumont impose une redistribution des cartes de l'exploitation cinématographique locale. Mais c'est également à la périphérie, cible naturelle des multiplexes, que la bataille se prépare, puisque deux projets sont en voie de réalisation et qu'un troisième est à l'étude. Pourquoi construit-on de nouvelles salles alors que la morosité règne sur un marché dont on peut redouter qu'il soit rapidement encore plus déstabilisé ? L'exemple nantais synthétise les craintes et les espoirs d'une profession qui veut croire en l'existence de nouveaux territoires à conquérir et semble actuellement saisie par le vertige des grands espaces.



Grâce au nouveau Gaumont, l'équipement de la ville de Nantes est à même de répondre à la demande des 245 000 habitants de la cité, mais rien de sérieux n'est proposé aux quelque 300 000 habitants de la périphérie. C'est à eux que s'intéressent les multiplexes, nom donné aux complexes dès lors qu'ils comptent plus de dix salles et atteignent les deux mille fauteuils. Ces spectateurs potentiels ne vont pas au cinéma, et l'ouverture du Gaumont ne modifiera guère leurs habitudes puisqu'ils ne se rendent que très rarement au centre-ville. Il faut donc que les films aillent à eux. Pour la région nantaise, le site idéal semble celui de Saint-Herblain, commune de 70 000 habitants, à dix minutes de voiture de la place du Commerce.

Selon les estimations les plus prometteuses, un multiplexe installé dans cette zone à forte densité commerciale concernerait 800 000 spectateurs. Face à de telles données, les appétits sont excités par la réussite des opérations identiques déjà réalisées. Pour conforter leur choix, les sociétés d'exploitation se réfèrent au succès que connaît depuis deux ans le premier multiplexe créé en France, le Pathé Plein Ciel, près de Toulon. En oubliant peut-être que la ville souffrait d'un évident déficit de salles. Il est encore trop tôt pour conclure à la réussite des autres multiplexes français, mais on sait que partout ailleurs en Europe le système fonctionne (les dix-neuf multiplexes installés en Belgique drainent 50 % des parts de marché, de même que les dix-huit suédois, tandis que les soixante-huit britanniques dépassent déjà les 40 % d'un marché hier encore sinistré).

Si le doute venait à les saisir, les grands groupes français se lanceraient malgré tout, ne serait-ce que pour empêcher les groupes étrangers d'occuper le terrain, comme vient de le faire le groupe Bert (Belgique), près de Metz, et comme le médite l'américain AMC. L'avenir du cinéma passerait donc obligatoirement par les halls imposants des multiplexes, baignés de lumières crues, éclairés d'inscriptions publicitaires à la gloire des sodas américains, organisés autour du comptoir à boissons et à pop corn.

LA MINE D'OR DE LA CONFISERIE

Les chiffres de la confiserie font en effet rêver les exploitants : alors que la vente par les ouvreuses et les distributeurs automatiques garantit une moyenne de 1,20 F par spectateur, les comptoirs installés dans les multiplexes permettent d'atteindre les 5 F par spectateur. Certains parlent même de 7 F. Les marges sont imposantes et le calcul est vite fait : le produit de la vente d'un ticket d'entrée laisse un peu moins de 15 F dans la caisse de l'exploitant, celui-ci peut percevoir jusqu'a 4 F par spectateur sur la vente de la confiserie. Soit 4 millions de francs par an pour un multiplexe qui accueillerait un million de spectateurs, ou près de 30 % des recettes de la salle...

Les esprits chagrins objecteront que se diriger dans un dédale d'escaliers mécaniques et de couloirs pour rejoindre un fauteuil équipé d'un socle pour le gobelet de soda ou le pot de pop-corn modifie forcément l'approche du cinéma. Mais le passage de la salle unique à la multisalle a déjà bouleversé cette perception. Il est également patent que si certains films trouvent logiquement leur place dans un supermarché du cinéma, d'autres réclament un environnement très différent : le système convient mieux à *Jurassic Park* qu'au dernier film de Kiarostami (*Au travers des oliviers* est à l'affiche du nouveau Gaumont). Mais les multiplexes sont prévus avant tout pour les films dits populaires, susceptibles de faire passer les familles du centre commercial au cinéma. Et comme les familles se déplacent surtout en fin de semaine, c'est sur trois ou quatre jours que l'essentiel des recettes sera collecté. Ce qui conduit fréquemment les multiplexes à proposer les grands succès simultanément dans plusieurs de leurs salles. Mais si trois copies d'un film dit « porteur » sont projetées dans un même ensemble, sur lequel vont se porter la presque totalité des spectateurs, que reste-t-il au concurrent ? Beaucoup d'autres films, sans doute : ceux que les gens n'ont pas forcément envie de voir.

A Nantes, le paysage s'est déjà profondément modifié. Situé hier dans la partie haute de la ville, le cœur cinématographique s'est déplacé vers la partie basse, traditionnellement plus populaire. Parce que le Gaumont (qui drainait déjà 34 % du marché) s'y est installé, et parce que ne subsistent plus, près du théâtre Graslin, que sept salles indépendantes (les six Katorza et l'Olympia – qui va bientôt fermer –, dirigés par Jean-Serge Pinaud) et sept salles UGC. La concurrence créée par le multiplexe Gaumont s'annonce difficile pour elles. M. Pinaud en mesurera d'autant plus les effets qu'il a, pendant les quinze mois qu'ont duré les travaux de construction du Gaumont, enregistré une hausse de fréquentation appréciable, passant de 300 000 entrées annuelles à 500 000. Il s'est également habitué au confort procuré par les « gros » films, comme *Gazon maudit*, dont il sera désormais privé, et a goûté, lui l'indépendant farouche, au jeu des circuits.

Quitte à recevoir au dernier moment une copie en version française au lieu de la version originale promise : « *C'est la règle*, explique-t-il : *un distributeur ne peut accepter de perdre un millier d'entrées uniquement parce que le seul exploitant qui projette son film a une lubie sur la version originale ! A l'avenir, il sera possible que le Gaumont présente le film en VF, et moi en VO, simultanément. En tout cas, je suis bien décidé à ne pas baisser les bras ! Les distributeurs continueront de me faire confiance, car ils savent que les films dits « fragiles » seront mieux traités chez moi que dans un multiplexe : ils ont besoin d'être présentés, accompagnés, ils exigent un travail suivi dans les milieux scolaires. Tout cela ne relève pas de la vocation des circuits. Je vais être marginalisé, mais ça ne me gêne pas. D'autres ont plus à craindre que moi.* »

Jean-Serge Pinaud pense, bien sûr, au Cinématographe, classé salle de recherche, spécialiste des films « difficiles » et de répertoire, deux domaines auquel lui-même sera conduit à s'intéresser de plus en plus. Il pense également au Concorde, salle de continuation, qui ne pourra prendre les films que lorsque leur exploitation sur la ville sera en bout de course. Il pense, enfin, aux salles UGC, les plus menacées car exposées à l'attrait de la nouveauté exercé par le Gaumont alors que leur vocation demeure généraliste.

On sait à Nantes que l'UGC pense à créer un multiplexe. Mais le groupe semble avoir été devancé par deux concurrents : Pathé et la SOREDIC (Société rennaise de diffusion cinématographique), à la tête d'un parc de soixante salles dans la région Ouest, et qui en programme cent quatre-vingts autres (dont le Cinématographe à Nantes). L'un et l'autre s'apprêtent à lancer les travaux à Saint-Herblain, sur des terrains distants d'une cinquantaine de mètres. Le projet Pathé est de quatorze salles, celui de la Soredic de onze salles. Les uns affirment être déjà en possession du permis de construire, les autres se font fort de terminer les travaux en quatre mois. Coups de bluff et course de vitesse. La Soredic promet d'ouvrir son multiplexe, qui devrait coûter 25 millions (contre, dit-on, 100 millions pour le Gaumont), en décembre 1995 et vise les 500 000 entrées annuelles. La raison voudrait qu'un seul des deux projets soit réalisé. Mais si la Soredic est convaincue d'être la plus rapide et si Pathé est persuadé que son multiplexe sera plus beau, plus grand et plus attrayant, la rivalité risque de tourner à la guerre ouverte. Avec des spectateurs à conquérir et des films en ligne de mire. Mais les films « populaires », générateurs de recettes importantes, sont-ils si nombreux ?

Pascal Mérigeau

Toujours plus

● **Nantes.** La forte densité du réseau de salles paroissiales a longtemps fait de l'Ouest la région la mieux équipée de France. En 1993, 1 398 000 spectateurs ont acquitté le droit d'accéder à une des vingt-sept salles nantaises, et le total des entrées pour l'ensemble de l'agglomération s'est élevé à 1 482 000, pour trente-deux salles. En 1994, la fermeture pour travaux du complexe Gaumont a fait perdre à la ville moins de 100 000 spectateurs.

● **Le Gaumont.** Quinze mois de travaux ont été nécessaires pour transformer le complexe de six salles et 1 090 fauteuils inauguré en 1976 en un multiplexe de 2 010 places réparties en douze salles de 90 à 528 places, dont tous les écrans sont courbes (le plus grand a 20 mètres de largeur) et qui toutes sont équipées en Dolby stéréo. Six caisses, dont une plus basse à l'intention des personnes à mobilité réduite, qui peuvent accéder à toutes les salles grâce à un ascenseur équipé d'un clavier en braille, d'un synthétiseur vocal pour les non-voyants et d'un indicateur de position pour les malentendants.

● **Huitième** multiplexe français, le Gaumont Nantes est également le premier entièrement construit au centre d'une grande ville de province. La Gaumont avait déjà inauguré récemment le Gaumont Cité Europe de Coquelles, au terminal du tunnel sous la Manche, et a annoncé la construction prochaine d'un multiplexe à proximité du centre de loisirs Euro Disney Paris. Une trentaine d'autres projets sont actuellement à l'étude, dont ceux de l'UGC à Paris, dans le quartier des Halles et à Bercy.

Le « gigantisme » stimule le dynamisme des exploitants de salles d'Art et Essai

OFFICIELLEMENT, le sort des salles d'Art et Essai, précaire par nature, serait tragiquement menacé par l'arrivée des multiplexes, qui mettent en œuvre une politique diamétralement opposée à la leur, avec des moyens autrement puissants. La réalité est nettement moins sombre. La France compte aujourd'hui 808 salles de cinéma classées Art et Essai. Un chiffre qui ne cesse d'augmenter depuis cinq ans, malgré la stabilisation de la *fréquentation globale du cinéma* constatée depuis deux ans, après une période de décrue continue de 1982 à 1990. Et il semble que l'arrivée des géants de l'exploitation ait amené les « petits », bénéficiant par ailleurs de la sollicitude des pouvoirs publics, à mieux s'organiser. Avec comme mot d'ordre la mise en avant de l'importance de l'animation des salles, dont sont seuls capables les exploitants cinéphiles et les associations responsables de ces temples du cinéma d'auteur.

Ils sont réunis au sein de l'Association française des cinémas d'Art et d'Essai (AFCAE), dont la principale mission consiste à sélectionner les films méritant l'appellation Art et Essai, et qui fête cette année ses quarante ans. L'AFCAE joue un rôle central dans la définition du réseau Art et Essai tel que l'a redéfini le décret du 25 octobre 1991, à la suite du rapport Toubiana de 1989 recommandant une plus grande exigence dans l'attribution du label. Les films entrant dans le genre Art et Essai doivent, selon ce décret, répondre à l'une des carastéristiques suivantes : avoir un caractère *de recherche ou de* nouveauté ; présenter d'incontestables qualités mais ne pas avoir obtenu l'audience qu'ils méritaient ; refléter la vie de pays dont la production cinématographique est assez peu difusée en France ; présenter, pour une reprise, un intérêt artistique ou historique leur conférant le caractère de « classique » ; enfin, pour un court métrage, tendre à renouveler le spectacle cinématographique.

DÉMARCHE QUOTIDIENNE

Les films prétendant à ce statut sont visionnés par un collège de cent personnes représentatives du monde culturel. La recommandation d'au moins la moitié d'entre elles permet la labélisation du film, qui elle-même ouvre la voie à la caractérisation de la salle.

Patrick Brouiller, président de l'AFCAE et exploitant de dix-sept salles, pour l'essentiel en banlieue parisienne, souligne que « *le cinéma d'art et d'essai ne peut plus se contenter d'être une estampille. Il nous faut effectuer un travail d'animation très important. Nous devons faire l'apprentissage du public, et notamment du jeune public. C'est presque une mission pédagogique, qui ne se résume pas à passer des films* ». Ses salles de Nanterre, Marly, Asnières... totalisent 650 000 entrées par an. Mais cela implique une démarche quotidienne, en particulier auprès des écoles, des collectivités ou les associations. Quant aux multiplexes, il estime devoir rester vigilant à leur encontre pour ne pas risquer d'être à terme étouffé. « *Mais*, ajoute-t-il, *ces ensembles posent des problèmes à tout le parc, et pas uniquement aux salles d'Art et Essai. Je dirais même que nous aurons peut-être plus de facilité à résister du fait justement de notre spécificité et de notre identité.* » Le responsable de l'AFCAE sera sans doute aidé dans sa tâche par le Centre national de la cinématographie, dont la politique vise à respecter un équilibre dans le parc de salles. *Le CNC se fixe en effet* comme priorité aujourd'hui le maintien des salles de quartiers, même si les aides et subventions au titre du classement Art et Essai restent limités, pour 1995, à 32,2 millions de francs.

Aussi la défense de leurs salles dépend d'abord des exploitants eux-même. A Avignon, où Pathé a ouvert fin février un multiplexe, Patrick Guivarch responsables des salles Utopia ne mâche pas ses mots devant son nouveau « confrère ». Il estime que « *le multiplexe, ce n'est que de la consommation et le but avéré de leur promoteur consiste à écraser les autres exploitants* ». Pourtant, avec 185 560 entrées en 1994, les Utopia (rénovés et comptant désormais quatre écrans) sont bénéficiaires. Une réussite rendue possible à coups de rétrospectives, d'hommages et grâce à la diffusion d'une revue tirée à 52 000 exemplaires : autant d'actions qui ont permis de fidéliser son public.

A La Garde, près de Toulon, où a eu lieu en juillet 1993 l'implantation du premier multiplexe français, Plein Ciel, le cinéma Art et Essai local, le Rocher, ne semble pas avoir *souffert de cet imposant voisin.*

Sa directrice, Mireille Odin a elle aussi rénové sa salle, et elle affirme aujourd'hui : « *Plein ciel a drainé un public qui n'allait pas au cinéma mais ne m'en a finalement pas volé, ou si peu. En fait, le multiplexe inculque une nouvelle façon de pratiquer le cinéma, et cela ne concerne pas notre public de fidèles.* »

Ainsi, loin des discours alarmistes, la concurrence des multiplexes semble décupler le dynamisme des responsables des salles vouées à la défense d'un cinéma « différent » et met en évidence leur faculté d'adaptation.

Bertrand Elie

Définition d'un label

Le décret du 25 octobre 1991 définit quatre catégories de salles Art et Essai. La catégorie A concerne Paris, les villes de plus de 200 000 habitants et celles de moins de 200 000 totalisant 1,5 million d'entrées par an. Ces salles doivent programmer 75 % de films Art et Essai, obligatoirement en version originale. 74 écrans relevaient de cette catégorie en 1994. La catégorie B (79 écrans) concerne les villes de moins de 70 000 habitants réalisant plus de 500 000 entrées et celles comprises entre 70 000 et 200 000 et totalisant moins de 1,5 million d'entrées. Ces salles programment 50 % de films Art et Essai, qui doivent être en version originale s'ils ont réalisé plus de 500 000 entrées à Paris. La catégorie C (98 salles) concerne les villes comprises entre 30 000 et 70 000 habitants, totalisant moins de 500 000 entrées. Ces salles programment 40 % de films classés Art et Essai. La catégorie D (274 salles) s'applique aux villes de moins de 30 000 habitants. Ces salles programment 35 % de films Art et Essai.

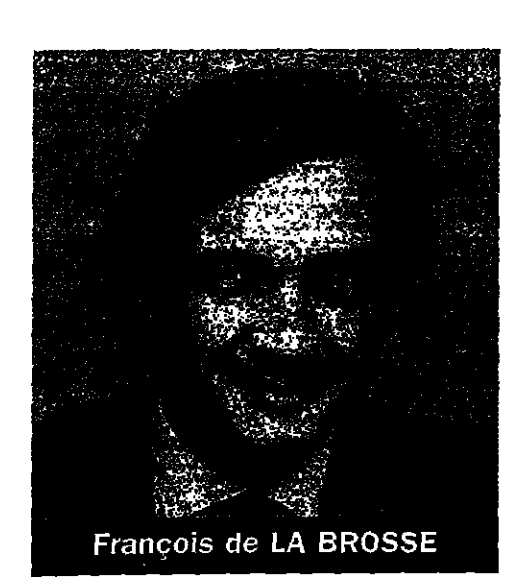
هكذا من الأصل

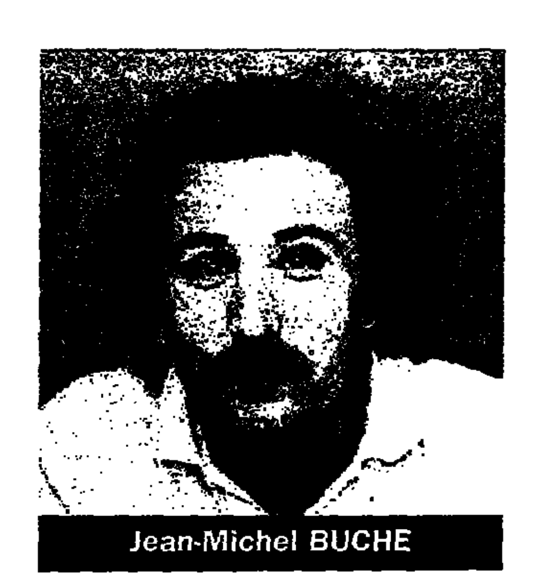
public avec le cinéma

VOTRE IDEE PEUT VOUS FAIRE GAGNER

15 000$*

Jamais nous ne nous étions trouvés dans une situation pareille. Aussi peu classique. Voilà les faits. Nous sommes une agence de publicité. De 15 ans d'âge. Réputée. Sérieuse. Créative. Avec de bons créatifs et de beaux clients. Aujourd'hui, un des plus grands cigarettiers au monde nous a confié son budget pour le lancement en avril d'une nouvelle marque de cigarette américaine. Classique jusque là. Et voilà le hic. La loi anti-tabac limite les possibilités d'expression. Et nous avons beau retourner le problème dans tous les sens, nous creuser les neurones, chercher des idées, de la plus classique à la plus folle : rien ! Rien de légal. Alors aujourd'hui, nous poussons ce cri. A l'aide ! Qui que vous soyez, même un excellent et brillant confrère, aidez-nous à surmonter l'insurmontable. En nous proposant des idées. Légales, bien sûr. Contactez-nous pour recevoir le cahier des charges nécessaire pour bien comprendre le problème et tenter de faire une bonne création. La meilleure idée fera gagner à son auteur un prix cool : 15 000 US $*. Mais pour l'obtenir, il faudra, bien évidemment que votre idée en or soit réalisable dans le cadre strict de la loi. Bon courage !


François de LA BROSSE


Jean-Michel BUCHE

Z GROUPE

Agences Conseil en Communication
51, 53 Boulevard Biron 93406 Saint-Ouen
Tél. 40 45 42 22 - Fax : 49 48 77 72

* sur la base du change 1$ = 5F soit 75 000F.



THOMAS FERSEN
Les Ronds de carottes

LES CHANSONS de Thomas Fersen sont droites comme une balade à vélo un jour de printemps. En famille (jeune et paternante) et sur une piste cyclable (prévue à cet effet). On part, on arrive, c'est logique et gentiment poétique. Version masculine de Liane Foly pour le style (jazzy avec balais frottés sur caisse claire, xylophone, piano, mais davantage de guitare peut-être), Thomas Fersen nous avait fait rêver d'un *Bal des oiseaux* assez joliment tourné dans un précédent album. Voici venir l'automne (*Pommes, pommes pommes*), *Le Pont Mirabeau*, le parapluie pour deux... Sur ces chansons *cocooning*, lui et ses complices (Philippe Delettrez et Joseph Racaille pour certains titres) ont inventé des arrangements élégants, des tempos variés (des valses, des slows), des duos voix-piano, des envolées de violons d'orchestre de chambre. C'est charmant. Mais Thomas Fersen force un peu l'éraillement de la voix (Tom Waits à la Prévert) et chante en hachures, presque embarqué dans un cousinage vocal avec Patrick Bruel dernière version. Fersen s'en prend aux bons sentiments avec une raillerie de bon augure (*Les Ronds de carottes*) ; mais, pour la révolution, il s'en réfère classiquement à *Bella ciao*, ici interprétée en accéléré tsigane. – *V. Mo.*

★ 1 CD WEA 4509 99166-2.

GUESH PATTI
Blonde

BLONDE est une fleur étrange et belle. D'abord parce que Guesh Patti n'y crie plus, elle chante. Avec sa belle voix de rockeuse moqueuse, qui avait fabriqué *Etienne* avec cette sûreté si dominatrice... Plaisir entier que celui de retrouver le punch de la boxeuse *la plus souple de la chanson rock à* la française. *« Croyez-vous savoir tout de vous ?... Il y a d'autres terres en dessous »*, suggère Guesh Patti d'entrée de jeu, en guise d'introduction à un album souterrain où les collages sonores foisonnent – bruitages, échantillons de jazz ou de scratch de rap, riffs de guitare saturée, mélodies pianistiques... que de surprises ! Les paroles de *Blonde* (la chanson), qui pouvaient passer pour une nouvelle provocation chorégraphico-sexy, sont signées Etienne Daho : *« S'éveille-t-elle en lui, déloge l'homme en lui, un ange vole, un ange vole »*, et Guesh Patti en a fait une superbe ballade douce-amère. Plus loin, voici venir Françoise Hardy (*Un peu beaucoup*, musique de Franck Langolf), un peu bastringue et superbement sentimentale.

Dimitri Tikovoï, compositeur, mais aussi arrangeur, maître de la programmation de la guitare ou de la batterie, a su concevoir un climat venimeux et étrange pour habiller l'énergie de Guesh Patti, enfin revenue à elle-même, débarrassée d'une fausse conception du rock 'n' roll hurlant et réconciliée avec son esprit par une exploration préalable de ses tendances les plus récentes de Seattle à Bristol et Paris. – *V. Mo.*

★ 1 CD XII Bis Records 132 044.

Céline et Jean-Jacques vont en bateau

L'album « D'eux » réunit les talents de Céline Dion et de Jean-Jacques Goldman

IL SE DIT épaté. Elle trouve cela normal. Il a eu envie de travailler avec elle, de lui offrir un *bouquet de chansons en hommage à sa voix* « exceptionnelle ». Elle a fini par accepter. Qu'on la comprenne : Céline Dion, Québécoise francophone, est aujourd'hui une star planétaire après avoir vendu près de dix millions d'exemplaires de son précédent album, enregistré en anglais, et fait un tabac sans pareil aux Etats-Unis, grâce notamment à de troublantes reprises de standards américains. Ce n'est donc pas un chanteur français, dont, dit-elle, elle ignorait quasi l'existence avant qu'il ne lui téléphone pour lui proposer un déjeuner et des chansons, qui devrait l'impressionner *a priori*.

Mais Goldman étant Goldman, gros vendeur (*Rouge* approche le million), bon faiseur de tubes, de chansons de charme et de blues européen, la maison de disques ayant constaté que Céline Dion vendait moins (300 000 environ) en version française et le mariage du succès avec *le* succès n'étant, tout compte fait, pas si absurde, la naissance de *D'eux* fut programmée pour le début du printemps. Depuis Jean-Jacques Goldman, qui, fâché avec la critique, avait pourtant renoncé aux entretiens avec la presse, et Céline Dion, qui fut habituée dès sa tendre enfance aux variétés télévisées, font de la promotion. Ensemble, ils expliquent dans une suite *d'un grand hôtel parisien qu'il n'y a rien à dire.* Il a été épaté par la voix de Dion et elle a fini par accepter des chansons *« qu'il avait voulu écrire pour elle »*. Après réflexion, elle les avait senties à sa mesure.

DES CONTRÉES PLUS NOIRES

Le feu vert obtenu, Jean-Jacques Goldman a donc concocté, en toute humilité, douze titres très goldmaniens à la jeune star de l'Amérique élargie : mélodies droites, battements de blues, pulsions secrètes de country et revendications affichées du blues blanc. Pour le coup, Céline Dion a poussé sa voix, qu'elle a effectivement exceptionnelle, vers des contrées plus noires. Elle remercie Jean-Jacques au passage de lui avoir apporté sur un plateau une partie d'elle-même qu'elle n'avait pas encore explorée. Sourire du chanteur discret, à la timidité parfois abrupte.

Pour elle, il aura tout fait (paroles, musique, arrangements, supervision, etc.) et même prêté Carole Fredericks pour les chœurs. Et accepté un duo très « rock joyeux », le seul de tout l'album *(J'irai où tu iras : « J'aime tes envies, j'aime tes lumières, j'irai où tu iras, mon pays sera toi, qu'importe la place, qu'importe l'endroit »)*. Que *demander de plus ? Rien. Céline Dion est* comblée, jeune mariée (avec son manager) à qui un musicien talentueux et parolier de circonstance a offert des ballades amoureuses *(J'attendais)* ou des gospels hexagonaux *(Prière païenne)*. Goldman est-il heureux ? Oui : ils sont restés cabochards tous les deux, se protégeant des assauts conjugués des directeurs de produits des maisons de disques (en l'occurrence, ils ont la même : Columbia chez Sony) et des avis dissociateurs (mettre dans cet exercice de trapèze volant d'autres auteurs que Goldman, ou faire chanter untel ou untel). Ils ont ainsi évité l'album à deux, ne gardant que l'essentiel du propos : Dion sous le regard de Goldman. Ils n'ont pris l'un de l'autre que ce qu'ils ont bien voulu considérer comme étant le meilleur d'eux-mêmes. Si l'un avait tiré la couverture à soi, le bateau aurait dangereusement gîté. Mais dans un équilibre sans bavure, *D'eux* est devenu un produit artistiquement correct.

Véronique Mortaigne

★ 1 CD Columbia 480 286-2.

ROCK

GENE
Olympian

LEUR DEGRÉ DE MIMÉTISME pourrait sembler un irrémédiable handicap. Gene évoque en effet de façon troublante le fantôme des Smiths. Au milieu des années 80, ces derniers avait bouleversé la pop d'outre-Manche en osant l'impudeur des sentiments. Indéniablement, le phrasé de Martin Rossiter, chanteur de Gene, rappelle celui de Morrissey. Même manière précieuse de chroniquer les déceptions intimes, de donner de l'éclat au quotidien. Le guitariste Steve Mason sera son Johnny Marr, dynamisant l'inflexion narcissique des vocalises par des mélodies chatoyantes. *Cette ressemblance évidente* ne fait pas d'eux des plagiaires pour autant. Le quatuor britannique, qui s'était déjà signalé par quelques brillants *singles* (*For The Dead*, *Be My Light Be My Guide*), se paie le luxe de ne pas les reproduire dans *Olympian*, leur premier album. Le panache de ses nouvelles compositions, l'indéniable charisme de leur leader, à la fois lyrique et familier, finissent par les distinguer. Concluant le disque, une chanson n'annonce-t-elle pas *We'll Find Our Own Way*, un prometteur *« nous trouverons notre propre voie »*. – *S. D.*

★ 1 CD Polydor 527 446-2.

TINDERSTICKS
II

DE PRIME ABORD, on a envie de consoler ce crooner exténué, de lui dire qu'après tout cela n'est pas si grave et que l'alcool surtout n'y changera rien. Mais, alors qu'on allait secouer gentiment un Stuart Staples ruminant ses mots comme autant de derniers souffles, les effets envoûtants de ce deuxième album nous persuadent d'écouter plus longtemps ce requiem intime. Encadré d'un groupe titubant, le chanteur déploie ses mélopées cafardeuses ; somptueusement drapé dans sa déchéance, il les décore aussi d'orchestrations baroques. Pluie de cordes, xylophone, trompettes et un piano amer font de ces chansons des symphonies de poche en l'honneur des vaincus. Comme son prédécesseur, ce disque souffre de sa longueur (soixante-dix minutes), mais la beauté des dérives est qu'elles *semblent sans fin.* – *S. D.*

★ 1 CD This Way Up 526 303-2. Distribué par Mercury.

JAZZ

QUOI DE NEUF, DOCTEUR
A l'envers

DANS CE QUATRIÈME enregistrement *(en dix ans) du big band* Quoi de neuf, docteur, le trompettiste Serge Adam renverse le rôle de soliste dans l'écriture orchestrale. Partant de différentes improvisations et non de l'orchestre-prétexte à improvisations, il a construit les interventions des sections et de la rythmique autour d'associations à deux, trois ou quatre instrumentistes pour créer un assemblage de petite ou moyenne formation. Tuba solo et quartette de trombones, trompette et contrebasse associées aux saxophones, batterie et ténor avec les cuivres et les anches, les combinaisons sont multiples sans que Serge Adam en épuise les possibilités. Le big band y révèle ses mouvements internes, les sections leurs spécificités de timbre. Le procédé aurait pu n'être qu'un jeu de l'esprit et de partitions. Cela arrive par endroits – quelques secondes d'ennui, – mais l'ensemble dépasse l'exercice pour révéler d'intrigantes sonorités, des mariages harmoniques imagés, délaissant provisoirement l'aspect brillant et spectaculaire du big band au profit d'un orchestre de chambre singulier dont les titres des compositions – *Andante cantabile legerissimo*, *Transmodulation*, *Sanza performative...* – montrent l'esprit malicieux. – *S. Si.*

★ 1 CD Doc 004. Distribué par Night & Day.



HENRI DUTILLEUX
Concerto pour violon
l'Arbre des songes
Concerto pour violoncelle
Tout un monde lointain
Pierre Amoyal (violon)
Lynn Harrel (violoncelle)
Orchestre national de France
Charles Dutoit (direction)

RÉUNIS pour la première fois sur un seul disque, ces deux concertos de Dutilleux avaient précédemment été enregistrés par Rostropovitch, commanditaire de *Tout un monde lointain* (excellemment pour EMI) et Isaac Stern, créateur de *l'Arbre des songes commandé par Radio-France* (de façon plus vacillante pour CBS).

Par la perfection de son intonation, la netteté de son articulation, l'aérienne beauté de sa sonorité, Pierre Amoyal fera sans peine oublier son aîné dans le *Concerto pour violon*, une œuvre qui se développe à la façon dont les grands arbres croissent – grimpant irrésistiblement et symétriquement à l'assaut du ciel.

Lynn Harrel joue ici *Tout un monde lointain* sans le mauvais goût qui édulcore ses interprétations des répertoires classiques et romantiques, mais avec une tenue, *une franchise admirables*. La présence du compositeur dans le studio n'y est peut-être pas pour rien. Le National et Dutoit dialoguent avec les deux solistes avec aplomb. – *A. Lo.*

★ 1 CD Decca 44 398-2.

CLAUDE DEBUSSY
Préludes pour piano.
Livres I et II
Jean-Louis Haguenauer
(piano)

ON NE PEUT PAS DIRE que Jean-Louis Haguenauer soit un habitué des feux de la rampe. Ce musicien fin et discret, pratique volontiers la musique de chambre. Il s'est trouvé des compagnons à l'unisson de cette conduite : l'Opéra de Vichy lui offre l'acoustique de son beau théâtre, le petit label Lydia Digital lui permet d'enregistrer à raison d'un volume par an l'intégrale de la musique pour piano de Debussy.

Haguenauer possède une qualité essentielle et immédiatement frappante : celle de faire sonner la musique du compositeur comme l'envers du silence. Dans *La Cathédrale engloutie*, Haguenauer sait faire coexister des couches de sonorité aux grains divers. Les *acciaccaturas* cinglantes de *La Puerta del Vino* sont griffues sans être jamais agressives, les sonorités rêveuses de *Voiles* sont tendres sans être mielleuses. Tout dans ce jeu passe par le contrôle poétique et lucide d'une approche du clavier qui n'est pas sans évoquer l'art de Michelangeli.

La prise de son est idéale, le réglage du piano *itou. Le tout est ac*compagné d'un beau texte de Michel Schneider. – *R. Ma.*

★ 1 CD Lydia Digital Lidi 0103023/24-95.

FRANCESCO CAVALLI
La Calisto
Concerto Vocale
René Jacobs (direction)

PAR LES TEMPS QUI COURENT, le « nouveau conformisme » baroque pèse lourdement. Tandis qu'Harnoncourt et *Koopman font paraître une Passion selon saint Jean* (Teldec) et une *Messe en si* (Erato) de Bach, à la Viollet-Leduc, René Jacobs se plaît à restituer *La Calisto* de Cavalli (1602-1676) dans le plus pur style baroque : celui de l'invention et de la liberté. Il n'hésite pas à instrumenter, à convoquer *sinfonias* et *accompagnatos*, à dérouler un continuo richissime autour d'une pléiade de jeunes solistes entourant la Calisto de Maria Bayo. Ces quelque deux heures et quarante-cinq minutes sont le témoignage que certains ont décidé de ne pas couler cette musique dans le bronze de la respectabilité. – *R. Ma.*

★ Un coffret de 3 CD Harmonia Mundi HMC 901515-17.

MUSIQUE DU MONDE

VUSI MALHASELA
Wisdom of Forgivness

NÉ À LADY SELBOURNE, au beau milieu des années d'apartheid, près de Pretoria, Vusi Malhasela a trente ans. Il a grandi à Mamelodi, une township de la capitale sud-africaine. Sa grand-mère tenait un *shebeen*, un de ces *débits de boissons* qui servent aussi à réunir les hommes pour les faire chanter en chœur. Le jeune homme a commencé sa carrière de musicien en 1979, en fondant un groupe au nom militant, The Ancestors of Africa, *guidé par* un médecin aux pieds nus, Fabian Uberu. Dans *Wisdom of Forgivness*, le deuxième album que Vusi Malhasela a enregistré pour la collection « Musiques du monde » du label de jazz Indigo, cet auteur-compositeur à la voix angélique rend hommage à « Doc Uberu », ce père spirituel, qui fut assassiné par la police d'État.

Les blessures laissées par l'apartheid sont profondes. Opposant, Malhasela soutenait l'ANC, tout en affirmant un catholicisme fervent. Cet album est au bord d'un pardon nécessaire, mais non octroyé d'office. Le chanteur se livre ici (en zoulou) à une sorte d'inventaire d'après la bataille – la beauté du pays, l'état des mines d'or, la force de la danse et du chant, la solidarité nécessaire – dans un style allégorique, fleuri, d'une infinie tendresse. Guitariste, ce *protestsinger* à la voix si tendre joue de toutes les cordes entremêlées de l'univers musical sud-africain : berceuses, chorales masculines, rythmes des townships, poésie pastorale... Tout y est, l'accordéon, la mandoline, les cuivres façon jazz, le violon, la pulsation de la basse. *Wisdom of Forgivness*, qui donne son nom à l'album, est cristallin, sorte de gospel mélodique et émouvant qui aurait flirté avec le Kronos Quartet (en l'occurrence le Soweto String Quartet) et Joan Baez. – *V. Mo.*

★ 1 *CD Indigo/Label Bleu* LBLC2518. Distribué par Harmonia Mundi.

LUCKY DUBE
Trinity

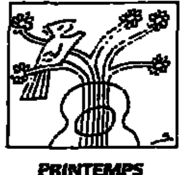
LE SUD-AFRICAIN Lucky Dube est l'une des figures emblématiques du reggae africain, avec l'Ivoirien Alpha Blondy. *Trinity* pourrait être l'album de la plénitude, il est celui d'une simplification à la fois percutante, charmante et décevante. Le parti pris d'efficacité adopté par Lucky Dube, excellent chanteur, auteur *de textes au vitriol sur la corrup*tion, la police, la lâcheté des hommes (et le courage des femmes) passe en beauté ou casse par naïveté. Efficaces parce que directs, tant musicalement (les chœurs, les cuivres) qu'idéologiquement (le pari de la connaissance mutuelle des Blancs et des Noirs dans un pays enfin libéré de l'apartheid), les onze titres de l'album ont emprunté aux harmonies du rhythm'n'blues noir-américain, tel ce *Trinity*, une des grandes réussites de l'album du même nom, du reggae musclé à tendance soul, assouplie par le jeu d'un quatuor à cordes, le *Soweto String* Quartet. – *V. Mo.*

★ 1 CD Tabu 530 479-2. Distribué par Polydor.

Fefita la Grande et Flaco Jimenez ramènent le Printemps de Bourges vers le Sud

BOURGES
de notre envoyée spéciale

PJ Harvey est une idole naissante et écorchée, dont on ignore, en ces temps d'attirance pour l'éphémère, si elle aura envie de perdurer. Francis Cabrel est *une idole* confirmée dont on sait qu'il continuera de vivre au même rythme, économe et paysan, pendant des lustres encore. L'une, après un concert à Paris le 25 avril (*Le Monde* du 28 avril), avait atterri en Centre-France avec sa petite robe du soir, version prêt-à-porter, dans une soirée à rebondissements, tenue par des rockers aussi casseurs que Frank Black ou Electrafixion, au beau milieu d'un pavillon Coca-Cola métallique et pas tout à fait plein. L'autre s'était installé sous le *chapiteau de six mille places que le* Printemps de Bourges réserve aux vrais chanteurs populaires, c'est-à-dire à ceux qui touchent les masses.


PRINTEMPS DE BOURGES

Cabrel est le chanteur à succès *du moment. Son dernier album, Un samedi soir sur la Terre*, continue de battre les records de vente, et Francis a la moustache toujours aussi calme, le regard clair et le rêve astaforien (de la commune où *il est conseiller municipal). Ses* concerts n'en disent pas plus long. Où trouver de la chair, dans ce deuxième jour de Printemps, encombré de la visite d'un candidat à l'Élysée, Jacques Chirac ? Sur les bas-côtés. Au Magic Mirrors, par exemple, petit chapiteau en toile, bois et verroterie, où le festival met en scène ses tentations et ses faiblesses, depuis 1992.

C'est là que le Printemps offre à dîner, dans le cadre de « Péchés de chère » en général exotiques, puisqu'on a pu y entendre les années précédentes la Cap-Verdienne Cesaria Evora, le Martiniquais Frankie Vincent ou l'Américaine Marva Wrights, en dégustant de la *catchupa*, du blanc-manger ou du *sweet potato pie.*

UN JOUR « SANS »

Cette année, le temps n'est pas à l'audace, on l'avait déjà noté à la lecture d'un programme certes varié *et alléchant, mais où* manquent ces fantaisies (des nuits de conteurs facétieux, des confidences de bluesmen méconnus ou des paris insensés sur l'avenir du ragga-ska néerlandais), dont le Printemps est capable, une fois admis que pour pouvoir offrir quatre soirs de « péchés », il faut un Cabrel quelque part.

En attendant Ledward Kaapana et Cyril Pahinui, virtuoses de la guitare hawaïenne (samedi 29), le Tex-mex Flaco Jimenez a accompagné jeudi soir 27 avril les haricots rouges d'usage, tandis que Fefita la Grande, Dominicaine de choc, *« faisait du poulet »* (en langage des rues, s'embrasser). L'Américain Flaco Jimenez joue de l'accordéon *depuis son plus jeune âge, et cela* fait longtemps. Il est le champion de la musique ranchera, écouté et adulé d'Austin (Texas) à San Antonio. Il a joué avec Ry Cooder et les Rolling Stones. Avec ses mélanges d'anglais fleuri et d'espagnol raccourci, il saurait faire bouger des montagnes. Mais voilà, jeudi, Flaco n'avait pas d'appétit. Ni dans les classiques cubains (*Guantanamera*, *La Bamba*) ni dans les standards américains. Batterie simplette et basse poussive achevaient de neutraliser l'accordéon et la foi. Un jour « sans ».

La Dominicaine Fefita la Grande sait-elle même qu'il existe des jours « sans » ? Cet édifice de quincaillerie (bagues à tous les doigts, bottes à chaînes, porte-jarretelles à anneaux multiples, boucles d'oreilles à rallonge), prolongé d'une coiffure rousse en choucroute, est monté sur ressorts. A cinquante ans tout rond, la baroudeuse du *merengue* paysan ne désarme pas.

ARROGANTE ET DOMINATRICE

Effrontée, moulée – à l'excès – dans un short en cuir noir, portant cuissardes, arrogante et dominatrice, Fefita tape sur l'épaule de qui elle veut, pioche dans les hommes de la piste pour danser en face à face. Elle joue d'un petit accordéon diatonique rouge qu'elle trimballe comme un baluchon de campagnarde et chante d'une voix sans faiblesses, l'amour, les pistolets, la liberté de choix (des hommes par les femmes).

Rapide à couper la respiration, le *merengue* de Fefita est soutenu par des riffs d'un saxophone très paysan (joué par un moustachu rondelet) et le frottement déchaîné du *guirao* (une baguette, une râpe métallique). Le curriculum vitae de Fefita la véloce indique que cette paysanne intrépide, star nationale depuis vingt ans, habite Dieu sait où ; qu'elle descend de la montagne à cheval pour reprendre son 4 × 4 au village ; qu'elle se fait conduire en limousine à l'aéroport international de Saint-Domingue. Mais nul n'a révélé comment elle était arrivée à Bourges.

Véronique Mortaigne

★ Prochains concerts de Fefita la Grande : à Bourges, vendredi 28 avril au Magic Mirrors à 20 heures ; à Paris au New Morning, 28, rue des Petites-Ecuries, Mº Château-d'Eau, samedi 29 et dimanche 30 avril à partir de 20 h 30. Tél. : (1) 45-82-44-40.



هكذا من الأصل

Les mélanges maures de Radio Tarifa

Flûtes berbères, bouzouki, luth arabe : le groupe composite a inventé la rumba algérienne

RADIO TARIFA est née de la volonté de trois musiciens du Sud de réconcilier leurs savoirs. Benjamin Escorriza, Vicento Molino, et Fain S. Duenas ont puisé loin dans les racines des musiques espagnoles maures, en s'appuyant sur les recherches en musique médiévale du groupe Ars Antigua Musicales, puis en écoutant de la musique arabe en abondance. Le résultat est un impressionnant puzzle, chanté en espagnol mais empreint de toutes les circulations méditerranéennes, de l'Occitanie et de ses fanfares, les *coblas*, au ney (la flûte de roseau) turc, en passant évidemment par le flamenco. Des musiciens sont venus se greffer sur le trio, emportant avec eux de l'accordéon, de l'oud (luth), de la fidule, du balafon, de la darbouka. Doux, coloré à l'extrême, le style de Radio Tarifa est un tremplin vers le rêve d'une Espagne multiple et d'un Maghreb étendu, ouvert, pont avancé de l'Afrique vers une Europe qui doit beaucoup à ses Suds.

★ **Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris-5e. Mo Jussieu. 20 h 30, les 28 et 29. Tél. : 40-51-38-37. De 70 F à 90 F.**

UNE SOIRÉE A PARIS

Archimusic
A mi-chemin des partitions mouvementées de Frank Zappa, du rappel de quelques histoires du jazz et de la musique contemporaine, avec çà et là des incursions dans les musiques celtiques, Archimusic mélange les genres sous la direction conjointe de Serge Adma et Jean-Rémy Guédon. Après un disque pas totalement convaincant, cette assemblée de clarinettes, basson, cornemuse, trompette, saxophone et rythmique pourrait rendre l'ensemble plus attrayant sur scène.
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, les 28 et 29. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

Jacques Patarozzi
Une soirée en deux parties avec un duo de filles, *Que je ne meure pas tout entière*, suivi d'un quatuor de garçons, *De la poudre aux dieux*, inspiré par l'Inde et le sacré.
Théâtre Dunois, 108, rue Chevaleret, Paris-13e. Mo Chevaleret, 20 h 30, les 28 et 29 avril, et du 1er au 6 mai ; 15 heures, le 30. De 70 à 100 F.

Sylvain Beuf Quartet
Un jeune saxophoniste grandi dans l'amour du bop vient de recevoir le prix Django Reinhardt de l'Académie du jazz. Swing brûlant, sonorité fournie et des accompagnateurs dans les mêmes dispositions, Laurent de Wilde (piano), Gildas Scouarnec (contrebasse) et Simon Goubert (batterie).
Manhattan Jazz Club, hôtel New York, Disneyland, 77 Marne-la-Vallée. RER A, arrêt Marne-la-Vallée Chessy. 20 h 30, les 28 et 29. Tél. : 60-45-73-00. 50 F.

Christian McBride
Le jeune contrebassiste du moment : tous les musiciens le veulent auprès d'eux. Toutes générations confondues, c'est un signe. Le toucher est sûr et puissant, les doigts véloces, et surtout la musique présente, bien qu'un premier disque en leader (*Gettin'It*, Verve/Polygram, *Le Monde* du 15 avril) n'en témoignait pas totalement.
La Villa, 29, rue Jacob, Paris-6e, Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 heures, jusqu'au 2 mai. Tél. : 43-26-60-00. 120 F.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine, une sélection des films en exclusivité et des reprises

NOUVEAUX FILMS

LE GRAND BLANC DE LAMBARÉNÉ
Film franco-gabono-camerounais de Bassek Ba Kobhio
: Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE LIVRE DE LA JUNGLE
Film américain de Stephen Sommers
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10)
VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés . 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

71 FRAGMENTS D'UNE CHRONOLOGIE DU HASARD
Film autrichien de Michael Haneke
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

RÉGIONS

Une sélection musique, danse, théâtre et art en région

MUSIQUE CLASSIQUE

AVIGNON
Orchestre lyrique de région Avignon-Provence
Bach : *Cantate BWV 51*. Haydn : *Concerto pour cor et orchestre nº 2*. Purcell : *The Fairy Queen, Suite pour orchestre à cordes*. Vivaldi : *Concerto pour piccolo et cordes*. Laure Florentin (soprano), Nicole Libraire (piccolo), Alain Longearet (trompette), Eric Sombret (cor), Orchestre lyrique de région Avignon-Provence, Patrick Souillot (direction).
Opéra, rue Racine, 84 Avignon. 20 h 30, le 4 mai. Tél. : 90-82-23-44. De 15 F à 120 F.

DIJON
L'Elisir d'amore
De Donizetti. Avec Stefania Bonfadelli (Adina), Marc Laho (Nemorino), Franck Ferrari (Belcore), Eric Martin-Bonnet (Dulcamara), Annita Henna (Giannetta), Orchestre de l'Opéra de Dijon, Maurizio Rinaldi (direction), Frédéric Lhuillier (mise en scène).
Opéra, 2, rue Longepierre, 21 Dijon. 15 heures, le 30. Tél. : 80-67-23-23. De 100 F à 230 F.

LYON
Schliemann
de Betsy Jolas. Avec Jean-Marie Frémeau (Heinrich Schliemann), Virginie Pochon (Sophia), Fabienne Chanoyan (Andromache, la Messagère), Laurent Naouri (Adolphe Spencer L.), Hélène Delaveault (Nelly), Jean Dupouy (Mister Haak), Jean Delescluse (docteur Cozzolini), Chœurs et Maîtrise de l'Opéra de Lyon, Orchestre de l'Opéra de Lyon, Kent Nagano (direction), Alain Françon (mise en scène), Carole Marcade (chorégraphie).
Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, 61 Lyon. 20 h 30, les 3 et 6 mai ; 17 heures, le 7 mai ; 19 h 30, le 9 mai. Tél. : 72-00-45-45. De 145 F à 350 F. Et les 18 et 19 mai, à 20 h 30 à l'Opéra de Lyon.

MONTPELLIER
Cavaliera Rusticana. Paillasse
De Mascagni. De Leoncavallo. Avec Maria Abajan (Santuzza), Gegam Grigorian (Turiddu, Canio), Alain Fondary (Alfio), Olga Tichina (Lucia), Marisa Vitali (Lola, Nedda), René Massis (Tonio), Marc Barrard (Silvio), Franck Bard (Beppe), Chœurs de l'Opéra de Montpellier, Chœur d'enfants de Tonia Le Carlier, Orchestre philharmonique de Montpellier, Jérôme Pillement (direction), Gian Carlo del Monaco (mise en scène).
Opéra Berlioz. Corum. Palais des congrès, esplanade Charles-de-Gaulle, 34 Montpellier. 15 heures, le 30 avril et le 7 mai ; 20 heures, les 2 et 5 mai. Tél. : 67-60-19-99. De 70 F à 180 F.

NICE
Otello
De Rossini. Avec Chris Meritt (Otello), Lella Cuberli (Desdemona), Rockwell Blake (Rodrigo), Michael Cousins (Iago), Giovanni Furlanetto (Elmiro), Nadine Chery (Emilia), Franck Cassard (Lucio, le gondolier), Chœur de l'Opéra de Nice, Orchestre philharmonique de Nice, Klaus Weise (direction), Eric Vigie (mise en scène).
Opéra, 4-6, rue Saint-François-de-Paule, 06 Nice. 20 heures, les 5, 9 et 16 mai ; 14 h 30, les 7 et 14 mai. Tél. : 93-85-73-36. De 110 F à 290 F.

STRASBOURG
Tosca
De Puccini. Avec Gail Gilmore (Tosca), Giorgio Tieppo (Cavaradossi), David Pittman-Jennings (Scarpia), Chœurs de l'Opéra du Rhin, Orchestre philharmonique de Strasbourg, Paolo Olmi (direction), Renate Ackermann (mise en scène).
Théâtre municipal, Opéra du Rhin, 19, place Broglie, 67 Strasbourg. 20 heures, les 20 et 22 avril et les 5, 8 et 12 mai ; 15 heures, le 14 mai. Tél. : 88-75-48-23. De 45 F à 270 F. Le 24 mai, à 20 heures, à l'Opéra du Rhin, à Strasbourg ; les 30 mai et 2 juin, à 20 h 30, à la Filature de Mulhouse.

TOULOUSE
Wozzeck
De Berg. Avec Jean-Philippe Lafont (Wozzeck), Carole Farley (Marie), Ricardo Cassinelli (le Capitaine), Walter Berry (le Docteur), Michael Pabst (le Tambour-Major), Donald George (Andres), Chœur et Orchestre national du Capitole de Toulouse, James Johnson (direction), Pierre Médecin (mise en scène).
Théâtre du Capitole, place du Capitole, 31 Toulouse. 14 h 30, le 30. Tél. : 61-22-80-22. De 90 F à 300 F.

Orchestre philharmonique de Dresde
Mozart : *Concerto pour piano et orchestre KV 466*. Bruckner : *Symphonie nº 4 « Romantique »*. Rudolf Buchbinder (piano), Orchestre philharmonique de Dresde, Michel Plasson (direction).
Halle aux Grains, place Dupuy, 31 Toulouse. 20 h 30, le 4 mai. Tél. : 61-22-24-40. De 80 F à 235 F. Et le 5 mai, à 20 h 30, à la Halle aux Grains de Toulouse, « Prélude et mort d'Isolde » de « Tristan et Isolde », « Wesendonck Lieder », « Air d'Elisabeth » de « Tannhäuser » de Wagner. Avec Hildegard Berhens (soprano).

JAZZ

APT
5e Festival de jazz en pays d'Apt
Avec François Corneloup, Louis Sclavis/Dominique Pifély Acoustic Quartet, Duo René Botlang/Franz Koglmann, Trio Rémi Charmasson (Saignon), Denis Fournier Quintet (Villars), Duo Sylvain Kassap/François Corneloup (Gargas).
Organisé par l'association Kiosque. Du 28 avril au 7 mai. Tél. : 90-75-54-27.

AVIGNON
Oliver Lake, Fred Hopkins, Andrew Cyrille
Trois activistes du free jazz des années héroïques, toujours passionnants
La Manutention, rue des Escaliers Sainte-Anne, 84 Avignon. 21 heures, le 11 mai. Tél. : 90-86-08-61. De 50 F à 90 F.

LE MANS
16e Europa Jazz Festival
Avec John Surman, Duo Benat Achiary/Michel Doneda, Keith Tippett, Jean-François Canape Trio, Gérard Marais Quartet, Système Friche, Howard Riley, Trio Tortiller/Rousseau/Vignon, Paul Bley/Jimmy Giuffre/Steve Swallow, Hélène Labarrière Machination, Tim Berne Bloodcount, Django Bates Delightful Orchestra.
Organisé par l'association Le Mans Jazz Festival. Jusqu'au 1er mai. Tél. : 43-24-81-78.

PONT-A-MOUSSON
Kassalit Quintet
Une jeune formation lorraine dans l'esprit du jazz européen
Jazz club des Prémontrés, Centre culturel de Rencontre, 54 Pont-à-Mousson. 20 h 30, le 11 mai. Tél. : 83-81-10-32. De 40 F à 60 F.

MULHOUSE
Daunik Lazro, Joe McPhee, Evan Parker
Souffles continus et cris mélodiques dans la pleine liberté du jazz
La Filature, salle modulable, 20, allée Nathan-Katz, 68 Mulhouse. 20 h 30 le 12 mai. Tél. : 89-36-28-28. 80 F.

DANSE

CHAMBÉRY
Compagnie Maguy Marin
Maguy Marin : *Waterzooï*.
Espace André-Malraux, Carré Curial, 73 Chambéry. 20 h 30, le 4 mai. Tél. : 79-70-02-85. De 70 F à 125 F.

LYON
Compagnie Michel Hallet Eghayan
Michel Hallet Eghayan : *Retour en avant*.
Maison de la danse, 8, avenue Jean-Mermoz, 69 Lyon. 20 h 30, les 4, 5, 12 et 13 mai ; 19 h 30, le 10 mai. Tél. : 78-75-88-88. De 80 F à 100 F.
Et les 10, 12 et 13 mai, « Hommage à Kandinsky », chorégraphie de Michel Eghayan.

MONTPELLIER
Compagnie Yann Lheureux
Yann Lheureux : *De l'être chair*.
Théâtre Jean-Vilar, 155, rue de Bologne, 34 Montpellier. 21 heures, les 5 et 6 mai. Tél. : 67-40-41-39. De 50 F à 70 F.

THÉATRE

ALBI
Trois Sœurs
D'Anton Tchekhov, mise en scène de Matthew Jocelyn, avec Pascale Bonnet, Catherine Bussière, Patrick Delage, Charles Ginvert, Eric Larzat, Olivier Maltinti, Renaud Maurin, Marie Neplaz, Caroline Ouazana, Fabrizio Pazzaglia, Pascal Rozand, Daniel Strugeon et Patrice Verdeil.
Théâtre municipal, rue Saint-Antoine, 81 Albi. Le vendredi 5, à 20 h 30. Tél. : 63-54-00-25. Durée : 2 heures. 120F.

ALENÇON
La Botte et sa chaussette
D'Herbert Achternbusch, mise en scène de Michel Dubois, Jean-Yves Lazennec et Lucien Marchal, avec Michel Dubois et Lucien Marchal.
Théâtre, 2, avenue de Basingstoke, 61 Alençon. Le vendredi 5, à 20 h 30. Tél. : 33-29-16-96. Durée : 1 h 40. 86 F.

ANGERS
Choral
De François-Tanguy, d'après Kafka, mise en scène de François Tanguy, avec Frode Bjornstad, Branlo, Laurence Chable, Jean-Louis Coulloc'h, Yves-Noël Genod, Pierre Meunier, Nigloo, Jean Rochereau et Nadia Vonderheyden.
Salle Beaurepaire, 12, boulevard Gaston-Dumesnil, 49 Angers. Les mercredi 3 et vendredi 5, à 20 h 30 ; le jeudi 4, à 19 h 30. Tél. : 41-87-80-80. Durée : 1 h 50. 75 F et 110 F.*

BORDEAUX
Alice-Lewis ou La Nuit des cinq lunes
De José Manuel Cano Lopez, d'après Lewis Carroll, mise en scène de José Manuel Cano Lopez, avec Karine Auger, Françoise Cano Lopez, Valérie Chommeloux, Denis Deschaume, Laurent Favière et Alain Papillon.
Théâtre Molière-Scène d'Aquitaine, 33, rue du Temple, 33 Bordeaux. Le mardi 2, à 20 h 30. Tél. : 56-01-45-67. Durée : 1 heure. 40 F et 80F.*

Contes et Mécomptes
De José Manuel Cano Lopez, d'après les frères Grimm, mise en scène de José Manuel Cano Lopez, avec Valérie Chommeloux et Thierry Vermote.
Théâtre Molière-Scène d'Aquitaine, 33, rue du Temple, 33 Bordeaux. Le mardi 2, à 14 h 30. Tél. : 56-01-45-67. Durée : 0 h 50. 40 F et 80 F.*

Les Petits Métiers
De José Manuel Cano Lopez, d'après Tony Duvert, mise en scène de José Manuel Cano Lopez, avec Denis Deschaume et Alain Papillon.
Théâtre Molière-Scène d'Aquitaine, 33, rue du Temple, 33 Bordeaux. Le mercredi 3, à 20 h 30. Tél. : 56-01-45-67. Durée : 1 heure. 40 F et 80 F.*

Le Grand Meaulnes ou Je cherche l'amour
De José Manuel Cano Lopez, d'après Alain Fournier, mise en scène de José Manuel Cano Lopez, avec Françoise Cano Lopez, Véronique Chabarot, Valérie Chommeloux, Denis Deschaume, Laurent Favière, Anne-Marie Foucard, Alain Papillon et Thierry Vermote.
Théâtre Molière-Scène d'Aquitaine, 33, rue du Temple, 33 Bordeaux. Les jeudi 4 et samedi 6, à 20 h 30 ; le vendredi 5, à 14 h 30. Tél. : 56-01-45-67. Durée : 1 h 30. 40 F et 80 F.*

CAEN-HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR
Gibiers du temps, seconde époque : voix
De Didier-Georges Gabily, mise en scène de l'auteur, avec Vincent Dissez, Bernard Ferreira, Catherine Baugué, Frédérique Duchêne, Elisabeth Doll, Ulla Baugué, Nicolas Bouchaud, Hélène Corsi, Christelle Legroux, Virginie Lacroix, Françoise Féraud, Nathalie Nambot, Denis Lebert, Xavier Tavera, Jean-Jacques Levessier et Nanténé Traoré.
Comédie de Caen, 1, square du Théâtre, 14 Caen-Hérouville-Saint-Clair. Les mercredi 3 et jeudi 4, à 19 h 30 ; le vendredi 5, à 20 h 30. Tél. : 31-46-27-29. Durée : 3 heures. 85 F et 105 F.*

DIJON
C'est magnifique
De Jérôme Deschamps et Macha Makeieff, mise en scène des auteurs, avec Jean-Marc Bihour, Robert Horn, Atmen Kelif, Bruno Lochet, Yolande Moreau, François Morel, Philippe Rouèche (accordéon et piano).
Théâtre municipal, place du Théâtre, 21 Dijon. Les jeudi 4, vendredi 5, samedi 6, à 20 h 30. Tél. : 80-67-20-21. Durée : 1 h 35. 60 F et 120 F.*

LYON
L'Amant
De Harold Pinter, mise en scène de Pierre Bianco, avec Brigitte de Villepoix et Lawrence Faudot.
Théâtre de la Platte, 32, rue René-Leynaud, 69 Lyon. Les samedi 29 avril, mardi 2, mercredi 3, vendredi 5, samedi 6 mai, à 20 h 30 ; le jeudi 4, à 19 h 30. Tél. : 78-39-25-89. Durée : 1 h 15. 65 F et 95 F.*

MARSEILLE
Paroles du sage-L'Ecclésiaste
D'après la Bible, mise en scène de Claude Régy, avec Marcial Di Fonzo Bo.
Les Bernardines Théâtre, 17, boulevard Garibaldi, 13 Marseille. Les mardi 2, vendredi 5, samedi 6, à 21 heures ; les mercredi 3 et jeudi 4, à 19 h 30. Tél. : 91-24-30-40. Durée : 1 h 15. 50 F et 90 F.*

MEYLAN
As You Like It
De William Shakespeare, mise en scène de Dominique Serron, avec Franck Baal, Saïd Bahaïd, Angelo Bison, Frédéric Desager, Marie Haest, Andréa Hannecart, Gauthier Lisein, Julie Maes, Bernadette Mouzon, Georges Siatidis et Mimi Van-den Bosch.
L'Hexagone, 24, rue des Aiguinards, 38 Meylan. Le samedi 29, à 20 heures. Tél. : 76-90-00-45. Durée : 2 h 45. 50 F et 100 F.*

MONTPELLIER
Ariane et Barbe-Bleue ou la Délivrance inutile
De Maurice Maeterlinck, mise en scène de Jacques Bioulès, avec Fabienne Augié, Karine Benlloch, Laurent Gersztenkorn, Marie Lamachère, Sonia Onckelinx, Juliette Reyniers, Isabelle Sadoyan et Caroline Soula.
Théâtre des Treize-Vents, domaine de Grammont, 34 Montpellier. Le samedi 29, à 20 h 45. Tél. : 67-58-08-13. Durée : 1 h 10. 75 F et 110 F.*

MONTPELLIER-SAINT-JEAN-DE-VEDAS
La Paix
D'Aristophane, mise en scène de Michèle Heydorff, avec Michel Froëlhy, Claude Barichasse, Patrick Lerch, Patrick Dupond, Henry Le Ny, Philippe Geoffroy, Isabelle Destombes, Danièle Imparato, Stéphanie Marc et Eva Nocca ou Justine Heydorff.
Chai du Terral, 34 Montpellier-Saint-Jean-de-Védas. Les mardi 2, vendredi 5, samedi 6, mardi 9, à 20 h 45 ; les mercredi 3 et jeudi 4, à 19 heures ; le dimanche 7, à 18 heures. Tél. : 67-47-15-87. Durée : 1 h 30. 60 F et 85 F. Jusqu'au 13 mai.*

NANCY
L'Opéra de quat'sous
De Bertolt Brecht, mise en scène de Charles Tordjman, avec Jean-Claude Leguay, Daniel Martin, Philippe Fretun, Coco Felgeirolles, Isabelle Mazin, Mona Heftre, Isabelle Gozard, Yedwart Ingey, Pierre Meunier, Dominique Balzer, Philippe Crubezy, Jean-Claude Perrin et Marc Spilmann.
La Manufacture, 10, rue Baron-Louis, 54 Nancy. Les samedi 29 avril, vendredi 5, samedi 6 mai, à 20 h 45 ; le dimanche 30, à 16 h 30 ; les mercredi 3 et jeudi 4, à 19 heures. Tél. : 83-37-42-42. Durée : 3 heures. 80 F et 120 F.*

NANTES
L'oiseau n'a plus d'ailes
D'après Peter Schwiefert, mise en scène de François Duval, avec François Duval et la voix de Judith Magre.
Maison de la culture de Loire-Atlantique-Espace 44, 84, rue du Général-Buat, 44 Nantes. Du mardi 2 au jeudi 4, à 21 heures. Tél. : 51-88-25-25. Durée : 1 h 30. 80 F et 140 F.*

Vies des quatre Jean
D'après Valère Novarina, mise en scène de Michel Liard, avec Anne-Gaël Gauducheau, Gérard Guérif, Michel Liard, Didier Morillon et Chrystel Petitgas.
Salle Pannonica, 9, rue Basse-porte, 44 Nantes. Les mardi 2, vendredi 5, mardi 9, à 21heures. Tél. : 40-35-68-32. Durée : 0 h 55. 65 F et 85 F. Jusqu'au 24 mai.*

OULLINS
La Cagnotte
D'Eugène Labiche, mise en scène de Jean-Luc Lagarce, avec Jean-Marie Frin, Jean-Louis Grinfeld, Mireille Herbstmeyer, Jean-Pierre Becker, Mathias Jung, Michel Fau, Yves Robin, Jean-Claude Frissung, Martine Thinières et Jacques Mazeran.
Théâtre de la Renaissance, 7, rue Orsel, 69 Oullins. Le samedi 29, à 20 h 30. Tél. : 72-39-74-91. Durée : 1 h 30. 80 F et 100 F.*

RENNES
Palais Mascotte
D'Enzo Cormann, mise en scène d'Hervé Lelardoux, avec Guy Abgrall, Marylin Leray, Gilles Ronsin et la voix de Lula Kerdreux.
Théâtre de l'Arpenteur, 16, rue Guillaume-Lejean, 35 Rennes. Les mercredi 3, *jeudi 4, vendredi 5, à 20 h 30. Tél. : 99-31-12-31. Durée : 1 h 40. 110 F.*

Comment le diable fut trompé par un laboureur de Papefiguière
De Petr et Matej Forman, d'après François Rabelais, mise en scène de Petr Forman, avec Milan Forman, Marie Waage, Jana Paulova, Matej Forman, Ivan Arsenjev, Jiri Sika, Radim Kratochvil et Petr Forman.
Le Grand Huit-Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Hélier, 35 Rennes. Le mardi 2, à 14 h 30 et 20 h 30 ; le mercredi 3, à 15heures ; le jeudi 4, à 14 h 30 et 19 heures ; le vendredi 5, à 14 h 30 et 18 heures ; le samedi 6, à 15 heures et 20 h 30. Tél. : 99-31-12-31. Durée : 0 h 50. 110 F.

Le Cri de la méduse
De Jean-François Peyret, mise en scène de l'auteur, avec Evelyne Didi, Roser Montllo et la voix d'André Wilms.
Le Grand Huit-Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Hélier, 35 Rennes. Les mardi 2 et vendredi 5, à 20 h 30 ; les mercredi 3, jeudi 4, samedi 6, à 19 heures. Tél. : 99-31-12-31. Durée : 1 heure. 110 F.

Incidentes-Esquisse
De Georges Lavaudant, mise en scène de l'auteur.
Le Grand Huit-Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Hélier, 35 Rennes. Les mardi 2 et mercredi 3, à 19 heures ; les jeudi 4 et samedi 6, à 20 h 30 ; le vendredi 5, à 23 heures. Tél. : 99-31-12-31. Durée : 1 heure. 110 F.

Jardin de Pulpos (en espagnol)
D'Aristides Vargas Sosa, mise en scène de l'auteur, avec Gerson Guerra, Charo Francès, Carmen Vicente, Susana Nicolalde, Carlos Valencia, Aristides Vargas, Jimena Ferrin et Raimundo Zambrano.
Théâtre de la Parcheminerie, 23, rue de la Parcheminerie, 35 Rennes. Le mercredi 3, à 20 h 30 ; le jeudi 4, à 14 h 30 ; les vendredi 5 et samedi 6, à 19 heures. Tél. : 99-79-47-63. Durée : 1 h 15. 110 F.

TARBES-IBOS
Alceste
D'Euripide, mise en scène de Jacques Nichet, avec Emile Abossolo M'Bo, Nicolas Pirson, Frédéric Borie, Tania Da Costa, François Delaive, Gérard Lorin, Samira Sedira, Abdelouahab Sefsaf et Philippe Lardaud.
Scène nationale du Parvis, route de Pau, 65 Tarbes-Ibos. Les mercredi 3, jeudi 4, vendredi 5, samedi 6, à 21heures. Tél. : 62-90-06-03. Durée : 1 h 50. 140 F.

THIONVILLE
Charcuterie fine
De Tilly, mise en scène de l'auteur, avec Roland Amstutz, Juliette Brac, Michèle Gleizer, Samuel Grilli et Antoine Régent.
Théâtre populaire de Lorraine, rue Pasteur, 57 Thionville. Le samedi 29, à 20 h 30. Tél. : 82-82-14-92. Durée : 1 h 10. 60 F et 80 F.*

VALENCE
La Cagnotte
D'Eugène Labiche, mise en scène de Jean-Luc Lagarce, avec Jean-Marie Frin, Jean-Louis Grinfeld, Mireille Herbstmeyer, Jean-Pierre Becker, Mathias Jung, Michel Fau, Yves Robin, Jean-Claude Frissung, Martine Thinières et Jacques Mazeran.
Le Bel Image, place Charles-Huguenel, 26 Valence. Les mercredi 3 et jeudi 4, à 20 h 45. Tél. : 75-79-22-00. Durée : 1 h 30. 90F et 125F.*

★ Tarifs réduits.

CINÉMA

FESTIVALS PARIS

29, 30 avril, 1er et 2 mai

100 ANS DE CINÉMA VUS PAR HENRI LANGLOIS (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). Rio Bravo, samedi 12 h, 15 h, 18 h, 21 h ; Ma femme est une sorcière, dimanche. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Charade, lundi 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Voyage en Italie, mar. 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

AVANT-PREMIÈRE (v.f.), UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27). Freddy sort de la nuit, mardi 21 h.

AVANT-PREMIÈRE (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). Lettre d'une inconnue, dimanche 11 h.

AVANT-PREMIÈRE, Studio 28, 18e (46-06-36-07). Film surprise, lundi 21 h.

CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE (v.o.), L'Arlequin, 6e (45-44-28-80). l'Impossible Mr. Bébé, dimanche 11 h.

CINÉ-U (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). Blood Simple, samedi 12 h, dimanche 12 h, mardi 12 h.

COURTS-CIRCUITS, Le République, 11e (48-05-51-33). Film surprise, mardi 20 h 30.

LES COURTS D'ENFER (v.o.), Denfert, 14e (43-21-41-01). Tango, samedi 11 h 40, mardi 20 h 30.

DOCUMENTAIRE SUR GRAND ÉCRAN, L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Episode de la vie d'un artiste : Nicolas Frize, dimanche 14 h ; la Brèche, dimanche 14 h ; le Quatuor des possibles, dimanche 16 h ; Man no Run, dimanche 18 h 30 ; Manu Dibango, silence, dimanche 20 h 15.

FEMMES : ISLAM OU TRADITION (v.o.), Institut du monde arabe, 5e (40-51-39-91). La Femme, bénédiction de Dieu, samedi 15 h ; Femmes du Niger, entre intégrisme et démocratie, samedi 15 h ; Aziza, samedi 17 h ; Mouvement de libération des femmes iraniennes, dimanche 15 h ; la Citadelle, dimanche 15 h ; Nahla, dimanche 17 h ; Femmes de Kadhafi, samedi 10 h, 18 h, dimanche 10 h, 18 h, mardi 10 h, 18 h.

FESTIVAL DU FILM IRANIEN (v.o.), Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65). Sara, dimanche 18 h ; l'Acteur, dimanche 20 h ; l'Epouse, lundi 18 h ; Portrait de l'amour, mardi 20 h ; le Pain et la poésie, samedi 18 h ; le Jour de l'ange, mardi 18 h ; la Guerre des pétroliers, lundi 20 h ; Hadji Washington, samedi 20 h ; le Chapeau rouge et le cousin, samedi 16 h, dimanche 16 h ; Et la vie continue, lundi 16 h, mardi 16 h.

FESTIVAL DU FILM SPORTIF (v.o.), Institut finlandais, 5e (40-51-89-09). le Rallye des 1000 lacs, samedi 17 h ; le Rallye Neste des 1000 lacs en 1994, mardi 19 h.

LES INDÉPENDANTS AU RÉPUBLIC, Le République, 11e (48-05-51-33). Parfois trop d'amour, lundi 20 h 30.

MARIA KOLEVA FILMS, Cinoche Vidéo, 5e (47-00-61-31). Isabelle et les 27 voleurs, une leçon, samedi 16 h, dimanche 16 h, lundi 16 h, mardi16 h ; Lettre de Paris à l'ami suisse nº 7, samedi 12 h, dimanche 12 h.

LE MAX-LINDER FÊTE LE PREMIER SIÈCLE (v.o.), Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88). Rencontre du 3e type, samedi 13 h 45 ; Brainstorm, samedi 16 h 45 ; l'Aventure intérieure, samedi 19 h 20 ; la Petite Boutique des horreurs, samedi 22 h 15 ; l'Etoffe des héros, dimanche 14 h ; Baraka, dimanche 18 h 15 ; Lawrence d'Arabie, dimanche 20 h 30 ; Lolita, lundi 13 h 30 ; Spartacus, lundi 16 h ; Ultime Razzia, lundi 20 h 15 ; le Baiser du tueur, lundi 22 h 15 ; l'Ange ivre, mardi 13 h 30 ; Vivre, mardi 15 h 45 ; Ran, mardi 19 h ; les Bas-Fonds, mardi 22 h 15.

NANNI MORETTI (v.o.), Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34). Palombella rossa, lundi 12 h 05.

PARIS-V PRÉSENTE :, Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34). Maine Océan, samedi 11 h 30.

RÉTROSPECTIVE JOHN CASSAVETES (v.o.), Studio Galande, 5e (43-26-94-08). Love Streams, lundi 16 h.

SCRATCH PROJECTION, L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Programme Helga Fanderl, mardi 20 h.

WOODY ALLEN (v.o.), Grand Pavois, 15e (45-54-46-85). Zelig, dimanche11 h 30, mardi 19 h 30, 21 h 10 ; Comédie érotique d'une nuit d'été, dimanche 11 h 30, mardi 19 h 30, 21 h 10.

■ PRESSE GRATUITE : le résultat net de *Spir Communication*, société de presse gratuite et de distribution publicitaire dont le quotidien *Ouest-France est actionnaire*, a augmenté de 10,1 % en 1994 (149,6 millions de francs) par rapport à 1993. *Le résultat d'exploitation* s'est élevé à 216,7 millions de francs, en hausse de 9,7 %, pour un chiffre d'affaires de 1,037 milliard de francs, en progression de 10,6 % (937,5 MF en 93). Le groupe précise *qu'il a acquis deux journaux* gratuits à Romans et à Valence (Drôme).

■ CÂBLE : *TV Câble lance le premier service français de téléchargement de jeux vidéo pour micro-ordinateurs PC par câble*. La Lyonnaise Communications-TV Câble, Sony Electronic Publishing et France Télécom ont annoncé l'ouverture dans les prochains jours de ce service baptisé « Game net » aux 500 abonnés aux réseaux TV Câble de Paris et de sa région, équipés d'un PC. Grâce à un Visiopass spécial (le Visiopass « diffusion de données »), ils pourront disposer, sur leur ordinateur, de six à *neuf jeux vidéo, sélectionnés par* Sony et renouvelés régulièrement. Il n'y aura pas de taxation à la durée ou à la consommation, mais un abonnement de 90 francs mensuels, en plus de l'abonnement au câble.

■ ANIMATEUR : Tabatha Cash, la star du porno devenue animatrice sur l'antenne de Skyrock, doit quitter la station à la fin du mois de juin. Cette décision a été prise d' *« un commun accord »* entre la direction et l'animatrice. Tabatha Cash avait été appelée en septembre 1994 sur Skyrock pour animer chaque jour, de 19 à 21 heures, une émission de dialogue avec les auditeurs sur la sexualité et pour concurrencer l'émission de Doc et Difool « Lovin fun » diffusée sur Fun Radio.

NRJ savoure son triomphe, Europe 1 prépare sa relance

Le réseau musical récolte les fruits de sa stratégie de proximité, tandis que la station de la rue François-Ier fait l'examen de ses erreurs

LES ÉQUIPES de NRJ s'apprêtent à faire *« une petite fête »* pour célébrer l'événement. Avec 10,3 points d'audience cumulée (un *point équivaut à 461 530 auditeurs*), le réseau musical « jeune » NRJ dépasse Europe 1 au premier trimestre : *une date et un tournant* dans l'histoire du média radio. C'est la première fois, depuis l'éclosion de la bande FM en 1981, que l'audience d'un réseau musical dépasse celle d'une radio généraliste.

A NRJ, on juge l'épisode symptomatique. *« Les habitudes des auditeurs ont changé. Ils ne sont plus prêts à écouter un programme de radio dans sa globalité, à patienter sans aller voir ailleurs, en attendant leur émission préférée. Chacun veut et peut aujourd'hui, à chaque moment, écouter ce qu'il a envie d'entendre,* précise le président de NRJ, Jean-Paul Baudecroux. *Nous sommes en train de vivre le phénomène qui a eu lieu il y a quelques années aux États-Unis, où la diversité des radios a dispersé les auditeurs et fragmenté le public. Le phénomène est d'ailleurs le même pour les télévisions. »*

Plus encore que du score d'audience lui-même, NRJ se réjouit de l'écart creusé avec Europe 1 sur les cibles qui comptent auprès des annonceurs. La station réalise aujourd'hui 8 % d'audience de plus que celle de la rue François-Ier sur les 25-49 ans et 45 % de plus sur les fameuses « ménagères de moins de 50 ans ».

Alors que le paysage radiophonique n'a cessé d'évoluer, NRJ est restée fidèle au format et à l'identité qu'elle s'était fixés dès le départ, en modulant sa grille par petites touches, *en ajustant sa program*mation musicale à ses auditeurs et en évoluant avec eux imperceptiblement. Elle a vieilli sans que ses auditeurs s'en rendent compte. Comme RTL – on a d'ailleurs *souvent qualifiée NRJ de « RTL des jeunes »* –, elle a préféré la constance.

« La plus belle des radios » a aussi su miser sur la proximité, avant la vague d'engouement qui allait en faire une référence. Elle vient de mettre en place une agence de presse radiophonique à vocation régionale, un pas supplémentaire vers ses auditeurs. Elle évoque le concert qui y a lieu dans chaque ville, et apporte des informations spécifiques au lieu où elle est implantée.

« Il s'agit pour nous de montrer que la FM a une mission locale et sociale importante, souligne Alain Weill, directeur général de NRJ. *Nous ne sommes pas seulement un robinet à musique (...). Plus qu'une "musicale", nous sommes une radio thématique, une notion nouvelle qu'il faut prendre en compte. »* Evolution lente et habile, mission de proximité soutenue : ces choix sont aujourd'hui payants.

Parallèlement, Jean-Paul Baudecroux a progressivement construit un empire, diversifié et international. Coté en Bourse (avec un chiffre d'affaires de 560 millions de francs en 1994) et indépendant, le groupe dispose de cent quatre-vingt-onze émetteurs et comprend les réseaux musicaux NRJ, Chérie FM – dont l'audience progresse régulièrement – et la station parisienne « Rire et chansons », dont le développement ne dépend plus que du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Il s'est aussi imposé en Suisse et en Belgique, et surtout en Allemagne (à Berlin, Munich, Leipzig, Dresde, Chemnitz, Nuremberg et Zwickau) et en Suède, où la station est *« la première radio commerciale »* du pays.

Les griefs semblent se concentrer sur les signatures extérieures, les « mercenaires »

Au carillon d'Europe 1, l'heure des comptes vient de sonner. Son dépassement par NRJ a fait fonction d'électrochoc. Première victime, Patrice Blanc-Francard, *directeur* des programmes, vient d'être remercié (*Le Monde* du 28 avril). *Même si* l'agencement actuel des émissions a été établi de façon *« collégiale »*, le directeur des programmes fait les frais *« d'erreurs »* qui, selon certains rédacteurs, auraient été *« préjudiciables »* à l'audience de la station. Ainsi, Les Nuls – à l'antenne du lundi au jeudi entre 11 heures et 12 h 30 –, sont montrés du doigt : leur humour « pipi-caca » ne ferait pas bon ménage avec l'auditoire de cette tranche horaire, en majorité féminin.

Le départ de Patrice Blanc-Francard et les voeux d'une relance rendue possible grâce aux bénéfices d'Europe 1 Communication (90 millions de francs en 1994) ne semblent pas suffire à rasséréner une partie de la rédaction. La société des rédacteurs d'Europe 1 avait réuni les journalistes, jeudi 27 avril, en assemblée générale pour « faire le point ». Un acte symbolique et rare dans l'histoire de la station. Les anciens font remonter la dernière réunion de ce type à la fin des années 80. Selon son président, Edmond Zucchelli, c'était l'occasion pour la rédaction *« d'exprimer son inquiétude sur la perte d'identité d'Europe 1 »*.

Fidèle en cela à l'esprit et aux traditions de la station, le président de la société des rédacteurs se refuse à préciser l'éventail des critiques, afin de ne pas *« porter sur la place publique une question interne »*. Le principe d'une lettre adressée à Jean-Luc Lagardère, patron de Matra-Hachette et du groupe Europe 1, a été retenu.

Si peu d'éléments en sont connus, les griefs semblent se *concentrer sur les signatures extérieures*, les *« mercenaires »* comme la rédaction les surnomment, qui interviennent quotidiennement à l'antenne. La revue de presse, l'interview politique et d'autres chroniques sont présentées chaque jour par des journalistes étrangers à la rédaction.

En plus d'un sentiment de *« mépris »*, certains à Europe 1 estiment que, quelle que soit leur compétence, *« ils n'apportent rien à la rédaction »*. Plus encore que le flottement identitaire et *« l'échec de la politique des signatures »*, plusieurs journalistes estiment que ces collaborations extérieures *« bloquent par le haut toute possibilité d'avancement, alors qu'Europe 1 a une solide tradition de formation de ses élites »*.

La nouvelle chute d'audience pourrait sonner le glas de certains de ces chroniqueurs. Les élections – présidentielle et municipales – terminées, Europe 1 devrait revenir à ses axes fondamentaux. D'aucuns réclament *« plus de pertinence et d'impertinence dans les "papiers" politiques qui ne doivent pas être de pure littérature »*.

Tout en prétendant ne pas vouloir s'immiscer dans le contenu des programmes, une partie de la rédaction critique aussi certains animateurs venus monnayer au micro d'Europe 1 leur popularité gagnée au petit écran. Selon eux, ces vedettes, trop occupées par leurs émissions de télévision, ne s'impliqueraient pas assez dans la radio.

Les « stars » auraient-elles compris le message ? Ou la direction a-t-elle pris les devants ? Toujours est-il que Michel Field, présentateur de « Découvertes », a décidé d'abandonner fin juin la présentation de « La grande famille » chaque midi sur Canal Plus, afin de consacrer plus de temps à Europe 1. Quant à Jean-Luc Delarue, il ne devrait plus animer « Europe Midi » à la prochaine rentrée.

Véronique Cauhapé et Guy Dutheil

VENDREDI 28 AVRIL

TF 1

- **13.40 Feuilleton :** ***Les Feux de l'amour.***
- **14.30 Série : Dallas.**
- **15.20 Série : La loi est la loi.**
- **16.15 Jeu : Une famille en or.**
- **16.45 Club Dorothée vacances.**
- **17.30 Série :** **Les Garçons de la plage.**
- **18.00 Série : Premiers baisers.**
- **18.30 Série :** **Le Miracle de l'amour.**
- **19.00 Magazine : Coucou !** (et 23.50).
- **19.50 Le Bébête Show** (et 0.40).
- **20.00 Journal, La Minute hippique, Météo, Trafic infos.**
- **20.45 Téléfilm : Vents contraires.** D'Allan Goldstein.
- **22.20 Magazine :** **Tout est possible.** Invité : Serge Lama. Maigrir à tout prix ; Un héritage pas comme les autres ; Repartir de zéro.
- **0.45 Journal et Météo.**
- **0.55 Programmes de nuit.** Millionnaire ; 1.25, Histoires naturelles (et 3.10, 5.05) ; 2.25, TF 1 nuit (et 3.00, 4.00) ; 2.35, Côté coeur ; 4.10, L'Aventure des plantes ; 4.40, Musique.

FRANCE 2

- **13.45 Série : Inspecteur Derrick.**
- ***14.50 Série : L'Enquêteur.***
- **15.50 Variétés : La Chance aux chansons** (et 5.10).
- **16.40 Des chiffres et des lettres.**
- **17.10 Série : Seconde B.**
- **17.40 Série : Les Années collège.**
- **18.15 Série : Sauvés par le gong.**
- **18.45 Jeu : Que le meilleur gagne** (et 3.40).
- **19.10 Flash d'informations.**
- **19.15 Studio Gabriel** (et 1.35).
- **19.50 Bonne Nuit les petits.** Cache cache.
- **19.59 Journal, Météo, Point route.**
- **20.50 Série :** **Les Cinq Dernières Minutes.** *Mort d'un géant, de Pascal Goethals.*
- **22.40 Magazine :** **Bouillon de culture.** Présenté par Bernard Pivot. Cinéma français contre cinéma américain. Invités : Daniel Toscan du Plantier, Pierre Billard, Jean-Michel Frodon, Régis Wargnier, René Bonnell, Jean-Max Causse, Marc Esposito.
- **23.50 Variétés : Taratata.** Emission présentée par Nagui. Invités : *Terence Trent D'Arby, Brett* Anderson, Judith Godrèche, Suede, Silencers.
- **1.00 Les Films Lumière.**
- **1.05 Journal, Météo, Journal des courses.**
- **2.05 Programmes de nuit.**

FRANCE 3

- **13.35 Magazine : Vincent à l'heure.**
- ***14.50 Série : La croisière s'amuse.***
- **15.40 Série : Simon et Simon.**
- **16.30 Les Minikeums.**
- **17.40 Magazine :** **Une pêche d'enfer.**
- **18.20 Jeu : Questions pour un champion.**
- **18.50 Un livre, un jour.** *L'Art modeste*, d'Alain Sevestre.
- **18.55 Le 19-20 de l'information.** A 19.09, Journal régional.
- **20.05 Jeu : Fa si la chanter.**
- **20.35 Tout le sport.**
- **20.45 INC.**
- **20.50 Magazine : Thalassa.** Viva la minga, d'Antoine Mora et *Jorge Trivino.*
- **21.50 Magazine : Faut pas rêver.** De Georges Pernoud. Invité : Marc Lavoine. Russie : Le monastère du grand Nord ; France : Paris, le marché Saint-Pierre ; Zimbabwe : Des pierres et des rêves.
- **22.52 Météo et Journal.**
- **23.20 Magazine : Nimbus.** Présenté par Elise Lucet. Les origines de la vie. Invité : Hubert Reeves. Les vendangeurs d'étoiles ; Etre ou ne pas être ; La vie infernale ; Orages et soupe primitive ; Sommes-nous seuls dans l'univers ?.
- ***0.20 Court métrage : Libre court.*** Salida, de Simon Kohn.
- **0.30 Musique Graffiti.** *Valse : Bien-aimé,* de Waldteufel, par l'Orchestre symphonique français, dir. M. Swierczewsky (10 min).

M 6

- **13.25 Série : L'Homme de fer.**
- ***14.20 Série : Jim Bergerac.***
- **15.10 Boulevard des clips.** (1.15, 6.05).
- ***17.00 Variétés : Hit Machine.*** Émission présentée par Yves Noël et Ophélie Winter.
- **17.30 Série : Guillaume Tell.**
- **18.00 Série : O'Hara.**
- **18.54 Six minutes** ***première édition.***
- **19.00 Série : Caraïbes offshore.**
- **19.54 Six minutes d'informations, Météo.**
- **20.00 Magazine :** **Vu par Laurent Boyer.**
- **20.05 Série : Madame est servie.**
- **20.35 Magazine : Capital.** Présenté par Emmanuel Chain.
- **20.45 Téléfilm : Danger extrême.** De Mickael Tuchner, avec Elisabeth.
- **22.40 Série :** **Aux frontières du réel.** Espace.
- ***23.35 Magazine :*** **Secrets de femme.** Valérie, une journée à Paris.
- ***0.05 Dance Machine Club.*** Présenté par Ophélie Winter.
- **3.00 Rediffusions.** *Fréquenstar* ; 3.55, Sports et découverte (4) ; 4.50, Fanzine ; 5.15, E = M 6 ; 5.40, Portrait des passions françaises (L'Amour).

CANAL +

- **13.35 Cinéma : Malcolm X. ■■** *Film américain de Spike Lee (1992).*
- **16.50 Documentaire : Les Allumés.** Des cités et des hommes Mayaime, de Jacques Bal.
- **17.15 Série : Babylon 5.** [3/22]. Le Dossier pourpre.
- **18.00 Canaille peluche.**
- *EN CLAIR JUSQU'À 20.35*
- **18.30 Jeu : Pizzarollo.**
- ***18.40 Nulle part ailleurs.***
- **19.20 Magazine : Zérorama.**
- **19.55 Les Guignols.**
- **20.30 Le Journal du cinéma.**
- ***20.35 Téléfilm :*** **Les Cendres de la gloire.** D'Atom Egoyan.
- **22.10 Documentaire :** **Les Bals funk à Rio.** De Sergio Goldenberg.
- **23.00 Flash d'informations.**
- **23.05 Cinéma :** ***Héros malgré lui.*** **■** Film américain de Stephen Frears (1992).
- **0.59 Pin-up.**
- **1.00 Sport : Boxe.** Championnat d'Europe des poids super légers à Randers (Danemark) : Khalid Rahilou (France)-Gert Bo Jacobsen (Danemark).
- **2.30 Cinéma :** **Loin des barbares. ■** Film franco-italo-belge de Liria Begeja (1993).
- **4.00 Documentaire : Le Secret de l'enfant sauvage.**
- **4.35 Cinéma :** ***Roméo et Juliette.*** **■■■** Film italo-britannique de Renato Castellani (1953, v.o.).

LA CINQUIÈME

- **13.30 Défi.**
- ***14.00 Détours de France.*** La pêche à la civelle (rediff.).
- **15.00 C'est pas normal.** *Magazine de l'exclusion.*
- **15.30 ▶ Qui vive.**
- **15.45 Allô ! La Terre.** Le Loup (5).
- ***16.00 La Preuve par cinq.*** Le Moyen Age (5).
- **16.35 Inventer demain.** *Jean-Marie Pelt, biologiste (5).*
- **16.40 Cours de langues vivantes.** Anglais.
- **17.00 Jeunesse.** Les Explorateurs de la connaissance ; Téléchat.
- **17.30 Les Enfants de John.**
- ***18.00 Question de temps.*** Douceur bretonne et légumes primeurs.
- **18.15 Ma souris bien-aimée.** Le huitième art.
- **18.30 Le Monde des animaux.** *Le bâtisseur à plumes.*
- **18.55 Journal du temps.**

ARTE

- **19.00 Magazine : Confetti.** D'étranges apparitions à côté d'une autoroute anglaise.
- **19.30 Documentaire :** **Vivre sur la mer des Joncs.** *Les pêcheurs du lac Manchar au* Pakistan, de Rainer Schirra.
- **20.15 Documentaire :** **Les Jardiniers du désert.** De Frédéric Tonolli et Geneviève Roger.
- **20.30 8 1/2 Journal.**
- **20.40 Téléfilm : Hallali.** *De Joachim Roering.*
- **22.10 Documentaire :** ***Cent ans de cinéma.*** [3] Le cinéma allemand, par Edgar Reitz.
- **23.05 Cinéma : Monsieur Taxi.** □ Film français d'André Hunebelle (1952, N.).
- **0.25 Magazine : Velvet Jungle.** Nirvana : « Live ! Tonight ! Sold Out ! », de Kevin Kerslake (rediff.).
- **1.40 Série : Johnny Staccato.** *16. Glissando, de John Brahm,* avec John Cassavetes (v.o., rediff.).
- **2.05 Musique :** **European Jazzpects.** 2. Henri Texier au Festival de Karlsruhe (29 min).

CÂBLE

TV 5 *19.00 Paris lumières. 19.25 Météo* des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Montagne. 20.30 Evasion. 21.00 L'Hebdo. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Le Grand Jeu des célébrités. 22.45 Taratata. Rediff de France 2 du 21 avril. 0.00 Mizike Mama. De Violaine de Villers et Denise Vindevogel. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3 (40 min).

PLANÈTE 19.40 Le Destin animal : l'éléphant. De Jean-Marc Dauphin et Christophe Heaulme. 20.35 La Loi du collège. *De Mariana Otero [1/3]. 21.30 L'Eté dans* les glaces de Tikhaïa. De Philippe Coyault. 22.00 Force brute. De Robert Lihani [61/65]. A la mémoire de Lafayette. 22.50 La Voix de leurs maîtres. De Gilles Roussel. 23.45 Le Village au cimetière. De Thierry Compain. 0.40 L'Année du parrain : Philippe Candeloro. De Christian Debackère.

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 1.00). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.30). 19.45 Archives. 20.00 Musiques en scènes (et 22.00). 21.00 Embouteillage. 22.30 Concert : Attila. Enregistré aux arènes de Vérone, en 1985. Opéra en trois actes de Verdi (120 min).

CANAL J *17.35* Les Triplés. 17.40 La Panthère rose. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Il était une fois les *Amériques ; 18.20, Futé-rusé ; 18.25, Les* Nouvelles Aventures de Skippy ; 18.55, Tip top clip ; 19.00, Bêtes pas bêtes ; 19.15, Tip top clip ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro.

CANAL JIMMY 20.00 The Muppet Show. Invité : Senor Wences. 20.30 Série : Les Envahisseurs. *21.20* Série : Au nom de la loi. 21.50 Cobra Girls. 22.15 Chronique moscovite. 22.20 Série : Dream On. 22.45 Série : Seinfeld. 23.15 Top bab. 0.05 Série : New York Police Blues (45 min).

SÉRIE CLUB 19.50 Série : Les Twist. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : Julien Fontanes, magistrat (et 23.50). 22.15 Série : Code Quantum. Le Roi du direct. Avec Scott Bakula. 23.00 Série : Nick Mancuso, les dossiers secrets du FBI (50 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove. 20.10 *MCM mag (30 min). 20.40 MCM découvertes.* 21.00 Concert : Philippe Pascale. 22.00 MCM dance club. 0.30 Rave On (90 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Guide to Alternative Music. 22.00 The Worst of Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 Cine-Matic. 23.30 The Zig and Zag Show. 0.00 Party Zone (120 min).

EUROSPORT 19.00 Hockey sur glace. En direct. Championnats du monde : Poule B. Etats-Unis-Suède, à Stockholm (Suède) ; Poule A. Suisse-France, à Gävle (Suède). 21.30 Football. En différé. Championnat du monde des moins de vingt ans : finale, au Qatar. 23.00 Formule 1. Grand Prix de Saint-Marin. Essais, à Imola (Italie). 0.00 *International Motorsport. 1.00 Eurosport*-news (30 min)

CINÉ CINÉFIL 18.35 Le Goût du riz au *thé vert.* ■■ *Film japonais de Yasujiro* Ozu (1952, N., v.o.). 20.30 L'Amant de paille. ■ Film français de Gilles Grangier (1950, N.). *21.50 Le fauve va frapper.* ■ Film britannique de Cyril Frankel (1962, N., v.o.). . 23.25 La Captive aux yeux clairs. ■■ Film américain de Howard Hawks (1952, N., v.o., 125 min). .

CINÉ CINÉMAS 18.50 Téléfilm : La Destinée de *mademoiselle Simpson. De Joan* Tewkesbury (1989). 20.30 Hollywood 26. 21.00 Kill me Again. ■ Film américain de John R. Dahl (1989). 22.35 Jersey Girls. ■ Film américain de David Burton Morris (1992, v.o.). 0.10 Teen Wolf. ■ Film américain de Rod Daniel (1985, 90 min). Avec Michael J. Fox.

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Spécial Fil rouge : Patrick Grainville. 19.30 Perspectives scientifiques. Biologie et médecine. La *Salpêtrière (2). 20.00 Musique : Le Rythme* et la Raison. Ornette Coleman, invité de Banlieues Bleues. 5. Gourou, père ou parrain. 20.30 Le Banquet. Conversations philosophiques : Le courage. Avec Pierre-Michel Klein. 21.28 Poésie sur parole. Poèmes d'Orient (5). 21.32 Musique : Black and Blue. Anecdotes et récits : Meet Me At Jim & Andy's par Gene Lees. 22.40 Les Nuits magnétiques. Terre de soucis ou l'éco*logie au cœur. 4. En Ariège : visite de la* ferme de la Barthe. 0.05 Du jour au lendemain. Marcelin Pleynet. 0.50 Coda. Au pays de l'éléphant blanc (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Alexis Piron ou le binbin bourguignon.

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. *Gérard Courchelle, journaliste. 20.00* Concert franco-allemand (Emis simultanément sur Saarländischer Rundfunk et Mitteldeutscher Rundfunk). En direct de l'ancien Opéra de Francfort, par l'Orchestre symphonique de la radio de Francfort, dir. Andrew Litton : Cockaigne, ouverture op. 40, d'Elgar ; Concerto pour alto et orchestre, de Walton ; Lachrymae, Reflections on a Song of Dowland, op. 48, de *Britten, Tabea Zimmermann, alto ; Enigma* Variations op. 36, d'Elgar. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Living Toys, d'Ades, par le London Sinfonietta, dir. Oliver Knussen ; Winter Light, de Christensen, Helle Kristensen, flûtes à bec, Ricardo Odriozola, violon. 23.07 Ainsi la nuit. Divertimento pour cor, violon et violoncelle Hob.IV, de Haydn, Hermann Baumann, cor, Karl Suske, violon, Jürnjakob Timm, violon*celle ; Quintette à cordes nº 3 op. 97 Améri*cain, de Dvorak, par le Sextuor à cordes de Vienne ; Italienisches Liederbuch (extraits), de Wolf, Christia Ludwig, mezzo-soprano, Dietrich Fischer-Dieskau, baryton, Daniel Barenboïm, piano. 0.00 Jazz club. En direct du New Morning, à Paris : Le guitariste John Scofield avec Larry Goldings, Dennis Irwin, Bill Stewart. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

Les interventions à la radio

RTL, *18 heures : François Barouin.*

O'FM 99,9, 19 heures : Laurent Fabius (« Grand O O'FM-*La Croix* « Spécial présidentielle »).

هكذا من الأصل

Quand Cognacq-J

Un documentaire raconte, su et s'interrog

هكذا من الأصل

Quand Cognacq-Jay chantait « Le Petit Vin blanc »

Un documentaire raconte, sur France 2, la naissance de la télévision pendant l'Occupation et s'interroge sur les motifs de ceux qui y collaborèrent

« IL FAUT que les caméras soient très mobiles et les interprètes, contrastés. Le public de la télévision peut arrêter l'émission à tout instant. Il faut donc l'intéresser... » : ces principes, que ne renieraient pas les actuels directeurs de chaîne ont été énoncés il y a plus de cinquante ans.

Les rares spectateurs d'alors n'avaient pourtant guère d'autre choix, puisqu'il s'agissait de... blessés de guerre allemands. Cinq cents récepteurs étaient installés dans les hôpitaux parisiens, et c'est à leur intention que Fernsehsender-Paris, créée en 1942, émettait depuis la tour Eiffel. Mais peu importait que le public fût captif, comme on le dirait aujourd'hui. Au-delà de la technique, un langage s'élaborait, avec son code et sa grammaire.

A une époque où la télévision ne cesse de regarder son passé, il était inévitable qu'elle exhume ses mythes fondateurs. Arte l'avait fait l'an dernier, en diffusant une fiction de Laurent Heynemann. Un jeune officier allemand, Kurt Hinzmann, se battait sous l'Occupation pour sauvegarder l'émetteur, encore expérimental. Il conseilla au gouvernement du Reich de créer une télévision diffusée à Paris, pour maintenir le moral des troupes. Cette proposision acceptée, on trouva pour locaux un dancing désaffecté, le Magic City, et une ancienne pension de famille. Les studios de Cognacq-Jay entraient dans la légende.

Ce cadre historique posé, le réalisateur du téléfilm a bâti un scénario riche en anecdotes. Clowns et numéros de cirque d'époque : tout était prêt pour le spectacle. Kurt avait, bien sûr, une histoire d'amour avec une chanteuse. Il cachait des résistants dans ses studios, on dansait beaucoup et l'on ne parlait pas – officiellement – de politique.



Produit par la Vidéothèque de Paris, *Avoue Cognacq-Jay* est un documentaire qui retrace pas à pas la même aventure, à l'aide d'interviews et d'archives (des clichés, pour la plupart, puisque le magnétoscope n'existait pas encore). Ce projet fut lancé en 1992, quand TF 1 quitta les célèbres studios. Ancien pilote automobile et champion de ski, le « vrai » Kurt Hinzmann, qui a travaillé avec l'ORTF après la guerre, est revenu sur les lieux, la larme à l'oeil.

« COLLABOS » OU PLANQUÉS

Pour assurer la reconstitution la plus fidèle possible, le réalisateur Georges Goldman s'est associé au journaliste Thierry Kubler, auteur de *Cognacq-Jay 1940. La télévision française sous l'Occupation* (Calmann-Lévy, 1990).

Les deux auteurs se sont efforcés de dépasser l'anecdote pour poser les vrais questions. Pourquoi les Allemands, pourtant contraints de mobiliser leurs forces sur le front de l'Est, ont-il investi temps et argent dans cette télévision ? Quelle était la vraie fonction de cette télévision qui, à l'exception du journal quotidien, réussit à éviter la propagande ? Comment appréhender la floraison de plumes, de paillettes, de ce que nous appelons aujourd'hui « variétés » ? Combien de temps a-t-il fallu aux responsables des cinq heures de programme quotidiennes pour assimiler les règles de l'écriture télévisuelle, et à qui profitaient-elles ?

Convaincre les protagonistes de témoigner n'était pas facile, le sujet étant encore trop brûlant. Toutefois, ils parlent assez pour qu'une réflexion s'ébauche sur la responsabilité des artistes et des techniciens embarqués dans l'expérience. Etaient-ils des « collabos », des planqués ou des professionnels enthousiastes croyant qu'ils n'avaient pas d'autre choix ?

En dépit de l'austérité du propos, Georges Goldman et Thierry Kubler ont réussi un film d'un certain lyrisme. Rien n'est romancé, et pourtant, sur l'air du *Petit Vin blanc* (chanson qui ouvrait les émissions de l'époque), actualités et photos en noir et blanc prennent un relief inattendu. Peut-être parce que, comme le suggère le commentaire off, *« les souvenirs sont parfois émouvants comme des téléfilms »*.

Jean-Louis André

★ « La 25e Heure » : *La Télévision française sous l'Occupation : Avoue Cognacq-Jay*, France 2, *samedi 29 avril, 0 h 30.*

Le mystère de Bagatelle

par Agathe Logeart

PAS MOYEN d'être tranquille ! La veille, l'ex-candidat-toujours-premier-ministre avait fui Paris, dès la fin du conseil des ministres. On avait ainsi vu Edouard Balladur et son sourire forcé s'engouffrer dans une voiture à la sortie de Matignon. Il était urgent d'abandonner derrière soi les querelles et les trahisons, les amitiés versatiles et les humiliations. Celui dont les Français n'avaient pas voulu avait besoin de respirer l'air pur des cimes enneigées, après l'odeur fétide de la déception et du désenchantement. Marie-Josèphe avait sûrement déjà préparé les valises, et ils n'avaient pas traîné pour arriver jusqu'à Chamonix.

Après une nuit d'un sommeil que l'on imaginait volontiers réparateur, le couple Balladur avait fait son apparition dans la matinée, à la sortie de sa propriété. Ils avaient l'allure de paisibles retraités. Monsieur tenait à la main la laisse d'un petit chien noir et un grand parapluie, ce qui lui donnait un air un peu empoté. Madame l'avait devancé de quelques mètres et avait affronté, seule d'abord, les curieux et les journalistes. L'ayant rejointe, en un geste tendre, son mari lui prenait le bras, à moins qu'il ne cherchât à lui confier discrètement l'encombrante laisse du chien. Il avait envie de livres et se rendait donc, en bonne logique, à la librairie voisine, faisant mine de s'étonner qu'une escouade de cameramen et de photographes lui emboîte le pas. On lui demandait ses projets, et il répondait gentiment à TF 1. Il resterait à la montagne *« jusqu'à lundi »*. Jacques Chirac lui avait-il téléphoné après leur déjeuner manqué ? Il resterait à la montagne *« jusqu'à lundi »*, il n'en dirait pas plus. Il ne boudait pas, il voulait juste qu'on le laissât tranquille. Sur France 2, on l'entendait même conseiller très courtoisement aux journalistes de prendre quelque repos, sous-entendant qu'il ne se passerait rien de bien palpitant avant la fin du pont du 1er mai, et qu'ils perdaient leur temps à battre ainsi la semelle.

Ça, c'était un peu avant midi. Le soir, tout avait à nouveau changé, et Marie-Josèphe avait sûrement dû refaire les valises en sens inverse. Qu'apprenait-on, en effet, toutes chaînes confondues, à la nuit tombée ? Que le week-end réparateur serait écourté. M. Balladur allait regagner Paris plus vite que prévu et serait samedi aux côtés de Jacques Chirac sur la pelouse de Bagatelle pour participer à la *« fête »* qu'entend y donner le maire-de-Paris-toujours-candidat. Le téléphone avait dû chauffer à blanc au cours des dernières heures. Quel était le prix de cette capitulation ? Comment avait cédé le dernier carré d'irréductibles, les Sarkozy ou Léotard qui paraissaient ces jours derniers avoir pris le maquis ? Eux aussi seraient de la *« fête »*, dussent-ils s'y rendre la corde au cou. Le teint blême, Nicolas Sarkozy le confirmait sur le plateau de France 2. Face à lui, affichant une magnanimité sournoise, Alain Madelin avait l'air d'avoir versé du fluide glacial sur la chaise de son vieux copain.

SAMEDI 29 AVRIL

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. Vivre à l'hôtel, de Jacques Expert et Ahmet Sel.
13.50 Série : L'homme qui tombe à pic.
14.50 Série : Cannon.
15.45 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones.
16.35 Série : Valérie.
17.05 Série : Chips.
18.00 Trente millions d'amis.
18.30 Divertissement : Vidéo gag.
19.05 Série : Beverly Hills.
20.00 Journal, Spécial F 1, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.45 Le Meilleur des inconnus. Avec Didier Bourdon, Pascal Légitimus, Bernard Campan. *Nombreux sketches, parodies et fausses pubs.*
22.35 Magazine : Ushuaïa. Les Secrets des Mégadolines. Le Jallikkatu ; Le Plataniste ; Sing Sing; Transsibérie.
23.35 Série : Duo d'enfer.
0.25 Sport : Formule F 1. Grand Prix de formule 1 de Saint-Marin à Imola. Analyse des essais.
1.05 Magazine : Formule foot.
1.40 Journal et Météo.
1.50 Programmes de nuit.

FRANCE 2

Samedi • 13 H 35
SAVOIR PLUS SANTE
Infirmière 24 heures sur 24
2 France

13.45 Magazine : Savoir plus santé. Infirmières vingt-quatre heures sur vingt-quatre.
14.40 Histoires sauvages. La Reine des éléphants [1/2].
15.35 Série : Dans la chaleur de la nuit.
16.25 Magazine : Samedi sport. 16.30, Tiercé à Auteuil ; 16.50, *Handball ; Lutte romaine.*
18.10 Série : Hartley cœurs à vif.
19.00 Magazine : J'ai un problème... et alors ?
19.55 Tirage du Loto (et 20.45).
19.59 Journal et Météo.

20.50 Divertissement : Faites la fête. Présenté par Michel Drucker. Fête gitane.
22.55 Sport : Boxe. *En direct. Finale du championnat de* France poids plume à Grande-Synthe (Nord) : Arlindo de Abreu-Fabrice Bénichou.
0.10 Les Films Lumière.
0.15 Journal, Météo, Journal des courses.
0.30 Magazine : La 25e Heure. Présenté par Jacques Perrin. Avoue Cognacq-Jay.
1.25 Programmes de nuit.

FRANCE 3

13.00 Samedi chez vous (et 15.05, 16.45).
14.05 Série : Les Brigades du Tigre.
17.45 Magazine : Montagne. Cent coups à Bussang, un siècle de théâtre populaire dans les Vosges.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *L'Oiseau de paradis*, de James Purdy.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50 Téléfilm : Prise de têtes. D'Eric Civanyan.
22.20 Magazine : Ah ! Quels titres ! Présenté par Philippe Tesson et Patricia Martin. En direct de Saint-Malo, à l'occasion du festival, *Etonnants Voyageurs*. 30e émission. Invités : Michel Le Bris (*Fragments du royaume*) ; Michel Déon (*Je me suis promené*) ; Jean-Yves Le Toumelin (*Kurun autour du monde*) ; Jean-Luc Coatalem (*Tout est factice*) ; Isabelle Jarry (*23 lettres d'Amérique*) Edith et François-Bernard Huyghe (*Les Coureurs d'épices*) ; *La Bibliothèque du voyageur.*
23.20 Météo et Journal.
23.50 Musique et compagnie. L'œil écoute... Naples [2/2].
0.50 Musique Graffiti. 44 Duos, de Bartok, par Miklos Szenthelyi et Joszef Lendway, violon (10 min).

M 6

13.00 Série : Les Rues de San Francisco.
14.10 Série : Supercopter.
15.10 Série : Les Champions.
16.20 Série : Airport unité spéciale.
17.25 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
18.20 Série : Amicalement vôtre.
19.10 Magazine : Turbo. *Le coup de cœur ; Les ateliers de* Renault Sport ; L'enquête : les fiascos de l'automobile ; L'essai : la Ferrari 512 MM Testarossa ; Technologie : Le moteur Split Cycle ; L'express info ; La rubrique téléspectateurs ; Génération auto.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Filles à papas.
20.35 Magazine : Stars et couronnes. Jean Piat, entre acteur et écrivain.

20.45 Téléfilm : L'Instinct d'une mère. De James Steven Sadwith. *Par l'intermédiaire d'un centre de stérilité, un couple ne pouvant avoir d'enfant fait la connaissance d'une jeune femme, mère de deux enfants, qui accepte d'être « mère porteuse ».*
0.20 Série : Les Professionnels. Fausse piste.
1.20 Musique : Boulevard des clips (et 6.30).
2.30 Rediffusions. E = M 6 ; 2.55, Fanzine (et 6.05) ; 3.20, Venise, cité des doges ; 4.20, Sports et découverte (5) ; 5.10, Fréquenstar.

CANAL +

14.00 Sport : Basket-ball. En direct. Quart de finale du Championnat de France.
15.45 Sport : Golf. En direct. Première journée du Tournoi Perrier.

En clair jusqu'à 20.35

17.15 Décode pas Bunny.
18.15 Dessin animé : Profession critique. *Un aller-retour pour Hollywood.*
18.40 Magazine : Tellement mieux.
18.55 Flash d'informations.
19.00 Magazine : L'Hebdo de Michel Field.
20.00 Magazine : C'est pas le 20 heures. *Présenté par Alexandre Devoise.*

20.35 Téléfilm : Avec intention de nuire. De John Patterson.
22.00 Flash d'informations.
22.05 Surprises.
22.15 Magazine : Jour de foot. Présenté par Thierry Gilardi.
23.00 Cinéma : Warlock 2. ■ Film américain d'Anthony Hickox (1993). Avec Julian Sands, Chris Young, Paula Marshall.
0.34 Pin-up.
0.35 Cinéma : Mina Tannenbaum. ■ Film français de Martine Dugowson (1993).
2.35 Cinéma : La Nuit des morts-vivants. □ Film américain de Tom Savini (1990).
4.00 Cinéma : La Prédiction. ■■ Film franco-russe d'Eldar Riazanov (1993, v.o.).

ARTE

13.30 A tous vents. Moisson d'océan.
14.30 Découvertes. E.T. téléphone planète Terre.
15.30 Arts musique. Vingt-cinq siècles d'art en Europe : Le XXe siècle.
16.30 Les Grands Châteaux d'Europe. Malbork.
17.00 Les Grands Séductrices. Claudia Cardinale (rediff.).
18.00 Magazine : Arrêt sur images. Présenté par Pascale Clarke et Daniel Schneidermann.
18.55 Journal du temps.

ARTE

19.00 Série : Ça vous fait rire ? Question de goût [1/2]. De Mark Chapman, avec Dany Webster.
19.30 Le Dessous des cartes. De Milieu des empires, de Natacha Nisic (rediff.).
19.35 Histoire parallèle. Actualités polonaises, soviétiques et américaines de la semaine du 29 avril 1945.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Téléfilm : Le Sud. De Carlos Saura. *Lorsque l'univers baroque et imaginaire de Jorge Luis Borges et celui intimiste, de Carlos Saura se rencontrent.*
21.40 Zaïre, le cycle du serpent. De Thierry Michel. *Une plongée dans la société zaïroise à travers des personnages singuliers : le patron des patrons, le chef d'état-major des armées, un haut dignitaire de l'Eglise kimbangiste, le patron d'une petite menuiserie, une organisation de mendiants... Un implacable constat de la faillite du régime Mobutu.*
23.00 Magazine : Velvet Jungle. Top Live : Morphine ; Close-up : L'Affaire Louis Trio.
0.00 Série : Johnny Staccato (v.o.). 17. The Only Witness, de Robert Sinclair, avec John Cassavetes.
0.25 Téléfilm : Comme un air de retour. De Loredana Bianconi, avec Sarah Balthazart (105 min).

CÂBLE

TV 5 *19.00 Y'a pas match.* 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Téléfilm : Les Cavaliers aux yeux verts. De Michel Wyn [2/3], *avec Irène Papas, Xavier Deluc.* 21.30 Concert : Festival franco-ontarien. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22 40 Le Grand Jeu des célébrités (et 0.55). 22.45 Eclats de rire. *0.30 Journal de France 3.* Edition Soir 3 (25 min).
PLANÈTE 19.40 Richard Serra : Work Comes out of Work. De Claude Picasso et Thierry Spitzer. 20.35 Les Ailes de légende. De Barry Cawthorn [25/38]. F 18 Hornet. 21 35 Le Destin animal : l'éléphant. De *Jean-Marc Dauphin et* Christophe Heaulme. 22 30 La Loi du collège. De Mariana Otero [1/3]. 23.25 15 jours sur Planète. 23.50 Mardi, Lalbenque. De Michel Cros. 0.20 Force brute. *De Robert Lihani* [61/65]. A la mémoire de Lafayette (50 min).
PARIS PREMIÈRE 19.00 Ecran total. 19 30 L'Album. 20.00 Café-théâtre. 20.30 Golf. 22 30 Embouteillage. 23.35 *Edith Piaf*, ma vie en rose. De Jacques Rouhaud et Philippe Fortin. 0.35 A bout portant *(40 min).*
CANAL J 18.15 Série : Un bon petit diable. *Avec Alice Sapritch. 18.30* Série : Opération Mozart. 19.00 Regarde le monde. 19.15 Série : Souris noire. 19.30 La Panthère rose. 20.00 Notre-Dame de Paris.
CANAL JIMMY *21.00 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones.* 21.50 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. 22.10 Chronique du chrome. 22.15 Nonante. 23.15 Série : Private Eye. *0.05 Quatre en* un. 0.30 Série : Seinfeld. 1.00 Série : Dream On (25 min).
SÉRIE CLUB 19.00 Le Club. 19.10 Série : Force de frappe. 19.55 Série : Miami Vice (et 23.50). 20.45 Série : Joséphine, ou la comédie des ambitions. 22.10 Série : Cosmos 1999. 23.00 Série : Mystères à Santa Rita. 0.40 Série : Julien Fontanes, magistrat (90 min).
MCM 19.00 Autour du groove. 19.30 *L'Invité de marque*. Paula Abdul. 20.00 MCM mag. 20.30 MCM euromusiques nordica. 21.30 MCM backstage. 22.30 MCM dance club (210 min).
MTV 19.00 European Top 20. 21.00 Concert : Annie Lennox Unplugged. 22.30 The Soul of MTV. 23.30 The Zig and Zag Show. 0.00 Yo ! MTV Raps (120 min).
EUROSPORT 12.55 Formule 1. En direct. Grand Prix de Saint-Marin. Essais, à Imola (Italie). 14.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Monte-Carlo : demi-finales. 17.30 Hockey *sur glace.* En direct. Championnats du monde : Poule B. Finlande-Autriche, à Stockholm (Suède). 19.30 VTT. Coupe du monde de cross-country. 2e manche, à *Madrid* (Espagne). 19.55 Basket-ball. En direct. Championnat de France : quarts de finale. Match d'appui (sous réserves). 22.00 Handball. En différé. 9e tournoi de Paris : Espagne-Suède ou France-Suisse, au POPB. 23.00 Formule 1. Grand Prix de Saint-Marin. Essais, à Imola (Italie). 0.00 Golf. En différé. PGA européenne : tournoi de Paris, *au golf club de Saint-Cloud (60 min).*
CINÉ CINÉFIL 18.10 Actualités Pathé nos 1, 2 et 3. 20.45 Le Club. 22.00 Le Meilleur du *cinéma britannique*. Documentaire [6/26]. Tous en scène. 23.00 La Dernière Fanfare. ■■ Film américain de John Ford (1958, N., v.o.). 0.55 Cuesta Abajo. ■ Film espagnol *de Louis Gasnier (1934, N., v.o., 75 min).*
CINÉ CINÉMAS 18.55 Gregory Peck, un homme indépendant. 19.45 Le Nouveau Bazar de Ciné-Cinémas. 20.30 Téléfilm : Meurtre par intention. [2/2] De Noël Black (1985). 22.05 La Ballade des misérables. 23.00 A la recherche de Garbo. ■■ Film américain de Sidney Lumet (1984, v.o., 100 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.32 Poésie sur parole. Récital F.J. Ossang. 20.00 Le Temps de la danse. Avec Patrick Bensard, directeur de la Cinémathèque de la Danse, et Annie Sellem. 20.30 Photo-portrait. Marcel Boyer, designer. 20.45 Fiction. Agnus Dei, de Martin Provost. 22.15 Nouvelle. Le Déserteur, de Claude Pujade-Renaud. 22.35 Musique : L'Air du temps. Dis-moi comment tu rappes, je te dirai qui tu es. Avec un portrait des Fabulous Troubadours, Anne-Cécile Worms, Bernard Lubat, Henri Mingielle, Philippe Jaconot, Blaise N'Djehoya. 0.05 Clair de nuit. *Rencontre avec Jean-Emile Hirsh* (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Les Caprices de Marianne, d'Alfred de Musset ; 2.11, Georges Carpentier, boxeur ; 2.48, Maurice *Barrès, complexe ou ambigu* ; 4.13, Le Gai Savoir : Max Milner ; 4.58, Entretiens avec Marcel Brion.
FRANCE-MUSIQUE 19.15 Soliste. Dietrich Fischer-Dieskau, baryton. Winterreise D 911 (extraits), de Schubert ; Liebeslieder op. 52 (extraits), de Brahms. 20.05 Soirée lyrique. Donnée le 19 avril, à l'Opéra national de Paris. Peer Gynt, de Grieg, par le Chœur et l'Orchestre national de Paris, dir. Neeme Järvi, sol. Mireille Delunsch (Solveig), Delphine Haidan (Anitra), Franck Ferrari (Peer), Michel Favory, Nathalie Nerval. 23.00 Musique pluriel. Concert donné le 3 septembre 1994, par l'Ensemble Accroche Note, Françoise Kubler, soprano : L'Evolution du vol (création française), Come Live With me, de Dillon. 0.05 Auto-portrait. Joël Cohen. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector. Œuvres de Liszt, Haydn, Stamitz, Böhm, Corelli, anonyme, traditionnelle de Java, Doppler, Kulhau, J. Strauss, Stenhammar, Sibelius, Tubin, Rachmaninov, Janacek, Smetana, Pixis, Mozart.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Le Monde
SAMEDI 29 AVRIL 1995

Chante, rossignol, chante !

par Pierre Georges

IL SUFFIT parfois d'une idée, la bonne. Il l'a eue, cet écologiste allemand en charge d'un serveur téléphonique trop muet. 3615 NABU, le nom de la fédération écolo, écoutez le chant du rossignol ! En direct-live, comme qui dirait sous l'arbre et les étoiles d'une nuit lactée.

C'était l'idée ! Le chant du rossignol, le soir au fond du combiné, a fait un tabac. 60 000 appels, un standard qui saute, des heures d'attente. C'est pour le rossignol ? A la queue, comme tout le monde ! La NABU ne se sentant plus d'aise a promis de multiplier les lignes pour répondre à la demande.

Chante, rossignol, chante perché sur la ligne téléphonique ! Peu importe l'oiseau pourvu qu'on ait les trilles. La fable est assez jolie, qui montre en quel dénuement romantique extrême nous sommes, en quel besoin nous nous trouvons d'ouvrir d'urgence la fenêtre sur l'été.

Nos ancêtres les ruraux, nos autres ancêtres les poètes n'en reviendraient probablement pas d'un semblable progrès. Nous avons l'électricité, l'atome, le multimédia. Nous volons, roulons, voguons de toutes les manières, par air, terre, mer et stratosphère. Et nous avons du rossignol en boîte ! Formidable.

Y aura-t-il un rossignol, le dernier des rossignols, égaré à Bagatelle pour chanter la romance du 7 mai ? Il faut l'espérer, ce vieux rossignol du bois de Boulogne, sifflant l'air des amours raccommodées. Drôle d'endroit pour une rencontre, Bagatelle. Et drôle de nom qui fait irrésistiblement penser à trois choses, hors la plus évidente.

Bagatelle, justement pour retomber sur nos pattes, c'est, ou plutôt ce fut, un nom de standard téléphonique. Un nom en noir et blanc, du temps où le téléphone n'était pas satellitaire. Un nom pour réplique de cinéma d'autrefois. Un peu d'imagination, et nous y voici, sur voix de Jean Gabin : *« Mademoiselle, je voudrais Bagatelle 1995, M. Chirac s'il vous plaît. »*

Bagatelle, c'est aussi, mais de manière plus confidentielle, le polo, sport étrange qui consiste à descendre de Rolls pour monter à cheval. C'est un monde équestre, équin et rupin, qui risque de s'en trouver tourneboulé par cette invasion massive du vulgaire le temps d'un *meeting*. Non que Jacques Chirac n'adore la race chevaline, comme le reste d'ailleurs. Mais il a une certaine propension à en parler en termes plus hussards que choisis, selon la formule célèbre : *« En selle, messieurs. A nos femmes, à nos chevaux et à ceux qui les montent. »*

Bagatelle enfin, comme bal. Il y a, samedi, bal à Bagatelle. Un grand bal majoritaire, peut-être un peu masqué, peut-être un peu forcé, le bal des grimaces et des sourires en dents de scie. Il n'est même pas exclu que certains, descendant de la montagne, y fassent tapisserie. Mais enfin, c'est un fait, il y bal, le grand bal du Promis.

Nous voici rassurés. C'est que pour avoir annoncé, ici même, prompte et inéluctable réconciliation du camp des droites, il nous aura fallu tout de même quatre jours pour que partent les bristols. Cela valait la peine d'attendre. Chante, rossignol, chante sur le pommier des amours enchanteresses !

Minimisant l'accident, Moscou annonce la remise en service du gazoduc d'Oukhta

MOSCOU
de notre correspondant

Une portion de 20 à 30 mètres d'un gazoduc de 1,40 mètre de diamètre arrachée ; une *« boule de feu »* qui a entraîné l'incendie de *« quelques hectares de forêt déserte »* ; pas de victime ; une remise en service dès vendredi 28 avril. Spectaculaire mais sans gravité et sans grande conséquence écologique ou économique, l'accident survenu dans la nuit du mardi 26 au mercredi 27 avril à 1 000 km au nord-est de Moscou serait sans doute passé pratiquement inaperçu si un avion japonais n'avait pas failli se « brûler les ailes » en survolant le Grand Nord russe au moment de l'incendie.

Quelle qu'en soit l'origine (fuite ou explosion), cet incendie qui a fait rage pendant trois heures près d'Oukhta, dans la République des Komis, n'est sans doute qu'un *« accident de routine »*, affirment les autorités russes avec le plus grand sérieux. Un porte-parole du ministère des situations d'urgence a même déclaré que de tels accidents se produisent *« chaque semaine »*, et il est vrai que les agences de presse russes font régulièrement état de fuites et d'explosions sur les oléoducs et gazoducs du pays.

Ces *« incidents »* attirent rarement l'attention mondiale. Même la pollution pétrolière, qui pourrait être, selon certains experts, la plus grave de l'histoire, survenue cet été à Ousinsk un peu plus au nord, ne semble pas préoccuper grand monde. Pourtant, avec le dégel, cette marée noire (entre 10 000 et 120 000 tonnes de pétrole, selon les estimations) menacerait aujourd'hui de se déverser dans les rivières et d'atteindre l'océan Arctique.

Mais si sa gravité paraît effectivement très surévaluée (notamment face à la catastrophe d'Ousinsk), l'incendie spectaculaire du gazoduc, construit en 1981, a au moins le mérite de remettre en lumière ces lancinantes questions. Le réseau de gazoduc et d'oléoduc russes et de l'ex-URSS se trouve dans un état pitoyable. Selon Greenpeace, 73 % des oléoducs-gazoducs russes ne sont plus sûrs, car ils sont vieux de plus de dix ans. Selon un autre expert russe en écologie, *« 25 % des pipelines doivent être remplacés d'urgence »*. Mal construits à la fin de années 60 et 70, peu ou pas entretenus, ces pipelines ne sont cependant pas en plus mauvais état ou plus dangereux que le reste de l'industrie lourde, chimique par exemple, pour ne pas parler du nucléaire.

La République des Komis

MOSCOU — RUSSIE — Mer de Barents — Mer de Kara — Oukhta — Petchora — République des Komis — Mer Caspienne — 1 000 km

Un des 89 "sujets" de la Fédération russe
Superficie : 415 900 km²
Population : 1,5 millions d'hab. (dont 450 000 Finno-Ougriens Komis)
Bassin houiller de Petchora : 7 % de la prod. russe

DES FORTUNES

Mais les responsables de l'industrie et du lobby énergétiques, très bien représentés au gouvernement russe, n'ont presque pas d'excuses. Contrairement à beaucoup d'autres branches de l'économie, le gaz et le pétrole rapportent des fortunes : 8 milliards de dollars (40 milliards de francs) en 1994, selon une estimation. Seuls quelques kopecks sont consacrés aux investissements et à la rénovation du réseau de pipelines.

En fait personne ne sait où passe cet argent. En tout cas, pas, ou peu, dans les caisses de l'Etat. Les soupçons se portent tout naturellement vers certaines personnes haut placées, notamment le premier d'entre eux, le premier ministre Viktor Tchernomyrdine. Ex-directeur du géant du gaz russe Gazprom (à qui il avait octroyé jusqu'à récemment des exonérations fiscales), le chef du gouvernement refuse ainsi de dire combien il possède d'actions dans cette juteuse entreprise.

Cette attitude n'étonne personne en Russie où, généralement, chacun fait des « affaires » en privilégiant d'abord le profit le plus immédiat, quel qu'en soit le coût pour le pays, l'entreprise. Pour ne pas parler de l'environnement, qui n'est pas vraiment la première préoccupation d'une population russe occupée à survivre, et généralement plus ruinée qu'enrichie par les « réformes ».

« L'étranger » est aussi souvent accusé par les Russes, non sans arguments, d'être moins intéressé par l'environnement que par de bonnes affaires. Le seul souci des investisseurs occidentaux est – soulignent-ils – de pouvoir acheter des parts de l'industrie russe, à moindre coût, en soulignant sa vétusté grâce à quelques opérations *« d'intox »* bien menées.

Quoi qu'il en soit, des sociétés étrangères gagnent déjà beaucoup d'argent avec le pétrole et le gaz russes. Les comptes à l'étranger des nouveaux riches du pays (c'est-à-dire, selon une récente étude, essentiellement des ex-nomenklaturistes) sont pleins. Tandis que les caisses de l'Etat russe restent vides et que les gazoducs continuent de rouiller.

Jean-Baptiste Naudet

La réforme des études de droit a été reportée

LE PROJET de réforme du DEUG des disciplines juridiques et politiques a été suspendu. A l'issue de la réunion du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser), jeudi 27 avril, la direction générale de l'enseignement supérieur a accepté d'engager une concertation avec les organisations syndicales d'enseignants et d'étudiants, ainsi qu'avec la conférence des présidents d'université (CPU). Dans un premier temps, le ministère avait proposé le report jusqu'au 9 mai de la discussion, deux jours après le second tour de l'élection présidentielle. Finalement cette discussion aura lieu du 15 mai au 15 juin. Ce délai permettra au nouveau ministre, puis au Cneser, de se prononcer.

RÉSERVES

Cette position de repli s'explique par l'opposition unanime manifestée à l'égard d'un projet inspiré, comme l'a reconnu le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, François Fillon (*Le Monde* du 28 avril), par la conférence des doyens des facultés de droit. Dans une lettre au ministre, Bernard Dizambourg, le premier vice-président de la CPU, avait aussitôt exprimé ses réserves vis-à-vis d'un *« sujet sensible »* sur lequel elle n'a été ni informée ni consultée. De son côté, la Fédération des associations générales d'étudiants (FAGE), très présente dans les facultés de droit par l'intermédiaire des corpos, avait demandé un report afin de consulter ses adhérents.

Le contenu même du projet, qui visait à revenir sur la réforme Jospin de sanction des études, a lui aussi suscité des oppositions, mais d'une nature différente. Pour le syndicat des étudiants de l'UNEF-ID (gauche non communiste), il n'était pas question d'accorder aux facultés de droit un régime *« dérogatoire »* qui remette en cause la rénovation des premiers cycles et surtout *« ne manifeste pas une réelle volonté de lutter contre les taux d'échecs particulièrement importants dans cette discipline »*. Evoquant à son tour une *« précipitation suspecte »*, l'UNI a dénoncé ce projet de réforme, mais pour des raisons radicalement opposées. Ce syndicat, proche du RPR, continue de proclamer son hostilité à l'ensemble de la rénovation des premiers cycles initiée par le *« duo Jospin-Allègre »*, qui, selon lui, *« est une dévalorisation des DEUG et tend à tarir l'une des dernières filières d'excellence »*.

M. D.

Malgré la trêve, les combats se poursuivent en Tchétchénie

Lionel Jospin se prononce contre le boycottage des cérémonies du 9 mai

QUELQUES HEURES avant l'entrée en vigueur du moratoire sur les opérations militaires en Tchétchénie, prévu du 27 avril minuit au 11 mai, les forces russes se sont livrées, jeudi soir, à un pilonnage intensif des villages de Bamout, Stary Achkhoi et Yandi à l'ouest de la Tchétchénie.

Décrétée à des fins politiques à quelques jours de l'arrivée à Moscou de plusieurs chefs d'Etat occidentaux, la trêve avait, il est vrai, peu de chances d'être observée sur le terrain, le décret laissant toute latitude aux soldats russes pour répondre à d'éventuelles *« provocations »*. Les responsables de la résistance tchétchène avaient d'ailleurs fait savoir qu'ils n'étaient pas disposés à respecter cette trêve à moins de voir s'ouvrir des négociations à haut niveau avec Moscou. Selon un responsable ingouche, une rencontre était prévue, vendredi, entre le général russe Guennadi Trochev et le chef d'état-major des forces tchétchènes, Aslan Maskhadov, pour discuter des modalités d'un éventuel cessez-le-feu. Vendredi matin, le Kremlin n'avait pas confirmé cette information.

Selon l'agence ITAR-TASS, 500 fusiliers marins de Vladivostok sont arrivés jeudi en Tchétchénie. Alors que les civils continuent à fuir la zone des combats vers les Républiques voisines de l'Ingouchie et du Daghestan, les Russes ont déployé des soldats à Archty, une petite localité ingouche située à 4 kilomètres de Bamout, bondée de réfugiés et qui a déjà essuyé plusieurs tirs de roquettes. Faisant suite aux dénonciations par les députés russes de l'attitude de l'armée lors de la prise du village de Samachki, le 8 avril, le parquet de Russie a décidé, jeudi, d'ouvrir une enquête.

Bill Clinton, qui a reçu, durant une dizaine de minutes, jeudi à Washington, le chef de la diplomatie russe, Andreï Kozyrev, a fait savoir que la décision de Boris Eltsine d'ordonner un cessez-le-feu de trois semaines constituait *« un pas vers un processus plus large »* de règlement de la crise tchétchène. Cette entrevue a été suivie par une conversation téléphonique entre le président américain et Boris Eltsine, qui se sont notamment entretenus de la question de l'élargissement de l'OTAN vers l'Est, et de celle de la fourniture par la Russie de réacteurs nucléaires à l'Iran.

FERMETÉ

Le ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel, a, pour sa part, appelé la Russie à *« respecter les traités internationaux qu'elle a signés »* après l'annonce du renforcement de la présence militaire de Moscou dans le Caucase du Nord.

A quelques jours de la visite de François Mitterrand à Moscou, Lionel Jospin s'est prononcé jeudi pour une condamnation plus ferme de la répression russe en Tchétchénie. *« Nous devons condamner plus fermement que ne l'ont fait jusqu'à présent les chancelleries occidentales, y compris notre gouvernement, les massacres perpétrés par le gouvernement russe »*, a-t-il déclaré au cours d'un meeting à Marseille. Le candidat à l'élection présidentielle s'est inscrit en faux contre *« l'idée qu'il faudrait, face à l'instabilité qui règne à Moscou (...) jouer la carte d'une certaine stabilité et ne pas affaiblir Eltsine »*. Lionel Jospin s'est toutefois prononcé contre le boycottage des cérémonies de commémoration de l'armistice de 1945, prévues le 9 mai à Moscou. – *(AFP, Reuter, ITAR-TASS.)*

Société des lecteurs du « Monde »

LA SOCIÉTÉ des lecteurs du *Monde* tiendra son assemblée générale ordinaire le samedi 20 mai 1995, à 15 heures au CNIT, 2, place de la Défense (92053 Paris La Défense).

Les actionnaires qui n'auraient pas reçu le dossier de convocation sont priés de se faire connaître auprès du secrétariat de la société (15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15. Tél. : (1) 40-65-25-01).

Les personnes désirant acheter des actions de la Société des lecteurs doivent s'adresser à un établissement financier (banques, agents de change, bureaux de poste...).

SOMMAIRE

BOURSE

Cours relevés le vendredi 28 avril, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	16884	+0,34	–14,78
Honk Kong index	8312,29	+0,32	+1,48

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 27/04	Var. en % 26/04	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1930,96	–0,59	+2,65
Londres FT 100	3217,60	–0,27	+4,96
Zurich	1216,83	+0,12	–1,89
Milan MIB 30	1006	+1,72	–1,85
Francfort Dax 30	2026,08	–0,17	–3,82
Bruxelles	1419,96	+0,21	+2,18
Suisse SBS	1017,61	–0,08	–1,97
Madrid Ibex 35	282,47	+1,48	–0,89
Amsterdam CBS	278,60	+0,18	+0,21

DEMAIN dans « Le Monde » :

ET SAÏGON DEVINT HO CHI MINH-VILLE : il y a vingt ans, le 29 avril 1975, le dernier président de la République du Sud-Vietnam ordonnait la reddition sans condition de Saïgon. Aujourd'hui, le visage de la cité ne cesse de se transformer.

Tirage du *Monde* daté vendredi 28 avril 1995 : 541 781 exemplaires.

